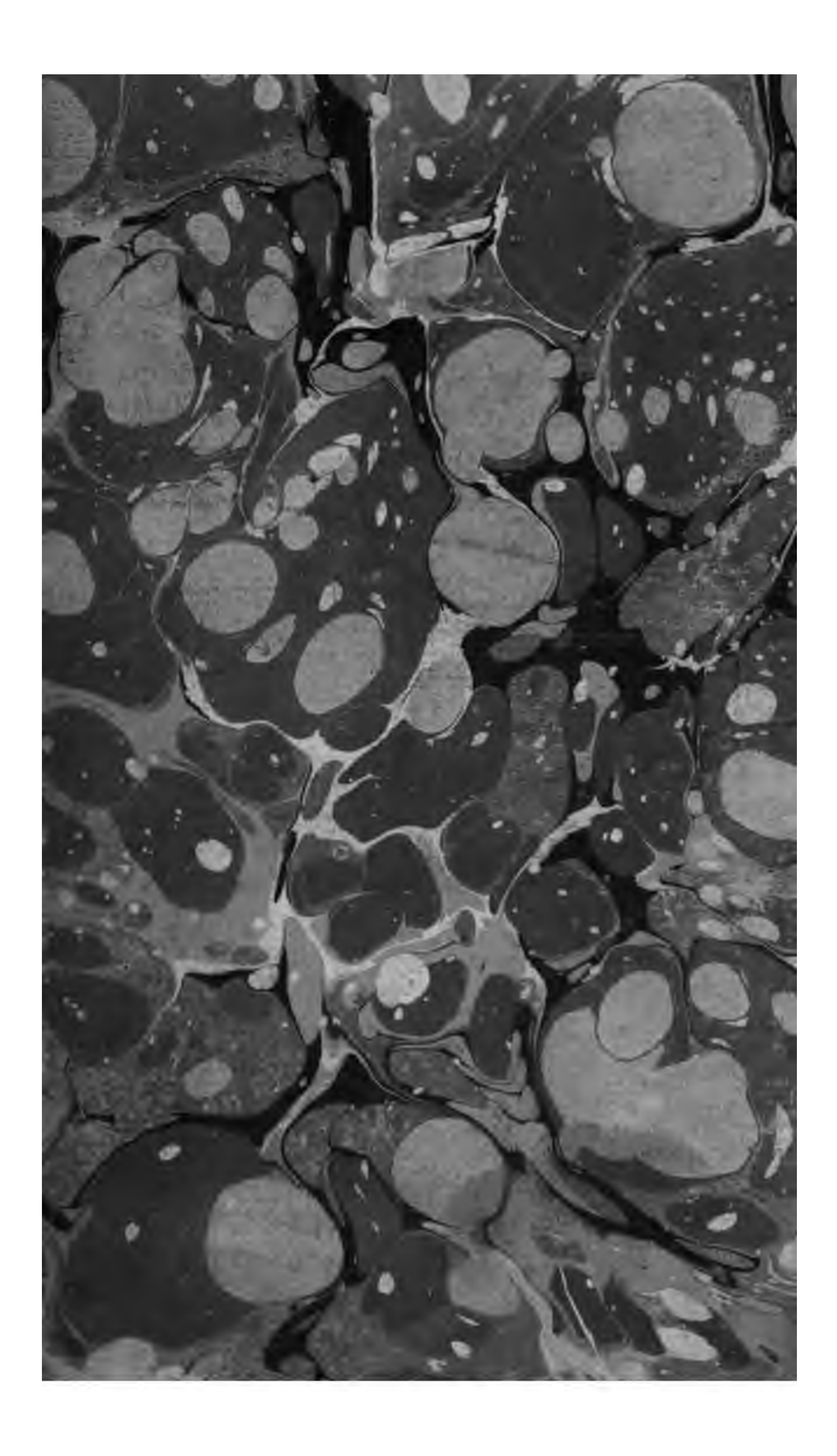



DOMI NUS ILLU
MINA TIO MEA
Taylor Institution.



ŒUVRES

DE

FRERET.

TOME QUATRIEME.

Ce volume contient :

Recherches sur les Miracles,

La religion chrétienne analysée,

Avec les Notes et les Preuves.

ŒUVRES
DE
FRÉRET.

TOME QUATRIEME.

. . . . C'est en privant le Clergé de ses biens immenses, conquis sur la crédulité des hommes : c'est en anéantissant sa puissance : c'est en le dépouillant de ses immunités, de ses privilèges chimériques et nuisibles : c'est en forçant ses membres à devenir au moins des citoyens paisibles, que les Princes parviendront, *peut-être quelque jour*, à soulager les peuples, à leur rendre le courage, à faire des sujets plus actifs, plus industrieux, *plus sensés*, &c. *Lettres à Eugénie.*

A PARIS,

Chez { JEAN SERVIERE,
JEAN-FRANÇOIS BASTIEN.

1792.

TABLE

DES MATIERES

Contenues dans ce Volume.

Fin de la Table.

RECHERCHES SUR LES MIRACLES.

CHAPITRE PREMIER.

Que l'on a soutenu de tout tems dans l'Eglise que les miracles ne prouvoient point par eux-mêmes la vérité du parti dans lequel ils s'étoient faits.

ÉTAT DE LA QUESTION.

C'ÉTOIT un principe communément reçu dans les premiers siecles de l'Eglise, que Dieu, dans sa colere, accordoit à des intelligences malignes le pouvoir de déranger les loix de la nature, et leur permettoit de travailler à la séduction de ceux qui n'étoient pas dignes de connoître la vérité et de parvenir au bonheur réservé pour les élus. Les Peres de l'Eglise trouvoient ce systême clairement fondé sur les saintes Ecritures, sur les prodiges des magiciens de Pharaon, et sur la défense que *Moyse* fit aux Israélites d'écouter ceux qui par des mi-

racles voudroient les engager à suivre d'autres Dieux que celui d'Israël (1).

Le nouveau Testament les confirmoit encore dans cette idée. Jésus-Christ y prédit qu'*il s'élevera de faux christs et de faux prophêtes qui feront de grands signes et de grands miracles* (2), et *saint Paul* assure que l'Ante-Christ sera revêtu de la toute-puissance, et qu'il séduira par ses prodiges et par ses miracles (3).

D'après ces principes, *Origene* soutenoit qu'il ne falloit pas régler sa croyance sur des miracles, qu'il falloit examiner auparavant si c'étoit Dieu ou les Démons qui les avoient opérés (4).

Tertullien prétendoit que les miracles de Jésus-Christ ne suffisoient pas pour le faire regarder comme le Messie, puisque les faux prophêtes en pouvoient faire de pareils (5). *Lactance* convenoit qu'on auroit pu prendre Jésus pour un Magicien

(1) Voyez *Deutéronome chapitre* XII.
(2) V. S. *Mathieu chap.* XXIV.
(3) Ep. II. *Thessalon. chap.* II.
(4) V. *Origene C. Celse.*
(5) V. *Tertull. C. Marcion.* III. *chap.* 3

s'il n'avoit eu pour lui que des miracles, et si sa mission n'eût pas été d'ailleurs fondée sur des prophéties (6) *Fecit mirabilia; magum putassemus, ut et vos nunc putatis et tunc Judaei putaverunt, si non illa ipsa facturum Christum prophetae omnes uno spiritu praedicassent.*

Enfin *S. Augustin* enseignoit que les miracles qui se font chez les fideles ne suffisent pas pour prouver qu'ils soient dans la véritable église. *Non ideò ipsa manifestatur ecclesia, quia haec in eâ fiunt* (7).

On pourroit continuer cette chaîne de tradition jusqu'à nos jours; mais sans entrer dans un détail peu instructif, on se contentera de remarquer que l'opinion des Peres est devenue le sentiment général; que, si l'on excepte *De Serces* et l'auteur de l'*Examen des convulsions*, il y a très-peu de théologiens qui s'en soient éloignés: qu'il a été soutenu depuis peu à Paris par *Dom la Taste* dans une telle étendue, que le nouvelliste ecclésiastique n'a pu s'empê-

(6) *Lactant. Lib.* V. *chap.* 3.

(7) V. St. Augustin *de unitate Ecclesiae* chap. XIX. N°. 50, tom. IX, p. 379.

cher de s'écrier : « *On se souviendra toujours qu'un Bénédictin de la congrégation de S. Maur, prieur des Blancs-Manteaux à Paris, a avancé impunément, sous les yeux de tous ses supérieurs, que les Miracles de Jésus-Christ (les résurrections mises à part) ne prouvent rien par eux-mêmes, parce que le démon peut opérer toute sorte de guérison* (8). »

C'est cette même opinion de l'insuffisance des miracles pour servir de preuve fondamentale à la vraie religion que l'on se propose d'établir dans cette dissertation. Ce n'est pas en se servant du principe des Peres; il faudroit mieux connoître jusqu'où s'étend le pouvoir que Dieu a accordé aux êtres intelligens sur la nature, pour en faire la base d'un système : une autre raison plus conforme aux idées que nous devons avoir de la justice et de la bonté de Dieu, nous fit croire que la religion doit avoir quelques preuves plus sensibles que celles des miracles, parce que les faits extraordinaires et merveilleux

(8) Voyez les *Nouvelles Ecclésiastiques du premier de mars* 1734.

opérés contre les loix de la nature ne peuvent jamais être portés à un assez grand degré d'évidence pour obliger tous les hommes de les croire, ou pour arracher l'assentiment des personnes raisonnables.

CHAPITRE II.

Que la principale preuve d'une Religion véritable devroit être à la portée de tous les hommes.

SI Dieu a établi une Religion pour conduire les hommes à la perfection et au bonheur, elle doit avoir des caracteres d'évidence capables de faire impression sur tous ceux qui emploient de bonne foi leur attention pour la connoître, autrement elle ne seroit pas pour tous les hommes. Supposer que Dieu exige des êtres intelligens qu'ils se conduisent au hasard, ou qu'ils croient sans être déterminés par des motifs suffisans, ce seroit déshonorer la Divinité. C'est cependant à quoi seroit réduite la plus grande partie du genre humain, si la vraie religion ne portoit pas avec elle cette con-

viction faite pour entraîner le consentement de tous ceux qui sont capables de quelques réflexions. Il n'y a point de diversité snr ce sujet entre ceux qui ont traité cette matiere, ils ont tous supposé comme un axiome incontestable que les preuves essentielles de la religion devoient être à la portée de tous les hommes raisonnables. « *Je ne vois pas que l'on fût capable de rester dans la religion dans laquelle on est né, quelque mauvaise qu'elle fût*, dit l'Abbé de S. Réal, *si Dieu n'avoit pas attaché des signes évidens de vérité à la religion véritable et dans laquelle il veut être honoré. J'ai dit des signes évidens pour tout le monde, c'est-à-dire pour ceux qui sont capables de quelque connoissance et de quelque discernement* (9) ».

Nicole ne s'exprime pas moins clairement. « *Il n'y a personne*, dit-il, *qui ne puisse et ne doive être convaincu par les lumieres communes de la religion, et par celles du sens commun de toutes les vérités suivantes; qu'il est certain que Dieu veut sauver les hommes, et même les simples;*

(9) St. *Réal*, lettre II.

qu'il ne leur offre néanmoins à tous aucune autre voie que celle de la véritable religion ; qu'il faut donc qu'il soit non-seulement possible, mais facile de la reconnoître. (10).

Le pere *Lami* (11) enseigne « *qu'il est à propos que l'évidence de la religion soit à la portée de tout le monde et capable de frapper vivement tous les esprits qui voudroient donner quelque attention aux preuves.*

Fénélon (12) reconnoissoit cette vérité lorsqu'il écrit à un de ses amis : *vous* « *avez raison de demander des motifs de croire la religion, qui soient proportionnés aux esprits les plus simples et les plus grossiers.*

On parle sur le même ton à Rome : le P. *Maracci* prouve dans sa Réfutation de l'Alcoran, imprimée dans cette capitale du monde chrétien, *qu'on n'est pas obligé d'embrasser une religion dont les preuves*

(10) Préface des *préjugés légitimes C. les Calvinistes, et chap.* XIV.

(11) Voyez Lami *vérité évidente*, pag. 170.

(12) Voyez *Fénélon*, lettres, pag. 6 et 7.

ne sont pas évidentes (13) Genève et Rome sont d'accord sur ce point. « *Ce principe est si clair et si certain*, dit Nicole, *qu'il n'est pas même contesté par les ministres, et Claude s'en sert lui-même pour donner à ceux de son parti une assurance raisonnable de la justice de leur cause. Dieu*, dit-il, *n'a point rendu son salut inaccessible aux ames des plus simples non plus qu'à celles des savans* (14).

Osterwald (15) décide que « *comme de toutes les vérités il n'y en a point qui soient d'une plus grande conséquence que celles de la religion, il faut que les preuves de ces vérités soient simples, évidentes, à la portée de tous les hommes.*

Ce principe doit être bien incontestable, puisqu'il a réuni les suffrages des Théologiens des sectes les plus opposées.

(13) Voyez Maracci Procemium Prodromi, p. 2.

(14) *Les prétendus réformés convaincus de schisme*, chap. II, pag. 19.

(15) Osterwald *des sources de la corruption*, p. 15.

CHAPITRE III.

De la difficulté de constater les Miracles.

SI l'on s'est étendu sur une proposition qui ne peut pas être raisonnablement contestée, c'est parce qu'elle emporte avec elle la décision de la question que nous voulons traiter. Comme la principale preuve de la religion doit être à la portée de tous les hommes, par une conséquence nécessaire, elle ne peut être fondée principalement sur les miracles, s'il est vrai que la discussion des faits de cette nature se trouve être au-dessus des forces de la plupart des hommes.

Ce qui vient de se passer dans une des plus grandes villes du monde, sous les yeux de près d'un million d'hommes, démontre la facilité de séduire les peuples et la difficulté de s'assurer des faits.

Tout Paris a été à S. Médard, au tombeau de *Pâris* : la moitié de ceux que la curiosité ou l'esprit de parti y amenoient, étoient persuadés qu'il s'y faisoit des miracles éclatans ; eh, comment ne l'auroient-ils

pas cru, puisque tout y retentissoit de guérisons dont les témoins se présentoient en foule ! l'autre moitié ne doutoit point que tout ce que l'on débitoit de merveilleux ne fût l'effet ou de l'imposture ou du fanatisme. Parmi tous ces miracles, un de ceux qui a fait le plus de bruit, et qui a donné occasion à un plus grand nombre d'écrits, c'est celui que l'on prétendoit avoir été fait le 3 de Novembre 1730, en la personne d'*Anne Lefranc*, de la paroisse de S. Barthelemi. Les partisans de *Pâris* ont triomphé et l'ont regardé comme une preuve complette que Dieu se déclaroit pour eux. « A l'égard du miracle qui est arrivé en la personne d'*Anne Lefranc*, ont-ils dit, dans un écrit qu'ils ont publié à ce sujet (16), le premier témoin qui nous en instruit c'est *Anne Lefranc* elle-même. Ceux qui la connoissent savent qu'elle est digne de foi : sa réputation est sans reproche, et la simplicité est son caractere. La relation qu'elle fait de sa maladie et de sa guérison n'est que l'effusion d'un cœur qu'une vive reconnoissance presse de rendre à Dieu la gloire d'une

(16) Voyez *Dissertation sur les Miracles* de Pâris, pag. 5.

merveille qu'elle n'a demandée principalement, et qu'elle n'a obtenue que pour lui-même. Le récit en est naturel ; la vérité en est attestée par un serment redoutable. Au reste, si l'on doute de ce qu'il contient, ne peut-on pas s'assurer par soi-même s'il y a sur la paroisse S. Barthelemi une fille appelée *Anne Lefranc*, connue durant un grand nombre d'années pour aussi malade qu'elle déclare l'avoir été, et guérie subitement en la maniere qu'elle le rapporte. On verra si les faits qu'elle énonce sont des vérités ou des impostures : d'ailleurs combien de témoignages concourent avec celui qu'elle rend la premiere à la vérité ! ce n'est point dans le secret ni dans les ténebres que le miracle s'est opéré, c'est en plein jour et en un jour de fête ; c'est sous les yeux du peuple assemblé alors à la porte de saint Médard. La paroisse de S. Barthelemi toute entiere a vu, et voit encore, avec étonnement *Anne Lefranc* pleine de santé, depuis le moment qu'elle est revenue du tombeau du S. Diacre. Près de six vingt témoins attestent par des certificats déposés chez un notaire la vérité des faits contenus en sa relation : un plus grand nombre encore eût

rendu le même témoignage si on l'eût jugé nécessaire et voudroit en trouver l'occasion. Si l'on doute de la vérité d'un miracle accompagné de telles circonstances, de quoi ne doutera-t-on point » ?

Malgré un si grand nombre de témoins produits avec cet air de confiance capable d'en imposer, l'archevêque de Paris fit un mandement (17) pour prouver qu'il y avoit plus d'artifice que de réalité dans cette merveille ; que les certificats en étoient suspects ; qu'il y en avoit même plusieurs dans lesquels ceux qui les ont signés assurent des faits qu'ils ne pouvoient savoir que par oui dire ; *car enfin*, dit le prélat, *comment plus de soixante personnes qui attestent, dans l'un de ces certificats qu'elles ont connoissance des faits rapportés dans la relation, pouvoient-elles être instruites par elles-mêmes de toutes les circonstances d'une maladie qui a duré pendant près de vingt-huit ans, et d'une guérison à laquelle elles n'avoient point été présentes ? C'est dans cette vue*, continue-t-il, *que nous avons ordonné une information juridique de la*

(17) Du 15 juillet 1731.

quelle il résulte que la relation blesse essentiellement la vérité, dans le recit des principaux faits qu'elle rapporte, soit pour faire croire que la maladie d'Anne Lefranc étoit sans remede, soit pour persuader que sa guérison a été l'effet subit de la priere et de la communion qui ont terminé sa neuvaine.

Les certificats imprimés à la suite de la relation, dont plusieurs pourtant n'attestent en aucune sorte que la guérison de cette fille soit miraculeuse, ont presque tous été ou surpris ou extorqués par importunité. Les uns dans ce qu'il y a d'essentiel sont altérés et falsifiés, et les autres absolument contraires à la vérité.

Le frere d'*Anne Lefranc* fit un écrit au sujet de la guérison de sa sœur dans lequel il assura que l'auteur de la relation censurée par l'archevêque de Paris avoit manqué d'exactitude; que les certificats étoient ou faux ou hasardés; que ceux qui les ont donnés, s'ils n'ont pas voulu tromper, ont été trompés eux-mêmes; que s'ils ne sont pas fourbes, ils sont dupes volontaires; et il proteste que ce n'est ni intérêt ni sollicitation qui lui a fait faire cette dé-

marche, mais la seule vue de rendre témoignage à la vérité, et d'instruire le public sur un fait auquel il s'intéresse.

Quoique l'apparence soit contre les miracles, quoique la présomption soit pour les supérieurs, quoique les plus fameux chirurgiens de Paris aient attesté qu'ils ont vu souvent guérir par les voies ordinaires, des personnes attaquées du même mal qu'*Anne Lefranc*, et qu'ils ne trouvent rien que de naturel dans cette guérison (18); cependant, les défenseurs du miracle, loin de se rendre, ont publié par-tout que l'Archevêque de Paris *péchoit contre le Saint-Esprit*, et imitoit Anne et Caïphe, que le respect humain empêchoit de rendre justice à la vérité (19).

Quelle autre conséquence pouvons-nous tirer de ce fait, si ce n'est qu'il est presque impossible (sur-tout pour le peuple) de constater un miracle? En effet, si ceux de *Pâris* ont tellement embarrassé les habitans d'une des plus grandes villes de l'Europe, que la moitié déposoit pour ces mer-

(18) V. *Le certificat à la fin du Mandement.*

(19) V. *Le Mandement de l'Evêque de Montpellier*, du 1er février 1733.

veilles, et l'autre moitié récusoit ces témoins, comme prévenus et gagnés ; quel parti pourroient prendre ceux qui vivent hors de Paris, et que pourra penser la postérité de miracles qui ont tellement partagé les contemporains ? Cependant, si l'on est fondé à douter des merveilles qui sont attestées par cent mille témoins vivans, ne sera-t-on point tenté d'hésiter, lorsqu'il sera question d'ajouter foi à celles dont se vantent les siecles passés ?

Il est vrai que les gens sensés et non prévenus, pourront, peut-être, à force d'examen, savoir ce qu'il faut penser de ces prétendus faits merveilleux ; mais sans faire tort au genre humain, l'on peut assurer que le nombre de ces hommes raisonnables est bien petit. Ce n'est pas d'eux qu'il s'agit ici, c'est de la plus grande partie des hommes, qui, comme une expérience continuelle nous l'apprend, manquent de la lumiere et de la capacité nécessaires pour entrer dans les discussions que suppose un examen raisonné.

CHAPITRE IV.

Les monumens, les fêtes et la tradition ne prouvent pas la vérité des Miracles.

ON dira sans doute que si les particuliers sont suspects d'illusion et de tromperie, lorsqu'ils racontent des événemens merveilleux ; les monumens, les fêtes, les traditions, en seront des garands plus fideles. Mais ce témoignage est lui-même récusable. Il suffit pour s'en convaincre d'ouvrir l'histoire Grecque et Romaine. C'est ce qui a été très-solidement prouvé dans la *Dissertation sur l'incertitude des quatre premiers siecles de Rome*. « Si l'on a dit d'Athènes, ce sont les termes de l'auteur (20), que l'on n'y marchoit que sur des monumens célébrés par l'histoire, l'on peut dire de Rome, que l'on n'y appercevoit que des monumens illustrés par des fables. Ici étoit un Temple, que, suivant la tradition rapportée dans Solin, Hercule, par un sacrifice au Dieu Myagre, avoit rendu inaccessible aux insectes de l'air. Ailleurs, des murs sacrés conservoient la mémoire de Curtius, et dé-

(20) Voyez Mémoires de l'Académie des belles Lettres tom. VI. pag. 17.

fendoient

fendoient l'approche du lieu où s'étoit ouvert autrefois un abîme, qui se referma dès que ce héros s'y fut précipité. Près de la salle où s'assembloit d'ordinaire le sénat, se voyoit la statue d'Attius-Nœvius, lequel, pour autoriser ses prédictions du tems de Tarquin l'Ancien, avoit coupé une pierre avec un rasoir en présence de tout le peuple; et c'étoit pour éterniser la mémoire de ce prodige, qu'on avoit élevé à l'augure une statue, au pied de laquelle se conservoient religieusement le rasoir dont il s'étoit servi, et la pierre qu'il avoit coupée. Le temple de Castor et de Pollux fut bâti par les Romains après que ces Divinités eurent combattu pour eux à la bataille de Régille; et l'on montroit même sur cette pierre, l'impression des pas du cheval sur lequel Castor avoit combattu. Le même figuier sous lequel une louve déposant sa férocité naturelle, avoit allaité Remus et Romulus, subsistoit encore du tems de Tacite et de Pline. La nature, pendant plus de huit siecles, suspendit le cours de ses loix, pour conserver le monument de l'intérêt qu'avoient pris les dieux à la conservation des fondateurs de Rome ».

« Ce fut après la retraite des Gaulois,

que Rome érigea le temple de *la parole* à la divinité qui lui avoit prédit l'irruption d'un peuple barbare, dont à peine elle savoit le nom, et qui devoit bientôt porter le fer et le feu dans l'enceinte de ses murs ».

Si nous jettons les yeux sur l'ancienne Grece; près de Thebes nous verrons le lieu où les dents d'un dragon semées en terre, furent changées en hommes (21). On nous montrera à Delphes, la pierre qu'avoit dévoré Saturne, croyant dévorer son fils Jupiter. On voyoit dans l'Elide, un temple que les Eléens avoient bâti au dieu, qui, dans un combat qu'ils livroient aux Arcadiens, voulut bien se mettre à la tête de leurs troupes sous la figure d'un jeune homme, se changer ensuite en dragon; et par cette étrange métamorphose, jetter la terreur dans l'armée ennemie. Les Arcadiens montroient le lieu où s'étoit livré le combat des géans contre les dieux; c'est-là qu'ils sacrifioient au tonnerre et aux tempêtes. Il y avoit encore à Métaponte, du tems d'Hérodote, une statue qni avoit été dressée à

(21) Voyez mémoires de l'académie des belles-lettres, tom. VI. Pausanias, lib. IX. Id. lib. X.

Aristée le Proconésien, en mémoire d'une apparition faite après sa mort (22). On montroit à Ilium une colonne érigée en l'honneur de Minerve, pour célébrer une apparition de cette déesse, dont il y avoit eu plusieurs témoins. On respectoit dans plusieurs endroits, des pierres, que l'on assuroit être tombées du ciel (23).

Les fêtes qui sembleroient devoir être des preuves incontestables de la réalité des faits merveilleux, ne prouvent que la fourberie ou la crédulité de toute une nation. Nous en avons un exemple dans le calendrier des Juifs (24) : le troisieme jour de Septembre, ils célebrent une fête en faveur d'un miracle que Dieu fit au tems de la persécution d'Antiochus : c'étoit l'usage de plaider par écrit; les débiteurs étoient obligés de mettre le nom de Dieu dans leurs cédules ; les sages ayant ordonné que chacun payât ses dettes, et que les billets fussent déchirés, on fut surpris de voir que le nom de Dieu ne s'y trouvoit plus ; il fut donc jugé que les dettes

(22) Voyez Origene contre Celse, pag. 126.

(23) Voyez Plutarque, vie de Lucullus. Hérodien, lib. V. Pausanias, lib. IX.

(24) Basnage. Histoire des Juifs, liv. V, chap. 29.

étoient nulles, et qu'on devoit célébrer une fête pour perpétuer l'histoire de ce miracle.

Le 6 du mois *Teveth*, qui répond au mois de décembre, on trouve un jeûne établi en mémoire de la traduction des septante, faite du tems de Ptolomée Philadelphe. Or, les Juifs soutiennent que la loi a été prophanée par cette version, et prétendent que Dieu, pour en témoigner sa douleur, répandit pendant trois jours d'affreuses ténebres sur la terre.

Le calendrier des Juifs, auquel on peut avoir recours, donne plusieurs autres preuves du peu d'autorité des fêtes établies dans la vue de perpétuer le souvenir des miracles.

L'histoire Indienne présente aussi des fêtes instituées en mémoire de faits très-fabuleux. Le 8 Février (25) les Seivraës et les Smaërtaës célebrent une fête, qu'ils nomment *Tsevreratre*, ils passent un jour et une nuit sans manger; c'est en mémoire de cequi est arrivé au dieu Eswara. Du tems que le *Kalecotte Wissiam*, ce poisson qui causa tant de mal dans le monde, parut, Eswara voulut l'avaler, mais il demeura dans son gosier, et le dieu s'évanouït; les

(25) Vie et Mœurs des Bramines II partie, Ch. XII.

d'Eswarataës effrayés, commanderent à tous les hommes du monde de jeûner et de penser à Eswara, ce qui lui fit revenir la connoissance ; il promit aussi-tôt que ceux qui célébreroient cette fête, recevroient la rémission de tous leurs péchés.

Ce n'est pas seulement chez les Payens et chez les Juifs, que l'on trouve des preuves subsistantes de prodiges qui n'ont jamais existé ; on en rencontre aussi chez les chrétiens ; il est même très-commun de leur voir prouver la réalité des miracles, par des monumens qui n'y ont aucun rapport.

Il y avoit à Panéade une colonne de pierre qui soutenoit deux statues de bronze ; l'une représentoit une femme à genoux, et l'autre un homme debout à qui elle s'adressoit ; Eusebe (26) et Asterius ont imaginé que c'étoit l'Hémorroïsse de l'Evangile et Jésus-Christ. Ce monument est antérieur à l'empereur Constantin ; et c'est cette ancienneté qui détruit l'explication qu'en ont donnée les auteurs chrétiens, n'y ayant pas d'apparence, ainsi que le savant Daillé (27) l'a

(26) Eusebe, Hist. Ecclésiastiq. liv. VII, chap. X.
(27) De imaginibus, lib. III.

remarqué, que les payens, aussi acharnés qu'ils l'étoient contre la religion chrétienne, eussent laissé subsister pendant le feu des persécutions, un monument si favorable à un culte qu'ils détestoient. D'ailleurs, comme l'a très-bien observé *Beausobre* (28), aucun auteur ecclésiastique avant Eusebe n'a parlé de ce monument, quoiqu'il fût comme impossible qu'une statue dressée en l'honneur du fils de Dieu depuis trois cent ans, eût été inconnue de tous les auteurs chrétiens qui avoient vécu pendant ce tems, ou qu'ils eussent négligé d'en parler s'ils l'eussent connue. Quel argument plus fort, et même plus invincible, en faveur des graces miraculeuses que Jésus avoit faites aux hommes, qu'une statue élevée dans un lieu public par une femme payenne, en mémoire de ce qu'elle avoit été guérie par le simple attouchement du manteau de Jésus-Christ, d'une perte de sang incurable?

S. Justin, martyr, qui étoit de la Palestine, n'auroit-il point parlé de ce monument dans ses apologies pour les chrétiens? *Origene*, qui avoit demeuré long-tems à

(28) V. Biblioth. Germanique, tom. XIII, p. 20.

Tyr, n'en auroit-il rien dit dans ce prodigieux nombre de livres qu'il a composé? *Clément d'Alexandrie* auroit il oublié un fait si public et si digne de la curiosité des chrétiens? On répondra, peut-être, que nous n'avons pas tous les livres de ces premiers docteurs; qu'ils ont pu parler de cette statue dans ceux qui nous manquent. Mais nous avons leurs écrits contre les Gentils, où ils avoient l'occasion d'en parler. Nous avons entr'autres, les commentaires d'*Origene* sur les Evangiles, et en particulier sur l'histoire de l'hémorroïsse, et c'étoit-là le lieu de dire ce qu'il devoit savoir de ce monument mémorable. Nous avons ses livres contre Celse. Nous avons les apologies de *S. Justin, martyr*, où il n'a pas oublié la prétendue statue de Simon le Magicien; nous avons son exhortation aux Gentils; nous avons celle que *Clément d'Alexandrie* leur adresse; n'étoit-ce pas dans ces livres qu'il falloit alléguer la statue de Panéade, pour prouver aux Gentils les miracles de Jésus-Christ, dont elle étoit une preuve sans réplique.

On gardoit très-précieusement dans la sacristie de l'Eglise de Cyrene, un billet, que l'on prétendit avoir été écrit par le phi-

losophe Evagre après sa mort. Voici ce qu'il contenoit. *Moi, Evagre, philosophe, à vous Monseigneur Synesius, salut. J'ai reçu ce que je devois recevoir, selon qu'il étoit porté par la promesse écrite de votre main; j'en ai été entièrement satifait, et je n'ai plus d'action contre vous pour l'or que je vous ai donné, et que j'ai donné pour vous à J. C. notre Dieu et notre Sauvenr.* Toutes les fois qu'un nouveau sacristain entroit en charge à Cyrene, en lui remettant les vases sacrés et les ornemens, on lui recommandoit particuliérement cet écrit (29).

On peut voir tout le détail de cette histoire dans *Baronius* et dans *Tillemont*, qui l'ont jugée digne d'être insérée dans leurs ouvrages, comme étant non-seulement merveilleuse, mais certaine et authentique. Il y a cependant de l'apparence, que le plus grand nombre des gens sensés la regardera comme une preuve complette de la fourberie des prêtres, et du peu de fonds qu'on doit faire sur plusieurs monumens que nous avons actuellement en Europe.

Une preuve bien complette du peu d'au-

(29) Tillemont, tom. XII, pag. 517.

torité des fêtes et des traditions, nous est fournie par l'Eglise de Messine (30). On y célebre tous les ans, le troisieme jour de Juin, la fête de la réception d'une lettre que la Vierge a écrite à cette ville. Cependant, quel est l'homme sensé qui ose douter que cette lettre ne soit supposée ?

Les traditions les plus générales ne sont pas toujours les plus vraies; elles auront infailliblement des adhérens, lorsqu'elles supposeront du merveilleux, et sur-tout quand on les croira favorables à la vanité. On ne manque pas alors de trouver des gens, qui, par intérêt et par état, s'en rendent les protecteurs. L'histoire monastique ne permet pas d'en douter.

On ne finiroit pas, si l'on vouloit rapporter en détail toutes les preuves de ce que j'avance. Je me contenterai donc, pour le présent, de citer ce que *Vauxelles* a écrit sur ce sujet dans sa relation d'Egypte, (p. 228). *On voit*, dit-il, *dans le monastere des Syriens, qui est au désert de S. Macaire, un arbre miraculeusement crû du bâton de S. Ephrem; ce saint l'ayant*

(30) Voyez Melchior Inchoffer Epist. Mariæ ad Messin. C. I. p. 5.

laissé à la porte, en allant rendre visite à un religieux, il jetta à l'instant des racines, et poussa des feuilles et des fleurs.

Dans celui de S. Jean-le-Petit, on voit un arbre qui crut aussi miraculeusement du bâton de ce Saint, quand, par le commandement de son supérieur, il le planta en terre et l'arrosa; c'est à cause de cet acte d'obéissance, que les religieux l'appellent encore aujourd'hui l'arbre d'obéissance.

Dans le chemin qui conduit du monastere des Syriens à la montagne des pierres de l'aigle, on voit le lit d'un fleuve sans eau; il fut séché, au rapport de ces religieux, par les prieres des anciens Hermites qui habitoient auprès de son bord. Les pirates qui venoient sur cette riviere les incommodoient beaucoup. Ils demanderent à Dieu que la riviere fut séchée, et ils l'obtinrent. Le bâton sur lequel s'appuyoit Saint Polycarpe, planté en terre redevint un cérisier qui subsiste jusqu'à ce jour (31).

Le génie des hommes et leur goût pour le merveilleux ont été les mêmes dans tous les siecles. On montroit du tems de Pausa-

(31) V. Sicard voyage.

nias un Olivier qui portoit des fruits et qui avoit autrefois servi de massue à Hercule. C'est ainsi que les mêmes fables sous d'autres noms se reproduisent en différens lieux et trouvent par tout des partisans zélés.

CHAPITRE V.

On prend souvent pour Miracles des choses très-naturelles.

CE n'est pas assez qu'un fait nous paroisse merveilleux pour décider que ce fait soit un miracle, il faut auparavant savoir s'il est un effet de la volonté particuliere de Dieu et s'il est contraire aux loix générales de la nature. Il est constant qu'il y a une infinité d'effets singuliers que la plupart des hommes sont tentés de prendre pour des prodiges, quoiqu'ils soient dans l'ordre des choses. Notre ignorance dans la physique a donné l'existence à une foule de miracles. Il est impossible qu'il n'arrive très-souvent dans la nature des effets dont le méchanisme secret nous est entiérement inconnu ; cependant notre vanité ne nous permet pas de faire l'aveu de notre ignorance ; nous

n'avons garde de penser que la nature puisse faire ce que nous ne pouvons pas concevoir, et nous ne doutons pas que les événemens extraordinaires ne soient l'ouvrage ou de Dieu ou de l'esprit malin.

Le plus éclatant de tous les miracles seroit celui de la résurruction d'un mort. Les peuples y ont quelquefois été surpris, et ont regardé comme ressuscité des gens que des remedes inconnus, mais très-naturels, avoient tirés des portes de la mort. C'est ce qui est arrivé à Cordoue, comme le rapporte Léon d'Afrique dans son livre sur quelques hommes illustres chez les Arabes (32).

Rasis, célebre médecin, passant un jour par une grande place de Cordoue y trouva beaucoup de monde assemblé; il s'informa du sujet qui attiroit tant de peuple, on lui répondit qu'un homme venoit de mourir subitement; il s'approche du mort, et ordonne qu'on lui apporte sur le champ un grand nombre de baguettes, et que ceux qui étoient autour du cadavre le frappassent par tout le corps, principalement sous la plante des

(32) V. Fabricii Biblioth. græca, tom. XIII, pag. 266.

piéds. Tous les assistans se mirent à rire et *Rasis* passa dans leur esprit pour un homme en délire. Cependant il n'y avoit pas encore un quart d'heure qu'on avoit ainsi frappé le prétendu mort qu'il se mit à donner quelques signes de vie. *Rasis*, remonté sur sa mule, s'en retourne chez lui. Le peuple témoin de cette merveille crie aussi-tôt au miracle. Almansor, secrétaire du Caliphe, ayant oui parler de cette histoire, envoya chercher *Rasis*, et lui dit : je savois que vous étiez un excellent médecin, mais je ne vous connoissois pas le talent de ressusciter les morts. *Rasis* répondit modestement que Dieu seul avoit ce pouvoir ; que pour lui il avoit imité dans cette occasion ce qu'il avoit vu faire à des Arabes lorsqu'il voyageoit avec eux en Egypte ; qu'il avoit été témoin qu'un homme avoit recouvré la santé par le moyen des baguettes, quoiqu'on le crût mort, et que, dans le doute si l'homme de Cordoue n'étoit pas atteint du même mal, il n'avoit fait qu'essayer le même remede sur lui.

Voilà donc un homme que toute une grande ville auroit regardé comme ayant

ressuscité un mort, si sa bonne foi ne l'eût emporté sur sa vanité.

Entre les faits les plus merveilleux on compte des jeûnes de plusieurs semaines. Les nations occidentales qui ont beaucoup de penchant à la gourmandise croient que c'est un miracle de vivre un grand nombre de jours sans manger; il n'en est pas de même dans les Indes. Suivant le rapport de *Loubere* (33) « les Indiens sont naturellement si sobres qu'un jeûne de quarante jours, et même de cent, ne leur paroît pas incroyable ». *Twist*, auteur Hollandois, nous apprend dans sa *description des Indes*, que l'expérience a certainement fait voir qu'il y a des Indiens qui sont capables de passer trente et quarante jours sans rien prendre qu'un peu de liqueur mêlée de quelque bois amer mis en poudre.

L'Occident nous fournit des exemples de faits aussi extraordinaires. Ecoutons *de Thou*. « Dans le même-tems, dit-il, (34) on entendit parler d'une diette bien singuliere; il y en avoit déjà eu plusieurs dans le

(33) V. *Voyage de Siam*, III. part. p. 347.

(34) Hist. du Présid. de Thou, ann. 1599.

même siecle. Il y avoit cinquante-neuf ans qu'une fille de Spire, nommée Margueritte, âgée de douze ans, avoit été deux ans sans manger ». On consulta sur ce sujet Simon Portius de Naples, un des plus grands philosophes de son siecle; là-dessus celui-ci fit un ouvrage qu'il adressa au pape Paul III. Il y donne des raisons naturelles de ce phénomene, tirées de l'humidité naturelle aux femmes et du tempéramment particulier de cette fille. Gérard Fulcod, medecin de l'Empereur Ferdinand, fit aussi l'histoire de ce jeûne singulier. Catherine Binder, née l'an 1585, dans les terres du Palatin Jean Casimir, ayant atteint l'âge de vingt ans, fut à ce qu'on dit, sept années sans manger; elle avoit passé auparavant cinq ans sans faire usage d'alimens chauds. Guillaume Fabrice parle d'une fille du pays de Juliers, qui, à l'âge de quatorze ans, fut amenée à Cologne, elle avoit été trois ans sans boire ni manger, suivant le rapport de ses parens. Laurent Joubert, fameux médecin de France, écrivit à cette occasion, et il fit voir par plusieurs raisons et par plusieurs exemples que l'on pouvoit vivre un grand nombre de jours et même quelques années sans manger.

Il se sert du témoignage de Gallien et d'Avicenne pour le prouver ; mais pour en revenir à cette personne dont la diette fit un grand éclat la derniere année du treizieme siecle elle perdit l'usage de l'œsophage dans une grande maladie : depuis ce tems on ne put jamais lui persuader de manger, elle avoit été trois ans dans cet état lorsqu'elle fut visitée par François Citese, médecin de Poitiers. Il prit delà le sujet d'un livre dans lequel il prouva que quoique le fait soit extraordinaire, il n'est cependant point surnaturel, sur-tout à l'égard des femmes qui, ayant plus de pituites, ont moins de chaleur et par conséquent ont moins besoin d'aliment. Il apportoit pour exemple une fille de Tulle, dont les annales de France font mention ; elle vivoit sous le regne de Lothaire ; elle fut sans boire ni manger depuis l'an 822 jusqu'à l'an 825. Ce même médecin fit un autre ouvrage sur le même sujet ; il y parle d'une fille née dans le pays de Berne, qui s'abstint pendant un an entier de toutes sortes de nourriture. On peut voir une histoire pareille dans Pontanus. Il y a aussi plusieurs exemples de jeûnes aussi extraordinaires dans le dix septieme dialo-

gue

gué de Gyraldus. *Thesaurus criticus* de Gruterus tom. II, pag. 426.

Mais recourir à des tems si éloignés, nous trouvons dans les journaux de *Bayle* l'histoire d'un homme dont, du tems de ce philosophe, il y avoit encore des gens qui pouvoient se souvenir. Le fait est arrivé à Harlem. On le manda dans le même tems à Bayle, qui fit part au public de la lettre qu'il avoit reçue à ce sujet (35). On y voit qu'un certain Isaac Hendriek Styphon s'étant battu avec le frere de sa femme lui cassa une jambe; la crainte de tomber entre les mains de la justice lui fit tourner la tête qu'il avoit naturellement foible : il fallut l'enfermer dans l'hôpital des fous; sa folie augmenta, elle alla jusqu'à lui faire dire qu'il étoit le véritable Messie, et qu'à l'exemple de Jésus, il vouloit jeûner quarante jours et quarante nuits. C'est ce qu'il effectua en commençant son jeûne le 6 de décembre 1684, et finissant le 15 janvier 1785. Il est vrai que pendant ce tems-là il fumoit du tabac à son ordinaire et prenoit

(35) V. Bayle, Nouvelles de la République des Lettres, Février 1685.

de l'eau, mais plus pour laver sa bouche que pour boire. Du reste, il s'abstenoit entiérement de toute autre nourriture, n'ayant pas même voulu souffrir que l'on mêlât du bouillon ou de l'eau-de-vie qu'il prenoit; car il s'en appercevoit d'abord et la jetoit avec horreur. On a fouillé ses habits avec tout le soin possible et tous les recoins de son cachot pour voir s'il n'y avoit pas quelque chose de caché dont il se nourrît, et l'on n'a jamais rien trouvé. On n'a point apperçu non plus aucun moyen par où quelqu'un pût lui apporter de nuit quelque nourriture, tellement que l'on étoit assez sûr de ce côté là qu'il n'y avoit point eu de fourberie dans son abstinence, d'autant plus que l'on a remarqué que ses excrémens, après avoir diminué peu-à-peu, ont enfin cessé tout-à-fait, et même de fort bonne heure. Ce long jeûne ne lui fit rien perdre de son embonpoint et de sa vigueur ordinaire.

Pour citer des exemples encore plus récens, il est parlé dans le trente-unieme volume des *transactions philosophiques* de la société royale de Londres d'un nommé Gilbert Jackson, qui a été des années en-

tieres sans manger (36). Il y a eu de nos jours en France un bénédictin célebre par sa piété, et sur-tout par l'excès de son austérité; on l'appelloit *Dom Claude Léauté*. Il s'étoit accoutumé à passer les carêmes sans prendre aucune nourriture : ceux qui l'ont connu assuroient que dès l'an 1731, il avoit déjà passé onze carêmes de cette façon (37).

Un cadavre qui s'est conservé sans corruption est regardé communément comme une preuve incontestable de sainteté, cependant c'est quelquefois l'effet de la terre dans laquelle on l'a placé. Il y a plusieurs exemples de gens qui n'ont certainement point mérité le nom de *Saints* et dont néanmoins les corps au bout de plusieurs siecles n'étoient nullement endommagés. On découvrit, l'an 1615, le corps du pape Boniface VIII. Il étoit au même état que s'il ne venoit que d'être enterré (38); jamais homme cependant ne mérita moins les faveurs du ciel. Je ne répéterai point ici les blasphêmes qu'il prononça en mourant. Il falloit que le scan-

(36) V. Mém. littéraires de la grande Bretagne. tom. XI. p. 36.

(37) V. Vie de Pâris pag. 49.

(38) Reynaldus, ad ann. 1303.

dale de sa vie eut été d'une notoriété bien publique, puisque Philippe-le-Bel ne craignit de demander à Clément V, qu'il le rayât du nombre des papes et qu'il fit brûler ses os.

Le corps de l'anti-pape, Pierre de Lune, connu sous le nom de Benoît XIII, est encore à Paniscola où il s'est conservé jusqu'à présent sans se corrompre (39).

Charles II, roi d'Espagne, eût la curiosité de faire ouvrir le cercueil de sa premiere femme; elle avoit le visage d'une personne vivante, et la mort n'avoit pas même effacé ses couleurs (40).

Il y a un charnier (41) dans l'église des cordeliers de Toulouse, où les corps demeurent entiers pendant plusieurs siecles. Celui de la belle *Paule* y conserve, dit-on, encore des restes de beauté (42).

Le feu a quelquefois épargné des hommes condamnés à être brûlés. On ne peut douter que ce ne fût pas par des raisons naturelles,

(39) V. Preuves du différent, pag. 6.

(40) Biblioth. Germanique, tom. XVII, pag. 59.

(41) Larrey, Hist. de Louis XVI, tom. VII, pag. 137.

(42) Lettres histor. de mad. Desnoyers, tom. 1.

mais au-dessus de la portée du vulgaire. L'esprit de parti s'est flatté d'être favorisé d'un miracle dans ces occasions. Le corps de *Zwingle* ayant été brûlé, on trouva son cœur tout entier au milieu des cendres; ses partisans débiterent que le ciel avoit fait ce prodige (43); ce qui a fait dire à *de Thou* que l'effet ordinaire des querelles de religion étoit de trouver des miracles dans tous les événemens singuliers.

Quisque omnia superstitiose interpretatur.

Le cœur de l'archevêque Anglois Cranmer étoit tout entier dans ses cendres, tandis que le reste de son corps étoit consumé. Il ne faut pas douter que ce n'ait été un grand sujet de triomphe pour ses admirateurs (44).

Cependant les payens peuvent se glorifier de prodiges tout pareils. L'orteil du pied de Pyrrhus ne put être consumé par les flammes. On attribuoit à cet orteil le pouvoir de guérir le mal de ratte, et il fut en

(43) Biblioth. Angloise, tom. VIII, art. 1, pag. 13.

(44) Rapin hist. d'Angleterre, tom. VI, pag. 139.

conséquence placé à part dans un temple. (45).

Ce qui arriva à Marricus a passé de même pour un prodige (46); c'étoit un homme de la lie du peuple qui osa se produire sous le titre de Dieu des Gaules et braver les forces de l'empire Romain. Lorsqu'il fut tombé entre les mains de ses ennemis, on l'exposa aux bêtes sauvages qui l'épargnerent, ce qui fit croire au peuple qu'il étoit plus qu'un homme; mais Vitellius le détrompa en le faisant tuer en sa présence.

Il se présente souvent dans la nature des Phénomenes dont nous ne connoissons aucunement la cause; dès qu'ils nous sont favorables c'en est assez pour que nous imaginions que Dieu suspend les loix éternelles du monde en notre faveur. C'est ce qui arriva en Hollande l'an 1672. « L'été de cette année, dit le Docteur Burnet (47), les Hollandois furent préservés par une espece de prodige qui m'a été raconté par plusieurs témoins oculaires, et de la réalité duquel

(45) V. Plutar. Vie de Pyrrhus.

(46) Tacite, hist. lib. II.

(47) V. Burnet, hist. d'Angleterre, L. III, p. 301.

personne ne doutoit à la Haye, qui n'est qu'à une très-petite distance du lieu où il arriva. La flotte Angloise, après s'être radoubée ensuite du combat de Solbay, où elle avoit beaucoup souffert, se présenta devant Scheveling, et se flattoit, à la premiere marée, de faire une descente sur une côte où il n'y avoit personne pour l'empêcher. Les Etats allarmés envoyerent en hâte au prince d'Orange pour lui demander quelques régimens. Serré de près, comme il l'étoit par les François, il ne pouvoit se passer de son petit nombre; on ne voyoit plus de ressource pour un pays ainsi attaqué à la fois par mer et par terre, à moins que l'amiral *Ruyter* ne vint à tems à son secours. Déjà le flux qui devoit apporter la flotte ennemie, se répandoit sur le rivage, et l'on n'avoit plus qu'une espérance de quelques heures; elles n'étoient pas à moitié écoulées que l'eau se mit a rebrousser vers l'Océan, contre l'ordinaire, et *Ruyter* eut le tems de venir en présence. Les Hollandois prirent ce phénomene pour un miracle que le ciel opéroit en leur faveur ».

Il y a peu de nations qui ne recourent à la Divinité que dans le tems des calamités.

publiques. C'est l'usage dans l'Orient aussi bien que dans l'Occident, d'implorer la miséricorde du ciel, sur-tout lorsqu'une trop grande sécheresse s'oppose à la fertilité de la terre. Cent fois on l'a prié, sans que la Providence favorable ait daigné faire attention aux pleurs des mortels. Cependant il est quelquefois arrivé que la pluie est venue troubler les prieres de ceux qui s'adressoient à Dieu ou aux saints dans ces circonstances; alors les peuples n'ont pas manqué de s'imaginer que cette pluie tant desirée étoit une faveur particuliere du Très-haut, qui vouloit même donner par-là une approbation solemnelle du culte que l'on employoit pour le fléchir.

De la Roque, qui a voyagé en Syrie et sur le Mont-Liban, fut témoin d'une pareille aventure. « Lorsque j'arrivois à Seyde, dit-il, il y avoit plusieurs mois qu'il n'étoit tombé de pluie, et la terre étoit d'une aridité si grande, que les cotons et les meuriers, principale richesse de ces pays-là, se séchoient sur pied; tout le reste souffroit à proportion; en sorte qu'on craignoit une prochaine famine, suivie ordinairement de la peste. Tous les chrétiens du pays firent

dès prieres publiques, qui furent ordonnées par l'évêque Grec de Seyde. Tous les religieux latins firent la même chose ; le Saint Sacrement fut même exposé plusieurs jours dans l'église des cordeliers, paroisse des François. Les Juifs, dans leur Synagogue, prirent aussi part à la calamité publique. La sécheresse de la terre continuant toujours, les Mahométans s'intéresserent aussi pour la cessation de ce fléau ; ils choisirent un jour pour se rendre en grande affluence dans la principale Mosquée, d'où, après de longues prieres, il sortit une espece de procession qui fit en cet ordre le tour de la ville. Il marchoit d'abord un grand nombre de gens qui portoient, les uns des drapeaux, appellés drapeaux de Mahomet, et les autres des livres qu'on nous dit être l'Alcoran et les principaux commentaires des docteurs orthodoxes ; ceux-ci étoient suivis par les Imans, les officiers des Mosquées, les Derviches, et par les gens de loi et de justice ; ils marchoient tous gravement, les yeux baissés, portant de longs chapelets ; et faisant ensemble une espece de psalmodie. Le pacha de Seyde à pied,

fort simplement habillé, accompagné des chérifs, suivi de ses officiers et de toute sa maison, fermoit cette procession, laquelle étoit suivie par une multitude de peuple de la ville et des environs, mais une multitude qui ne faisoit pas la moindre confusion. On marcha en cet ordre jusqu'à une des portes de la ville, dite *de la chananée*, ou *chananéenne*, par laquelle toute la procession sortit. Elle alla entourer un grand champ qui est auprès de cette porte, et là, pour derniere cérémonie, dans le tems qu'on redoubloit les prieres et qu'on chantoit les louanges de Dieu, le Pacha prit le manche d'une charrue attelée et toute prête à labourer, et il traça quelques sillons, ce qui n'eut pas plutôt été fait, que l'air s'obscurcit, et qu'on vit toutes les marques d'un orage soudain. Enfin le ciel, qui fait ses graces quand et comme il lui plait, et qui fait pleuvoir sur le juste et sur l'infidele, permit qu'il tombât en même tems une si grande abondance d'eau, que tout ce qui composoit cette procession eut beaucoup de peine à gagner la ville en désordre. La pluie continua tout le jour et une partie de

la nuit, ce qui acheva, pour ainsi dire, de ranimer toutes les plantes, et de sauver les biens de la terre (48) ».

Les Chinois s'adressent pareillement au ciel lorsque la sécheresse désole leur pays. Leurs annales font mention d'une pluie célebre obtenue par l'empereur Chimtam, après que l'empire eut été sept ans sans recevoir de pluie, ce qui avoit causé une famine effroyable (49).

Le P. Jaquemin, jésuite, nous apprend comment cette cérémonie se fait présentement. C'est le premier Mandarin qui donne ses ordres quand il faut demander de la pluie ou du beau tems; il fait afficher partout des ordonnances qui prescrivent un jeûne universel; il est défendu alors aux bouchers et aux traiteurs de rien vendre sous des peines grieves; le Mandarin marche ensuite accompagné de quelques autres vers le temple de l'idole. Il allume sur son autel deux ou trois petites baguettes de parfums: après quoi tous s'asseient; pour pas-

(48) Voyage de la Roque, tom. I, pag. 8.

(49) Voyez Martinius, lib. III, pag. 75, de scient. sinicâ. Magallaens, pag. 114. Le comte, mémoires. Lettres édifiantes, tom. XI, pag. 280.

ser le tems, ils prennent du thé, ils fument, ils causent une ou deux heures ; c'est ce qu'ils appellent demander de la pluie ou du beau tems. Il y a quelques années qu'un Vice-roi s'impatientant de voir que la pluie n'étoit point accordée à ses demandes réitérées, envoya un petit mandarin dire de sa part à l'idole que s'il n'y avoit pas de la pluie à tel jour qu'il désignoit, il la chasseroit de la ville et feroit razer son temple ; le jour marqué arriva sans qu'il y eût de pluie ; le vice-roi offensé de ses refus songea à tenir sa parole ; il défendit au peuple de porter son offrande à l'idole ; il ordonna qu'on ferma son temple et qu'on en scellât les portes, ce qui fut exécuté sur le champ. Mais la pluie étant venue quelques jours après, la colere du Vice-roi s'appaisa, et il fut permis d'honorer le Dieu comme auparavant.

Les Gentils des Indes orientales ont aussi leurs cérémonies particulieres pour demander de la pluie aux divinités qui sont l'objet de leur culte : elles sont ainsi décrites dans le *Journal d'un voyage* fait en ce pays, qui a été imprimé l'an 1721. « Il y avoit fort long-tems qu'il n'avoit plu ; les Maures

et les Gentils avoient besoin d'eau pour leur ris et leurs légumes, les Bramines les firent assembler. Chalandra, garde-magasin, et Dusaut, capitaine d'infanterie s'y trouverent par hasard; leur présence n'empêcha point les Bramines de poursuivre leurs cérémonies, ils prirent un de ces poulets noirs qui ont les yeux, le sang, la chair, et le reste noir comme de l'encre. Ils arracherent la tête du corps; jetterent le corps, et mirent la tête sur une pierre au pied d'un arbre; ils se prosternerent tous devant cette tête, et après une demi-heure de prieres, de supplications ou d'imprécations pour lui demander de la pluie, ils la prierent de leur faire signe qu'elle leur en enverroit; la tête remua trois fois, fit trois tours et trois bonds ou sauts, et le lendemain il plut avec abondance ».

Il y avoit, sans doute, de la supercherie de la part des Bramines; le mouvement de cette tête avoit quelque cause cachée qu'ignoroient ceux qui assistoient à ce spectacle, mais la pluie étoit certainement une suite des loix naturelles.

Cette avanture est moins singuliere que celle

qui arriva à Madame de Duras (50), lorsqu'elle étoit à Besançon chez le Maréchal son frere. On trouva dans ce pays-là un buste de Jupiter en marbre, d'une beauté extraordinaire ; ce fut en creusant la terre qu'on le découvrit, et dès qu'on l'eut tiré de terre, on le porta au gouverneur de la province. M. de Duras le fit poser sur une table, et écrivit en cour pour savoir ce que le Roi vouloit qu'on en fît ; il fut destiné pour Versailles, où il est actuellement. Un jour Mademoiselle de Duras, après avoir regardé quelque tems le buste en question, se mit à l'apostropher : *pauvre Jupiter!* lui dit-elle, *se peut-il que tu aies autrefois amusé tant de gens, exigé leur encens et leur adoration, qu'on ait élevé des autels et des temples en ton honneur, et que ton nom ait fait trembler toute la terre ; te voilà présentement rentré dans ton néant ; ton regne est passé, tu vas servir de borne et d'ornement aux jardins d'un grand Roi ; trop heureux qu'il te fasse l'honneur de t'y placer. Qu'est donc devenu ton pou-*

(50) V. Lettres de madame Desnoyers, tom. II, lettre 44.

voir ? où sont à présent tes foudres ? A peine Mademoiselle de Duras eut-elle achevé cette parole, que le tems, qui étoit le plus beau du monde, s'obscurcit; des éclairs brillerent de toutes parts. Le tonnerre gronda d'une maniere terrible, et tomba même en plusieurs endroits. Mademoiselle de Duras elle-même en trembla; mais elle avoit trop d'esprit pour croire que Jupiter fît tout ce fracas. Cependant s'il se fût trouvé près d'elle quelque Payen, n'auroit-il pas crié merveille; et peut-être qu'il auroit trouvé des gens assez fous pour croire que ce tonnerre étoit un effet surnaturel.

Cicéron, dans son premier discours contre Verrès, rapporte un fait qui a quelque rapport avec celui qu'on vient de raconter. Il assûre que Verrès étant venu à Délos, et en ayant emporté de belles statues, les fit mettre dans un vaisseau; à peine y furent-elles placées, qu'une tempête affreuse s'éleva, le vaisseau fut brûlé, et les statues furent retrouvées sur le rivage: on ne les eut pas plutôt reportées dans le temple, que la tempête fut appaisée.

Quel sujet de triomphe ne seroit-ce pas

pour une secte, s'il étoit arrivé à la mort de son chef ce que Dion, Plutarque et Pline prétendent que l'on vit à la mort de César? Ils assurent que le Soleil fut obscurci, et que pendant toute l'année ses rayons ne purent percer les nuages qui le cachoient à la terre.

Voilà des faits qui devroient empêcher les hommes de prendre si facilement des phénomenes inusités pour des miracles. Mais il n'y a guere de penchant plus marqué dans le cœur humain que son goût pour le merveilleux; des faits rares font toujours sur nous des impressions agréables et vives; nous n'estimons les choses que par leur singularité; nous sommes flattés d'annoncer des merveilles qui étonnent les autres, et notre vanité partage alors l'admiration qu'elles font naître dans l'esprit de ceux qui les écoutent. Si l'esprit de parti se joint à cette vanité, il érigera en miracles les événemens les plus communs, et nous admirerons le doigt de Dieu, que nous supposerons occupé à suspendre en notre faveur le cours des loix générales qu'il a lui-même tracées.

La ville de Constance fut assiégée l'an

1633, par les Suédois (51); les assiégés firent un journal rempli des miracles que Dieu avoit opérés pour eux pendant le siége. Quels sont ces miracles? des choses que l'on a vu mille fois, et que des gens désintéressés regarderont toujours comme des effets très-naturels. Tels sont 1°. les avantages remportés par leur ville, qui fut attaquée par l'endroit le plus foible, et qui firent échouer leurs ennemis; 2°. Le courage et la résolution de leurs bourgeois et de leurs soldats; la bonne intelligence des uns et des autres; 3°. Les convois fréquens jetés à propos dans la ville; la rencontre heureuse des vents favorables pour les y rendre, quoique l'air du climat fut ordinairement sujet à produire des effets contraires, et leur lac agité par des tempêtes fréquentes; 4°. Le peu de dégât fait par des grenades et les boulets rouges, nonobstant leur nombre prodigieux, qui pouvoit suffire pour réduire la ville en cendres; 5°. La hauteur du Rhin, accoutumé de s'abaisser dès que les chaleurs de l'été sont passées. Ce fleuve continua de s'enfler et de fournir de l'eau à un

(51) V. Bayle, Diction. art. *Constance*, Note *A*.

des moulins de la ville en telle abondance, qu'il avoit de quoi suffire aux nécessités des assiégés pendant tout le siége : fait qui est fortifié par le rapport de leurs meûniers. Cette abondance d'eau s'étoit écoulée dès que les ennemis furent délogés, et les troupes étrangeres congédiées.

Les Suédois n'ont nullement été frappés de ces prétendues merveilles. Il n'y a point de pays où l'on n'ait pu observer que les vents, les pluies, les crues des rivieres ont favorisé et renversé des entreprises militaires. Or, comme le remarque Bayle, il n'y a point d'apparence que Dieu déroge aux loix générales de la nature, sinon dans le cas où le salut de ses enfans le demande. Il ne faut point prendre pour des miracles ce qui arrive également parmi les infideles et parmi les fideles; cependant dans toutes les religions, on est porté à se croire favorisé de bienfaits miraculeux; il y a des hommes à qui tout paroît miracle dans les événemens qui intéressent leur parti.

Nous finirons ce chapitre par remarquer que les joueurs de gobelets font des tours aussi embarrassans, pour la plus grande partie des hommes, que la plupart des miracles;

ces tours passeront pour tels chez les nations barbares. Quand Christophe Colomb se trouva chez des peuples qui lui refuserent des vivres, il les menaça de leur ôter la lune s'ils ne lui en apportoient. L'éclipse totale qui arriva bientôt, persuada à ces malheureux que Colomb étoit l'arbitre de la nature : ils ne douterent pas un instant que cet événement ne fût un miracle. Combien y a-t-il d'effets très-naturels dont le méchanisme nous est aussi inconnu que la cause d'une éclypse l'étoit pour ces sauvages? Si quelque nouveau Colomb savoit en profiter, il lui seroit très-facile de faire ce qu'il voudroit d'une troupe d'ignorans (52).

(52) Voyez Charlevoix, histoire de Saint-Domiugue, tom. I, liv. 4, pag. 251.

CHAPITRE VI.

L'imagination produit souvent des effets extraordinaires, que l'on prend pour des miracles.

ENCORE une source féconde de miracles, c'est l'imagination; elle produit quelquefois des effets si merveilleux, qu'on ne pourroit jamais les croire, s'ils n'étoient constatés par l'expérience de tous les siecles et de tous les pays.

Pour nous renfermer dans notre sujet nous rapporterons quelques exemples de guérisons surprenantes qui n'ont eu pour cause réelle qu'une imagination échauffée.

Du tems de Montagne, il y avoit un homme qui fit plusieurs cures très-singulieres sans employer aucun remede; la seule réputation qu'il avoit d'être un homme merveilleux opéroit des choses admirables. Ecoutons ce qu'en rapporte *Montagne* lui-même; rien de plus judicieux que les réflexions qu'il fait à ce sujet. « J'ai vu, dit-il, la naissance de plusieurs miracles de mon tems; encore qu'ils s'étouffent dans leur

naissance, nous ne laissons pas de prévoir le train qu'ils eussent pris, si ils eussent vécu leur âge; car il n'est que de trouver le bout du fil, on en dévide tant qu'on veut, et y a plus loin de rien à la plus petite chose du monde qu'il n'y a de celle-là à la plus grande. Nous faisons naturellement conscience de rendre ce qu'on nous a prêté sans quelque usure et accession de notre crû. L'erreur particuliere fait premiérement l'erreur publique, et à son tour après, l'erreur publique fait l'erreur particuliere. Ainsi va tout ce bâtiment s'estoffant et se formant de main en main, de maniere que le plus éloigné témoin en est mieux instruit que le plus voisin, et le dernier informé, mieux persuadé que le premier : c'est un progrès naturel; car quiconque croit quelque chose, croit que c'est ouvrage de charité de la persuader à un autre. Il y a peu de tems que l'un de nos princes, en qui la goutte avoit perdu un beau naturel et une allegre composition, se laissa si fort persuader au rapport qu'on lui faisoit des merveilleuses opérations d'un prêtre, qui par la voie des paroles et des gestes guérissoit toutes maladies, qu'il fit un long voyage pour l'aller trouver

et par la force de son appréhension persuada et endormit ses jambes pour quelques heures, si qu'il en tira du service qu'elles avoient désappris lui faire il y avoit long-tems. Si la fortune eût laissé emmonceler cinq ou six telles avantures, elles étoient capables de mettre ce miracle en nature. On trouva depuis tant de simplesse et si peu d'art en l'architecte de tels ouvrages qu'on le jugea indigne d'aucun châtiment. Le principal droit d'avancer et de produire de tels accidens est réservé à la fortune (53) ».

Il y a tant de sens dans ce discours qu'un des plus grands ennemis de *Montagne* a été forcé de convenir qu'il étoit ingénieux et pouvoit être propre à empêcher qu'on ne se laissât emporter à toutes sortes de bruits (54).

Revenons à l'imagination. Michel Medina cité par *Fienus*, dans un livre dont il seroit à souhaiter que l'exécution réponde à son titre séduisant (55), rapporte qu'il a connu

(53) V. Essais de Montagne, liv. III, chap. XI.

(54) L'Auteur de *l'art de penser*, chap. XIV, part. IV.

(55) *De Viribus imaginationis*, pag. 193.

un jeune homme à Salamanque qui avoit guéri plusieurs personnes en les touchant, uniquement parce qu'il avoit la réputation de guérir. C'est par ignorance et par superstition que *Fienus* met ces guérisons sur le compte du Diable ; il a d'autant plus de tort que Medina lui-même nous apprend que la maladie revenoit lorsque l'imagination des malades venoit à se refroidir.

Il est si important d'intéresser quelquefois cette partie de notre ame qu'il y a des maladies dont on ne sauroit guérir à moins qu'on n'ait oommencé par la séduire. *Paracelse* l'a observé dans les personnes qui croient *avoir un sort* (56). Il faut les laisser recourir à ceux qu'ils imaginent avoir le secret de l'ôter, c'est presque le seul moyen de les tranquilliser : sans la foi les remedes chimériques ne peuvent point agir. La vive persuasion que l'on recouvrera la santé, produit souvent plus d'effet que tous les remedes de la médecine.

Jodocus Darmunbadus nous dit qu'il y avoit de son tems une personne à Bruges en Flandres, qui guérissoit une infinité de

(56) V. Vossius de origine idololatriæ, cap. VIII.

maladies. Mais premiérement, selon *Bodin* (57), elle gagnoit ce point qu'il falloit fermement croire qu'elle pouvoit guérir; puis elle commandoit qu'on jeûnât et qu'on dît certaines fois le *Pater Noster* ou qu'on allât en voyage à S. Jacques ou à S. Arnoul. Ses guérisons la firent prendre pour une sorciere; en conséquence, elle fut arrêtée et punie comme telle.

Vierus (58) rapporte l'histoire d'une femme qui, ayant mal aux yeux, s'adressa à un charlatan; il lui promit de la guerir: pour cet effet il lui attacha au col un billet cacheté après lui avoir fait jurer qu'elle ne l'ouvriroit pas pour en lire le contenu. La femme guérit au bout de quelque tems, mais ayant depuis négligé de porter le billet son mal lui revint; quelqu'un ayant trouvé par hasard ce papier, l'ouvrit et l'on y trouva ces paroles, *que le Diable t'arrache les yeux et remplisse leurs trous de son ordure*. Cette même histoire est rapportée par *Thiers*, mais avec quelques changemens dans les circonstances.

(57) Demonomanie, liv. III, pag. 143.

(58) V. Vierus *de Cura malefic*, chap. VIII.

Bayle rapporte que Hemmingius, théologien fort célebre cita deux vers barbares dans une de ses leçons et ajouta, pour se divertir qu'ils avoient la vertu de chasser la fievre : l'un de ses auditeurs en fit l'essai sur son valet et le guérit : peu après on fit courir le remede et plusieurs fébricitans s'en trouverent très-bien. Hemmingius apprenant le fait, se crut obligé de dire qu'il n'avoit voulu que plaisanter et s'amuser; dès-lors le remede fut décrédité et perdit en un instant son efficacité.

Il y a près d'un siecle que l'on vit en Angleterre un exemple frappant de la force de l'imagination (59). En 1664, un Irlandois nommé *Greateric* prétendoit avoir le don de guérir toutes sortes de maladies par le seul attouchement; il les chassoit jusqu'aux dernieres extrémités du corps, après quoi elles disparoissoient totalement. Les malades venoient en foule lui demander leur guérison, et la plupart s'en retournoient persuadés qu'ils l'avoient obtenue. Quelques médecins écrivirent en faveur de ce nouveau Thaumaturge et prétendirent

(59) Voyez la vie de Saint-Evremond.

que ses cures étoient réelles et miraculeuses. Le fameux *Bayle* lui-même se laissa prévenir ; mais le tems, qui tôt ou tard fait que l'on rend justice à tous les charlatans, découvrit que toutes les guérisons de cet homme n'étoient que des effets de l'imagination.

Saint-Evremond fit un petit ouvrage à ce sujet (60) sous le titre *du Prophete Irlandois*. « Déjà, dit-il, les aveugles pensoient voir la lumiere qu'ils ne voyoient pas ; les sourds s'imaginoient entendre et n'entendoient point ; les boiteux croyoient aller droit ; et les perclus pensoient retrouver le premier usage de leurs membres ; une forte idée de la santé avoit fait oublier aux malades leurs maladies, et l'imagination, qui n'agissoit pas moins dans les curieux que dans les malades faisoit aux uns une fausse vue de l'envie de voir, comme aux autres une fausse guérison de l'envie de guérir. Telle étoit la force de l'Irlandois sur les esprits et sur les sens. L'on ne parloit que prodiges, et ces prodiges étoient appuyés d'une si grande autorité, que la multitude

(60) Voyez OEuvres de Saint-Evremont, tom. II, pag. 154.

étonnée les recevoit avec soumission, tandis que quelques gens éclairés n'osoient les rejeter. La connoissance timide et assujétie respectoit l'erreur impérieuse et autorisée; l'ame étoit foible, ou l'entendement étoit sain, et ceux qui voyoient le mieux, en ces cures imaginaires, n'osoient déclarer leur sentiment parmi un peuple prévenu et enchanté ».

L'imagination est donc assez forte pour opérer des cures merveilleuses. Elle va même jusqu'à donner à des fanatiques, la persuasion qu'ils sont supérieurs aux loix de la Nature, et qu'ils peuvent les déranger à leur gré. Des exemples nous prouvent qu'une imagination très-forte semble avoir suspendu quelquefois l'effet ordinaire des causes naturelles, mais ces exemples ne sont pas du sujet que nous traitons.

CHAPITRE VII.

On ne sauroit trop se défier de l'imposture en matiere de Miracles.

IL n'est ni douteux, ni contesté, qu'il n'y a eu que trop de prêtres dans tous les pays et dans tous les siecles, qui, guidés par l'intérêt, ou aveuglés par la superstition, ont cherché à séduire les peuples par leurs artifices, pour les amener à leurs fins. On ne sauroit donc user de trop de circonspection dans l'examen des miracles, afin de n'être point exposé à prendre le langage de l'imposture pour la voix de la Divinité. Une infinité de faits passeroient encore pour des prodiges, si des circonstances heureuses ne nous eussent appris qu'ils ne devoient leur merveilleux qu'à la fourberie. En voici un exemple célebre. Valens, évêque de Murse, se trouvoit avec l'empereur Constance, lorsque se donna la bataille qui décida de l'Empire entre Constance et Magnence. Le prélat rusé avoit si bien pris ses mesures, qu'il fut informé le premier de la victoire que les troupes de l'Empereur avoient rem-

portée sur le tyran. Dès qu'il l'eut apprise, il en porta la nouvelle à Constance, et l'assura qu'un ange la lui avoit révélée. Le Prince crédule ne craignit point de dire qu'il devoit cette victoire bien plus aux mérites de l'Evêque, qu'à la valeur de son armée (61).

Ce n'est pas seulement chez les Payens que l'on trouve des hommes uniquement occupés à établir le système de leur croyance par des mensonges, il s'est rencontré des gens au milieu du christianisme, dont le zèle a été jusqu'à sacrifier la vérité même à leur religion. Les premiers tems nous offrent un très-grand nombre d'exemples du peu de sincérité de ceux qui écrivoient en faveur de la religion chrétienne. Mais pour nous borner à la matiere des miracles, nous remarquerons que les exagérations de ceux qui les premiers ont travaillé à composer les vies des Saints célebres, sont si révoltantes, que tous les critiques, sans en excepter ceux qui ont le plus de penchant à la crédulité, ont été contraints d'en convenir. On chercha dès les premiers siecles à em-

(61) Voyez Sulpice Severe, pag. 405.

bellir l'Histoire Ecclésiastique par des narrations, dans lesquelles on consultoit bien plus le merveilleux, que la vérité ou la vraisemblance. Dodwell le prouve par la vie de S. Paul, hermite, composée par S. Jérôme; par celle de S. Antoine, attribuée à S. Athanase; par l'histoire Lausiaque; par les ouvrages de Sulpice Severe; et par la vie de Grégoire Thaumaturge (62). Tillemont ne pense pas plus avantageusement de la vie de sainte Thecle, qu'il soutient être de Basile de Séleucie, contre Vossius et Cave (63). Effectivement, que penser d'un auteur qui ose assurer, que, comme il se lassoit de la longueur du travail, et de la peine qu'il avoit à recueillir des miracles, sainte Thecle lui apparut un jour assise auprès de lui dans son cabinet, et que prenant l'ouvrage qu'il avoit commencé, elle sembloit le lire avec plaisir, et qu'elle lui marqua par un sourire, qu'elle étoit contente de sa besogne, et l'exhortoit à l'achever?

Il faut mettre au même rang les aventures

(62) Voyez Dodwelle II, dissertat. in Irenæum, pag. 55.

(63) Voyez Tillemont, mémoire, tom. XIV, pag. pag. 343 et 345.

que l'on prétend être arrivées au concile de Nicée, qui opérerent, dit-on, la conversion des philosophes incrédules. Elles auroient besoin d'autres garands que Sozomene et Gélaze de Cyzique (64).

On alla bien plus loin dans le sixieme siecle; ce fut dans ce tems que l'on refit plusieurs actes des martyrs, afin de remplacer la perte des originaux. « Ce goût des miracles, dit Baillet, s'étant mêlé ensuite avec l'amour des fables, a toujours été en augmentant, et a fait donner un air de prodiges et un tour miraculeux aux actions des Saints, les plus naturelles (65) ».

La fourberie devint plus hardie, à proportion de l'ignorance qui régna de plus en plus; la facilité de tromper, fut plus grande. La fureur de supposer des miracles étoit montée à un tel excès dans les douzieme et treizieme siecles, qu'on en attribuoit à ceux mêmes qui sembloient en être exclus par une conduite plus ambitieuse que chrétienne, tels que Philippe-Auguste, Henri II,

(64) Voyez Tillemont, tom. VI, art. 17, pag. 671.

(65) Voyez Baillet, préface de la vie des Saints, premiere partie, pag. 82, 109.

roi d'Angleterre, le comte de Lycestre, &c. (66).

On peut juger jusqu'où alloit l'extravagance, par ce qu'on a dit de Pierre de Luxembourg. Le cardinal Pierre d'Ailly, un des hommes les plus célebres de son siecle, faisant l'éloge ridicule de ce saint personnage, au nom de l'université de Paris, y expose en abrégé ses miracles. « Il ne faut pas, dit-il, s'attendre que je parle de tous en particulier, puisqu'il y en a déjà dans les registres *deux mille cent vingt-huit*, parmi lesquels on trouve soixante-treize morts ressuscités, cinquante-sept aveugles qui ont recouvré la vue; quinze sourds guéris, et huit muets, dont deux étoient nés avec cette infirmité (67) ».

Charles de Blois, qui toute sa vie ne fut occupé que de la guerre, devint un des plus célebres Thaumaturges de la religion chrétienne, si l'on s'en rapporte aux informations faites après sa mort. « Il y a, dit le

(66) Voyez Vie de Saint-Louis, par Lachaise, liv. XII, tom. II, pag. 690.

(67) Voyez *Histor. universitat. Parisiensis*, tom. IV, pag. 655.

P. Lobineau, parmi ces miracles, un grand nombre d'enfans ressuscités, de malades guéris, de choses perdues retrouvées, de prisonniers délivrés des fers, de criminels préservés de l'infamie du dernier supplice, de gens punis diversement, pour avoir parlé avec mépris de Charles de Blois. Après sa mort enfin, on trouve jusqu'à des chevaux ressuscités (68) ».

L'histoire monastique est remplie de faits aussi extraordinaires; les premiers Saints ne sont point comparables aux nouveaux, par le crédit que ces derniers ont acquis dans le ciel. On ne finiroit pas, si l'on vouloit rapporter en détail toutes les extravagances qui se trouvent à chaque page dans les auteurs qui nous ont transmis les vies des moines; il suffira d'en donner cet échantillon, tiré du livre des *conformités de saint François avec Jésus-Christ.* On y lit que ce moine guérissoit toutes sortes de maladies. Une comtesse prête à mourir, entendit une servante qui lui disoit, *recommandez vous à frere Léon*; elle avoit déjà perdu la parole et étoit tenue pour morte, mais aussi-

(68) V. Lobineau, hist. de Bretagne, liv. XII, pag. 399.

tôt qu'elle se fut recommandée à frere Léon, elle se trouva guérie. Il y est parlé d'une infinité de morts ressuscités (69).

Les cordeliers ne sont pas les seuls à qui Dieu voulut bien accorder ces prérogatives. S. Vincent Ferrier, qui étoit de l'ordre de S. Dominique, a ressuscité trente-huit personnes. Enfin, l'on vit un moine commander au soleil, qui rétrograda sur l'ordre qu'il en avoit reçu (70).

L'effronterie monacale monta au point qu'elle passoit en proverbe, et Walsingham assure que l'on regardoit comme un argument sans replique ce raisonnement; *cet homme est moine, donc il est un menteur* (71).

La fraude devint si scandaleuse, que les papes eux-mêmes se crurent obligés d'y remédier. Alexandre III fit un réglement, dont Mezeray explique ainsi l'occasion. « En ce tems-là, dit-il, les Ecclésiastiques appelloient *martyrs*, tous ceux de leur ordre

(69) V. *Liber conformitat. S. Francisci.*

(70) Voyage de Syrie et du Mont Liban, tom. II, pag. 28.

(71) Voyez hist. du concile de Bâle, et dissertation de Beausobre, pag. 304.

qui étoient tués, quand même ce n'eût pas été pour soutenir la religion et les vérités chrétiennes. On voit dans les décrétales, des lettres apostoliques d'Alexandre III, qui défend d'honorer pour martyr le prieur de Gristau. L'histoire en est assez étrange. Les moines distribuoient au peuple je ne sais quelle eau, qu'ils bénissoient avec de certaines oraisons; par cette invention, ils attiroient beaucoup d'aumônes, dont ils faisoient grande chere. Il arriva un jour que leur prieur étant ivre, donna deux coups de couteau à deux de ses religieux; et qu'eux, se sentant blessés, l'assommerent sur l'heure, d'une perche qu'ils trouverent là par hazard: les autres, au lieu de couvrir ce scandale, eurent l'effronterie d'en vouloir tirer du profit, et feignirent divers miracles sur ce corps, en vertu desquels ils le couronnerent de l'auréole du martyre, et le peuple trop crédule les en croyoit (72) ».

Ce fut à l'occasion de pareilles fourberies, que plusieurs conciles ordonnerent qu'on ne publieroit point de nouveaux miracles, sans la permission de l'ordinaire du lieu où

(72) Voyez Eglise du XIIe. siecle après Philippe Auguste.

ils se seroient opérés (73). Mais ces sages précautions n'ont point rendu les prêtres ou les moines plus véridiques ; ils ont mis à profit toutes les occasions qu'ils ont pu trouver d'en imposer au peuple, soit par intérêt, soit par vanité. En voici quelques exemples tirés des derniers siecles.

Nous ne dirons rien de la fameuse imposture de Berne, dont le récit seroit trop long pour un ouvrage de la nature de celui-ci. Ceux qui en voudront connoître toutes les circonstances, les pourront trouver dans le voyage *de Suisse et d'Italie* du docteur Burnet (74), qui les a copiés sur l'original même du procès. Il suffit de remarquer, que si le moine, que ses confreres vouloient tromper, fût mort avant la découverte de la fourberie, elle auroit passé à la postérité sur le pied d'une histoire véritable, et d'un des plus grands miracles qui eût jamais été fait.

L'introduction de la réforme dans Geneve, mit dans une grande évidence l'imposture du clergé, qui se servoit de toutes

(73) Voyez le premier Concile de Noyon dans la collect. tom. XI, pag. 1096.

(74) Page 58.

sortes de moyens pour abuser le peuple et pour lui tirer son argent. Il y avoit une image de Notre-Dame dans l'église des Augustins de cette ville, qui faisoit miraculeusement ressusciter les enfans morts sans baptême, pour autant de tems qu'il en falloit pour qu'ils fussent baptisés. C'étoit par le moyen d'une machine, qui faisoit enfler leurs cadavres; et même, quand on leur passoit une plume sur les levres, elles paroissoient se mouvoir par le moyen d'un feu caché et d'uue chaleur artificielle par laquelle on échauffoit le corps mort; il paroissoit suer pour quelque tems, ce qui duroit jusqu'à ce que le baptême fût administré. Tout cela fut vérifié en présence de plusieurs milliers de témoins, l'an 1535. On trouva toutes les machines, ainsi que certaiues formes de terre creuses, où l'on mettoit des lampes par le moyen desquelles les prêtres et les moines feignoient des retours d'ames du purgatoire, en faisant marcher ces phantômes le long des murailles des églises (75).

A Muret, qui n'est pas éloigné de Toulouse, un prêtre avoit un jardin dont la

(75) Apologie pour la réformation. Ch. 11, p. 284.

muraille étoit proche du grand autel ; sur cet autel on voyoit un crucifix adossé contre la muraille ; le prêtre trouva moyen de faire un trou à cette muraille, et de faire passer un sarment de vigne dans les yeux du Christ, en sorte que lorsque la vigne étoit en pleurs, on croyoit que c'étoit le Christ qui versoit des larmes. Il venoit de tous côtés du monde pour contempler ce miracle ; le prêtre gagna beaucoup d'argent ; mais la vigne ayant cessé de pleurer, il y suppléa par de l'huile. La fourberie fut enfin découverte, et son auteur puni sévérement à Toulouse avec quarante de ses associés (76). Il y eut dans le même tems, en Picardie et à Orléans, des prêtres qui userent avec succès du même artifice (77).

Une histoire à peu près semblable arriva à Dublin en 1559. Au lieu d'eau, c'étoit du sang que le crucifix pleuroit ; on avoit une éponge ensanglantée en dedans de la couronne d'épines (78). L'orient fournit encore des exemples de pareilles trompe-

(76) Le Scaligerana, pag. 161.

(77) Voyez Bodin Démonomanie, pag. 231. Apologie par Hérodot., chap. 39.

(78) Biblioth. angloise, tom. I, pag. 401.

ries. Il y avoit une image de la Vierge dont il découloit du lait le jour de sa fête ; on y accouroit de toutes parts en pélerinage ; l'empereur Thé..ore fit examiner ce prodige ; en conséquence, on découvrit qu'un marguillier avoit percé la muraille, et avoit introduit un petit tuyau de plomb par lequel il faisoit couler du lait dans les mammelles de l'image. Ce prince fit trancher la tête au marguillier, et en prit occasion d'abolir le culte des images (79).

On surprit en fraude, l'an 1588, une fille que tout le Portugal avoit regardée longtems avec admiration. Une religieuse de l'ordre de S. Dominique, nommée *Marie de la Visitation*, prieure du couvent de l'Annonciade à Lisbonne, avoit acquis une très-grande réputation de sainteté par de faux miracles et par l'impression prétendue de stigmates. Le fameux P. Louis, de Grenade, fut le premier et le plus ardent à publier ses louanges. Le pape Sixte V le seconda ; on écrivit en françois, pour confondre les protestans, un livre des vertus et des miracles de cette sainte religieuse ; il

(79) Voyez Eutych, *Annales*, tom. II, pag. 52.

fut imprimé à Paris en 1586, et dédié à la Reine, par Estienne de Lusignan, dominicain, connu par d'autres ouvrages.

Après une réputation établie pendant une longue suite d'années, on découvrit que cette religieuse cabaloit sous main pour dom Antoine, prieur de Crato, que le peuple avoit élu roi de Portugal, après la mort du cardinal dom Henri. Philippe II étoit alors en possession du royaúme. Cette prétendue sainte fut déférée par ordre de la cour à l'inquisition, où, après avoir été rigoureusement examinée, elle avoua toutes ses impostures. Entr'autres miracles, elle avoit souvent paru avec un visage resplendissant. Les inquisiteurs, qui rendirent ensuite son procès public, voulùrent savoir quel artifice elle avoit employé pour cela; elle répondit qu'elle remplissoit de feu un petit brasier ou réchaud, et que l'opposant à un miroir, elle se plaçoit de façon que cette lumiere se réfléchissoit sur son visage. (80).

C'est dans les couvens que l'on a perfectionné l'art de tromper les hommes. Bayle

(80) Voyez l'Histoire du Christianisme des Indes, pag. 300.

ne craint pas d'assurer comme une chose constante, que le secret de faire paroître les morts et d'exciter des visions de la sainte Vierge, est connu et pratiqué dans plusieurs monasteres (81).

Le siecle passé eut aussi ses imposteurs. La fraude qui séduisit le plus de monde fut exécutée à Saint-Florent près de Saumur. Une hostie parut sous la forme d'un enfant, l'an 1668. Toute la France fut dans l'étonnement : Arnaud, évêque d'Angers, se transporta sur les lieux, approuva le miracle, qui passa pour constant. Cependant, quelques années après, un démêlé entre le curé et le vicaire, sur le partage du profit, découvrit tout le mystere, et tous ceux qui avoient ajouté foi à ce prétendu miracle, eurent honte de leur crédulité (82).

La ville de Troyes a été célebre longtems par une fille qui vivoit miraculeusement sans manger : elle ne prenoit point d'autre aliment que les hosties qu'elle recevoit à la communion tous les jours de fêtes : elle sentoit les douleurs de la crucifixion,

(81) Voyez Bayle, diction. art. *Loudun*, note E.

(82) Voyez Traité sur les Miracles, par de Ferces, pag. 332.

le jour de la fête de S. Pierre ; celles de la décapitation, à la fête de Saint Jean ; le jour de la fête de S. Laurent, elle étoit comme sur le gril. Le ministre Jurieu passant par Troyes, en 1672, on lui parla de ce fait comme d'une chose très-véritable, et il assure que ce n'eût pas été sans un grand danger qu'on auroit paru incrédule. Cette comédie dura dix à douze ans ; mais l'évêque de Troyes ayant voulu savoir ce qui en étoit, fit examiner cette fille par deux médecins et deux théologiens. On la séquestra dans une maison religieuse ; l'imposture fut avérée ; il y eut une sentence contr'elle qui fut rendue publique (83).

Sœur Flavie, qui d'amie de Port-Royal, en devint par la suite une persécutrice ardente, tient un rang distingué parmi ceux qui ont voulu en imposer au public. On feroit un gros livre des miracles qu'elle a dit et soutenu s'être faits en sa personne par l'invocation des saints modernes, non-seulement dans Port-Royal, mais lorsqu'elle étoit à Gif. « car, dit l'auteur des *Visionnaires*, il y a plus de vingt ans qu'étant

(83) Voyez préjugés légitimes contre le Papisme II partie, pag. 281.

malade de la pierre en ce monastere, et souffrant des douleurs insupportables, elle en fut parfaitement guérie, suivant son dire, pour avoir bu de l'eau où l'on avoit fait tremper des reliques de l'Abbé de S. Cyran. Elle a raconté elle même miracle à un grand nombre de personnes du dedans et du dehors; ensuite ayant été reçue dans Port-Royal, il ne s'est guere passé d'années où elle ne se soit voulu signaler par quelque guérison extraordinaire; il sembloit que les saints ne fussent faits que pour elle et ne songeassent qu'à elle. On la voyoit souvent malade à l'extrêmité, au moins en apparence; puis, peu de tems après, on la voyoit remise dans son état ordinaire, et toujours par quelque dévotion à ces saints modernes. Un jour qu'elle paroissoit hors d'espérance de guérir d'une enflure qu'elle avoit depuis long-tems, et qui l'avoit réduite à ne se pouvoir soutenir, ensorte que l'on n'attendoit plus que sa mort, une sœur lui donna le diurnal de M. le Maitre, et elle se trouva guérie au même moment. On découvrit dans la suite qu'il n'y avoit que de la fourberie dans ces pretendus miracles (84).

(84) Voyez *les Visionaires*, let. IVe. pag. 339.

Le fameux Capucin *Marc d'Aviano* a passé long-tems pour faire des prodiges comparables à ceux qu'on lit dans l'histoire de Jésus-Christ (85). On accouroit à lui de toute l'Europe; une multitude de témoins déposoit qu'il avoit guéri par ses bénédictions plusieurs malades; qu'il avoit fait marcher des gens à qui jusqu'alors la nature avoit refusé l'usage des jambes; qu'il avoit rendu la vue à des aveugles. Le tems lui a fait rendre la justice qu'il méritoit.

J'ai oui assurer que cet imposteur payoit des pensions à des pauvres, afin qu'ils feignissent quelque incommodité, et lorsqu'il les touchoit ils devoient crier *miracle!* On ajoutoit que parmi ses pensionnaires se trouvoit un Allemand qui lui avoit promis de passer pour muet; il résidoit ordinairement dans une forêt d'Allemagne; un jour un homme ayant été tué près de la cabanne du prétendu muet; on l'arrêta sur quelque soupçon, et à force de le tourmenter on en tira quelques paroles. La surprise fut extrême, et l'on eut la curiosité d'approfondir ce que pouvoit être ce solitaire. On

(85) Voyez apologie pour les Catholiques, tom. II, pag. 282. Misson, voyage d'Italie.

découvrit qu'il ne tenoit qu'à lui de parler, mais qu'il avoit dessein de passer pour muet jusqu'à ce qu'*Aviano* l'eût vu et lui eût imposé les mains. L'aventure du voyageur asssiné dérangea le miracle, car le muet fut convaincu d'avoir été l'homicide et il fut puni de son crime.

Au commencement de ce siecle dix-huitiemc, l'évêque de Murcie fit une espece de miracle dans une grande assemblée. Il étoit partisan du roi Philippe. Un jonr qu'il prêchoit, il interrogea un crucifix et lui demanda quel étoit le légitime souverain de Charles ou de Philippe. Le crucifix resta dans l'inaction tant que le prédicateur parloit pour Charles, mais lorsqu'il plaida la cause de Philippe, le Christ fit un signe d'approbation : tout l'auditoire cria miracle ! *Vive le roi Philippe*, et personne ne soupçonna que cette merveille étoit l'effet d'un ressort (86).

Dans ces derniers tems une fille, qui se disoit paralytique et estropiée, assura qu'elle avoit été guérie par la bénédiction de M. Waterloop, curé de Carvin-l'Epinoi, fameux janséniste. Elle soutint le mensonge

(86) Voyez Bibliot. germanique, tom. XX, p. 52.

pendant trois années, mais après avoir donné plusieurs fois occasions de se défier de sa sincérité, elle avoua que sa maladie n'étoit pas réelle (87). Ce sont les jensénistes eux-mêmes qui ont eu la bonne-foi de nous apprendre cette circonstance. Cependant combien viennent-ils d'attribuer de miracles à un homme qui, à la vérité, méritoit bien autant d'en faire, qu'aucun de ceux que l'Eglise Romaine honore, et dont les prodiges ne devroient pas surprendre, si l'austérité, l'humilité, la pauvreté d'esprit pouvoient procurer à quelqu'un le don d'en faire. Mais les merveilles de Pâris sont autant l'effet du fanatisme et de la sottise que de l'imposture.

Les Grecs ne le cèdent point aux Latins dans l'art de tromper le peuple. Tout le monde sait que les prêtres de Jérusalem ont le secret de faire paroître tous les ans le jour du samedi saint, une flamme que le peuple trompé croit descendre du ciel. C'est par ce miracle (88) que Pierre-le-Vénérable,

(87) Voyez Dissertation sur les Miracles de Pâris, pag. 17 et 18.

Voyez Nouvelles Ecclésiastiques, du 4 Juin 1731.

(88) Voyez Raynaldus, ann. 1238, n. 33. Martene,

Guibert de Nogent et plusieurs auteurs célebres ont prétendu prouver la vérité de la religion chrétienne. Les chanoines du Saint Sépulcre de Jérusalem favorisent la fraude; ce qui étant venu à la connoissance du pape Grégoire IX, il chargea le patriarche d'employer toute son autorité pour empêcher qu'à l'avenir on ne fît valoir ce mensonge. Les Grecs et les Arméniens le soutiennent encore, mais les Latins, qui n'en tirent aucun profit, avouent que ce n'est qu'une imposture.

On peut comparer ce tour d'adresse des prêtres de Jérusalem avec ce que faisoient les prêtres de la Lydie Persique. Dans Hiero-Cesarée et dans Hypepas, il y avoit deux temples, et dans chacun une chapelle avec un autel; sur cet autel il y avoit toujours une cendre qui, par sa couleur, ne ressembloit à nulle autre; le prêtre qui avoit soin de la chapelle mettoit du bois sur l'autel; il prenoit la thiare, il invoquoit je ne sais quel Dieu par des oraisons tirées d'un livre écrit en langue barbare et inconnue des

anecdot. tom. V, pag. 1432. *Gesta Dei per Francos*, lib. VIII, c. 12, pag. 450. *Voyage d'Alep à Jérusalem.* Maracci Prodromus in Alcoran.

Grecs, alors le bois s'allumoit de lui-même et la flamme en étoit très-claire. *C'est*, ajoute Pausanias, *ce que j'ai vu de mes propres yeux* (89).

CHAPITRE VIII.

Qu'il faut se mettre en garde contre la crédulité des Prêtres et des Peuples en matiere de Miracles.

LE peu de critique de la plupart des historiens, l'extrême avidité des prêtres, le goût insatiable du peuple pour le merveilleux, joints au penchant que l'ignorance donne pour la crédulité ont fait éclore et multiplié les miracles. Cependant les auteurs ecclésiastiques n'ont pas toujours eu dessein de nous tromper, même en rapportant des choses indignes de toute croyance : ils étoient souvent eux-mêmes dans l'erreur; leur zele les aveugloit souvent. Uniquement occupés du projet de confirmer la religion, ils n'étoient nullement scrupuleux dans l'examen des faits qu'ils lui supposoient favorables.

(89) Voyez Pausanias, lib. V.

Nous

Nous en donnerons quelques exemples. Il sembleroit, à entendre quelques-uns des premiers peres de l'Eglise, que Dieu eût accordé le pouvoir de ressusciter les morts à plusieurs chrétiens du premier et du second siecle. Papias, homme à la vérité très-crédule et d'un génie médiocre, assuroit que les filles de S. Philippe lui avoient dit qu'il y avoit eu un mort ressuscité du tems de cet apôtre (90). S. Irenée parle de plusieurs morts qui avoient vécu long-tems après leur résurrection, et il fait une mention particuliere d'un homme à qui les prieres des chrétiens avoient rendu la vie, ce qui lui sert d'argument pour élever son église au-dessus de celle des hérétiques. *Tantum autem*, dit-il de ces derniers, *absunt ab eo ut mortuum excitent, quemadmodum Dominus excitavit, et apostoli per orationem, et in fraternitate saepissimè propter aliquid necessarium, eâ quœ est in quoquo loco ecclesiâ universâ postulante per jejunium et supplicationem multam reversus est spiritus mortui, et donatus est homo orationibus sanc-*

(90) Voyez Eusebe, histoire Ecclésiastique, liv. III, c. 39. S. Irenæus, lib. II, c. 56, N°. 5.

torum. Quadratus n'a pas craint d'assurer qu'on voyoit encore de son tems quelqu'un de ceux qui avoient été guéris et ressuscités par Jésus-Christ; ce qui n'est pas facile à concevoir, puisque cet apologiste écrivoit en l'an 126.

Il seroit étonnant que des faits aussi capables d'intéresser la curiosité des hommes fussent restés dans une espece d'obscurité; sur-tout dans des siecles feconds en historiens. Mais ce qui paroît contredire le plus fortement ces résurrections, c'est qu'on trouve des raisons d'en douter, même dans les ouvrages des premiers chrétiens. S. Justin, qui étoit contemporain de Quadratus, et à qui ces morts ressuscités devoient être connus, n'en parle point dans une occasion où il n'auroit pas pu s'en dispenser. *Peut-être*, dit-il aux Empereurs et au peuple, *refusez-vous de nous croire parce que vous n'avez pas encore vu de morts ressuscités*.

C'étoit là le lieu d'insister sur ces miracles dont Irenée et Quadratus font mention : l'argument auroit été triomphant; le silence dans une pareille circonstance démontre,

ou que S. Justin ne croyoit pas ces histoires de résurrection, ou qu'il n'en avoit jamais entendu parler.

Théophile, qui écrivoit vers l'an 203, a été aussi discret; il devoit prouver à Autolicus que la résurrection étoit possible; ce payen disoit, *montrez-moi du moins un mort ressuscité, et je vous croirai. Quel mérite,* répond le chrétien, *y a-t il à croire lorsqu'on a vu?*

Origene traitant la même question et ayant à réfuter les argumens de Celse contre la possibilité de la résurrection ne parle jamais de ces morts ressuscités, qui pouvoient lui fournir un argument sans réplique.

Combien n'a-t-on pas inventé de miracles pour illustrer le martyre des premiers chrétiens! il est cependant facile de prouver par les plus anciens auteurs que toutes ces merveilles ne méritent aucune croyance. D'où vient, dit Cecilius dans Minutius Felix, que lorsque l'on vous tourmente, Dieu ne vient point à votre secours? *Ecce vobis minae, supplicia, tormenta; etiam non adorandae, sed subeundae cruces; ignes etiam quos et praedictis et timetis: ubi Deus ille, qui subvenire reviviscentibus*

potest, viventibus non potest (91) ? Que répond à cela l'apologiste chrétien ? Il se contente d'invectiver contre la cruauté des persécuteurs, mais il ne dit rien d'où l'on puisse conclure qu'il pensoit que Dieu se déclaroit quelquefois par des miracles contre la persécution.

Clément d'Alexandrie garde le même silence dans une pareille occasion. *Nos persécuteurs nous reprochent*, dit-il, *que le Dieu que nous servons ne prend point notre défense ; mais quel mal nous fait-on en nous ouvrant par la mort un chemin pour aller plus promptement à Dieu et en nous délivrant des miseres de cette vie* (92) ?

L'auteur du livre de la *mort des persécuteurs* n'auroit eu garde d'omettre ces preuves sensibles de la protection divine, s'il en eut eu connoissance ; c'étoit le vrai moyen de fermer la bouche aux payens et de les faire rougir de l'injustice et des violences que l'on exerçoit sur les chrétiens.

C'est un fait attesté par un grand nombre de docteurs qu'il y avoit des miracles pério-

(91) Voyez *Minutius Felix. Octav.*

(92) Voyez *Clemen. Alex. Strom.* lib. IV.

diques que Dieu faisoit régulierement tous les ans pour justifier la foi des fideles. Et quoique chaque année fut capable de détromper ceux qui se livroient à des opinions si folles, il suffisoit qu'elles favorisassent la religion pour être adoptées presqu'universellement.

S. Epiphane parle très-hardiment d'une fontaine dont l'eau se changeoit en vin à la même heure que Jésus-Christ fit le miracle aux nôces de Cana. Il soutient que ce prodige ne manque pas d'arriver à Cybire, ville de Carie, de même que dans une fontaine d'Arabie, et qu'il le sait pour avoir bu de ce vin miraculeux. Il ajoute que la même chose arrive dans plusieurs autres endroits; que l'on rapporte un effet semblable du Nil, et que les Egyptiens en conséquence conservoient avec respect l'eau qu'ils y puisoient ce jour-là. Ce qu'on peut dire de plus avantageux pour S. Epiphane, c'est qu'il aura été la dupe de quelque mauvais plaisant, qui, en lui faisant boire du vin, lui aura fait accroire que c'étoit l'eau d'une fontaine miraculeuse qu'il buvoit (93).

Pascasius, évêque de Lylibée grand ami

(93) Voyez S. Epiphanii, opera, tom. I, p. 45.

de S. Léon, assure qu'il y avoit de son tems en Sicile dans de hautes montagnes et des forêts épaisses, un petit village nommé *Miltines*, où étoit une église bâtie fort pauvrement, mais dont les fonds baptismaux se remplissoient d'eux-mêmes tous les ans la nuit de Pâques à l'heure du baptême solemnel, sans qu'il y eût ni canal, ni tuyau, ni aucune eau voisine; après qu'on avoit baptisé le peu de gens qui s'y trouvoient, l'eau s'écouloit comme elle étoit venue, sans avoir aucune décharge.

L'année 417 il y eut des difficultés sur le jour auquel on devoit célébrer la Pâque; quelques occidentaux en firent la fête le 25 de mars; le prêtre de Miltines voulut, suivant l'usage, baptiser cette nuit, mais il attendit l'eau inutilement jusqu'au soir, elle ne vint point, et ceux qui devoient être baptisés furent obligés de se retirer sans le sacrement : cependant on prétendit que la nuit du samedi au dimanche 22 d'avril les fonds furent remplis d'eau à l'heure du baptême, d'où l'on conclut que ceux qui avoient célébré la Pâque le 25 mars s'étoient trompés (94).

(94) Voyez lettres de Saint-Léon, p. 210 et 214.

L'auteur du *Pré spirituel* rapporte plusieurs histoires ou contes de la même nature. « Dans la ville de Ceanes, dit-il, qui est au pied d'une montagne de la province de Cilicie, il y a des fonds baptismaux qui s'emplissent d'eux-mêmes en trois heures le jour de l'Epiphanie, et qui se désemplissent visiblement en autant de tems lorsqu'on a cessé de baptiser.

Dans le château de Cadebrate, qui est assis au pied de la ville d'Alexandrie dans la même province, il y a d'autres fonds baptismaux qui, n'étant que d'une seule pierre, se remplissent d'eux-mêmes le jour de pâque, et cette eau y demeure jusqu'au jour de la pentecôte, après quoi elle disparoît. Si quelqu'un doute de ces deux miracles, ajoute l'auteur, il n'y a pas loin d'ici aux lieux où ils s'operent, et il lui sera facile de s'assurer de la vérité (95) ».

On trouve encore dans les écrivains des siecles qui passent pour les plus éclairés, beaucoup d'exemples de ces miracles con-

(95) Voyez daus les vies des Peres, des Déserts, le Pré Spirituel de Jean Mopsus. Voyez pag. 418, N°. 22. Voyez Fleury, histoire Ecclésiastique, liv. XXIII, c. 35.

tinuels qui auroient dû confondre à tout instant les incrédules. S. Chrisostôme nous dit qu'en mémoire de ce que Jésus-Christ avoit sanctifié les eaux par son baptême, tout le monde alloit puiser de l'eau le jour de l'épiphanie pour la garder toute l'année et quelquefois même davantage; il soutient que Dieu autorisoit cette dévotion par un miracle visible, cette eau ne se corrompant jamais, et se trouvant aussi bonne au bout de deux ou trois ans que le premier jour. (96).

Si l'on en croit Sozomene, il y avoit auprès d'Emmaüs une fontaine où Jésus-Christ lava ses pieds, et qui depuis ce tems conserva la vertu de guérir toutes sortes de maladies. « On dit aussi, ce sont ses propres paroles, qu'à Ermopole, en Thébaïde, se trouve un arbre dont les rejettons, les feuilles et l'écorce guérissent tous les malades. Les Egyptiens assûrent que quand Saint Joseph senfuit avec Jésus-Christ et la Vierge pour éviter la fureur d'Hérode, il alla à Ermopole, et que quand il fut proche de la ville, cet arbre se courba pour l'adorer. Je

(96) Voyez S. *Chrisostomi*, *opera*. tom. I. *Homil.* 24.

rapporte, continue Sozomene, ce que j'en ai oui dire. Les habitans d'Egypte et de Palestine rendent témoignage à la vérité de ces faits dont ils sont témoins (97). »

L'herbe inconnue qui croissoit au pied de la statue de Panéade, dont nous avons parlé, étoit également souveraine contre toutes les maladies, si l'on en croit Eusebe de Césarée. Les payens et les Juifs avoient aussi leurs miracles périodiques. Les habitans d'Adros prétendoient que durant les fêtes de Bacchus il naissoit un vin miraculeux dans le temple que ce Dieu avoit dans cette isle (98).

Les Juifs assurent qu'en mémoire du Sabbath, les pierres qui sont dans les eaux du fleuve sabbation s'arrêtent tous les samedis. (99).

Il ne faudroit point d'autre argument pour renverser tous les prétendus miracles des siecles les plus florissans du christianisme, que les aveux des plus grands Docteurs de l'église. La vérité leur est échappée malgré leur penchant à la crédulité qui prévaut com-

(97) Voyez Sozomene, lib. V, c. 21.
(98) Voyez Pausanias, lib. VI.
(99) Voyez Mizzachon Vetus, pag. 8.

munément dans leurs écrits. S. Chrisostome (100) est convenu déjà de son tems *que le pouvoir de faire des miracles ne subsistoit plus dans l'église*. On voit dans ses livres *du Sacerdoce* ce passage digne de remarque qui n'a pas été connu de l'auteur du *discours sur les miracles de Paris*.

S. Augustin a paru croire pareillement quelquefois qu'il ne se faisoit plus de miracles dans son siecle. Il en donne même pour raison *que la religion chrétienne étant répandue par tout le monde, et ayant été confirmée d'une manière si solemnelle, il falloit que Dieu mit fin à ces opérations merveilleuses, de peur que les hommes ne s'attachassent trop à des preuves sensibles, ou qu'ils ne regardassent avec froideur les prodiges qui dans le commeucement avoient allumé leur zéle et leur piété*. Il examine dans son livre de *l'utilité de la foi* la question, pourquoi les miracles ont cessé? et il croit la résoudre par un jeu de mots. *Cur inquis, ista modo non fiunt? quia non moverent nisi mira essent; at si solita essent, mira non essent*. Réponse qui prouve du moins que lorsqu'il la faisoit, il étoit per-

(100) Saint-Chrisostom. *de Sacerdoti*. lib. IV, c. 3.

suadé que les miracles étoient très-rares. Il appréhenda depuis, que les incrédules ne tirassent avantage de ces aveux; ainsi toujours prêt à souffler le froid et le chaud, notre saint aima mieux se contredire (comme on n'a pas manqué de lui reprocher) que de laisser croire qu'il fût capable de donner quelque atteinte à une preuve qui pouvoit être favorable à la religion chrétienne (101). C'est pourquoi, retouchant dans ses *rétractations* le passage du livre de *l'utilité de la foi* que l'on vient de citer, il y joint ce correctif : *je n'ai pas voulu dire qu'il ne se fit aucuns miracles, mais seulement qu'il ne s'en faisoit pas un si grand nombre, ni de si éclatans.* Et après avoir établi dans les livres de la *cité de Dieu* (lib. 22. c. 28.) *qu'ils n'étoient plus nécessaires*, il soutient qu'il s'en fait encore. Il est vrai qu'il affoiblit extrêmement leur certitude, en insinuant qu'ils ne sont connus que de peu de monde, et qu'ils ne sont pas même exempts de difficultés. *Nam etiam nunc*

(101) Voyez Saint-Augustin *de vera Religione*, c. 25, Id. tom. VIII, c. 16, pag. 68. Le Clerc, ad lib. XXII, *de Civitate Dei.* Préjugés légitimes de Jurieu II, part. c. 22, pag. 276. De Serces, p. 328. Biblioth. germanique, tom. XVI, pag. 142.

fiunt miracula in Christi nomine, sive per sacramenta ejus, sive per orationes vel memorias sanctorum ejus, sed non eadem claritate illustrantur ut tantâ quanta illa gloriâ diffamentur; nam plerumque etiam ea paucissimi sciunt, ignorantibus caeteris, maximè si magna sit civitas, et quando alibi aliis quae narrantur, non tanta ea commendat auctoritas ut sine difficultate vel dubitatione credantur, quamvis Christianis fidelibus a fidelibus indicentur.

En voilà, sans doute, assez pour nous confirmer ce que nous savons déjà d'ailleurs, que S. Augustin, quand même on le supposeroit incapable d'avoir voulu tromper, étoit très-capable de se laisser tromper lui-même par des bruits populaires. Quelque respect qu'on ait pour les quatrieme et cinquieme siecles de l'église, on sera forcé de convenir, si l'on a de la bonne-foi, que les plus grands docteurs de ce tems adoptoit sans critique des histoires merveilleuses, et même plusieurs dont la fausseté n'est pas difficile à démontrer. Voilà une de ces vérités dont les preuves se présentent en foule; mais sans chercher à m'étendre sur un sujet qui seroit la matière d'un ouvrage considé-

rable, je me contenterai de renvoyer à ce que S. Basile et S. Grégoire de Nice ont dit du fameux Grégoire surnommé *Thaumaturge*, ou le faiseur *de miracles*.

On peut juger de la crédulité des peres du cinquieme siecle, par ce qu'Evode écrit à S. Augustin (102). « On a vu, dit-il, plusieurs personnes, après leur mort, aller et venir dans leurs maisons comme auparavant, soit la nuit, soit même en plein jour; car je l'ai oui dire plusieurs fois. On dit aussi que dans les lieux où l'on enterre les corps, et sur-tout dans les églises, on entend souvent un bruit à certaines heures de la nuit, comme de personnes qui prieroient à haute voix. Je me souviens de l'avoir entendu dire à plusieurs, et sur-tout à un saint prêtre qui fut témoin de ces apparitions, pour avoir vu sortir du baptistere un grand nombre de ces ames avec des corps éclatans de lumiere, et les avoir ensuite entendus prier au milieu de l'église ». Evode ajoute ensuite, de lui-même, que Profuture, Privat et Servile lui avoient parlé depuis leur mort, et que ce qu'ils lui avoient dit s'étoit ac-

(102) Voyez Tillemont, tom. XIII, art. 251.

compli. On voit par-là qu'Evode avoit l'imagination blessée, ou cherchoit à en imposer.

On trouve des faits à peu près semblables dans Grégoire de Tours à l'occasion du cimetiere de S. Cassien à Autun; mais ceux-mêmes qui se croient les plus intéressés à faire valoir cet historien, ont avoué qu'il étoit crédule à l'excès sur l'article des miracles (103)

La crédulité et l'imposture ont beaucoup augmenté avec le tems, car, comme le remarque fort sensément un auteur du siecle passé (104), « qu'on ramasse tous les miracles véritables ou supposés qui se trouvent dans tous les écrivains des cinq premiers siecles, on n'en trouvera pas autant que dans l'histoire d'un des saints médiocres de l'église moderne ». Pourquoi S. Vincent Ferrier a-t-il ressuscité trente-huit morts, tandis que S. Augustin n'en a pas ressuscité un seul? Pourquoi S. François, S. Dominique, S. Ignace et S. Xavier ont-ils fait

(103) Voyez la Préface de D. Thierry Ruinart, No. 64. Fleury, discours sur l'hist. Eccl. qui est à la tête du XIII, vol. Pagi ann. 418, n. 22.

(104) Voyez Préjugé légi. contre le Papis. p. 276.

tant de miracles, tandis que les premiers Peres de l'église en ont fait si peu? M. Fleury nous rend raison de cette différence. J'ai rapporté, dit-il, très-peu de ce nombre infini de miracles que racontent les auteurs de ces siecles moins éclairés ; il m'a paru que chez eux le goût du merveilleux l'emportoit sur celui du vrai, et je ne voudrois pas répondre qu'en quelques-uns il n'y eût les motifs, soit d'attirer des offrandes par l'opinion des guérisons miraculeuses, soit de conserver les biens des églises par la crainte des punitions divines (105). C'est à quoi tendent la plupart des histoires rapportées dans le recueil des miracles de Saint Martin et des autres saints les plus fameux »:

Ces prodiges des siecles d'ignorance ont un formidable adversaire dans le vénérable Bede ; en expliquant les paroles de Saint Marc, où il est dit, que *ceux qui croiront feront des miracles*, il fait cette question ; « refuserons-nous de les croire, parce que nous n'en voyons plus » ? Il répond *qu'ils étoient nécessaires au commencement de l'église, mais qu'elle n'a plus besoin présentement que des dons spirituels ; c'est-à-*

(105) Voyez Fleury, *ibid.*

dire des sacremens et de la charité (106).

La crédulité des peuples paroît bien clairement dans les traditions extravagantes qu'ils respectent opiniâtrément. Sont-elles en honneur ? c'est une impiété d'en douter : l'on est surpris qu'elles aient pu entrer dans l'esprit humain. En voici quelques preuves. Les habitans du pays qui étoit vis-à-vis de l'isle de Britia, s'imaginoient que les ames des morts étoient transportées dans cette isle ; le rivage de l'océan qui est à l'opposite de cette isle, étoit embelli de plusieurs bourgs habités par des pêcheurs, des cultivateurs et des marchands. Ils assuroient qu'ils passoient chacun à leur tour les ames dans l'isle. En conséquence de cette opinion, toutes les nuits il y avoit des barques toutes vuides qu'on menoit à Britia : on prétendoit qu'elles étoient beaucoup plus légeres au retour. (107).

Ce que la Peyrere rapporte des Irlandois prouve aussi qu'il ne faut pas trop compter sur le récit d'une nation entiere. Ils prétendent que l'enfer est dans leur isle, que le Mont Hecla est le séjour où les ames des

(106) Voyez Bed. tom. V, pag. 212.

(107) Procop. de Bello Gothico, lib. I, c. 20.

damnés

damnés sont tourmentées. Ils s'imaginent voir quelquefois des fourmillieres de Diables qui entrent dans les gueules de ce Mont, chargés d'ames malheureuses, et qui en ressortent pour en aller chercher d'autres. (108).

Les pays qui passent pour les plus éclairés ne manquent pas de traditions ridicules. La Motte le Vayer en a recueilli quelques-unes dans son *héxameron rustique.* « On a fait, dit-il une sainte Tiphaide de la fête des Rois, dite *Epiphanie*. Un mauvais peintre ou statuaire, pour avoir écrit au pied d'un saint Pancrace, *S. Pancrace*, fut cause que tous ceux qui étoient malades de la goutte et de la crampe alloient lui offrir leurs chandelles. Ainsi d'une inscription gravée dans un marbre en ces termes : *Metello curatori viarum*, les Espagnols en ont fait un *Sanviaro.* L'on a fait de même à Paris un saint *vult* ou *vau* de Luc, du *Sanvolto di Lucca* que l'on apporta d'Italie, et que l'on plaça dans l'église du Sépulcre de la rue S. Denis. Ceux qui ont les écrouel-

(108) Voyez Bayle, réponse aux questions d'un Provincial, tom. II, ch. 2.

les se vouent à *S. Marcoul* parce qu'ils ont mal au col. Les Goutteux, à *S. Genou ;* ceux qui ont mal aux mains, à S. Mains ; les boiteux à S. Claude *à claudicando ;* les femmes qui ont mal aux mammelles, à *S. Mammard ;* ceux qui ont la teigne, à *S. Agnan ;* les entrepris de leurs membres, à *S. Prix ;* ceux qui sont travaillés de la toux, à la fête de la *Toussaint ;* les aveugles à *S. Luce* et à *S. Clair ;* les enfans tombés en chartre, aux *Chartreux*, ou à *S. Mandé ;* afin qu'il les amende. De même qu'en Normandie on porte encore à S. Fenin, qui est S. Felix, ceux qu'on nomme *fenes*, parce qu'ils ne prennent plus de nourriture. Ceux qui ont mal aux oreilles vont ordinairement à *Saint Ouen*. Ceux qui sont en langueur dans les fauxbourgs du Mans, s'adressent à S. Langueur auprès de Bar-sur-Aube. Ceux qui ont été volés, à S. Nicolas de Tolentin (*à tollendo*). Ceux qui perdent le sang et qui sont souvent en peine de l'étancher à *S. Estange* ou Estanches, auprès de Bougy, à cinq lieues de Troyes ; ceux qui ont la maladie vénérienne à Sainte Reine, comme ayant eu les reins trop échauffés. L'on est persuadé à Liége que S. Gervais préserve de

la mort, et qu'il tire son nom *à servando :* ce qui engagea le Roi Louis XI à lui faire bâtir une belle chapelle que l'on voit encore ».

On ne peut douter que tous ces saints ne soient censés avoir fait des miracles qui justifient le culte qu'on leur rend. Enfin ces derniers tems nous ont fourni des preuves que le peuple est tout aussi crédule que par le passé. Indépendamment des miracles de Paris, dont nous avons parlé ci-devant, en voici un autre exemple récent.

Le bruit se répandit que le P. Chamillard, Jésuite, étoit mort appelant, qu'il avoit été enterré dans le jardin des Jésuites, et qu'il opéroit des miracles. En conséquence les Jansénistes lui firent des neuvaines. Cette nouvelle se répandit hors de France, et on la trouve dans des ouvrages périodiques qui se distribuoient en Hollande; cependant le Pere Chamillard étoit encore vivant; il écrivit même à ce sujet une lettre qui fut rendue publique, dans laquelle il confirme toutes ces particularités.

Les Grecs sont encore plus crédules que les Latins. On croit chez eux sur la foi des prêtres, qu'il arrive quelquefois que les

cadavres des personnes excommuniées sont animés par le démon, qui se sert de leurs organes, de maniere qu'ils paroissent boire, manger, parler : ces phantômes s'appellent *Broncolacas*. Il faut, disent les Grecs, pour rompre le charme, prendre le cœur de *Broncolacas*, le mettre en morceaux et l'enterrer une seconde fois (109). Seroit-ce de ces gens-là qu'auroit voulu parler Paul Lucas dans son *Voyage au Levant* (110), où il assure que des personnes qui paroissent n'avoir pas perdu le sens, parlent d'un fait singulier qui arrive souvent à Corfou dans l'isle Santorine. Des morts reviennent, se font voir en plein jour, et vont même chez eux, ce qui cause de grandes frayeurs à ceux qui les voient; quand il paroît quelqu'un, on va promptement au cimetiere déterrer le cadavre, on le coupe par morceaux, ensuite on le brûle par sentence du gouverneur et des magistrats; cela fait, ces morts ne reviennent plus. Le même voyageur prétend qu'Angelo Edmé provéditeur et gouverneur de l'isle, lui a assuré avoir rendu une pareille sentence, à la requête de plus de cin-

(109) Voyez Vie de Mahomet, II, liv. V.
(110) Tom. I, pag. 450.

quante personnes qui avoient déposé le fait entre ses mains.

En Egypte, proche du vieux Caire, se trouve un cimetiere où les habitans de cette ville, tant Coptes ou Grecs, que Turcs ou Maures, soutiennent que le mercredi, jeudi et vendredi saints les morts ressuscitent; que leurs morts sortent de terre et n'y rentrent qu'après ces trois jours. Thevenot y alla par curiosité, et y vit un monde infini persuadé de la vérité du miracle. « Il me semble, ajoute-t-il (111), que cette folie se peut mettre au même rang que le puits qui est au monastere des religieuses Coptes dans la contrée des Grecs, où l'on dit que la sainte Vierge paroît un certain jour de l'année; comme aussi l'église dite *Gemiane*, c'est-à-dire les deux églises, qui est à trois journées du Caire et où les Coptes s'imaginent voir paroître des saints dans le dôme ».

Il ne nous reste donc qu'à conclure avec la Motte le Vayer que *l'homme est un animal si crédule, qu'il ne faut, pour établir les plus grandes faussetés, qu'avoir la har-*

(111) Voyez Thevenot, Voyage du levant, deuxieme partie, chap. XII, pag. 275.

diesse de les dire ou de les écrire (112). Et avec l'auteur de l'*Art de penser*, qui ne doit pas être suspect aux personnes les plus crédules, qu'*il n'y a point d'absurdités si insupportables qui ne trouvent des approbateurs ; que quiconque a dessein de piper le monde, est assuré de trouver des personnes qui seront bien aises d'être pipées ; les plus ridicules sottises trouvent toujours des esprits auxquels elles sont proportionnées.*

Ce n'est pas seulement le peuple qui embrasse avec avidité tout ce qui semble merveilleux; des savans emploient souvent leurs talens pour entretenir la sottise publique, quelque absurde qu'elle soit. N'a-t-on pas vu le Jésuite Ferrand, pour justifier le culte qu'on rend dans divers endroits aux mêmes reliques d'un même saint, inventer le miracle de la reproduction ? On pourroit donner mille exemples de cette crédulité des gens de lettres. Je me contenterai de celui d'un homme célebre par sa profonde érudition en Arabe, je veux parler du P. Maracci, qui a entrepris de prouver la religion chré-

(112) Tom. II, lett. 78, pag. 727.

tienne par des miracles subsistans : eh quels sont-ils? Ce sont ceux de Notre-Dame de Lorette et de la Croix de Maliapour, près de laquelle l'Apôtre S. Thomas fut blessé à mort par un Bracmane lorsqu'il prioit Dieu le 18 décembre. En mémoire de cette aventure, Dieu permet que tous les ans, lorsqu'on célebre la messe ce jour-là, la croix paroisse noire au commencement de l'évangile ; elle s'éclaircit après l'offertoire ; elle devient blanche et éclatante pendant la consécration ; ensuite elle reprend sa couleur naturelle, et il en découle une sueur de sang que les fideles recueillent précieusement dans du linge, et qui opere des miracles étonnans. Si la croix n'éprouve aucun de ces changemens, c'est un signe que les chrétiens sont menacés de quelque grand malheur. Le même P. Maracci rapporte l'histoire d'un miracle arrivé à Barri dans la Pouille. La tradition du pays est que le corps de S. Nicolas, Evêque de Mire, s'y conserve. Il sort de son tombeau une huile que l'on met dans des fioles ; elle se conserve sans corruption chez tous ceux qui sont fideles à remplir leurs devoirs. On en

envoie par-tout le monde chrétien, et partout elle fait des miracles.

A Tolentin il sort des bras de S. Nicolas une grande quantité de sang, toutes les fois que les chrétiens sont menacés de quelque calamité publique.

Enfin chacun connoît le fameux miracle du sang de saint Janvier à Naples. Ce dernier prodige faisoit une telle impression sur le fameux Pic de la Mirandole (113), qu'il le proposoit comme un des motifs le plus capable de déterminer à embrasser la religion chrétienne. Il pensoit de même de l'épine de Jésus-Christ, qui, selon lui, fleurit tous les ans le jour de la passion. Doit-on être surpris de voir les peuples si prodigieusement entêtés d'extravagances et de superstitions, puisque ceux qui devroient les instruire, les confirment par leurs exemples et par leurs écrits dans les folies et les erreurs les plus grossieres?

(113) Voyez son livre *de christianâ fide*. Voyez Raynaldus, ann. 1503, n. 32.

CHAPITRE IX.

Que les Payens, les Juifs, les Mahométans et presque toutes les sectes chrétiennes, ont soutenu qu'il se faisoit dans leur parti des miracles qui prouvoient pour eux.

POUR achever de démontrer que l'on ne peut trop se défier de l'imposture des prêtres et de la crédulité des peuples, nous allons faire voir que toutes les religions se sont attribué des miracles éclatans, par lesquels elles prétendoient établir la vérité de leurs dogmes, et montrer l'approbation du ciel. Quoique ces fausses merveilles ne méritent que du mépris, les preuves sur lesquelles elles sont appuyées, ont assez de vraisemblance pour embarrasser le plus grand nombre des hommes.

Commençons par les payens. Les miracles fondamentaux de leur religion ont trois sortes de preuves.

1°. Les récits d'auteurs graves.

2°. Les monumens publics.

3°. Les aveux des adversaires.

I. L'histoire romaine est remplie de faits qui ne permettoient pas de douter que les Dieux n'eussent pris les Romains sous leur protection. Le peuple à qui ces faits servoient de catéchisme, auroit cru se rendre coupable d'ingratitude et d'impiété, s'il en eût eu le moindre doute. Tite-Live (114) rapporte que lorsque la ville de Veies fut prise par les Romains, il fut question de transporter la statue de la déesse Junon à Rome; quelqu'un s'étant avisé de lui demander, si ce changement lui feroit plaisir, ceux qui étoient présens crurent lui voir donner un signe d'approbation.

L'arrivée des Gaulois avoit été prédite. On ne fit pas grand cas de cette prédiction, parce que celui à qui la chose avoit été révélée étoit un homme de la lie du peuple. Mais l'événement l'ayant confirmé, on bâtit un temple au Dieu qui avoit voulu prévenir les malheurs que l'irruption imprévue d'une nation puissante pouvoit causer aux Romains. Le dictateur fit à ce sujet un discours qui ressemble assez à un sermon, dans lequel il soutient, que si les Romains n'avoient aucune religion, les faveurs qu'ils

(114) Voyez Tite-Live, lib. V, n. 22.

avoient reçues des dieux dans cette occasion, suffisoient pour engager la république à leur rendre le culte qui leur est dû. *Equidem si nobis cum urbe simul positae traditaeque per manus religiones nullae essent, tamen tam evidens numen hâc tempestate rebus affuit, ut omnem negligentiam divini cultus exercitam hominibus putem* (115).

Ce qui arriva du tems de Coriolan, persuadoit aux Romains que les dieux étoient jaloux de leur culte, et qu'ils étoient irrités, lorsqu'on le profanoit. Plutarque rapporte cette histoire dans un grand détail qui a été ainsi rendue par Amyot (116). « De l'autre côté, la ville de Rome étoit en grande combustion pour l'inimitié d'entre les nobles et la commune. Mêmement depuis la condamnation de Marcius, et venoient tous les jours les prêtres et les devins et jusqu'aux personnes privées, dénoncer au conseil des signes et prodiges célestes qui méritoient bien que l'on y pensât et que l'on y pourvût soigneusement, entre lesquels il en avint un tel; il y avoit un citoyen romain nommé Titus Latinus, per-

(115) Voyez liv. II, n. 32, III, n. 50, IV, n. 51.
(116) Voyez Plutarque, Vie de Coriolan.

sonnage de petite qualité, mais au demeurant homme de bien, vivant doucement sans superstition quelconque, et moins de vanité et de mensonge. Cestui eut une vision en dormant, par laquelle il lui fut avis que Jupiter s'apparut à lui et lui commanda d'aller signifier au sénat qu'on avoit fait marcher devant sa procession un très-mauvais et très-déplaisant danseur, et disoit que la premiere fois que cette vision s'étoit présentée à sa fantaisie, il n'en avoit pas fait compte, et lui étant encore retournée, il ne s'en étoit gueres plus soucié; mais qu'à la fin il avoit vu mourir devant ses yeux un sien fils bien conditionné, et que soudainement il lui étoit pris un lâchement de tous les membres, de maniere qu'il en étoit demeuré tout impotent et perclus : et de fait il récita toute cette histoire en plein sénat, dessus un petit grabat sur lequel il s'étoit fait porter à bras, et ne leur eut pas plutôt achevé de conter, qu'il sentit incontinent son corps avoir recouvré son accoutumée vigueur, de maniere qu'il se leva à l'heure même sur ses jambes et s'en retourna de son pied, sans que personne lui aidât. Le sénat, étonné de cette merveille, fit diligente in-

quisition du fait, et trouva que c'étoit une telle chose. Il y avoit eu quelqu'un qui avoit livré entre les mains d'autres esclaves, un sien serf qui l'avoit offensé, et leur avoit commandé de le passer à travers de la place en le fouettant toujours, et puis après le faire mourir; et ainsi comme ils étoient après, et qu'ils déchiroient ce pauvre homme à coups de fouet, il se tournoit, remuoit et démenoit étrangement, pour la douleur qu'il sentoit. La procession, par cas d'avanture, survint là-dessus, et y eut plusieurs des assistans qui en furent scandalisés et marris, disant que ce spectacle-là n'étoit point plaisant à voir. Mais pour cela on n'en fit autres choses que blâmer et maudire celui qui faisoit ainsi cruellement punir un sien esclave. Quand donc Latinus eut fait au sénat le récit de la vision qui lui étoit avenue, on fut en doute qui pouvoit être ce mauvais et mal plaisant danseur qui avoit marché devant la procession; et alors il souvint à quelqu'un des assistans de ce malheureux esclave qu'on avoit ainsi passé en le fouettant à travers la place, et que puis après on avoit fait mourir, et ce qui les en fit souvenir fut l'étrange et non accoutumée

maniere de sa punition. Si furent là-dessus les prêtres enquis, qui tous furent d'avis que c'étoit celui-là; et en fut le maître de l'esclave puni, et recommença-t on de nouveau la procession, et tous les autres spectacles en l'honneur de Jupiter ».

Dans le chapitre VIII du premier livre de Valere Maxime, on trouvera plusieurs merveilles, opérées par les dieux en faveur de ceux qui les honoroient. L'auteur s'étend beaucoup sur la peste qui ravagea Rome pendant trois ans, et qui ne cessa miraculeusement, qu'après qu'on eut été chercher Esculape à Epidaure, sur l'avis des prêtres qui avoient consulté les livres des Sybilles.

C'étoit une opinion reçue chez le peuple, que les dieux faisoient connoître d'une maniere miraculeuse dans plusieurs endroits, l'approbation qu'ils donnoient aux sacrifices qu'on leur offroit.

On se vantoit à Egnatia, ville d'Italie, d'avoir une pierre miraculeuse. Le bois qu'on mettoit dessus s'allumoit de lui-même aussi-tôt. On sçait qu'Horace s'est moqué de la crédulité de ceux qui ajoutoient foi à ce prodige; mais depuis ce poëte, Pline le naturaliste en a parlé comme d'un fait ap-

puyé sur le témoignage d'un grand nombre de personnes.

Solin fait mention de quelque chose de plus merveilleux. Il parle d'une colline située dans la Sicile près d'Agrigente : on n'avoit pas besoin d'apporter du feu sur un autel placé sur cette colline ; il suffisoit d'y arranger des sarmens qui s'allumoient d'eux-mêmes, pourvu que le sacrifice fut agréable au dieu à qui on l'offroit ; dans ce cas, la flamme s'écartoit de côté et d'autre, comme pour se jetter sur ceux qui faisoient les repas du sacrifice, et n'incommodoit nullement ceux qu'elle touchoit : on connoissoit à cette marque qu'il ne manquoit rien aux cérémonies du jour.

Ce n'est pas seulement dans l'ancien paganisme, qu'on se flattoit que les dieux favorisoient leurs adorateurs par des prodiges éclatans. Ceux que l'ignorance retient encore aujourd'hui dans l'idolâtrie, n'y restent que parce qu'ils supposent que le ciel s'est déclaré pour eux. On peut voir dans le P. Tachard un détail fort curieux des merveilles que les Siamois prétendent avoir été faites pour justifier leur religion. Ils montrent dans Socotaï une idole d'or massif,

dont ils assurent que si on la porte dans la campagne lorsqu'on a besoin de pluie, l'eau tombe sur le champ en très-grande abondance (117).

Les merveilles qui intéressent le plus le genre humain, sont les guérisons des maladies que les médecins regardent comme incurables; or on a plusieurs exemples de ces guérisons miraculeuses chez les payens. Je n'insisterai point sur Abaris, dont la flêche admirable chassa la peste de la ville de Lacédémone, et de celle Gnosse en Crete, suivant la tradition de ces deux villes (118). Je passerai sous silence, si l'on veut, les miracles de Pythagore et de ses disciples, mais je ne puis omettre ce que l'on a dit de Pyrrhus qui a passé pour le Thaumaturge de son siecle: « et avoit-on opinion, dit Plutarque, que Pyrrhus guérissoit ceux qui étoient malades de la ratte en sacrifiant un coq blanc, et touchant avec son pied droit tout doucement, à l'endroit de la ratte, le flanc gauche des malades couchés à la renverse. Et n'y avoit si pauvre, si basse, ni si vile personne qui le requit de ce re-

(117) Voyez Voyage de Siam, liv. VI; pag. 308.

(118) Jamblic Vit. Pythagor. c. 19, n. 77.

mede

mode à qui il ne l'octroyoit ; prenant le coq qu'il avoit sacrifié pour son salaire, et lui en étoit le présent très agréable. L'on dit que le gros orteil de son pied avoit quelque vertu divine, de sorte qu'après sa mort, quand on brûla son corps, tout le reste ayant été consommé et réduit en cendres, on trouva cet orteil tout entier (119) ».

Mais de toutes les guérisons surprenantes, il n'y en a point qui le soit autant que celle d'un aveugle d'Alexandrie, que Tacite attribue à l'empereur Vespasien. Nous renvoyons à cet auteur, qui entre dans un détail très-curieux sur cette matiere, qu'il termine par cette réflexion : *ces faits sont attestés par ceux qui étoient présens, maintenant même qu'il ne leur seroit plus utile de mentir* (120).

II. Passons présentement aux monumens propres à constater les faits merveilleux qui font honneur au paganisme. Il arriva à peu près la même chose que les historiens françois rapportent de Clovis. Romulus, donnant bataille aux Sabins avoit été blessé ; ses troupes commençoient à se mettre en

(119) Voyez Plutarque, vie de Pyrrhus.

(120) Voyez Tacit. Hist, lib. IV.

désordre. « Par quoi, ce sont les termes de l'ancien traducteur de Plutarque, levant à donc ses deux mains vers le ciel, il fit priere à Jupiter qu'il lui plut arrêter la fuite de ses gens, et ne permettre point que les affaires allassent ainsi en ruine, ains les vouloir remettre sus. Il n'eut pas plutôt achevé sa priere, que plusieurs de ses gens qui fuyoient, commencerent à avoir honte de fuir en présence de leur Roi, et leur vint soudain une assurance au lieu de frayeur, de sorte qu'ils s'arrêterent premiérement à l'endroit où est maintenant le temple de Jupiter Stator, qui veut dire autant comme *arrêteur*; mais se ralliant ensemble repousserent les Latins jusqu'à l'endroit qu'on appelle à présent Rhegia, et jusqu'au temple de la déesse Vesta (121) ».

De tous les monumens miraculeux, le plus célebre, sans doute est une inscription grecque tirée, à ce qu'on prétend, du temple d'Esculape à Rome, et qui contient diverses guérisons très-surprenantes. Baronius l'a insérée dans ses annales. On la trouve pareillement dans Grutter : en voici la traduction (122).

(121) Voyez Plutarque, Vie de Romulus.
(122) Voyez Baronius. *Annal. ann.* 139.

« Ces jours ci l'oracle ordonna à un aveugle appelé Caius de venir à l'autel sacré; de se mettre à genoux; d'aller de la droite à la gauche; de mettre cinq doigts sur l'autel; de lever la main et de la mettre sur ses yeux; et il recouvra la vue en présence du peuple qui étoit dans une grande joie de voir faire de si grands miracles sous l'empire d'Antonin. Lucius avoit un si grand mal de côté qu'il étoit désespéré: le Dieu lui ordonna de prendre de la cendre dessus l'autel, de la mêler avec du vin et d'appliquer ce vin et cette cendre sur le côté malade; il en fut guéri; il remercia publiquement le Dieu, le peuple se joignit avec lui.

» Julien vomissoit le sang: on désespéroit de sa vie; le Dieu lui ordonna de prendre des noix de pin et de les manger avec du miel pendant trois jours; il guérit et il en vint remercier le Dieu en présence de tout le peuple.

» Valerius Aper de Milet ne voyoit point: le Dieu lui ordonna de prendre le sang d'un coq blanc et de le mêler avec du miel et de s'en frotter les yeux pendant trois jours;

il recouvra l'usage des yeux et il en rendit graces au Dieu publiquement ».

3°. Les peres de l'Eglise ont supposé que le paganisme pouvoit citer des prodiges en sa faveur. Octave ne conteste point les miracles allégués par Cecilius ; il prétend seulement qu'ils sont dûs aux Démons.

Tertullien, Origene, Eusebe et S. Augustin font les mêmes aveux et ont recours à la même cause. Lactance convient que les prodiges opérés par les malins esprits sont capables de séduire ; il demande quelle peut être la raison de la conduite de Dieu, qui permet la séduction : à quoi il fait cette réponse bizarre, c'est, dit-il, pour avoir des gens à punir et des gens à honorer, *ut habeat alios quos puniat, alios quos honoret.* Sans entrer dans la discussion de ce propos déshonorant pour la Divinité, il nous suffit qu'il en résulte que les chrétiens, dans le tems même de leurs plus grandes disputes avec les payens, reconnoissoient que ces derniers avoient des miracles à citer en preuves de leur religion (123).

Plusieurs modernes ont fait un pareil

(123) Tertull. Apolog. c. 21 et 22. Orig. con. Cels. S. August. de Civitate Dei. Lactant. lib. II. c. 16, 17.

aveu. Le Pere Baltus, jésuite, prouve au long qu'il y a eu plusieurs guérisons merveilleuses opérées par le ministere des Démons, protecteurs du paganisme (124).

Le P. Mauduit nous apprend que « les apparences des merveilles que Dieu a faites pour le christianisme et de celles que le Diable a opérées en faveur du paganisme, étoient égales, et qu'elles n'étoient distinguées aux yeux de Dieu, que par des différences si fines et si déliées, que les hommes grossiers et charnels ne les pouvoient appercevoir (125) ».

Les Juifs, cette nation détestée en tout tems de tous les autres hommes, ne s'imaginent-ils pas que Dieu suspend quelquefois les loix de la nature pour témoigner qu'il n'approuve point les cruautés que l'on exerce contre eux? Ils content qu'un médecin nommé Sylva, qu'on avoit tenu prisonnier à Lima pendant treize ans, et qui avoit mené une vie exemplaire, ne fut pas plutôt jeté au feu, qu'un vent impétueux et une tempête affreuse renverserent la maison où

(124) Voyez réponse à l'Hist. des Oracles, II par. pag. 391.

(125) Voyez Mauduit, *Traité de Religion*, p. 112.

il avoit été condamné. Les Indiens même furent étonnés de ce prodige, et avouerent qu'ils n'avoient jamais rien vu de semblable. Un autre Juif qu'on brûloit en Portugal, vit tomber ses chaînes au milieu des flammes et on ne le revit plus; ce qui fit dire aux bourreaux que le Diable l'avoit enlevé; mais les Juifs crurent qu'il avoit disparu miraculeusement, parce que Dieu vouloit le garantir de la fureur des chrétiens (126).

Les Mahométans se flattent aussi qu'il s'est fait autrefois et qu'il se fait encore des miracles qui déposent en faveur de leur prophete.

Les Historiens Arabes rapportent que ce prophete, étant très-jeune et allant à Bosra avec son oncle Abu-taleb qui étoit en même-tems son tuteur, fut rencontré par un moine qui lui prit la main en disant; *cet enfant sera quelque jour très-célebre et son nom sera connu dans l'Orient* (127). Le moine auguroit cet avenir, parce que l'enfant lui avoit paru couvert d'un nuage. On peut voir le détail des miracles de Mahomet dans

(126) Voyez Basnage, histoire des Juifs, liv. IX, c. 25.

(127) Voyez *Specimen*, *Hist. Arab.* pag. 8 et 9. Voyez Maracci Prodrom. partie II.

la seconde partie du Prodrome de Maracci.

En voici un, rapporté par Hamed, qui pourroit bien avoir été copié sur celui de la multiplication des pains. Abu-horeira vint trouver Mahomet et pria le prophete de bénir quelques dattes qu'il avoit sur lui, Mahomet fit sa priere, après quoi Abu-horeira mit les dattes dans sa poche, non-seulement elles suffirent pour la nourriture de plusieurs personnes; mais après qu'on en eut mangé beaucoup, il en tira de sa poche de quoi remplir cinquante sacs de dattes, dont chacun faisoit la charge d'un cheval. C'est Abu-horeira qui l'avoit raconté à Abutaliah. Celui-ci l'avoit appris à Moraher qui l'avoit dit à Hamud dont Jonas le tenôit, et c'est ce Jonas qui avoit assuré ce fait à Hamed de qui on le tient. Voilà une tradition bien suivie. Yezid, fils d'Almansor, a prétendu avoir appris cette multiplication de dattès d'Abu-horeira lui-même; il y a joint des circonstances encore plus merveilleuses; savoir, qu'une armée s'étoit rassasiée de ces dattes, et qu'Abu-horeira en avoit vécu et en avoit nourri plusieurs personnes, tant que Mahomet,

Abubeker, Omar et Othman avoient été au monde.

Les Mahométans ont rapporté plusieurs apparitions de leur législateur après sa mort; ils ont assuré qu'il avoit guéri en songe plusieurs malades, ce qui fait le sujet du fameux poëme en langue arabe intitulé *Albordah;* qu'il avoit rendu Ennobatac le plus éloquent orateur de son siecle, en lui mettant de sa salive dans la bouche pendant qu'il dormoit (128). L'on trouve une infinité d'autres histoires de ce genre, au sujet desquelles Albasthami a fait un volume entier; de même que Mohamed-ben Joseph Alsalchi, qui en a composé un sous le titre, *des Miracles les plus grands et les plus avérés de Mahomet.*

Les merveilles que l'on a débitées de cet imposteur, sont une preuve sensible de la facilité qu'il y a de tromper les hommes; quoiqu'il dise lui-même dans son Alcoran qu'il n'a point fait de miracles, la moitié de ses sectateurs mourroit, peut-être, pour soutenir contre lui qu'il en a fait un très-grand nombre.

Plusieurs Mahométans sont morts en

(128) Voyez Herbelot, Bibliotheque Orient. art Mahomet.

odeur de sainteté, et Dieu a récompensé leur piété par des miracles éclatans qui se font à leur tombeau.

Suivant le témoignage de tous ceux qui croient à l'Alcoran, un des plus fameux saints s'appelle *sedichasi* (129); son tombeau est dans la plus grande vénération; l'expérience ayant appris que ceux qui ne l'avoient pas respecté n'avoient jamais été long-tems sans en être châtiés. L'opinion commune est qu'on n'invoque jamais inutilement ce grand saint; les présens que l'on apporte à son tombeau sont une forte preuve de la confiance que les grands et le peuple ont dans ses mérites.

Ce n'est pas le seul saint à miracles qui se trouve en Turquie, il y en a bien d'autres. Si l'on en croit Postel; *il y en a un qui console les désolés; un autre qui aide les pélerins qui l'invoquent* (130). Un autre, auprès de la Surie, nommé Sedicadi, à qui les gens de guerre se recommandent et se tiennent assurés que quiconque l'a été voir, ne meurt point à la guerre. Il y en a un en

(129) Voyez *Septem Castrensis*, *apud Hottinger* hist. or.

(130) Bayle Chiderles, Note 6. Remarques sur le Voyage du Mont Liban, pag. 250.

Natolie auquel on s'adresse pour recouvrer les choses perdues ; un autre rend les mariages fortunés. Enfin, si l'on croit Ahmed, les Mahométans ont fait beaucoup plus de miracles et de plus grands, que les apôtres des Chrétiens ; « car, dit-il, il y a des saints qui ont fait passer des armées entieres sur les eaux ; il y en a qui ont avalé du poison sans mourir ; d'autres ont ressuscité des morts ; quelques-uns ont multiplié les vivres, et l'on trouve des livres écrits en l'honneur de ceux qui ont fait ces prodiges (131).

Il y a peu de sectes chrétiennes qui ne se soit fondée sur des miracles pour tâcher d'obtenir la préférence sur les autres partis ; les docteurs catholiques anciens et modernes ont cru que ces miracles étoient possibles ; *non nunquam*, dit le pape S. Grégoire, *heretici signa quoque ac miracula faciunt* (132). Baillet ne regarde pas comme incroyable que les hérétiques aient fait des véritables miracles au nom de J. C. (133). Il est du moins certain qu'ils s'en sont presque

(131) Voyez *Maracci prodrom*, *part.* II, c. 12, pag. 75 et 76.

(132) Mora, liv. 20, c. 7, pag. 643.

(133) Préface de la Vie des Saints, art. 82.

tous attribué, c'est ce que l'on va justifier par le détail suivant.

Nous commencerons par les Novatiens. Eutichien qui étoit de cette secte, a fait plusieurs miracles, selon Socrate, au grand étonnement de tout le monde : « Je ne dissimulerai point ce que j'ai appris de lui, c'est Socrate qui parle : quoique je sache que j'exciterai par là la haine de plusieurs personnes. Un vieux prêtre de l'église des Novatiens, nommé Auxanon, qui, étant fort jeune alla au concile de Nicée, avec Acese, m'a raconté ce que j'en ai rapporté ; il a vécu jusqu'au regne de Théodose : c'est de lui que je sais qu'un des gardes de Constantin ayant été soupçonné d'avoir conspiré contre l'Empereur, crut ne pouvoir mieux faire que de s'enfuir. L'Empereur, transporté de colere, ordonna qu'on le fît mourir par-tout où on le trouveroit ; ce malheureux se réfugia près de l'endroit où Eutichien vivoit dans une solitude, et guérissoit les maladies du corps et de l'ame de plusieurs personnes. Il fut arrêté ; on supplia Eutichien de demander grace pour l'accusé ; mais on s'apperçut que ses chaînes seules étoient capables de le faire mourir, tant elles étoient pesantes. Euti-

chien fit prier ceux qui avoient arrêté ce garde de le traiter moins durement ; ils le refuserent, vu que les subalternes n'osent rien prendre sur eux, lorsqu'il s'agit de crime d'état : ce refus engagea Eutichien d'aller à la prison ; il s'y transporta avec Auxanon, et aussi-tôt qu'ils y furent entrés, les chaînes tomberent à terre : ce qui causa une extrême surprise à tous ceux qui étoient présens (134) ».

Les Novatiens eurent, dans le cinquieme siecle, un évêque, à Constantinople, fameux par sa piété, on l'appelloit *Paul*. Le feu ayant pris un jour à cette ville et ayant fait de très-grands ravages, il s'approcha enfin de l'église des Novatiens : à l'heure même Paul se prosterna aux pieds de l'autel, et demanda à Dieu la conservation de l'église et de la ville. Sa priere fut exaucée ; car quoique le feu entrât dans l'église par la porte et par les fenêtres, il n'y causa aucun dommage et l'épargna, pendant qu'il réduisoit en cendres tous les bâtimens d'alentour. L'embrasement dura deux jours et deux nuits, et s'éteignit enfin, sans avoir seulement noirci les murailles de l'église ;

(134) Voyez Socrate, hist. liv. I, c. 13.

cet événement arriva le dix-septieme jour du mois d'août sous le quatorzieme consulat de Théodose et le premier de Maxime, c'est-à-dire l'an 433. Les Novatiens fêterent ce jour dans la suite ; les payens, qui furent témoins de cette merveille, demeurerent dans une grande surprise. Tillemont paroît fort embarrassé lorsqu'il parle de ce fait. (135).

Les Donatistes se prévaloient pareillement de miracles qu'ils prétendoient s'être faits en faveur de leur secte. « Comme ces schismatiques, suivant Tillemont (136), ne pouvoient montrer la vérité de leur église par aucune preuve solide, c'est-à-dire par aucun témoignage clair et certain des écritures canoniques, ils tâcherent de s'appuyer sur d'autres fondemens, et particuliérement sur des miracles et des prodiges trompeurs, car ils se vantoient que Donat ou Ponce en avoient fait ; que des personnes, priant au tombeau de ceux de leur communion, avoient été exaucées ; qu'il arrivoit tel et tel prodiges en certains endroits ». S. Au-

(135) Voyez Socrate, lib. VII, c. 39. Tillemont, tom. 3, pag. 490.

(136) Voyez Tillemont, tom. VI, art. 31, p. 72.

gustin ne nie point absolument ces faits ; il convient que la chose est possible, mais il prétend, *que ce ne sont pas là des preuves certaines de la vérité ; mais laissons là toutes ces choses*, dit-il, *qui sont ou des faussetés inventées par des hommes trompeurs, ou des prodiges produits par l'illusion des esprits qui se plaisent à nous séduire, et par lesquelles Jésus-Christ nous avertit de ne pas nous laisser surprendre.* Il ajoute que c'est par l'autorité des écritures, et non par ces choses, parce que les miracles faits hors de l'église ne prouvent rien. *Praeter unitatem qui facit miracula, nihil est* (237).

Il n'est pas jusqu'aux ennemis déclarés de la divinité de Jésus Christ, à qui l'on n'ait attribué des faits prodigieux ; le livre de Philostorge n'est rempli que des miracles d'Eumone, de Léonce, de Candide, d'Evagre, d'Arrien, de Florentius, de Théophile ; et de quelques autres fameux Ariens.

Les Sociniens se flattent pareillement d'avoir part aux graces extraordinaires du ciel. Lorsque les troupes de l'Empereur et de

(137) Voyez S. Augustin *Tractat.* XIII, *ni Johan* n. 17, pag. 398.

l'électeur de Brandebourg assiégeoient Stétin, qui étoit mal pourvu de vivres et de munitions de guerre, Lubietnieczi, ministre Socinien, consulta Dieu par des prieres accompagnées de jeûnes, pour savoir ce que deviendroit cette ville, et il le supplia de ne la point livrer à ses ennemis; au bout de trois semaines, Dieu lui fit entendre qu'elle ne seroit point prise; ce ministre fut d'abord regardé comme un rêveur; mais au bout de six jours on vit qu'il ne s'étoit pas trompé (138).

Il n'y a point de schismatique qui n'ait cru de bonne foi qu'il s'étoit opéré des miracles dans sa secte. En voici un très-public rapporté par Jean Cantacuzene (139): Le jeune Andronique, dit-il, ayant pris d'une liqueur qui couloit du tombeau de Démétrius dans la ville de Thessalonique, en frotta une blessure qu'il avoit reçue au pied, et dont il n'avoit pu être guéri depuis quatorze mois, quelques soins que les médecins eussent pris pour lui donner du soulagement; la gangrene étoit même déjà dans sa plaie; il fut guéri par la vertu de l'huile;

(138) Voyez Bayle, dictionnaire.

(139) Lib. chap. 59.

en sorte qu'il ne resta pas même de cicatrice; le miracle étant venu à la connoissance de habitans, ils chanterent des hymnes e action de graces ». Les histoires des Grec Schismatiques sont remplies de faits de cette nature.

Les Jacobites ont eu un Domitius qui, non-seulement guésissoit les malades, mais encore ressuscitoit les morts. Une fille avoit eu un enfant de son propre frere; Domitius l'ayant su, lui fit la réprimande qu'elle méritoit; à peine fut-elle finie, que la terre s'entrouvrit pour englouir cette malheureuse. Sévere, qui nous apprend cette histoire, assure la tenir de personnes dignes de foi, et il ajoute qu'il resta en cet endroit pendant six mois, une ouverture d'où il sortoit de la fumée, et une odeur affreuse (140). L'abbé Renaudot rapporte plusieurs autres faits pareils dans son *histoire des Patriarches d'Alexandrie*. Ludolf et Legrand conviennent que les livres des Abissins sont remplis de faits miraculeux (141).

(140) *Hist. patriarch. Alexandr.* p. 185, 199, et 269.

(141) Voyez Dissertat. sur la relation d'Abissinie, pag. 347 et 348.

Enfin,

Enfin, dans ces derniers tems, Fox, le fondateur des Quakers ou Trembleurs a fait des guérisons si surprenantes, que tous ceux qui en étoient témoins, demeuroient persuadés qu'elles étoient surnaturelles. Il alla voir un jour un malade abandonné des médecins dans le comté de Leycestre; il fit sur lui quelques prieres, et aussi-tôt le malade fut guéri parfaitement (142).

Les fanatiques des Cévennes ont soutenu publiquement que Dieu les avoit favorisés par des prodiges et par des guérisons surnaturelles dont ils ont cité les témoins. Si ces enthousiastes avoient eu parmi eux des gens d'esprit qui eussent su faire valoir les choses extraordinaires qui s'opéroient au milieu d'eux; ils auroient pu donner bien de l'embarras aux théologiens des autres partis (143). Mais parmi ces choses surprenantes qu'ils pouvoient alléguer en faveur de leur secte, il n'y en a point qui le soit

(142) Voyez histoire des Quakers par Crosius, pag. 38.

(143) Voyez le livre intitulé : *Sentimens désintéressés de divers théologiens protestans sur les agitations et sur les autres particularités des prophètes..*

Voyez *théâtre sacré des Cévennes*. pag. 52.

autant que le fait que nous allons rapporter, dont plusieurs garands vivent peut-être encore.

Cavalier, chef des fanatiques, avoit assemblé les gens de son parti au mois d'août 1703, près des thuileries de Cannes. La troupe étoit composée de cinq à six cent hommes; après que l'on eut fait plusieurs exhortations, lectures, chants des pseaumes, Clari, un des fanatiques se crut inspiré, et pour prouver à toute la compagnie qu'il y avoit quelque chose de plus qu'humain en lui, il demanda qu'on allumât un grand feu. Cavalier n'étoit pas trop d'avis de se prêter à cette extravagance; mais enfin, vaincu par les demandes réitérées de Clari, il consentit à le satisfaire. Le feu fut allumé; Clari se mit alors au milieu en se tenant debout et levant ses mains jointes au-dessus de sa tête, il continua de haranguer. Toute l'assemblée entoura le bûcher; on vit Clari au milieu des flammes qui l'entouroient de tous côtés. Il ne sortit du feu que quand le bois eut été tellement consumé, qu'il ne s'éleva plus de flammes, ce qui dura près d'un quart d'heure; les assistans rendirent graces à Dieu de cette merveille. Jean Ca-

valier de Sauve, parent du chef, fut des premiers à courir embrasser Clari, et à considérer ses habits et ses cheveux, et trouva que le feu ne les avoit nullement endommagés (144). Durand Fage atteste ce même fait; et comme il fit un très-grand bruit dans ce tems-là, plusieurs personnes firent des informations pour s'assurer de la vérité, et tous les rapports se trouvèrent uniformes (145)...

Que penserions-nous de cette histoire? est-elle vraie, est-elle supposée? y a-t-il eu de la supercherie? si elle est fausse on ne peut plus compter sur aucun rapport humain, puisqu'il n'y en a point de plus constaté. Sans nous arrêter davantage sur cette matière, je remarquerai qu'il pourroit bien y avoir de la supercherie. Nous trouvons chez les Payens, chez les Mahométans et chez les Chrétiens des exemples d'imposteurs qui par des secrets particuliers se sont mis à l'épreuve du feu pour séduire leurs contemporains.

Les Hirnes, qui demeuroient au pays

(144) Voyez *Théâtre sacré des Cévennes*. p. 110.
(145) *Ibidem* p. 139.

des Falisques près de Rome, marchoient impunément sur le feu; on voyoit ce spectacle tous les ans au mont Soracte. Virgile y fait allusion lorsqu'il fait ainsi parler Arons.

Summe Deûm sancti custos Soractis Apollo!
Quem primi colimus, cui pineus ardor acervo
Pascitur et medium freti pietate per ignem
Cultores multa premimus vestigia prunâ.

Strabon fait mention de cette cérémonie et Pline en parle comme d'un fait incontestable. On lit dans S. Epiphane qu'il y avoit des Egyptiens qui, après s'être frottés de certaines drogues, se jettoient dans des chaudières bouillantes, sans éprouver aucun mal (146).

Busbec rapporte sur la foi d'un Moine Turc, que l'on avoit vu plusieurs fois un Supérieur d'un très-grand nombre d'Hermites sortir sain et sauf du milieu du feu d'une fournaise ardente où ses ennemis l'avoient jetté.

(146) Voyez Virg. Æneid. lib. XI, vers 785. Strabo lib. V, pag. 226. Plin. hist. nat. lib. VII. ch. 2. S. Epiphan. *ad finem Panarii.* Faydit *nouvelles remarques sur Virgile.*

Enfin Bayle nous assure que Fremont lui avoit dit avoir vu en Espagne un couvent où chaque année un Moine s'enfermoit dans un four chaud où il se tenoit quelques heures habillé de simple toile ; il en sortoit ensuite à la vue d'une foule de spectateurs qui restoient convaincus qu'ils avoient été témoins d'un grand miracle ; celui-ci procuroit un grand profit au couvent (147).

CONCLUSION.

De l'Ouvrage.

DE tout ce que nous avons dit jusqu'à présent, il résulte qu'il y a très-peu de gens au monde qui puisse s'assurer de la réalité d'un miracle. Ceux-mêmes qui vivent dans le tems où il s'opéreroit, seroient très-embarassés pour décider si ce ne sont pas le fanatisme, l'imposture, la crédulité qui érigent en merveilles, des faits, ou qui n'ont jamais existé, ou qui sont très-naturels.

L'examen des anciens miracles est sans doute beaucoup plus difficile encore que

(147) Voyez Bayle, Diction. au mot. *Hirnes*, n. 6.

celui des miracles modernes. Nous avons vu que les monumens, les commémorations, les fêtes, les traditions, qui sembleroient devoir fournir des preuves au-dessus de toute exception, déposent souvent en faveur de faits imaginaires.

S'il ne faut recevoir les opinions des peuples que d'après une critique exacte, c'est sur-tout lorsqu'il s'agit de miracles; puisque des faits surnaturels exigent des preuves bien plus fortes que des faits naturels, et que c'est dans cette matière que l'on voit le triomphe de la mauvaise foi, de l'intérêt, de la prévention et de la crédulité.

Ce n'est pas qu'il n'y ait des règles pour distinguer le vrai du faux; mais l'application qui embarasse souvent les personnes même les plus clairvoyantes est certainement au-dessus de la portée du vulgaire; en effet, comme l'a très-bien remarqué un auteur célèbre, « les hommes sont communément incapables de trouver par examen et par étude les vérités qui ont besoin d'une longue discussion, et qui dépendent d'un grand nombre de principes qu'il faut réunir pour

en tirer une conclusion juste et véritable (148). »

Une religion, pour être vraie, devroit avoir, au défaut de bonnes raisons, des preuves sensibles capables de faire impression sur tous ceux qui la cherchent de bonne foi. Ce ne sont pas les miracles qui fournissent ces preuves, parce que, comme l'a dit *Nicole* (149) « les nécessités de la vie nous occupent et nous dissipent, la mort nous presse, et elle nous surprendroit tous sans religion, si nous n'avions point d'autre voie pour la choisir que celle de ces discussions et de ces examens, que la foiblesse de l'esprit humain rend impossibles au plus grand nombre des hommes ».

Il faudroit donc pour qu'une religion fût reconnue pour vraie, qu'elle eût des preuves bien plus claires et plus sensibles qui, comme on vient de voir, ou ne prouvent rien, ou prouvent également pour toutes les religions de la terre.

(148) Voyez lettres visionaires et imaginaires, lettre X, pag. 199.

(149) *Ibidem.*

LA RELIGION CHRÉTIENNE

ANALYSÉE,

AVEC LES NOTES,

ET LES PREUVES.

Noli me tangere.

AVERTISSEMENT.

QUELLES obligations n'avons-nous pas à ces Ecrivains trop rares, assez généreux pour ne prendre la plume que dans le dessein d'éclairer nos esprits et d'épurer nos cœurs. Peuples séduits, politiques barbares, de quel crime ne vous souillez-vous pas aux yeux de l'Éternel, quand vous payez par le fer et par le feu ce que la reconnoissance la plus vive devroit consacrer par les titres les plus glorieux et les monumens les plus durables! On vous prêche, dites-vous, les erreurs les plus dangereuses. Vous vous trompez, on ne veut que détruire celles qui vous rendent si aveugles et si cruels, et quand, par impossible, ce que vous croyez seroit vrai, on ne se trouveroit encore coupable envers vous que d'une faute puisée dans un zele trop ardent pour vos intérêts. Êtes-vous

capable de générosité et de délicatesse, excusés au moins en faveur du motif.

Nous qui sommes doués d'une ame intelligente et sensible, gardons-nous d'imiter une conduite si déraisonnable et si ingrate. Rendons les plus grandes actions de graces au charitable auteur de la religion chrétienne analysée, si nous ne pouvons ériger à sa gloire des statues publiques, élevons lui des autels dans le secret de nos cœurs, et brûlons dessus, en son honneur, l'encens le plus pur et le plus légitime.

LA
RELIGION CHRÉTIENNE
ANALYSÉE.

S'IL n'y avoit qu'une seule religion dans le monde, et que tous les peuples de la terre s'accordassent à rendre à la même Divinité un culte uniforme, il y auroit sans doute de la témérité à vouloir examiner et connoître par soi-même l'authenticité de cette religion : ce seroit le cas de l'impiété, puisque cet examen n'auroit pour but que de refuser à la Divinité un culte que lui rendroit tout l'univers, et par cela même auroit un caractere incontestablement divin, mais il s'en faut beaucoup que nous soyons dans ce cas-là : toutes les Indes, tant orientales qu'occidentales, la Chine, le Japon, enfin plus des trois quarts de la terre, sont plongés dans une idolâtrie grossiere, et quelques-uns même dans l'athéisme, tels que sont une grande partie des peuples de l'Afrique, les Groënlandois et plusieurs autres (*).

(*) Les Groënlandois sont hommes, mais leur espece differe de la nôtre. Ils sont forts petits de

Supposons cependant qu'un quart des hommes soit échappé à des erreurs qui paroissent ne venir que de l'ignorance dans laquelle ils vivent, ce quart se trouvera partagé en quatre autres, dont trois au moins sont mahométans. La Turquie, la Perse, l'Egypte, la Syrie, la plus grande partie de

taille, ont le visage difforme, le nez plat, et de mauvaise odeur; et sont si stupides, qu'ils n'ont jamais pu apprendre la langue danoise. Il n'est pas possible que ces gens-là descendent du même pere que nous, qu'on dit se nommer Adam. Je dis la même chose des Negres, et de certains peuples de l'Afrique et de l'Amérique qui habitent le long des côtes de la Guyane: tous ces hommes là, different les uns des autres, comme un dogue d'un barbet, un lévrier d'un chien couchant, &c. Il y a des dissertations très-curieuses sur ce sujet: elles prouvent que l'auteur de la Nature créa nécessairement les hommes de plus d'une espece. Le christianisme a été prêché aux Groënlandois, mais cette religion n'a pas été goûtée de ce peuple, qui l'a abandonnée pour adorer le soleil, qui est encore sa divinité. Ils ont la même idée, que plusieurs d'entre nous, sur la création, c'est-à-dire, qu'ils s'imaginent n'avoir pas la même origine que les peuples de notre continent, et descendre d'un autre pere. Cette opinion, qui a plus d'un sectateur, a beaucoup de probabilité. (*Voyez les lettres Persanes, et l'histoire du monde, par le comte de Boulainvilliers*).

l'Afrique sont toutes attachées à l'une des sectes du mahométisme ; reste donc un sixième des habitans de la terre pour la religion juive, l'Eglise grecque, le Calvinisme, le Luthéranisme, la religion Anglicane et les autres sectes qui partagent la religion chrétienne. Si l'on considere l'étendue de l'Allemagne, du Dannemarck, de la Suede, de la Moscovie, de l'Angleterre et de la Hollande, d'où la religion catholique et romaine est presque entiérement bannie, nous ne trouverons qu'à peine un dixieme de restant, ce qui fait la cent soixantieme partie des hommes qui sont sur la terre. On peut dire que ce calcul, bien loin d'être fait à la rigueur, met peut-être encore le double de ce qu'il y a de catholiques romains : mais supposons le juste, et jugeons nous mêmes s'il est permis à un homme de faire dépendre sa foi et son salut, de ce que le hasard l'a fait naître dans cette cent soixantieme partie de l'univers plutôt que dans toute autre ? Vaut il mieux que ce nombre innombrable d'hommes comme lui qui sont nés dans des lieux différens ? et peut-il sans injustice regarder comme réprouvés des gens qui ont donné des exemples de vertu qu'on

ne trouve point chez les chrétiens ? Un homme raisonnable peut-il donc aveuglément suivre la religion dans laquelle il est né, sans se mettre en peine si ce grand nombre d'autres ne valent point autant ou mieux que la sienne.

Que sera-ce si ce Dieu vengeur ou jaloux, (*) comme la plupartdes religions nous le dépeignent, lui demande après sa mort compte des lumieres qu'il lui a données? Sera-t-il excusable de ne les avoir pas employées à connoître la volonté de Dieu, et à rechercher le culte qui peut lui être le plus agréable? Suffira-t-il de dire qu'il a suivi la religion dans laquelle il est né? que

(*) L'église, qu'on dit être l'épouse de J. C., n'est pas moins jalouse que son mari; non-seulement elle ne veut point de rivale, mais elle anéantit même tout ce qui lui porte ombrage : elle trouve très-injuste qu'on n'écoute pas ses envoyés à la Chine et ailleurs; et si un pauvre bonze osoit paroître à Rome pour prêcher sa doctrine, il seroit roti comme un cochon. Est-ce là cette douceur et cette tendresse qu'elle dit avoir pour le genre humain? Y a-t-il une jalousie plus dangereuse? Pour avoir une idée juste du caractere de douceur de l'église; lisez le commentaire philosophique sur ces paroles de J. C. : *Contrains-les d'entrer*, et le supplément par Bayle.

par

par respect et par piété il n'a pas voulu pénétrer les secrets de la Providence ? Le Turc et l'idolâtre auront la même réponse à faire et à aussi juste titre : ils sont nés comme nous, dans une loi qui leur défend de rien examiner, et qui leur ordonne de croire aveuglément ce qui leur est enseigné. Avoient-ils quelques moyens de reconnoître leurs erreurs ? on alloit, dira-t-on, à travers mille périls leur porter la lumiere de l'Evangile ; mais leur loi même ne leur défendoit-elle pas d'écouter ceux qui vouloient leur faire changer de religion ? ne leur ordonnoit-elle pas de les chasser comme séducteurs ? Que ferions-nous nous-mêmes, et que devrions-nous faire, suivant ce qui nous est prescrit à ceux qui viendroient nous éclairer, nous instruire, si en même tems ils nous proposoient un culte différent du nôtre ? nous le rejetterions, et par un principe de dévotion, nous refuserions de les écouter (*). Peut-on nier que l'égalité ne

(*) Les Mahométans n'en seroient pas quittes à si bon marché, et pour n'avoir point d'auditeurs, s'ils s'avisoient de venir prêcher dans un pays catholique, ils seroient ou lapidés par la populace, ou brûlés par ordre des magistrats.

soit parfaite entre ces peuples et nous? Ils croient leur religion, et nous croyons la nôtre de même : il n'y a aucune raison, si l'on considere la chose en général, de préférer l'une à l'autre.

Que ferons-nous donc dans une pareille incertitude? attendrons-nous dans la froideur la fin de notre vie pour juger, par ce qui suivra la mort, si nous étions dans la voie de la vérité ou non? ne serions-nous pas alors dignes de tous les maux dont on nous menace.

Convenons donc que le seul moyen d'éviter ce malheur, est d'examiner la religion avec le plus d'attention qu'il nous sera possible. Si Dieu nous a créés avec une ame raisonnable et intelligente, nous sommes comptables à la Divinité des lumieres qu'elle nous a données ; et c'est abuser d'une grace si singuliere, que de n'en pas user dans l'action la plus importante de notre vie. Mais, me dira-t-on, c'est un travail immense que d'entrer dans le détail de toutes les religions; et l'on pourroit par cet examen ne parvenir qu'à des doutes fâcheux, sans aller jusqu'à une conviction parfaite. A l'égard de la premiere objection, on peut dire que le tra-

vail n'est pas si immense. Une partie des religions, quoique différentes de la nôtre à plusieurs égards, ont un principe commun avec elles : l'Ecriture sainte en est la base ; et l'examen que nous pouvons en faire nous éclairera infiniment sur tous les cultes qui en dérivent.

Pour l'idolâtrie qui regne dans la plus grande partie de la terre, nous vivons dans un siecle trop éclairé pour n'en pas reconnoître du premier coup-d'œil toute l'absurdité. On me dira que les Romains, qui avoient autant d'esprit et de lumieres que nous, avoient eu en vénération de semblables absurdités : la réponse en est facile : le peuple alors ne raisonnoit pas plus qu'aujourd'hui, et il suivoit aveuglément la religion de ses peres ; mais les gens de lettres, et ceux qui étoient tant soit peu au-dessus du vulgaire, avoient des sentimens bien différens. Les auteurs de ce tems, (*) Lu-

(*) On ne parle jamais avantageusement de ses adversaires, et l'église n'est pas exempte de ce défaut. Ceux qui l'ont soutenue et qui la soutiennent encore, ne nous ont pas donné des idées bien justes du paganisme. Si les premiers chrétiens n'avoient pas supprimé tout ce qui regarde la religion des payens, nous aurions

crece, Cicéron, Virgile, Horace, Juvénal, &c. sont remplis de passages qui prouvent qu'ils ne faisoient de cette religion que le cas qu'elle méritoit.

Reste donc la derniere objection, qui est qu'on peut se tromper dans l'examen qu'on fera, ou ne parvenir qu'à un doute affligeant, pire que l'état où l'on étoit auparavant. Commençons par examiner ce sentiment : n'est-il pas impie en lui-même? Pouvons-nous douter, lorsque nous recherchons la vérité avec un esprit droit et un cœur sincère, que nous n'aurons d'autre but que de nous éclairer sur nos devoirs envers l'Etre suprême ; pouvons nous, dis-je, douter qu'il ne nous prête son secours? Peut-il nous laisser tomber dans l'erreur? S'il exige un culte de l'homme, n'aura t-il pas revêtu ce culte d'un caractere de vérité distinctif et indubitable? aura-t-il couvert de ténebres le chemin par lequel il veut que nous allions à lui? Nòn sans doute. Ce

de quoi nous convaincre qu'ils n'étoient pas si infatués de fables grossieres sur le compte de leurs dieux. Les plus sages d'entr'eux ne connoissoient qu'un Dieu, dont les qualités étoient exprimées sous différens noms; il étoit Neptune sur la mer, Mars dans les combats, &c.

Dieu qui a créé l'homme pour le servir, ne laissera pas tomber dans l'erreur celui qui n'a d'autre but que de connoître sa volonté pour s'y soumettre. Tous les hommes sont également son ouvrage ; il ne les a pas créés pour les rendre la victime de sa fureur : il leur a donné la raison pour se conduire, et sans doute, ça été pour leur fournir un moyen de reconnoître à des marques infaillibles ce qu'il exigeoit d'eux. Malheur à celui qui par un attachement obstiné à l'opinion que le pur hasard lui a donné, refusera de se servir de cette raison pour la recherche de la vérité. Evitons ce malheur, et tâchons d'examiner, dans toute la sincérité de notre cœur, si la religion que nous tenons de nos peres, a en elle des marques de la Divinité qui nous prouvent qu'elle est l'ouvrage de Dieu, ou si elle a des caracteres d'humanité qui fasse voir évidemment qu'elle soit de la main des hommes. N'hésitons donc plus a entreprendre un examen auquel notre intérêt particulier et notre conscience nous obligent si indispensablement, et tâchons d'employer les moyens les plus sûrs pour connoître l'histoire de notre religion, c'est-à-dire, les faits positifs qui ont déterminé

les hommes avec qui nous vivons, à la préférer à toute autre espece de culte.

Il n'est point question de la morale de la religion chrétienne : (*) elle est bonne en général, mais en cela elle n'a rien de particulier. Celle des Grecs, des Romains, des Turcs, des Chinois et même de la plupart des idolâtres est dans le même cas. Elles promettent des récompenses par les bonnes

(*) On pourroit cependant trouver quelque chose de mauvais dans la religion chrétienne, si on en faisoit l'examen. Mais il est inutile de s'y livrer ; je rapporterai seulement le titre de quelques ouvrages de morale donnés au public, afin qu'on juge des instructions que les catholiques reçoivent : les voici.

La chaîne d'or, pour élever les ames de la terre au ciel, &c.

L'encensoir fumant des pensées mystiques, &c.

Le soupirail de la vérité pour laisser évaporer les fumées du vin nouveau des hérétiques.

Le fusil de la pénitence pour battre le caillou du cœur de l'homme, et en tirer les éteincelles de la foi, y faire prendre le feu à la meche de l'espérance, et y enflammer le flambeau de l'amour de Dieu, &c

La douce moëlle et la sauce friande des os savoureux de l'avent.

Le *quare* hérétique répondu par le *quia* catholique.

Le premier de ces ouvrages, à titres extravagans, passé néanmoins pour bon.

œuvres ; elles effraient par la menace des châtimens : enfin elles emploient toutes les mêmes moyens pour affermir les liens de la société, et pour retenir les hommes dans le devoir. Ce n'est donc point une preuve de la vérité d'une religion, que de recommander la pureté des mœurs, et d'annoncer après la mort des châtimens pour les crimes et des récompenses pour la vertu ; puisque c'est le dogme fondamental de toutes les religions dans tous les pays et dans tous les tems.

Remarquons cependant que la religion juive avoit cela de particulier, qu'elle ne promettoit que des récompenses temporelles, et que l'immortalité de l'ame étoit si peu connue parmi eux (1), que ce dogme étoit une des principales contestations qui étoient entre les Saducéens et les Esséniens (2) ; mais

(1) Houtteville, pag. 6 et 7.

(2) Les mots par lesquels nous voulons désigner l'âme, ne signifioient, dans leur origine et dans les langues anciennes, que *soufle* et *vent*. C'est la première idée que les anciens ont eu de l'ame et de l'esprit : c'étoit la même chose pour eux. Les mots dont on s'est servi depuis dans la langue grecque, pour désigner l'ame et l'esprit, ne veulent dire autre chose que *soufle* et *vent* ; les auteurs sacrés n'ont pas même d'autres termes pour signifier l'esprit de *Dieu*, dans la langue

sans nous arrêter à cette remarque, qui ne laisseroit pas d'être importante si nous

hébraïque, que celui dont ils se servent pour exprimer le *vent* ou le *soufle*, comme on peut voir dans le chapitre premier, du traité de la théologie politique, de B. Spinosa. Nous ne sommes point surpris que les Juifs ayent confondu l'esprit avec le corps, puisqu'il paroît clairement que les premiers écrivains de cette nation n'avoient aucune connoissance de l'esprit; mais il est étonnant que les Grecs et les Latins, qui ont tant raisonné sur la nature de l'ame, n'ayent eu aucun terme propre dans leur langue pour la désigner. De-là, je prétends être en droit de conclure que ni les anciens Grecs, ni les anciens Latins, n'ont eu aucune notion de l'Etre immatériel, puisque dans leurs langues, quoique très-fécondes et très-abondantes, il ne se trouve aucun terme pour l'exprimer; et voici de quelle maniere je prétends le prouver.

Dans l'origine des langues, les hommes ont distingué, par des termes particuliers, toutes les choses dont ils avoient quelque notion; or, il n'y a point de langues anciennes où l'Etre immatériel soit exprimé par aucun terme; donc les hommes n'avoient eu aucune notion de l'Etre immatériel.

On dira peut-être à cela, que les hommes n'ayant aucune idée de l'esprit, ne pouvoient le désigner que métaphoriquement; mais c'est confondre l'idée de l'esprit, avec la notion de l'esprit. Il suffit d'avoir notion d'une chose par quelque terme, puisqu'il n'y a aucun rapport entre le mot, et la chose signifiée par le

en voulions faire usage, convenons que la morale austere, non plus que les peines et

mot. D'ailleurs, on sait que les hommes d'aujourd'hui ont des termes particuliers dans leurs langues, pour exprimer l'esprit et l'ame; sans avoir cependant, ni de l'ame ni de l'esprit, une idée plus distincte que les anciens. Lorsque Platon introduisit l'immatérialité dans la nature de l'ame, il fut obligé de se servir des termes de sa langue, qui étoient déjà en usage, et qui pouvoient le mieux rendre la chose qu'il vouloit exprimer. Les latins ont fait de même, et aujourd'hui nos missionnaires sont obligés de pratiquer la même chose parmi les Sauvages, à qui ils veulent donner la notion d'un Etre immatériel; ils sont contrains de s'assujettir à des mots de leur langue, qui avoient jusqu'alors désigné quelque chose de corporel.

Pendant plusieurs siecles, la nation juive n'a point eu d'autre regle de sa foi, que les ecrits de Moyse: dans la suite des tems, le commerce que les Juifs eurent avec les Chaldéens, et ensuite avec les Grecs, introduisit parmi eux plusieurs opinions inconnues à leurs péres, telle qu'est, par exemple, l'existence des esprits, l'immortalité de l'ame, les peines et les récompenses après cette vie, la résurrection des morts. Ces opinions ne trouverent pas un accès général dans ces esprits; on vit des Juifs, ennemis de l'innovation, qui les rejeterent comme des inventions humaines; mais lorsqu'après avoir secoué le joug des rois de Syrie, l'état judaïque commençoit à reprendre forme sous les princes Asmonéens; la nation juive, plongée dans une

les récompenses dans une autre vie, ne feroient point de préjugé favorable en faveur

extrême grossiereté, et qui avoit perdu de vue l'origine de ses opinions, commença à les regarder comme une tradition constante de ses ancêtres. Cependant, quelques Juifs moins ignorans que leurs compatriotes, s'éleverent contre l'innovation, et traiterent avec mépris ses opinions étrangeres et superstitieuses; ces hommes, à la tête desquels étoit Sador, qui a donné le nom à toute la secte des Saducéens, n'eurent pas de peine à justifier leur hardiesse devant leurs freres: ils les convainquirent aisément, que Moyse, dont l'exactitude s'étoit étendue jusqu'aux plus petites choses, n'avoit jamais rien écrit touchant ces usages nouveaux qu'ils observoient, et que, ni dans les ouvrages de ce législateur, ni dans ceux de leurs peres, avant la captivité, il ne se trouve pas le moindre vestige de ces opinions grecques, sur l'immortalité de l'ame et sur une autre vie.

Mais cette différence de sentimens ne rompit point la communion entre les traditionnaires et ceux qui rejetoient les traditions. Nier l'existence de l'esprit et l'immortalité de l'ame, ne parut pas un point assez important, pour faire traiter d'hérétiques des hommes qui observoient la loi de Moyse, et qui adoroient Dieu dans Jérusalem. Les Saducéens étoient traités de freres; ils parvenoient à toutes les charges, et même à celle de souverain sacrificateur. Hircan, neveu de Juda Machabée, et le plus illustre de ses successeurs, étoit de cette secte. Dieu qui s'accommodoit à la façon

d'aucune religion, et qu'elles sont toutes égales en ce point. Voyons donc si celle

de penser de son peuple, protégeoit les Saducéens vertueux : la vie d'Hircan fut une suite continuelle de prospérités, et ce grand prêtre (*Philostrate, Joseph, Philon*) avoit même reçu du ciel le don de prophétie, à cause de son éminente vertu.

Tertulien faisoit l'ame corporelle, et cela n'est pas étonnant, puisqu'il attribue un corps à Dieu même. Il n'avoit apparemment d'autre idée de l'esprit, que celle d'une matiere extrêmement subtile; car voici comment il parle de la divinité. « Quoique Dieu, » dit-il, soit esprit, qui niera qu'il soit un corps; » l'esprit n'étant autre chose qu'une espece de corps » particulier qui a une figure qui lui est propre? » (*De anima*) *Quis enim negabit Deum corpus* » *esse, et si Deus spiritus est, spiritus enim corpus* » *est sui generis in sua effigie* »?

Dans un traité qu'il a fait exprès de l'ame (*Contr. Prax.*) il prouve par de longs raisonnemens, que cette substance est corporelle, et qu'elle est de même figure que le corps qu'elle habite; qu'elle est produite en nous dans le tems de la conception, par l'ame de nos parens, de même que notre corps est produit par le leur. Il dit pourtant aussi qu'elle est immortelle; mais il n'entend parler, sans doute, que d'une immortalité gratuite, et non d'une immortalité d'essence et nécessaire.

Arnobe s'emporte contre Platon (*Contr. Gentil.*) et les autres philosophes, qui ont fait l'ame immortelle : il dit que c'est un effet de leur orgueil, que l'ame est naturellement mortelle, mais que Dieu la conservera par sa

que nous professons est solidement établie pour récompenser tout ce qu'elle renferme de mysteres inconcevables.

pure bonté; il assure, comme Tertulien, que ce sont les par ns qui engendrent le corps et l'ame tout ensemble.

Lactance, après avoir parlé des diverses opinions sur la nature de l'ame, établit son systême comme une chose beaucoup plus raisonnable, et soutient qu'elle est une lumiere qui se nourrit de l'humide du sang, de même que la lumiere d'une lampe se nourrit de celle de l'huile. Sans parler de Jamblique, de Porphyre, et de plusieurs autres platoniciens payens du même tems, tous ceux qui faisoient profession de cette secte dans le christianisme, avoient une idée toute matérielle de la nature de l'esprit. Il n'y a qu'à voir ce que dit Spellus, qui, s'appuyant sur l'autorité des vénérables Peres, et sur-tout de S. Bazile, assure que les anges peuvent être vus et touchés; qu'on sait, par des faits certains, qu'il y en a eu qui se sont brûlés, et ont laissé de leurs cendres.

De nos jours, voici comment s'explique, sur la nature de l'ame, un des plus sages philosophes. « Peut-» être, dit-il, nous ne serions jamais capables de » connoître si un Être matériel pense ou non, par la » raison qu'il nous est impossible de découvrir, par » la contemplation, la nature de nos propres idées, » sans la révélation. Si Dieu n'a point donné à quel-» ques amas de matiere, disposée comme il le trouve » à propos, la puissance de percevoir et de penser, ou

Ce mot de mystere est imposant. Il faut les croire, dit-on, sans entreprendre de les péné-

» s'il a joint et uni, à la matiere ainsi disposée, une » substance immatérielle qui pense; car, par rapport » à nos notions, il ne nous est pas plus mal aisé de » concevoir que Dieu peut, s'il lui plaît, ajouter à notre idée, de la matiere la faculté de penser, que » de comprendre qu'il y joigne une autre substance » avec la faculté de penser, puisque nous ignorons en » quoi consiste la pensée, et à quelle espece de subs» tance un Etre tout-puissant a trouvé à propos de » l'accorder, cette puissance, qui ne sauroit être dans » aucun être crée, qu'en vertu du bon plaisir et de » la bonté du créateur. Ja ne vois pas qu'elle contra» diction il y a que Dieu, cet être pensant, eternel, » tout-puissant, donne, s'il le veut, quelque degré » de sentiment, de perception et de pensée, à certains » amas de matiere créée et insensible, qu'il joint » comme il la juge à propos ». (*Voyez sur cela, les Essais philosoph. sur l'entendem. hum. l.* 4, *ch.* 3, *pag.* 445).

Godin rapporte un fait singulier, qui est que, dans le Concile tenu à Vienne, sous Clément V, l'autorité de l'église ordonna de croire que l'ame est la forme substantielle du corps, qu'il n'y a point d'idées innées (comme la pensé S. Thomas), et déclara hérétiques tous ceux qui n'admettoient pas la matérialité de l'ame.

Raoul Fornier, professeur en droit, enseigne la même chose dans ses discours académiques, sur l'Origine de l'ame, imprimés à Paris en 1619, avec appro-

trer (*) : je l'accorde, mais du moins faut-il être assuré qu'ils nous viennent de Dieu : car ce seroit ouvrir la porte aux extravagances les plus signalées, que de croire tout ce qui seroit avancé à titre de mystere, sans être convaincu qu'il vient d'une source infaillible. Si donc je viens à m'assurer que la religion chrétienne émane de Dieu, j'en croirai aveuglément tous les mysteres sans

bations, et des éloges de plusieurs docteurs en théologie.

(*) Le P. Mallebranche nous apprend, dans ses entretiens, qu'il a cru les mysteres, parce qu'il trouvoit, dans l'obscurité même des mysteres, reçus par tant de nations, une preuve de leur divinité. Plus le mystere de la Trinité lui paroît choquer la raison humaine, moins il est croyable, dit ce grand métaphysicien, qu'il ait triomphé de tant d'esprits capables de se révolter contre cette vérité incompréhensible, si Dieu n'y avoit présidé. Le P. Mallebranche ignoroit-il donc qu'il ne fut pas question de la Trinité dans les premiers siecles de l'église, et qu'elle ne fut imaginée que quand le bras séculier persécutoit ceux qui ne vouloient point recevoir ses dogmes. Au reste, il ne paroît pas raisonnable de croire une folie, parce que d'autres personnes en grand nombre l'ont crue ; il est bien plus raisonnable de ne la croire, qu'après l'examen qu'on nous propose ici.

chercher à les expliquer. Ma raison soumise se taira, et adorera la profondeur de la sagesse divine, mais plus je suis résolu à un détachement sincere de moi-même, à un renoncement absolu à toutes mes lumieres, plus je dois être difficile dans l'examen, et plus je dois prendre garde à ne me rendre qu'à des caracteres de vérité qui soient absolument incontestables.

Dans cet esprit j'ouvre le livre de la loi (*). Je dois examiner d'abord si ce livre a eu

(*) Voici une note tirée du Conte du Tonneau, ouvrage anglois, page 268.

Il est certain qu'il y a des chrétiens assez fols pour ne trouver rien de littéral dans la bible, et pour chercher des mysteres dans les récits les plus simples. Il est un professeur fameux dans nos provinces (angloises) qui a fait un gros livre pour prouver que tous les miracles de J. C. sont autant de types; d'autres extravagans cherchent dans les livres sacrés la recette de la pierre philosophale, et d'autres, moins grossiers dans leur folie, (Madame Dacier, par exemple) les regardent comme un traité de réthorique. Il y en a même qui cherchent la bonne avanture en consultant à l'ouverture du livre le premier passage qui s'offre à leurs yeux, de la même maniere que les payens cherchoient leur sort futur dans Virgile, et qu'on appelloit *sortes virgilianae*.

Ce n'est pas avec ces vues singulieres que l'auteur

lui-même des marques de Divinité qui me fassent juger que les auteurs étoient inspirés de Dieu ; le seul moyen que j'aie pour en juger est de comparer ce livre à lui-même ; d'en conférer ensemble les divers passages ; d'examiner, s'il n'y a point de ces contradictions frappantes, de ces faits visiblement impossibles ou démontrés faux ; enfin de ces fautes grossieres qui se trouvent si ordinairement dans les historiens des siecles reculés, mais dont ce livre sera certainement exempt, si c'est Dieu lui-même qui l'a dicté, et s'il m'est donné comme la base et le fondement de ce que je dois croire pour obéir à la loi.

Je parcours d'abord les livres de Moïse ; je commence par l'histoire de la création ; je trouve qu'elle n'est qu'un tissu de faits qui choquent toutes les lumieres de ma raison. On n'a qu'à consulter le Pere Calmet et de Saci, l'on verra une partie des objections qui ont été faites par les divers criti-

nous propose l'examen de l'écriture. Il faut être détaché de tous les préjugés de l'enfance et de l'éducation ; et cela est très-difficile.

ques ;

ques; (1) mais ce qui sans doute causera le plus d'étonnement, c'est la foiblesse des réponses qui ont été faites à ces objections. Je n'en parlerai point cependant, et je ne veux m'arrêter qu'à quelques-unes de ces fautes grossieres et de ces contradictions auxquelles il n'y a point de réponses. Je ne ferai même que les indiquer ou en parler très-succintement, laissant à ceux qui trouveront que je n'en dis pas assez le soin de chercher dans l'original, et de les examiner par eux-mêmes.

Après que Dieu (2), pour punir la désobéis-

(1) Je crois qu'on n'a pas fait cette objection.

Parce qu'Eve avoit sollicité Adam à la désobéissance, elle fut non-seulement comprise dans sa réprobation, mais elle fut encore condamnée à une peine particuliere, qui est d'enfanter avec douleur, apparemment que les bêtes femelles avoient aussi contribué à la séduction de leurs mâles; car elles sont sujettes à la même peine; toutes enfantent aussi avec grande douleur; c'est l'effet d'une loi générale.

(2) C'est une chose singuliere que le S. Esprit n'ait encore révélé à personne le lieu où étoit le paradis terrestre : Moyse en parle d'une façon à alambiquer bien des esprits. Il y a là-dessus des milliers d'opinions que Bochart et Huet ont pris la peine de rapporter et de critiquer : ils ont même fait des livres à ce sujet;

sance d'Adam et d'Eve, les a chassés du paradis terrestre, Caïn tue son frere, (*voyez les preuves, hist. de Caïn*) et par conséquent reste seul dans le monde avec Adam et Eve, et tout au plus quelques-uns de ses freres et sœurs dont l'écriture ne parle pas. Cependant, malgré cela, il craint que les hommes ne le tuent, et Dieu lui-même, pour le rassurer, le marque d'un signe qui le met à couvert de ce danger : étrange précaution pour sauver un homme parricide d'un péril imaginaire! tandis qu'il venoit de condamner à la damnation éternelle ce même homme et tous ses descendans pour une faute que son pere

mais quand on les a lus, on voit qu'on ne sait absolument à quoi s'en tenir. Est-ce que le Dieu des chrétiens, à qui on donne des qualités toutes matérielles, avoit peur que les hommes y entrassent? Pourquoi leur cacher un lieu si propre à ranimer leur bonne foi? Mais comment sauroit-on où est le paradis terrestre? On promet aujourd'hui un paradis céleste dont on ne sauroit donner une définition exacte. Les théologiens de nos jours disent que le paradis n'est pas un lieu, mais un état. C'est pourtant de la part de Dieu qu'on fait cette promesse. Promettre des choses inconnues et inconcevables, cela paroît bien extraordinaire et bien incompatible avec l'idée d'un Dieu sage.

avoit commise avant qu'il fut au monde. Caïn banni et réprouvé bâtit une ville quoiqu'il n'y eut que lui pour l'habiter : mais ce seroit perdre son tems que de relever toutes les fautes de cette espece qui se rencontrent à chaque page de ces premiers chapitres de la Genese.

Je ne m'arrêterai pas non plus à la description du déluge, (*voyez les preuves*) ni de l'arche de Noé, Genese 32 et 35, dont les dimensions font voir l'impossibilité qu'il y avoit d'y placer la dixieme partie des animaux qui devoient y entrer (*).

(*) Qu'il y ait eu une innondation, c'est ce dont presque tout le monde convient; mais qu'elle ait été générale, c'est ce qui n'est pas possible de concevoir. Les annales de la Chine, de la fidélité desquelles on ne doute pas, remontent au-delà du tems où l'écriture place le déluge. Cependant ces annales ne parlent nullement d'un événement aussi extraordinaire, qui y auroit sans doute été placé, s'il avoit été universel ; car alors les Indiens auroient été submergés, comme les autres peuples.

Il falloit que l'arche contînt bien des cages, des cabanes et des écuries, &c. Il n'étoit pas possible de loger les chats avec les souris dans la chambre, les lévriers avec les lievres, les aigles, les émouchets avec

Passons à des tems moins reculés, nous verrons que Jacob avoit quatre-vingt-quatre ans (*voyez les preuves*) lorsque Lia lui fut donnée en mariage ; que Dina n'avoit que sept ans quand elle fut violée par Sichem ; que Siméon et Lévi avoient à peine onze à douze ans lorsqu'ils pillerent une ville dont ils passerent tous les habitans au fil de l'épée.

L'histoire de Juda et de Thamar mérite assurément qu'on y fasse un moment d'atten-

les cailles, &c. Je ne veux pas répéter toutes les objections qu'on a faites contre le déluge, à la lecture desquelles on ne peut s'empêcher de voir qu'il n'a pu être universel. On y peut joindre cette objection : l'eau dont la terre fut submergée étoit douce ou salée ; si elle étoit salée, comment les poissons d'eau douce n'ont-ils pas péris ; si elle étoit douce, comment les poissons de mer ont-ils pu y vivre ? Il faut encore un miracle pour se tirer de là, puisqu'il est certain que les uns et les autres ne peuvent vivre dans la même eau, et qu'alors il n'y en avoit que d'une sorte, puisqu'elles étoient confondues.

Voyez la méthode d'étudier l'histoire par l'abbé Langlet Dufrenoy, dans ses cartons retranchés et conservés.

Memoriæ historic. critic. lib. ratior. p. 171.

Le P. Mersenne.

Lettr. juiv. t. 2, lettr. 35, p. 36, 37.

tien. On y verra que pendant l'espace de vingt-ans Juda eut trois enfans l'un après l'autre d'une même femme ; que l'aîné fut marié à Thamar, qui mourut ; qu'après sa mort Thamar épousa le second, qui mourut aussi ; que dans la suite Juda eut de sa bru Thamar, sans la connoître, deux jumeaux, l'un desquels fut aussi marié et eut des enfans. On voit qu'elle vraisemblance il y a que tout cela se soit passé dans l'espace de vingt-deux ans. Les autres livres ne fourniront pas moins d'exemples de pareilles fautes. Il est dit au Livre des Rois, (liv. 1, chap. 6), que Salomon, (*voyez les preuves*) édifia le temple 480 ans après la sortie d'Egypte ; qu'on en fasse le calcul soi-même, suivant la durée de la vie et du gouvernement des Juges et des Rois, on trouvera plus de 600 ans.

Les richesses de Salomon (*Voyez les preuves*) si l'on en croit le même livre, montoient à onze milliards après la mort de David ; il y en ajouta encore deux depuis ; qui pourra jamais croire que le souverain d'un aussi petit état ait pu rassembler des sommes si immenses, tandis que de

compte fait, tout l'argent de l'Europe entiere ne va pas à quatre milliards.

Qu'on tâche, s'il est possible, de concilier le second livre des Rois avec lui-même. Il est dit dans un endroit, chap. 7, v. 17, que Joram, fils d'Achab, commença à régner la deuxieme année du regne de Joram, fils de Josaphat; et dans l'autre, chap. 8, v. 16, que Joram, fils de Josaphat, commença à régner la cinquieme année du régne de Joram, fils d'Achab. La simple exposition de ces deux passages suffit pour en faire sentir la contrariété.

Suivant ce même livre, Acathias étoit âgé de 22 ans lorsqu'il commença à régner, et suivant le second livre des Paralipomenes, il avoit 42 ans lorsqu'il monta sur le trône.

Au premier livre d'Esdras, il y a une erreur de calcul (*Voyez les preuves*) qui saute aux yeux dans la somme totale des Israélites revenus de la captivité, il les fait monter à 42360; et en additionnant chaque somme en particulier, il ne s'en trouve que 19818. Quelque peu importantes que paroissent ces remarques, elles prouvent invinciblement que ces livres sacrés sont sujets aux mêmes fautes qui se rencon-

trent dans les autres historiens, et que par conséquent leurs auteurs n'étoient point inspirés de Dieu, ou qu'ils ont été altérés depuis, ce quel'on ne doit pas croire, puisqu'ils sont véritablement émanés de Dieu ; et s'ils doivent faire la regle de notre croyance, Dieu ne peut pas avoir permis qu'il y soit jamais arrivé aucune altération.

Mais du moins, dira-t-on, regardons les auteurs sacrés comme des historiens de bonne foi qui ont fait des fautes, parce que c'est le caractere de l'humanité : ces fautes ne doivent pas empêcher qu'on n'ajoute foi aux principaux faits qu'ils rapportent, et dont ils ont été les témoins oculaires. J'y consens; mais alors ils seront soumis à la même critique que les autres écrivains, ne les regardant plus comme guidés par l'esprit de Dieu, je demanderai les mêmes preuves pour les croire, que je demande à tous les auteurs ; et je commencerai par examiner quels sont ces écrivains, et s'ils sont assez éclairés et assez désintéressés pour que j'aie une confiance aveugle à tout ce qu'ils me diront.

Commençons par l'ancien testament. Nous en trouvons deux exemplaires, qui jusqu'au

Concile de Trente ont été également respectés dans l'église ; l'un est rédigé et traduit par S. Jérôme, et se nomme la Vulgate ; c'est à cette traduction que le concile a donné la préférence. L'autre est la version des septante. S. Justin nous raconte avec une confiance admirable que soixante-dix interpretes enfermés chacun séparément traduisirent miraculeusement la bible mot à mot de la même maniere, je le veux (*) :

(*) On voyoit dans l'ancien livre d'Aristée, que Ptolomée Philadelphe, roi d'Egypte, avoit demandé au grand prêtre Eléazar des traducteurs également habiles dans la langue grecque et dans l'hébraïque, que ce pontife lui envoya six hommes ce chaque tribu, qui faisoient en tout soixante-douze interpretes ; que ces soixante-douze savans furent enfermés séparément dans une espece de cellule ; que là ils traduisirent d'une maniere uniforme et mot pour mot les livres de Moyse.

On regarde aujourd'hui cette histoire comme une fable ; cependant elle étoit reçue des Juifs et des premiers Chrétiens comme une vérité constante : et S. Justin entr'autres nous assure bien naïvement qu'il a vu lui-même dans l'île de Pharos la maisonnette où ces soixante-douze interprêtes furent séparément enfermés, pour travailler à leur divine entreprise.

S. Justin dans son exhortation aux Grecs.

ces deux versions doivent donc avoir une entiere conformité entr'elles : il s'en faut bien cependant; au contraire, elles se contredisent en mille endroits et sur les points les plus essentiels. La vulgate ne compte depuis Adam jusqu'au déluge que 1656 ans, les septante en comptent 2262. Ils donnent cent ans de vie plus que la vulgate à chacun des ancêtres d'Abraham, et mettent une génération de plus en introduisant un certain Caïnam dont la vulgate ne parle pas. (*)

(*) Nous trouverions dans le nouveau testament des contradictions d'une bien autre espece, et en grand nombre, si nous en cherchions : arrêtons-nous à celle qui se trouve dans S. Mathieu, chap. 5, v. 17, 38, 39. Je ne suis pas venu, dit J. C., pour détruire la loi, mais pour l'accomplir : cependant, continue-t-il, la loi permet qu'on rende œil pour œil, dent pour dent, et moi, je vous dis de ne point résister au mal qu'on veut vous faire, et de présenter la joue gauche quand vous aurez été frappé sur la joue droite.

Je ne prétends pas dire que la morale de J. C. soit mauvaise; mais je ne conçois pas comment elle peut être l'ouvrage du Saint Esprit. Je ne veux point détruire la loi qui permet de se vanger, cependant je vous prescris une loi toute opposée. C'est le langage de J. C.; il est absolument contraire à lui-même.

Si l'on examine sans prévention quelle est la cause de cette grande différence ; on trouvera que ce ne fut point une erreur d'inadvertance, mais une fraude nécessaire sans laquelle la religion juive étoit à deux doigts de sa perte.

Ptolemée voulut faire traduire la bible en grec : ce livre alloit paroître aux yeux d'une nation éclairée ; il falloit donc en concilier la chronologie avec celle des Grecs ; et l'on fut obligé de reculer considérablement le déluge, parce que les histoires grecques remontant plus haut que le tems auquel il étoit fixé dans l'hébreu, la fausseté en auroit été démontrée sur le champ. C'est la même raison qui fait qu'encore aujourd'hui les missionnaires qui vont à la Chine, sont obligés de se servir de la traduction des septante, malgré la condamnation du Concile de Trente, parce que les histoires chinoises sont beaucoup plus anciennes que le tems auquel nous fixons le déluge suivant la vulgate.

Disons encore un mot d'un autre exemplaire des livres de Moyse qui est connu sous le nom de Pentateuque Samaritain ; il contient à-peu-près les mêmes faits que les

cinq premiers livres des septante et de la vulgate ; mais il nous fournit des nouvelles preuves de l'infidélité ou des erreurs répandues en tous ces ouvrages. On y trouve des contradictions sans nombre avec la vulgate et avec les septante. Pour n'en rapporter qu'un seul exemple, nous venons de voir que la vulgate ne compte que 1656 ans depuis la création jusqu'au déluge, et que suivant les septante, il y en a 2262. Le Pentateuque Samaritain va encore plus loin, et en compte 2307. Ainsi, l'on voit le peu de fond qu'il y a à faire sur des ouvrages où il se rencontre si peu d'exactitude.

Examinons maintenant quels sont les auteurs de ces écrits si respectables : nous verrons qu'il n'en est presque aucun qu'on puisse assurer être l'ouvrage de celui dont il porte le nom. La plupart même de ces livres ont été successivement approuvés et rejettés par différentes églises ou par la même en différens tems. Tel a été le sort de Judith de l'ecclésiaste, du livre de la sagesse, de Daniel, d'Esdras. Plusieurs livres du nouveau testament ont été dans le même cas, comme l'évangile de S. Jean, l'épitre de S. Jude, celle de S. Paul aux Hébreux, l'Apocalypse

et plusieurs autres. Aucun concile, avant celui de Trente, n'a fixé le canon des livres sacrés. S. Jérôme dit que l'église doutoit de la catholicité de l'Apocalypse. S. Basile et S. Grégoire de Nice le rejettoient : Denis d'Alexandrie l'attribuoit à un autre auteur. Jusqu'à Trajan, les apocryphes étoient confondus avec les autres évangélistes.

S. Irénée est le premier qui ait parlé des quatre évangélistes seulement. On trouve dans le tome premier des conciles du Pere Labbé, page 84, une preuve de l'embarras où se trouvoient les Peres du concile de Nicée pour démêler les apocryphes. Il rapporte l'extrait du petit livre synodique qui est la fin des actes du concile, et on y voit qu'y ayant plusieurs livres apocryphes confondus avec les livres sacrés, les Peres du concile proposerent de mettre tant les uns que les autres sur l'autel, et de prier Dieu que ceux qui ne le seroient pas, tombassent dessous; ce qui fut dit fut fait. Il y a apparence que cet expédient ne décida pas absolument la question; car ce ne fut qu'en 380 que le concile de Laodicée rejetta entiérement les apocryphes.

Les Alogiens, qui étoient une secte du

christianisme naissant, soutenoient que l'évangile de S. Jean étoit supposé. Le troisieme et le quatrieme livre d'Esdras qui avoient toujours été au rang des livres canoniques, ont été rejettés par le concile de Trente. Parmi tant de différentes opinions et d'incertitudes, pouvons-nous vraisemblablement penser que tous les livres compris dans le canon qui est reçu aujourd'hui soient authentiques? et que ceux qui sont maintenant rejettés, soient faux et supposés? non, sans doute, il faut les examiner nous-mêmes, et proportionner la confiance que nous devons y avoir au degré d'autorité dont ils sont revêtus.

Pour commencer par les cinq premiers livres de la bible, il est démontré qu'ils ne sont point de Moyse. Premiérement, on y trouve la fin de sa vie et ce qui est arrivé en Israël depuis sa mort : 2°. il est souvent parlé de Moyse à la troisieme personne : son éloge se trouve en plusieurs endroits : enfin, il est dit dans la Genese, (*chap. 6*) « ce sont ici les rois qui ont régné dans » Edom, avant qu'aucun roi regnât sur les » enfans d'Israël ». La brieveté m'empêche de rapporter un plus grand nombre de preu-

ves qui font voir que cet ouvrage est beaucoup postérieur au tems de Moyse. Si l'on veut un détail plus circonstancié, on n'a qu'à parcourir le traité des cérémonies superstitieuses des Juifs ; on y trouvera amplement de quoi se satisfaire.

Le livre de Josué est dans le même cas; il a en lui les mêmes preuves de supposition. Celui des Juges, les deux de Samuel, ou les deux premiers des quatre livres des Rois sont tout aussi peu des auteurs dont ils portent le nom. Les preuves de ce que j'avance sont exposées trop clairement dans le livre que je viens de citer pour que j'entre ici dans un plus grand détail. L'auteur, qui étoit Juif (Spinosa), et qui cependant connoissoit à fond la langue hébraïque, y éclaircit une infinité de difficultés qui sont hors de la portée de ceux qui n'en ont pas fait une étude particuliere.

On est dans un doute plus universellement reçu sur les livres des juges. Ceux des rois, de Judith, d'Esther, de Tobie, de Ruth, de l'Ecclésiaste, de la Sagesse et de la plupart des prophetes ; nous ignorons absolument quels sont les auteurs de presque tous ces livres ; et je ne veux pour témoins

que le Pere Sirmond, le Pere Calmet, Leclerc et tous ceux qui ont travaillé sur ce sujet avec le plus de succès et l'approbation la plus générale.

D'où tenons-nous donc ces livres? qui nous les a transmis? qui les a attribués à ceux dont ils portent le nom? qu'est-ce qui les a assemblés et rangés dans l'ordre où ils sont aujourd'hui? Je ne veux pour répondre à toutes ces questions que consulter les livres mêmes.

Esdras nous apprend (*liv. 4, chap. 14, v. 20*) que dans la captivité d'où le peuple d'Israël revint sous sa conduite, les livres de la loi furent brûlés, et que ce fut lui qui, avec cinq autres personnes les récrivit tous : à la vérité (*), il ajoute que l'esprit de Dieu les

(*) Basnage soutient au contraire, dans les dissertations qu'il a données sur l'épître de S. Chrysostôme, en 1687, que l'écriture sainte n'a pas eu besoin d'être rétablie par Esdras, et qu'elle ne fut point perdue au tems de la captivité de Babylone. Il me semble qu'il n'y a point de comparaison à faire entre le fait attesté par Esdras dans un livre regardé comme canonique jusqu'au Concile de Trente, et la conjecture de M. Basnage.

lui dicta, et qu'il les refit précisément tels qu'ils étoient auparavant. Il est inconcevable qu'une aussi foible autorité soit l'unique fondement du respect qu'on exige de nous pour ces ouvrages merveilleux. Le livre que nous venons de citer existe pourtant et est entre les mains de tout le monde ; il est au nombre des livres sacrés et a été regardé comme canonique jusqu'au Concile de Trente. On en sentit alors la répugnante conséquence, et les deux derniers livres d'Esdras ne furent point insérés dans le canon publié par le concile, mais ils se trouvent dans toutes les bibliotheques, soit manuscrites, soit imprimées avant le quinzieme siecle; et il est très-aisé d'imaginer les raisons qu'on a eues de les supprimer. Voilà donc les seuls fondemens et la seule autorité sur laquelle est établie l'autorité de l'ancien testament. Je sais qu'on répond à cela que le Pentateuque Samaritain dont nous avons parlé, justifie Esdras, et fait voir que les livres sacrés ne sont pas de son invention. Je le crois sans peine, et je ne doute pas qu'il ne les ait rétablis le mieux qu'il lui a été possible. Peut-on alors y avoir la même confiance qu'on auroit à des

ouvrages

ouvrages originaux, et les contradictions qui se trouvent entre la traduction des septante, la vulgate et le Pentateuque Samaritain, ne fournissent-elles pas le plus fort argument contre l'exactitude tant des uns que des autres.

Voyons maintenant si l'autorité du nouveau testament à quelque chose de plus réel et de moins incertain. Les faits dont il parle se sont passés dans un siecle moins reculé, plus instruit, et nous pouvons facilement nous éclaircir de la vérité.

J'apprends donc dans ce livre que le Messie est né d'une Vierge sous le regne d'Auguste (*), au milieu de la Judée qui étoit

(*) L'état de vierge déplût enfin à Marie : l'écriture nous apprend que Jésus eût des freres, et il ne peut en avoir eu que du côté de sa mere; car Joseph ne lui étoit rien. On dit à présent que ceux que l'écriture appelle freres n'étoient que cousins de J. C. et que les Juifs appelloient ainsi les cousins du nom de freres; mais les peres Grecs ne s'étoient pas avisés de cette distinction, et il me semble que puisque l'écriture ne dit pas quelle espece de fraternité il y avoit entre les parens de J. C. et lui, on ne peut pas en conclure qu'ils étoient seulement cousins. Il est plus naturel de dire qu'ils étoient freres, puisque l'écriture les appelle ainsi. Les enfans de Joseph, qui n'étoient

soumis à l'Empire Romain. Il voit que sa vie n'est qu'un assemblage de miracles éclatans, faits aux yeux d'une multitude, et non-seulement d'un peuple particulier, mais de l'univers entier, puisque je vois une étoile quitter sa route ordinaire pour conduire les mages, le soleil s'obscurcir, les morts ressusciter, &c. &c. &c. La premiere idée qui se présente à moi, est d'aller chercher les historiens contemporains, de quelle maniere ils racontent des faits si surprenans, et quelle raison ils peuvent alléguer pour avoir

rien à Jésus-Christ, auroient-ils pris la peine de courir après lui pour le faire enfermer, lorsqu'ils apprirent à ce que nous dit l'écriture, qu'il passoit pour un insensé à qui la cervelle avoit tourné. Au reste, il semble que les parens de J. C. auroient dû être les premiers à croire en lui : cependant l'évangile nous dit formellement en plus d'un endroit qu'ils n'y croyoient point, et qu'ils formerent le dessein de se saisir de lui et de l'enfermer, regardant ce nouveau Messie comme un fol. En tout cas, si la vierge aima la virginité, et si elle la conserva, son fils Jésus ne paroît pas avoir été de ce caractere. Il aimoit la noce il ne prêcha jamais le célibat; au contraire, il avoit trois femmes, dont l'une étoit épouse de l'intendant d'Herode, qui couroient la prétentaine avec lui et ses disciples, qu'elles défrayoient par-tout.

persisté dans leur aveuglement et s'être refusés à la vérité qui se présentoit à eux d'une maniere si éclatante. Mais je suis bien surpris de voir que, quoique ce siecle soit un des plus féconds en historiens et en auteurs de tout genre, aucun ne parle de ces miracles. Ils ignorent même jusqu'au nom de celui que nous disons en être l'auteur. (*). Ces mêmes historiens, (*Val. Max.*

(*) Philon vivoit à Alexandrie dans le même tems que J. C. et ses apôtres parurent en Judée. La ville d'Alexandrie étoit remplie d'un grand nombre de Juifs qui avoient un commerce continuel avec ceux de Jérusalem dont ils étoient peu éloignés : ce qui se passoit dans cette capitale du judaïsme étoit bientôt répandu dans tous les lieux du royaume où les Juifs étoient habitués; mais sur-tout les habitans d'Egypte en devoient être les premiers instruits : cependant Philon, homme savant, curieux, philosophe, très-attaché à sa religion, qui a composé une infinité d'ouvrages de morale, de faits, de raisonnemens, Philon, dis-je, n'a jamais fait aucune mention de J. C., ni de ses miracles, ni de sa doctrine ; le nom même des chrétiens ni celui de leur maître n'est jamais venu jusqu'à lui ; et ceux qui prétendent qu'il a parlé des premiers chrétiens sous le nom de *terapeutes* ne méritent pas seulement qu'on les fassé revenir de leurs ridicule prévention.

Josephe, qui vivoit dans le même pays où J. C. ve-

Joseph. T. Liv.) qui ne nous ont pas laisséignorer qu'il avoit plu des pierres dans la Syrie, qu'on avoit vudes armées combattre dans les nues, enfin, qui nous ont raconté cent prodîges ridicules qui n'existoient que dans l'imagination des peuples ces mêmes gens ne nous ont rien dit des miracles qui s'opéroient de leurs tems aux yeux de toute la terre.

Herode fait, dit-on, Math. chap. 2, vers. 13 et suiv., massacrer tous les enfans au-dessous de trois ans; une pareille inhumanité n'est rapportée par personne (*): un seul évangéliste en parle et Saint

noit de finir ses jours miraculeusement; Josephe ne parle de lui ni de sa secte en aucune façon.

Juste de Tyberiade, contemporain de Joseph, avoit composé une histoire générale de sa nation depuis Moyse jusqu'à son tems; cet ouvrage n'est point venu jusqu'à nous; mais le savant Photius, qui l'avoit lu, nous assure formellement que cet auteur ne faisoit mention, ni de J. C., ni de ses miracles, ni de ceux de sa secte.

(*) Je crois qu'on fait ce massacre plus général qu'il n'a été, s'il y en a eu un, et qu'on a confondu la mort de plusieurs des enfans d'Hérode, avec ce prétendu massacre; ou plutôt que parce que, à ce que nous disent quelques auteurs, Hérode fit mourir plusieurs de ses fils, on a conclu de-là qu'il avoit fait

Luc, chap. 2, v. 39 et 71, paroît même le contredire, en disant qu'aussitôt après la Purification (*). Joseph et Marie retournerent à Nazareth, d'où ils alloient tous les ans à Jérusalem, au lieu que Saint

mourir tous les enfans de ses sujets, au-dessous d'un certain âge. La cruauté d'Hérode a une autre cause selon bien des gens, que les inquiétudes que lui donnoit la naissance de Jésus. Ses enfans lui avoient fait de mauvaises affaires auprès de l'Empereur, où il avoit été obligé de se rendre deux fois : c'est là, sans doute, le motif de sa cruauté. On dit que Macrobe rapporte qu'Auguste ayant entendu parler de l'infanticide d'Hérode, avoit dit qu'il valoit mieux être son cochon que son fils.

(*) Saint Luc rapporte que lors de la Circoncision, Siméon tenant Jésus dans ses bras, dit que cet enfant étoit né aussi bien pour la ruine que pour le salut de plusieurs. C'est une chose bien singuliere, que l'Incarnation d'un Dieu pour la ruine de quelqu'un ! Aussi, Jésus sachant bien que Siméon n'avoit pas été inspiré, parla-t-il différemment à Nicodeme. Je ne suis pas venu, dit-il, pour damner les hommes, mais pour les sauver. C'est le langage de J. C. à Nicodeme, opposé à celui de Siméon, comme on le voit : tous les deux sont pourtant regle de foi, puisqu'ils sont dans le nouveau testament. L'auteur raisonne très-sensément sur le nombre de ceux qui seront sauves par les mérites de J. C.

Mathieu (*) les fait demeurer trois ans en Egypte pour se dérober à la persécution d'Herode. Dira-t-on qu'une action si folle et si barbare pouvoit être ignorée ou qu'elle n'étoit pas assez importante pour que les historiens daignassent la transmettre à la postérité? Je doute qu'on puisse faire une pareille réponse de bonne-foi, ni qu'on puisse regarder comme une preuve de ce fait le témoignage de Macrobe qui n'écrivoit que 400 ans après, et lorsque le christianisme étoit connu de tout le monde. (*D. Calmet, sur S. Math.*)

Une piscine miraculeuse existe au milieu de

(*) Sozomène raconte que quand J. C. arriva en Egypte, un arbre, nommé Persis, s'abaissa jusqu'à terre, comme s'il eût voulu l'adorer. Cet arbre avoit été jusques-là très-respecté des Egyptiens; il commença alors à opérer des prodiges et des guérisons miraculeuses.

S. Athanase dit même qu'à l'arrivée de Jésus en Egypte, les Idoles et les Simulacres tomberent par terre. Cependant nous ne voyons pas que ces merveilles ayent rien opéré sur l'esprit de ces peuples, qui ne paroissent point avoir été récompensés de l'asyle que Jésus trouva chez eux dans son enfance, et de celui qu'ils avoient autrefois donné aux Hébreux, qui les voterent par ordre de l'équitable *Jéhova*.

Jérusalem : un ange vient de tems en tems troubler l'eau , et le premier malade qui s'y plonge est guéri. Ce fait mérite quelqu'attention , et ce ne sera point charger une histoire de minuties que d'en faire mention : cependant il n'en est parlé que dans S. Jean et il le raconte comme un fait tout simple à l'occasion d'un miracle de J. C.

Je veux bien supposer, contre toute vraisemblance, que des faits aussi publics ont été ignorés des historiens Romains, que pourra-t-on répondre au miracle de Joseph? Cet historien Juif écrivoit cent ans après J. C. et dans les lieux mêmes où toutes ces merveilles avoient été opérées : cependant il n'en dit pas un mot, il ne parle pas même de Jesus, si l'on excepte deux lignes qui ne disent rien, et qui se trouvent dans les exemplaires *imprimés* de Joseph, mais que de l'aveu d'un grand nombre des plus zélés deffenseurs de la religion, sont ajoutés au texte, et doivent être mis au rang de ces fraudes pieuses que les premiers chrétiens se permettoient si facilement et qu'on est contraint de désavouer tous les jours. (*)

(*) Josephe parle de Jacques, que le grand prêtre Ananus fit lapider avec quelques autres, les accusant

Mais, me dira-t'on, les évangelistes auroient-ils osé avancer des faits sur lesquels

d'être contrevenus à la loi; et cette action, dit-il, déplut extrêmement à tous ceux qui avoient de la piété. Josephe n'en dit pas davantage, et s'en tient là. (*Hist. l.* 11, *l.* 2, *c.* 23) Il n'y a qu'à voir Eusebe, et les autres Peres qui ont écrit après lui; on trouvera que Josephe n'attribue pas moins que la ruine de Jérusalem, par la vertu d'une puissance divine pour la mort de S. Jacques. Les mêmes chrétiens qui, sur la fin du troisieme siecle, insérerent grossierement le passage de J. C. dans l'histoire de Josephe, ont sans doute ajouté après la mort de Jacques ces autres mots : *Frere de Jésus nommé Christ.* Cette petite fourbe imperceptible paroît une suite dépendante de l'autre. Quant au fameux passage de J. C,, ce point de critique a été si bien discuté par tant d'habiles gens, qu'il est inutile de répéter, sur cela, ce qu'ils ont déjà dit. C'est un passage grossierement conçu, qui interrompt tout le sens; qu'on le retranche, l'ordre et la raison se retrouve d'abord. Il est lui-même absurde, en ce qu'il fait dire à Joseph que J. C. étoit le Christ prédit et annoncé par les prophêtes, qu'il étoit plus qu'homme, tant ses œuvres étoient admirables; qu'il est ressuscité le troisieme jour après sa mort; qu'il est apparu vivant à ses disciples. En un mot, il fait parler l'historien comme un évangéliste; ce qui est l'absurdité même dans un Juif zélé, un Pharisien aussi déclaré, un homme aussi éloigné du christianisme que Josephe. Outre cela, ce passage a été inconnu plus de deux cent ans à tous les

il étoit si facile de les convaincre de mensonge, et n'auroient-ils pas craint de ruiner leur cause en affirmant des choses dont on pouvoit démontrer la fausseté; il y a deux réponses à cette objection. 1°. Il ne faut pas croire que les relations de la vie de J. C. fussent alors aussi publiques qu'elles les ont devenues depuis, lors qu'elles ont commencé à former la base de la religion chrétienne; c'étoient des mémoires qui se lisoient dans les assemblées des premiers sectateurs; on les copioit on les reformoit, on y changeoit, on retouchoit même en entier celles qui s'éloignoient(*) trop

apologistes de la religion chrétienne, et à tous les Peres de ces premiers tems, dont plusieurs même ont assuré que Josephe n'avoit connu jamais J. C.

(*) Il y a un évangile, selon les Hébreux, que l'on dit aujourd'hui être le même que celui selon Saint Mathieu. Cependant on lisoit, au rapport d'un critique dans l'évangile, selon les Hébreux, l'histoire d'une femme accusée devant J. C., qui n'est point dans Saint Mathieu. L'histoire de la femme adultere, dont il est parlé dans S. Jean, n'est pas dans plusieurs manuscrits grecs.

Le dernier chapitre de l'évangile de S. Marc, ne se trouve pas dans la plupart des exemplaires grecs. Pourquoi donc veut-on que nous ayons tant de vénération pour des écrits sujets aux mêmes vicissitudes que les autres histoires ?

grossièrement des autres; ensorte que ce n'est qu'après bien des corrections que les évangiles sont parvenus à nous dans l'état où ils sont. Il sembleroit du moins, que représentant toute la vie d'un même homme, ils devroient être entierement conformes les uns aux autres; rien moins que cela, ces différentes relations ont si peu d'exactitude, que dans les faits les plus positifs, elles ne s'accordent point. Nous verrons dans la suite, plusieurs exemples très-singuliers de ces sortes de contradictions.

La deuxieme réponse est que sitôt que ces ouvrages commencerent à être connus, plusieurs savans les combattirent. La piété industrieuse des chrétiens ne négligea rien pour supprimer ces écrits, (*), et à peine

(*) On en use encore aujourd'hui de même dans les lieux où la religion catholique est dominante, dit Bayle, dans ses nouvelles du mois de juillet 1688, pag. 863. Chacun sait avec quelle rigueur on empêche l'entrée des livres suspects d'hérésie : l'inquisition n'est pas moins sévere contre les livres des hérétiques que contre leurs personnes; et de là vient, qu'en Espagne en Portugal, et en Italie, on n'entend pas même parler des ouvrages qui s'impriment dans le nord. Cette politique de l'église est la même aujourd'hui qu'elle

savons nous aujourd'hui les noms de ceux qui se sont opposés à l'établissement du christianisme, nous ne les connoissons presque que par les écrits des chrétiens, qui avoient entrepris de leur répondre, et qui ne nous ont conservé quelques-unes de leurs objections que parce qu'ils ont prétendu y avoir parfaitement répondu. Je crois cependant, que si nous avions les écrits de Celse, de Porphire, de Jamblique, d'Eunape, de Julien, et d'une infinité d'autres, dont les noms sont parvenus jusqu'à nous, nous trouverions les réponses des Peres bien foibles, du moins, si l'on en juge par celles qui nous restent, et qu'ils ne nous ont

étoit autrefois. Il étoit même alors bien plus aisé de supprimer les écrits des anti-chrétiens et des hérétiques; l'impression étoit inconnue : les moines, qui étoient les copistes publics, n'avoient garde de travailler contre eux-mêmes.

(*Défense de Sanderius*) Le Grand nous apprend que Constantin ordonna que s'il se trouvoit quelqu'un qui retînt les livres d'Arius, on le punit de mort. Est-il étonnant, après cela, que les livres des anti-chrétiens ne subsistent plus. Les catholiques, dit le célebre Dupin, ont eu tant d'horreur pour les ouvrages des hérétiques, qu'ils ne les ont pas même conservés, lorsqu'ils pouvoient être utiles à l'église.

laissées que parce qu'ils ont cru qu'elles étoient sans réplique.

Il est vrai cependant, que ces objections ont fait disparoître et regarder comme apocryphes un grand nombre d'écrits qui, dans les premiers siecles étoient au même rang que ceux qui nous sont demeurés. On comptoit, dans ces premiers siecles du christianisme, jusqu'à trente-neuf évangiles (*Voyez le Pere Calmet, sur S. Mathieu*). On voit même, par le premier et troisieme verset du premier chapitre de S. Luc, que beaucoup de gens se mêloient d'écrire la vie de J. C. Les choses demeurerent long-tems dans cet état, et S. Irenée, (*l. 9, ép.* 11, *n°. 78*), est le premier qui ait parlé des quatre Evangélistes seulement. Il y avoit pareillement plusieurs recueils des actes des apôtres, et plus de soixante apocalypses. (*) Il nous reste

(*) Il est certain que le nombre des histoires publiées après la mort de J. C. devoit être grand. Saint Jérôme, au tems de qui la plupart de ces ouvrages subsistoient encore, nous en assure; tous les écrivains des premiers siecles de l'église en font foi; et S. Luc le marque si positivement dans son évangile (*Chap.* 1), que quand nous n'aurions sur cela d'autre témoignage que le sien, il ne nous seroit pas permis d'en douter.

plusieurs fragmens de différens écrits, qu'on peut voir dans le recueil de Fabricius; mais

« Puisque beaucoup de personnes, dit-il, ont entrepris d'écrire l'histoire de ce qui s'est passé de nos jours parmi nous, j'ai jugé à propos de faire la même chose, après m'être fait instruire de tout avec soin par ceux qui ont été témoins occulaires. ». Sur quoi il est bon d'observer, que ceux qui ne connoissent l'évangile que par les traductions françoises, ne sont pas ordinairement frappés des témoignages positifs que S. Luc rend ici à la multitude des évangélistes, parce qu'il a plu aux traducteurs françois de rendre le terme original, qui signifie *beaucoup* par *plusieurs*, qui s'entend, en notre langue, d'un assez petit nombre. Ces traducteurs en ont agi ainsi, sans doute, pour écarter de l'esprit des lecteurs une idée scandaleuse que cette multitude d'évangiles auroit fait naître.

Outre les évangiles de S. Mathieu, de S. Marc, de S. Luc et de S. Jean, on en attribuoit à S. Pierre, à S. Paul, à S. André, à S. Thomas, à S. Jacques et à S. Philippe, à S. Barthelemy, et S. Mathias; il y en avoit un, écrit sous le nom des douze apôtres: il y avoit un évangile selon les Hébreux, ou les Nazaréens, un autre selon les Egyptiens, et quelques critiques prétendent que ces deux derniers sont les plus anciens de tous. Le christianisme en discorde avec lui-même dès le moment de sa naissance, vit plusieurs de ses enfans indociles qui fabriquèrent divers évangiles conformément à leur goût et à leurs préjugés.

Ebion, Cérinthe, Basilidese, Marcion et les Gnos-

revenons à l'examen des miracles de l'évan-

tiques, les Encratiles, les Valentiniens en publièrent qui autorisoient leurs dogmes. Il y en eût même d'assez visionnaires, pour ne pas exclure le perfide Judas du nombre des évangélistes : il en parut un sous son nom, et certains fols de la primitive église, qu'on nommoit Caïnites, parce qu'ils regardoient Caïn comme un grand personage, aussi bien qu'Esaü, se servoient de l'Evangile de Judas; mais surtout ce devoit être une chose assez curieuse que l'ouvrage dont parle S. Epiphane, sous le titre d'Evangile d'Eve; à l'usage de certains Gnostiques, qui croyoient qu'Eve étoit fort éclairée, et qu'elle avoit appris du serpent de fort belles choses. Ils avoient aussi des livres qu'ils attribuoient à Adam et à Seth.

Pour vérifier cette note, Vid Orig. com. in Math.
Thom. in Lucam.
Clem. Alex. Strom.
Eustatius.
S. Hyheron. com. in Matth.
August. contr. Faust. l. 2.
Theophyl. ad Luc præmium.
Iren. l. 1, c. 3, 17.
Fpiph. hom. 23.

J'oubliois de parler de l'évangile de Nicodeme, de celui de S. Barnabé, et de quelques autres qu'on regarde peut-être un peu trop légerement comme des ouvrages postérieurs aux quatre qui nous restent, parce qu'ils n'ont pas été cités des anciens; mais cette négligence ne prouve rien; car les anciens n'ont pas fait un énumération exacte de tous les évangiles qui existoient

gile (*), nous venons de voir que les plus éclatans ne sont confirmés

de leur tems, témoin S. Jérôme qui, après avoir nommé plusieurs évangiles, ajoute : et un grand nombre d'autres, qu'il seroit trop long de rapporter : *reliquum quos enumerare*. Vide Euseb. hist. eccl. Epiph. c. 26. Aug. cont. faust. l. 23. fabric. de évang. apocryph.

Quant aux quatre évangiles qui nous restent, ils ne sont pas d'un grand poids par leur date. Millius, dans ses amples prolégomênes qui ont paru à la tête du nouveau testament qu'il a donné, dit que l'évangile de S. Mathieu n'a été écrit que l'an 61 de J. C., vingt-huit ans après sa mort : le même auteur place l'évangile de S. Marc deux ans après celui de S. Mathieu ; l'évangile de S. Luc un an après celui de S. Marc, et l'évangile de S. Jean, l'an 97, c'est-à-dire, soixante-quatre ans après la mort de J. C.

Le plus savant chronologiste qui ait paru de nos jours, l'illustre Dodwel, a fait voir dans un ouvrage exprès que les évangiles canoniques aussi bien que les autres, demeurerent ensevelis dans les lieux qui les avoient vu naître, jusqu'au tems des conquêtes de Trajan sur les Parthes ; c'est alors seulement qu'ils commencerent à être connus.

(*) Le miracle qui plaisoit le plus à J. C. étoit de chasser les diables du corps des possédés ; et c'est aussi celui que ses apôtres et lui faisoient le plus fréquemment. Le diable faisoit alors une résidence assez ordinaire dans le corps humain. Ses inclinations sont aujourd'hui changées, il habite d'autres demeures, ou si quelque diablotin vient encore quelquefois se planter

par le témoignage d'aucun écrivain contemporain; mais supposons que par l'im-

dans un corps femelle, il ne faut plus de miracles pour l'en chasser. Les capucins et les récolets ont un secret qu'ils appellent exorcisme, avec lequel ils les font bientôt déloger. J. C., qui ne savoit pas ce secret là, en auroit eu besoin quand il fit le voyage de Gadara, dans la vallée des Géraséniens, qui est vis-à-vis de la Galilée, où il trouva les deux plus fameux démoniaques qu'on eût jamais vu. Un d'eux, qui étoit possédé, non pas d'un seul démon, mais d'une légion, n'en fut délivré qu'après une capitulation assez honorable, eu égard à la qualité des capitulans. Les démons obtinrent qu'ils n'iroient pas dans l'abîme; mais qu'ils auroient la liberté de se placer dans un troupeau de cochons qui étoient dans le voisinage. (*Amusement philosophique sur le langage des bêtes*) Le traité fut exécuté; mais comme, à ce que nous dit un jésuite, il y avoit déjà un diable dans le corps de chaque cochon, il y eût une bataille entre cet ancien possesseur et le nouveau diable qui vouloit y entrer et le résultat de cette bataille fut que les cochons allerent se précipiter dans la mer.

Je ne sais pas si les diables furent noyés, mais ceux à qui les cochons appartenoient furent très-mécontens de cette avanture. Ils trouvoient absolument injuste que leurs cochons, qui n'avoient rien à démêler avec ces démons, et le Messie, eussent été choisis pour la demeure des diables délogés: aussi la perte que les maîtres de ces animaux faisoient, leur fit prendre la

possible

possible ils les aient ignorés, peut-on croire que les Juifs, qui ont dû en être témoins

résolution de ne pas souffrir chez eux un homme qui faisoit tant de tort aux habitans, sans aucun sujet : ils l'en firent donc sortir, mais avec civilité; car ils le prenoient pour un enchanteur. Il y en avoit beaucoup du tems des chevaliers errans, et c'étoit alors le siecle des enchanteurs.

S. Luc (c. 9.) rapporte encore un autre miracle où il s'agissoit aussi de chasser un démon; mais J. C. le fit de mauvaise grace. Un pauvre malheureux, dit l'évangile, le supplioit humblement de guérir son fils qui étoit possédé d'un diable si méchant, que les apôtres n'avoient pu en venir à bout : race incrédule et dépravée, répond J. C. de mauvaise humeur, jusqu'à quand serai-je avec vous et vous souffrirai-je ? Quel est ce langage? J. C. s'ennuie parmi les apôtres et parmi les juifs qu'il ne peut pas souffrir; cependant c'est son amour pour les hommes qui l'a fait s'incarner. Amenez cependant votre fils, dit-il à l'homme; et comme l'enfant s'approchoit, le diable joua de son reste; il jetta l'enfant par terre et l'agita par de grandes convulsions : la présence de J. C. son maître ne rendit pas le diable circonspect. Cependant J. C. ayant parlé à cet insolent démon, l'enfant fut guéri et rendu à son pere. S. Ignace, fondateur des jésuites, en venoit bien plus aisément à bout : il écrivoit son nom sur un morceau de papier, le faisoit avaler au possédé, et le diable partoit sur le champ avec une docilité admirable.

Hérodote paroît avoir peu de respect pour la Circon-

oculaires, ne se soient pas rendus à leur évidence, et même aient pu traiter Jésus avec ignominie comme un séducteur et un perturbateur du repos public? On me répond que cette ignominie même prouve la divinité de Jésus, puisqu'elle est prédite par les prophêtes, et on ajoute que la vie de J. C. n'est qu'un tissu d'événemens dont chacun est l'accomplissement de quelques-unes des prophêties de l'ancienne loi.

Je nie formellement que les Juifs aient jamais pensé que le Messie dût être ignominieusement traité et mis à mort, au contraire, ils l'attendoient comme un héros qui devoit conquérir toute la terre, et lui faire

cision ; car il dit que les Egyptiens se faisoit circoncire pour la propreté seulement.

Philon, qui a fait un livre exprès sur la Circoncision, en donne quatre raisons : La premiere pour remédier aux inflammations que cause le prépuce quand il est trop étroit; la deuxieme pour éviter la malpropreté causée par les ordures qui s'amassent ordinairement entre le prépuce et le gland ; la troisieme pour que la semence puisse entrer en ligne droite dans la matrice : la quatrieme est une raison mystique qui a été depuis tant rebatue par les Peres de l'église et les docteurs en spiritualité ; c'est la Circoncision du cœur, dont l'autre n'étoit que le symbole.

porter le joug de la Judée. C'est de cette sorte que tous les prophêtes l'annoncent, et cette idée s'accorde parfaitement avec les biens temporels, qui doivent être la seule récompense des justes dans la loi de Moyse. Je conviens qu'il y a des passages où il est dit que le Messie sera méconnu par son peuple et méprisé; mais il y a ici une équivoque qu'il faut éclaircir. Le nom de Messie, que les Chrétiens ont si hardiment appliqué à J. C. seul, étoit un nom général qui se donnoit à tous ceux qui passoient pour être envoyés de Dieu. Il ne signifie autre chose que envoyé; et dans ce sens, il s'applique à tous les prophêtes qui exhortoient les Juifs à quitter l'idolâtrie, et à rentrer dans la loi de Moyse. Ces prétendus prophêtes éprouverent souvent la fureur du peuple, et c'est l'exemple qu'ils en avoient, qui leur a fait dire, en quelques endroits, que l'envoyé de Dieu seroit en opprobre, afin que, si pareil malheur leur arrivoit à eux-mêmes, cela put être regardé comme un accomplissement de ce qu'ils avoient prédit. Mais le véritable Messie qu'ils attendoient, qui devoit les affranchir pour jamais de toutes les captivités, devoit, selon eux, être le vainqueur

de toutes les nations, et faire respecter le nom Juif par toute la terre; et il est si vrai, que telles étoit l'opinion des Juifs, qu'environ cent ans après J. C., un Juif nommé Barckokebas, voulant passer pour le Messie, ne manqua pas de se conformer à cette idée. Il se mit à la tête d'une armée, se révolta contre les Romains, et s'il n'avoit pas été vaincu par l'armée d'Adrien, il auroit sans peine été reconnu pour le Messie, d'autant plus qu'il paroissoit en avoir tous les caracteres; il prophêtisoit, il faisoit des miracles, et faisoit quadrer quelques prophêties avec le tems de sa venue, beaucoup plus naturellement que celle qu'on veut s'efforcer d'appliquer à J. C. Les premiers chrétiens, pour soutenir leur cause, firent plusieurs écrits contre ce nouveau Messie : ils voulurent le faire passer pour l'Antechrist, et il est possible que l'Apocalypse de S. Jean n'ait pas d'autres objets. Si cet ouvrage extravagant méritoit d'être examiné avec attention, on en trouveroit plusieurs preuves, comme lorsqu'on reproche à l'Antechrist qu'il mutile ses freres, et qu'il les marque au front, parce qu'effectivement Barckokebas en usoit de la sorte,

afin que ceux qui avoient suivi son parti, ne fussent plus en état de l'abandonner sans être connus.

Nous venons de voir que ce mot de *Messie* n'a aucune application qui soit particuliere à Jésus : disons la même chose du mot de Christ : ce mot fait allusion à bien des gens ; mais il est une nouvelle preuve que les Juifs attendirent le *Messie*, libérateur comme un roi, car il ne signifie autre chose que Oint, qui est le caractere distinctif de la royauté ou du commandement. C'est en ce sens que Cyrus est appellé dans l'écriture le Christ du Seigneur, et que Jonathas Machabée est visiblement désigné par Daniel sous le nom de Christ, Dux, ou conducteur du peuple. Abraham et Isaac sont appelés du même nom en plusieurs endroits de la Genese. Ainsi donc on ne peut pas dire que ce soit Jésus que les Prophêtes ont eu en vue, lorsqu'ils se sont servis des termes de Christ et de Messie, et je crois qu'on peut regarder ce fait une vérité incontestable.

(*) Selon le grand principe du christianisme, J. C. et l'établissement de son église est l'unique fin que Dieu s'est proposé en toutes choses. La création du

Voyons maintenant si ces écrits sont du moins revêtus de quelque autorité qui puisse

monde, le choix du peuple Juif d'où J. C. devoit naître, la loi, le temple, Moyse, les prophetes, tout n'étoit qu'un acheminement à cette fin unique que Dieu s'étoit proposée. Voilà un grand mystere, dit S. Paul, et un mystere qui a été caché jusqu'au tems de J. C., aux hommes, aux diables, aux anges mêmes. S. Paul a raison de se récrier sur l'obscurité de ce mystere, car certainement ni la conduite de Dieu à l'égard de son peuple, ni la loi de Moyse, ni les écrits des prophetes n'en auroient pu donner l'intelligence avant l'événement. Le mystere étoit si caché qu'on n'auroit même jamais soupçonné qu'il y en eût eu aucun. Aussi les Juifs ne s'en sont jamais douté; quoique leur goût les portât volontiers aux allégories, quoiqu'il y eût parmi eux des sectes entieres (*les Esséniens*) qui passoient leur vie à chercher les sens les plus mystérieux de l'écriture, jamais personne n'avoit découvert celui-là : c'est un secret que Dieu avoit scellé, et dont l'intelligence étoit impénétrable à la créature.

Les Juifs révoltés contre ce principe du christianisme, l'ont toujours regardé comme un systême que l'imagination des premiers chrétiens, a bâti pour appuyer leur innovation. Le raisonnement n'a jamais été le fort de la nation juive; il faut avouer néanmoins que ceux des Rabins qui ont écrit sur cet article, ne sont pas sans solidité. Vous convenez, disent-ils à leurs adversaires, que ce grand mystere a été inconnu aux hommes et aux anges,

les faire reconnoître comme des histoires exactes. Servons-nous donc dans cet examen

parce qu'il étoit d'une obscurité impénétrable ; mais ce mystere si long-tems caché devroit au moins cesser d'être obscur, après qu'il a plu à Dieu de le révéler. L'obscurité qui précede la révélation et la clarté qui la suit, doivent être, en quelque sorte, en proportion, pour que les hommes puissent en cela reconnoître et adorer les voies inéfables de Dieu : or, la révélation n'ajoute aucune clarté à ce mystere prétendu. En vain soutenez-vous que tout ce qui s'est passé parmi nous n'étoit que l'ombre de ce qui se devoit passer parmi vous ; en vain votre imagination cherche-t-elle à trouver la figure de Jésus dans Melchisedech, Abraham, Moyse, tous nos patriarches, tous nos prophetes, tous nos rois, en un mot tous les hommes un peu élevés dont nos histoires font mention; en vain appliquez-vous à votre messie une infinité de passages de nos écritures, qui ont tous un sens fort différent de celui que vous leur donnez : nous ne reconnoissons en tout cela que la fertilité de votre imagination, et nous ne sommes frappés que du faux de votre raisonnement.

Si Jésus-Christ étoit la fin que Dieu se fût proposée en toutes choses, continuent les Rabins, on remarqueroit un rapport sensible entre cette fin, et les moyens dont Dieu se seroit servi pour y parvenir ; on verroit dans sa conduite une liaison, un enchaînement de choses et de moyens qui aboutiroient directement à cette fin : or, il n'y a aucun rapport entre J. C. et le

des mêmes moyens que nous emploirions pour découvrir la vérité d'une histoire or-

conduite que Dieu a gardée avant sa naissance. Les Juifs étoient son peuple chéri, vous en convenez; c'est à vous que le Messie a été envoyé. C'est de nous, et pour nous qu'il devoit naître; Moyse, nos prophêtes, notre loi, nos écritures, tout nous devoit disposer à le connoître. Son avenement est un mystere, il est vrai; mais c'est un mystere qui devoit nous être annoncé, et dont nous aurions attendu impatiemment la révélation : alors nos esprits préparés à le recevoir, se seroient soumis d'eux-mêmes; nous aurions unanimement reconnu ce Messie aux marques certaines qui devoient le caractériser; bien loin de commettre, en sa personne, cet affreux déïcide que vous nous reprochez, et dont cependant Dieu seul est coupable, si votre supposition est bien fondée. Car enfin nous n'avons point connu le maître que nous avons crucifié, et nous ne l'avons point connu, parce que Dieu a fait précisément tout ce qu'il falloit faire pour nous empêcher de le connoître.

Put-on attribuer une pareille conduite à Dieu? La race d'Abraham, qu'il a choisie entre tous les enfans des hommes, et avec qui il a contracté une alliance éternelle pour être à jamais son peuple bien aimé; ce peuple, à qui il a donné lui-même une loi sainte, et dont il a recommandé l'observation pendant tous les siecles; ce peuple, qu'il a pris soin d'instruire avec la derniere exactitude de tout ce qu'il devoit faire et

dinaire. Comparons les Evangélistes en-

éviter pour se rendre agréable à ses yeux; ce peuple enfin, que Dieu a toujours comblé de ses bienfaits, et qu'il n'a jamais châtié qu'en pere, n'étoit, selon les Chrétiens, que l'ombre et la figure d'un péuple plus parfait, avec lequel il devoit un jour former l'alliance éternelle qu'il a contractée avec nous : la loi sainte qu'il nous a donnée n'étoit que des symboles de la loi de J. C.

Les prophéties, disent encore les Rabins, dont les Chrétiens font l'application à leur Messie, n'ont certainement d'autre rapport avec lui, qu'un rapport imaginaire. Ces prophéties ont un sens littéral et naturel, bien différent de celui qu'on leur donne : elles étoient toutes accomplies avant la naissance de Jésus, et nos livres, que les Chrétiens admettent, doivent leur apprendre que les écrivains sacrés ont reconnu l'accomplissement d'une, entr'autres, qu'ils regardent comme très-décisive pour eux : c'est celle de Daniel. L'auteur du premier livre des Machabées rend sur cela un témoignage bien contraire à leur opinion, puisqu'il applique à la persécution d'Antiochus Epiphanes, et à la mort du grand prêtre Onias, ce que les Chrétiens entendent de la mort de J. C. Selon la chronologie de Joseph, et le sentiment général des Juifs de son tems, les soixante-dix semaines sont accomplies sous les Machabées et Antiochus (*).

(*) *C'est le sentiment du P. Hardouin et de D. Calmet, qui rapportent néanmoins l'un et l'autre*

tr'eux, et entre les mêmes auteurs contemporains. Enfin, faisons le plus brievement

Le terme des soixante-dix semaines de Daniel étoit effectivement échu au tems de cette persécution, et non au tems de J. C., ainsi que plusieurs de ses adorateurs le prétendent, après s'être formés une chronologie totalement contraire à celle de l'écriture.

La prophétie d'Isaïe eut son accomplissement au tems même de ce prophête. L'enfant qui devoit naître d'une Vierge, ou plutôt d'une jeune femme, n'est autre chose que le fils d'Iaïe, et de la prophêtesse sa femme, qui vint au monde neuf mois après la prédiction de son pere. Ce signe d'Isaïe étoit un signe présent et prophétique, en même-tems, de la prédiction que Dieu fit à Achas par la bouche de son prophête, qu'il seroit délivré de ses ennemis avant que l'enfant sût discerner le bien d'avec le mal. Il n'y a rien de plus sensible que le sens littéral de cette prophétie; car il faut avouer que sans le mot de *Vierge*, auquel les Chrétiens s'affectionnent, ils ne pourroient pas faire un grand usage du reste; mais malheureusement nous leur avons fait voir que le terme *calma* en hébreu, signifie également *une jeune fille et une jeune femme*; il est employé souvent dans l'écriture en ce dernier sens : leurs commentateurs, qui entendent un peu notre langue, n'ont pu s'empêcher d'en convenir, et d'ailleurs la circonstance historique ne permet pas

l'accomplissement général de la prédiction à J. C. Marchand, nie que cette prophétie s'entende de J. C.

qu'il nous sera possible à l'égard du nouveau Testament ce que nous avons fait à l'égard

de donner ici à ce passage un autre sens, puisqu'il est clair qu'il s'agit, en cet endroit, de la prophêtesse femme d'Isaïe.

Pour ce qui est de la prophétie de Jacob, ajoutent encore les Juifs, il est étonnant que les Chrétiens en ayent fait l'application à J. C. de quelque côté qu'ils la tournent, ils ne peuvent lui donner un sens raisonnable. Ce patriarche, avant de mourir, annonçant à ses douze enfans, chefs des douze tribus d'Israël, quel seroit le sort de leur postérité, prédit en particulier à Juda, sa future grandeur, parce qu'en effet sa tribu devint très-puissante, et donna long-tems des rois à ses freres. « Le sceptre ne sortira point de Juda, dit notre patriarche, jusqu'à ce que Silho vienne ». C'est ce dernier terme que les Chrétiens appliquent à leur Messie, comme si le sceptre n'étoit point sorti de Juda avant J. C., quoiqu'il y eut déjà six cent ans qu'il en fut sorti. Il est inutile de dire que nos docteurs donnant au terme Silho des interprêtations bien différentes, en supposant même ce terme d'une très-grande obscurité, il est toujours ridicule de l'entendre de J. C. puisque six cent ans avant sa naissance, le sceptre étoit sorti de la maison de Juda, et de toute la postérité de Jacob, ayant été plusieurs fois réduite dans un long esclavage par des rois étrangers, puisqu'enfin, lorsque J. C. vint au monde, il y avoit déjà près de 40 ans que nous gémissions sous la tyrannie d'un usurpateur qui n'étoit ni de la race de Juda ni d'aucune tribu d'Israël.

de l'ancien. Nous n'irons pas plus loin pour trouver des faussetés prouvées, des impos-

Il en est de même des autres prophêties, que les Chrétiens appliquent à J. C. Les unes ont quelque rapport avec ce Messie, comme, par exemple, la peinture (*C.* 54) qu'Isaïe fait des souffrances et de la mort de Jérémie, et celle que David fait de ses propres calamités : les autres n'y ont certainement aucun rapport, tel qu'est ce nombre prodigieux d'allégories et de figures mystérieuses dont on fera toujours l'usage et l'application qu'on voudra, parce que l'imagination sait rapprocher les choses les plus éloignées, et faire trouver de la conformité entre les plus contradictoires.

Outre tout ce que nous venons de dire, qui n'est cependant que la moindre partie de ce que nous aurions pu objecter, ajoutons les promesses authentiques que Dieu avoit faites à son peuple une infinité de fois, de ne l'abandonner jamais, de lui tendre les bras dès qu'il auroit recours à lui avec humilité (*Isaïe, c.* 54); les assurances qu'il avoit données par la bouche des prophètes, que le temple rebâti par ordre de Cyrus, alloit être le lieu où Israël le glorifieroit dans tous les siecles. Ces promesses, ces assurances si positives, doivent autoriser les Juifs dans l'espérance d'un prochain libérateur, et les prophêties qui désignent J. C. dans la bassesse et dans les opprobres, sont en si petit nombre et si obscures par rapport à lui, et avoient un sens littéral si clair et si connu des Juifs, qu'ils ne pouvoient, sans une révélation particuliere de Dieu, en faire l'application à J. C.; tout au contraire, celles

sibilités physiques, et des contradictions formelles qui détruisent également l'autorité des uns et des autres écrivains. La généalogie de J. C., qui est certainement un de points fondamentaux de la religion, nous en fournit un exemple bien singulier, et si extraordinaire, qu'on auroit peine à le croire, s'il n'étoit pas aussi facile de le vérifier. Saint Mathieu et (*) Saint

qui leur avoient annoncé un sauveur glorieux, tel que Juda Machabée, et sur-tout Cyrus, sont si étendues, si répétées, et si marquées, les expressions en sont si magnifiques et si frappantes, le sens en est si clair, qu'ils ne pouvoient, sans une espece de miracle, ne pas attendre un pareil messie. En effet, celui qu'on suppose que les Juifs attendoient au tems de J. C. est un messie glorieux et triomphant, qui devoit les délivrer de leurs ennemis d'une maniere éclatante, et cette nation n'en attend point d'autre aujourd'hui, se fondant et se reposant sur les promesses de Dieu.

(*) Le P. Levassor ne s'embarrasse pas beaucoup de ces contradictions ni des objections qu'on a faites à ce sujet, qu'il regarde comme des chicannes. Il convient dans son traité de la véritable religion, que l'un des évangélistes n'avoit pas de bons mémoires sur la généalogie de J. C. (Le S. Esprit peut-il fournir des mémoires défectueux.) Il lui suffit que les évangélistes conviennent que J. C. étoit descendu de David, puisqu'il fut censé fils de Joseph par présomption de la

Luc en donnent chacun une différente, et pour qu'on ne croie pas que ce sont des différences légeres qu'on peut attribuer à méprise ou inadvertance, je les rapporte ici l'une et l'autre.

MATHIEU, Chap. I.	LUC, Chapitre III.
David.	David.
Salomon.	Nathan.
Roboam.	Mathathat.
Abdias.	Mennam.
Aza.	Melea.
Josaphat.	Eliakim.
Joram.	Jonan.

loi. Il me semble qu'il n'a point été dit que J. C. seroit présumé naître de la famille de David, mais qu'il en naîtroit. Cependant comme le P. Levassor ne trouve point cette défaite suffisante, il donne dans le sentiment de Ligt-Foot, qui croyoit que S. Luc avoit rapporté sous le nom de Joseph, la généalogie de la Vierge. Eusebe nous a laissé une lettre d'Africanus qui contient un autre dénouement; mais il est si peu solide que ce même auteur dans son histoire de l'église, convient que quoi qu'elle ne soit appuyée d'aucun témoignage, il faut bien s'en contenter, puisque nous n'avons rien de meilleur.

MATH. CHAP. I.	LUC, CHAP. III.
Ozias.	Joseph.
Joatham.	Juda.
Achas.	Simeon.
Ezéchias.	Lévi.
Manassés.	Mathat.
Amon.	Jorim.
Josias.	Eliezer.
Jéchonias.	Jésus.
	Heo.
	Elmadan.
	Cosan.
	Addi.
	Melchi.
	Nevi.
Salathiel.	Salathiel.
Zorobabel.	Zorobabel.
Abiud.	Reza.
Eliachim.	Joanna.
Azor.	Juda.
Sadoc.	Joseph.
Achim.	Séméï.
Aliud.	Mathatias.
Eléazar.	Mahat.
Mathan.	Naggé.

MATH. CHAP. I.	LUC, CHAP. III.
Jacob.	Hesli.
	Nahum.
	Amos.
	Mathatias.
	Joseph.
	Janna.
	Melchi.
	Levi.
	Mathat.
	Heli.
Joseph.	Joseph.

On voit qu'il y a quinze générations de plus dans l'une que dans l'autre; que depuis David, elles se séparent absolument; qu'elles se réunissent à Salathiel, mais qu'après son fils elles se séparent de nouveau, et ne se réunissent plus qu'à Joseph.

Dans la même généalogie, S. Mathieu tombe encore dans une contradiction manifeste : car il dit qu'Ozias étoit pere de Joathan; et dans les Paralipomenes, liv. 1, chap. 3, on trouve des générations entr'eux, savoir, Joas, Amazia et Azaria, desquels

S.

S. Luc ne parle pas plus que S. Mathieu. De plus, cette généalogie ne fait rien à celle de Jésus, puisque selon notre loi, Joseph n'avoit aucun commerce avec Marie.

Mais, me dira-t-on, est-ce qu'on ne répond rien à ces difficultés? êtes-vous le premier qui les ait faites? non, sans doute, elles ont été faites plus d'une fois, et voici quelques-unes des réponses. Les uns ont dit que l'un des deux Evangélistes avoit apparemment donné la généalogie de la Vierge sous le nom de Joseph; d'autres que l'une des deux généalogies étoit sans doute, non par filiation, mais par adoption. Plusieurs ont dit que S. Mathieu n'a voulu donner qu'un abregé de la généalogie de Jésus, et qu'il l'a réduite à trois quatorziemes pour la rendre plus facile à retenir par cœur. On a peine à croire que de pareilles réponses aient été faites sérieusement, ce sont cependant là les meilleures et presque les seules. (*).

(*) On ne peut pas s'empêcher de présumer que S. Luc ne connoissoit point l'évangile de S. Mathieu, ou au moins qu'il se croyoit mieux informé que lui, car dans les généalogies différentes que ces deux évangélistes font de J. C. on ne voit pas deux noms qui se

S. Luc dit, chap. 2, vers. 1 et 2, que Cirenius avoit le gouvernement de Syrie,

ressemblent, hormis ceux de David, de Salathiel et de Zorobabel.

S. Mathieu, chap. 3 fait descendre J. C. de David, de Salomon et de tous les rois de Juda; S. Luc fait aussi remonter ses ancêtres jusqu'à David, mais par Nathan, un autre de ses enfans dont la postérité ne règna point, et non pas par Salomon.

L'opinion la plus reçue parmi les PP. de l'Eglise, c'est que S. Luc a voulu décrire la généalogie de la Vierge, au lieu que S. Mathieu a décrit celle de Joseph; mais les noms de Salathiel et de Zorobabel qui se rencontrent au milieu des deux généalogies, sont extrêmement embarrassans; car si on donne deux fils à Zorobabel, de l'un desquels on suppose que Joseph est descendu et Marie de l'autre, comment faire pour donner deux peres à Salathiel, que S. Mathieu fait fils de Jéchonias et S. Luc fils de Néry? Dailleurs la grande disparité qui se trouve dans le nombre des générations de l'une et de l'autre généalogie, obligeroit à des suppositions révoltantes. Depuis David jusqu'à J. C. S. Mathieu ne compte que vingt-sept générations, et c'est bien peu pour un espace de mille ans; au lieu que S. Luc, avec plus de vraisemblance, en compte quarante-deux. Il faut, dit-on, que les ancêtres de S. Joseph aïent été mariés vieux, et que ceux de la Vierge l'ayent été plus jeunes, on sent combien cette réponse est pitoyable. D'ailleurs, l'écriture nous apprend que plusieurs des rois de Juda, dont on fait descendre

lorsqu'Auguste fit le dénombrement de l'Empire. On va voir combien il se rencontre de faussetés évidentes dans ce peu de mots. 1°. Tacite ni Suetone, les plus exacts de tous les historiens, ne disent pas un mot de ce dénombrement, qui assurément eut été un événement bien singulier, puisqu'il n'y

Joseph, ont eu dans une très-grande jeunesse des enfans, qui sont pareillement du nombre de ses ancêtres. Enfin une difficulté à laquelle on ne répondra jamais sensément, c'est que si S. Luc avoit connu l'évangéliste S. Mathieu, ou qu'il l'eut voulu menager, il n'auroit pas manqué de dire qu'il écrivoit le généalogie de J. C. par Marie sa mere et non par Joseph, comme il le dit positivement.

On dit encore qu'il suffit de prouver que Joseph étoit descendu de David, pour qu'on puisse en conclure que Marie en étoit aussi, parce que chez les Juifs chacun se choisissoit une femme de la tribu de sa famille; mais outre que cette conséquence parroit mauvaise, c'est que le principe ne paroit pas vrai: les Juifs n'étoient pas indispensablement assujettis à prendre pour femme une de leurs parentes; ils pouvoient au contraire en prendre d'étrangeres, pourvu qu'elles se fissent baptiser: et c'est à l'égard de celles-ci principalement que le baptême étoit en usage. Il est bien défendu parmi nous, de se marier avec sa parente; s'ensuit-il pour cela qu'on n'en épouse jamais? Il n'y a donc rien de solide dans cette réponse.

en eût jamais dans tout l'Empire, du moins aucun auteur ne rapporte qu'il y en ait eu; 2°. Cirénius ne vint dans la Syrie que dix ans après le tems marqué par S. Luc, et elle étoit alors gouvernée par Quintilius-Varus, comme Tertulien le rapporte, et comme il est confirmé par les médailles.

S. Mathieu cite quelquefois à faux des passages de l'ancien Testament, témoins dans Zacharie, chap. 11, vers. 12, qui prouve une altération dans la prophétie ou dans l'Evangile; rien n'est si incertain que l'année de la naissance de J. C., on compte plus de quarante opinions différentes sur cette époque.

La plus commune est qu'il nâquit l'an de de Rome 748, ce qui ne peut absolument s'accorder avec S. Luc, chap. 3, qui dit qu'il avoit 30 ans lors de la quinzieme année de l'Empire de Tibere. Cette difficulté a tellement embarrassé les commentateurs, qu'il y en a qui comptent les années de son adoption pour celles de son regne, et qui cependant ne l'accordent pas mieux avec l'époque ordinaire, l'heure, le mois, la saison de cette naissance, sont aussi peu connus que l'année, et c'est sur une tradi-

tion sans fondement qu'on l'a placée la nuit du 25 décembre. L'année de la mort de J. C. est encore une source de dispute parmi les chronologistes. Il est bon de faire voir à cette occasion la fausseté d'un fait annoncé par quelques défenseurs de la religion. Ils disent que les ténebres arrivées à la mort de Jésus, suivant les écrivains évangélistes, furent apperçues de toute la terre, et que Phlégon en parle dans ses chroniques. (*). Comme ce point est assez important, il est bon de l'éclaircir autant qu'il me sera possible.

L'ouvrage de Phlégon ne subsiste plus. Le plus ancien auteur qui en parle, est Julius-Africanus, qui vivoit quatre-vingt-

(*) On dit aussi que Thalus, auteur payen absolument inconnu, a parlé de cette éclypse comme d'une chose surnaturelle. Effectivement, il seroit bien extraordinaire qu'il arrivat en pleine lune. Tertulien dans son apologétique allégue cette éclypse surnaturelle comme chose aisée à prouver par les archives de Rome, où l'on marquoit tous les évènemens extraordinaires; cependant il n'en est nullement question dans l'histoire romaine, qui parle d'une infinité d'événemens beaucoup moins intéressans. Quelque Jésuite suppléra un jour au silence de l'histoire.

six ans après lui. Il dit simplement que Phlégon rapporte qu'il y eut une éclypse totale sous le regne de Tibere. Origene en parle un peu plus au long dans son commentaire sur S. Mathieu ; mais il n'en désigne pas plus l'année, et il ne paroît pas convaincu que cette éclipse ait aucun rapport avec les ténebres de la mort de Jésus. Il est vrai que dans son traité contre Celse, il change d'opinion et croit que c'étoit le même phénomene ; mais il n'en rapporte aucune preuve. Eusebe va plus loin dans sa chronique sur la quatrieme année de la deux cent deuxieme olympiade. Il rapporte le passage de Phlégon que voici : « La quatrieme année de la deux cent deuxieme olympiade, il y eut la plus grande éclipse de soleil qu'on ait jamais vue ; il faisoit nuit à la sixieme heure, et on vit les étoiles : un grand tremblement de terre dans la Bithinie renversa presque toute la ville de Nicée ». Voilà tout ce que nous avons de plus précis sur ce passage, et l'on voit que Phlégon regardoit ces ténebres comme une véritable éclypse. Philoponus, qui cite aussi ce passage, en parle de la même maniere, mais en deux endroits il la place à la deu-

xieme année de la deux cent deuxieme olympiade, et en deux autres à la cinquieme, au lieu que nous venons de voir qu'Eusebe dit que c'est à la quatrieme ; on ne peut donc assurer par le témoignage des auteurs qui parlent de cette éclypse, quelle année elle arriva ; et il importe peu de le savoir, puisque Phlégon n'en parle que comme d'une éclypse ordinaire, ce qui ne put avoir aucun rapport avec les ténebres qu'on dit être arrivés à la mort de J. C., car, selon tous les évangélistes, elle arriva au tems de la pleine lune, ce qui ne peut se concilier avec une éclypse de soleil.

Comme ce fait est un de ceux qui a été le plus débattu, on ne s'en est pas tenu aux éclaircissemens qu'on pouvoit tirer des discussions chronologiques. On a eu recours à l'astronomie, et suivant les calculs de Kepler, de Hogdson, de Hassey, et de plusieurs autres, il y a eu, la premiere année de la deux cent deuxieme olympiade, une éclypse de soleil à Jérusalem et au grand Caire, et le soleil fut entiérement dans l'ombre à l'heure marquée par Phlégon, c'est-à-dire à midi et quelques minutes, ce qui ne laisse aucun doute que ce ne soit de

celle-là qu'il a parlé; et pour éclaircir entiérement cette difficulté, il ne faut que supposer que, dans la citation d'Eusebe, ou dans le texte de Phlégon, il s'est glissé un Λ pour un A, ce qui fait la quatrieme au lieu de la premiere. Si l'on vouloit examiner l'heure à laquelle arriverent ces ténebres, on trouveroit encore de nouvelles difficultés, par les contradictions qui se rencontrent entre les évangélistes, S. Jean dit que J. C. fut condamné à la sixieme heure, et S. Marc dit qu'il fut mis en croix à la troisieme. Les Peres se donnent bien des peines pour concilier ces deux passages. (*) S. Augustin répond à cette difficulté en disant que Jésus fut crucifié à la troisieme heure, mais que ce fut par les langues des Juifs qui demanderent sa mort, quoi qu'il ne le fut réellement qu'à la sixieme. Voyez le P. Calmet sur S. Mathieu : on y trouve un

(*) On auroit beaucoup de peine à concilier S. Luc, S. Marc et S. Mathieu, sur les outrages que reçut J. C. en sa passion. S. Luc dit qu'avant sa condamnation, les soldats le frappoient, en lui disant de prophétiser qui l'avoit frappé : les autres disent au contraire que cela ne se fit qu'après le jugement.

recueil de toutes les extravagances qui ont été dites à ce sujet.

Je me suis borné à ce petit nombre d'exemples, qui suffisent pour faire voir que les écrits évangéliques ne sont pas émanés de Dieu, puisqu'ils sont remplis d'erreurs, de contradictions et de faussetés manifestes, et qu'on ne les doit mettre qu'au rang des histoires ordinaires : encore ne les doit-on croire que lorsqu'elles nous racontent des choses vraisemblables, et qui ne sont point contredites par les auteurs contemporains. C'est la tout ce que nous accordons aux historiens les plus dignes de foi ; et c'est en effet tout ce qu'on peut exiger de nous en faveur de l'historien le plus accrédité. Mais voyons si les auteurs de l'évangile méritent qu'on ait cet égard pour eux, et si nous devons avoir aussi pour eux ce même degré de confiance que nous avons pour Tite-Live, Tacite, César, et d'autres historiens contemporains.

Nous avons quatre histoires de la vie de J. C. qui sont attribuées à quatre différens écrivains dont elles portent le nom ; mais si l'on examine la chose avec attention, on y trouvera bien des difficultés et des incerti-

tudes. On ignore absolument qui étoit S. Marc ; et les gens un peu versés dans la critique le regardent comme un compilateur et un abréviateur de S. Mathieu, dont il a le plus souvent les phrases et les expressions. On croit que S. Luc, dont il est parlé dans les Actes des Apôtres, est auteur de l'évangile qui porte son nom ; mais on n'en a pas la moindre preuve. Une partie des chrétiens des premiers siecles ont soutenu que l'évangile de S. Jean étoit supposé. L'original de l'évangile de S. Mathieu n'existe plus depuis long-tems, nous n'en avons qu'une traduction faite par S. Jérôme, et il paroît par un passage de cet évangile, que l'auteur n'a écrit que long-tems après la mort de Jésus : car il dit, chap. 23, v. 35., que le sang innocent sera imposé aux Juifs, depuis celui d'Abel jusqu'à celui de Zacharie, fils de Barachias qui a été tué entre le parvis et l'autel. Qu'on lise le P. Calmet sur ce passage ; il prouve qu'il ne peut s'appliquer à aucun Zacharie mort avant J. C., mais à un Zacharie, fils de Barachie, qui fut effectivement tué entre le parvis et l'autel au rapport de Joseph, et pour sauver la difficulté qui en résulte, il prétend que Jésus

dit cela par un esprit prophétique, et qu'il parle d'un certain Zacharie qui doit périr de la sorte, comme s'il avoit déjà été tué réellement. Que doit-on penser d'une pareille réponse? et les gens sensés ne croiront-ils pas de ce passage, qu'il prouve invinciblement que l'auteur de cet évangile est postérieur à la mort de Zacharie.

Nous avons déjà dit qu'il y avoit autrefois un bien plus grand nombre d'évangiles qui sont mis aujourd'hui au rang des apocryphes : pourquoi ont-ils été d'abord et pendant plusieurs siecles en aussi grande vénération que les autres? Et pourquoi ont-ils été rejetés dans la suite? La morale en étoit-elle moins épurée? Non. Voici ce qui les a fait retrancher du Canon.

Après la mort de Jésus, ses sectateurs ou ses disciples publierent un grand nombre de relations de sa vie ou de ses miracles. Le mot d'évangile ne signifie autre chose que bonne nouvelle, ce qui n'est pas à dire nouvelle heureuse, nouvelle agréable, mais nouvelle véritable, histoire véritable. Chaque écrivain paroît sa relation de ce titre, pour s'attirer la confiance des lecteurs. Ces relations se contredisent néanmoins en une

infinité d'endroits ; les plus sages d'entre les premiers chrétiens, (le Concile de Laodicée) soutinrent que cette diversité de témoignages fournissoit contr'eux un argument invincible : ils s'assemblerent, et choisirent entre toutes ces histoires celles qui avoient le plus de rapport entr'elles, ou qui se contredisoient le moins, ils les adopterent et déclarerent les autres apocriphes. On trouve cependant dans plusieurs de ces apocryphes, qui sont parvenus jusqu'à nous, des passages qui sont cités par les SS. Peres, parce qu'ils étoient alors au même rang que les autres, et que leur zele aveugle leur faisoit adopter tout ce qui avoit rapport à l'histoire de Jésus. Quelques-uns (Justin-martyr, Arnobe, Lactance.) même n'ont pas fait difficulté de s'appuyer de l'autorité des Sybilles, qui sont, de l'aveu de tout le monde, un ouvrage postérieur à Jésus, et fabriqué dans un tems d'ignorance par quelques-uns des premiers chrétiens. S. Jude parle d'un combat de l'archange Michel avec le diable pour le corps de Moïse, ce qui est tiré des apocryphes. S. Augustin et S. Epiphanes rapportent le défi que Siméon ou Simon fit à S. Pierre, ce qui ne se trouve néanmoins

dans aucun des livres canoniques. On trouveroit encore, si cela en valoit la peine, un grand nombre d'autres passages qui prouvent que les Peres des premiers siecles confondoient les apocryphes avec les canoniques avant qu'on eût rejeté les premiers, à cause de leur peu de fondement et de leur peu de conformité avec ceux qu'on a conservés comme les meilleurs, et qu'on a qualifiés de canoniques.

Une autre raison contribua encore à faire rejeter ces écrits par les gens sensés : c'est qu'ils contiennent une infinité de prodiges ridicules et puériles. L'évangile de l'enfance nous raconte, par exemple, que Jésus punit de mort des enfans de son âge qui se moquoient de lui, parce qu'il faisoit moins bien qu'eux de petits oiseaux d'argile. Il anima ensuite ces mêmes oiseaux et les fit envoler. Il rend à un homme le pouvoir de consommer son mariage qui lui avoit été ôté par maléfice. Il rend la premiere forme à un jeune homme qu'une magicienne avoit changé en mulet. Il allonge, en le tirant par les deux bouts, un marchepied du trône d'Hérode, que Joseph avoit fait trop court. Il desséche la main d'une sage-femme qui

veut vérifier la virginité de Marie. J'ai honte de rapporter tant de miseres : elles étoient cependant aussi respectées dans les premiers siecles, que les miracles qu'on veut nous obliger de croire ; et si les premiers chrétiens, plus raisonnables que nous, n'en eussent pas senti le ridicule, nous croirions ces extravagances aussi fermement que les prodiges rapportés dans les autres évangiles.

Mais du moins les évangiles qu'on nous donne aujourd'hui pour véritables, sont-ils parvenus jusqu'à nous sans variation et sans altération. Il n'y a rien de moins sûr si l'on s'en rapporte aux anciens auteurs. Celse reprochoit hautement à Origene que les chrétiens varioient continuellement dans leurs écrits ; qu'ils changeoient le texte de l'évangile suivant leurs besoins ; qu'ils se servoient de cet artifice pour nier ce qu'on leur objectoit, et pour rétracter ce qu'ils avoient dit. Fauste, le Manichéen leur fait aussi le même reproche. Que répond Origene à une accusation aussi positive ? Il dit qu'il est vrai que quelques-uns des disciples de Marcion, de Valentin, et d'autres chrétiens ont osé changer et refondre le texte de l'évangile, mais que cela n'est jamais arrivé

aux véritables orthodoxes, c'est-à-dire à ceux qui etoient de son opinion : car le christianisme étoit dès-lors partagé en une infinité de sectes dont chacune se disoit seule orthodoxe et qualifioit les autres d'hérétiques.

S. Epiphane (Basnage, 1690, p. 200), compte l'hérésie de Simon le magicien pour la vingt-unieme, et Tertullien en rapporte vingt-cinq différentes jusqu'à son tems, ce qui prouve l'ambiguité et le peu d'uniformité qu'il y avoit dans les premiers écrits des chrétiens.

Mais ne nous appuyons pas de témoignage des ennemis du christianisme pour prouver les changemens qu'il y a eu dans les écrits évangéliques. Ecoutons Saint Jérôme lui-même, dans sa Préface sur Josué, il dit que de son tems il y avoit autant de différens exemplaires de l'Ecriture sainte, qu'il y en avoit de copies, parce que chacun y ajoutoit ou retranchoit à sa fantaisie (*). Veut-on un

(*) Le Cronicon de Victor de Tours, nous apprend que sous le consulat de Messala, par l'ordre de l'empereur Anasthase, les S. évangiles furent réformés et corrigés comme étant composés par des évangélistes ignorans.

témoignage plus formel des variations qu'ont essuyées ces écrits avant de parvenir jusqu'à nous.

Le sens de ces livres a été encore plus sujet aux variations que le texte. Les Peres de l'Eglise et les premiers Conciles l'ont déterminé diversement, et ont condamné successivement les opinions qui avoient été les plus accrédités. Origene, qui croyoit si fermement l'orthodoxie attachée à ses sentimens, est tombé dans l'erreur, suivant ce qu'on nous oblige de croire aujourd'hui. Clément d'Alexandrie soutenoit la transmi-

Le P. de Ste. Marie nous apprend que Lanfranc archevêque de Cantorbery et originaire de Normandie, mort en 1088, s'étoit appliqué à corriger selon la foi orthodoxe, tous les livres sacrés de l'écriture sainte, aussi bien que tous les écrits des peres.

Le treziéme siecle vit, dit le même auteur, les manuscrits de la bible, corrigés par les Dominicains de Paris et par les docteurs de Sorbone, en même temps S. Etienne, troisieme abbé de Citeaux, et les moines de ce même couvent, furent consultés dans le onzieme siecle par l'archevêque de Lyon, qui souhaitoit avoir la passion de J: C. corrigée de leur main, et ils députerent un de leurs abbés, (*J. L. tom.* 2 *part.* 2, *p.* 384. *et reliq.*) pour s'informer des sentimens que l'on avoit la dessus à Cluny.

gration

gration des ames, et croyoit la matiere immortelle. Jusqu'au Concile de Nicée, le christianisme n'étoit qu'un mélange de la religion juive avec la philosophie platonicienne. C'est dans cette secte que les chrétiens ont puisé le dogme de la Trinité : celui de la présence réelle n'étoit point connu avant le sixieme siecle ; un hermite (Aimont ; Basnage, 1700.) alors l'imagina, mais sans aucun succès : ce ne fut que dans le neuvieme siecle que Paschase le soutint. On peut voir dans la dispute d'Arnault et de Claude l'histoire de l'établissement de ce dogme aujourd'hui si révéré parmi nous. C'est ainsi que de siecles en siecles de nouvelles variations se sont introduites. (*)

(*) Voici une autre variation bien plus essentielle. On nous dit aujourd'hui qu'il n'y a point de salut hors de l'église, et avant les disputes contre les pélagiens, les peres ne parloient pas comme des gens qui avoient damné les sages du paganisme. Casaubon l'a prouvé fort amplement des les premiers chapitres de son ouvrage contre le cardinal Baronius, et Lamothe Levayer justifie par quantité de passages dans son livre de la vertu des payens, que plusieurs peres et plusieurs théologiens scholastiques, ont enseigné que les honnêtes gens qui avoient vécu dans le paganisme, lesquels

et quelles se sont étendues, tant sur les livres que sur la façon de les interpréter; et que les divers Conciles ont déterminé les dogmes qui devoient en résulter.

Mais examinons sérieusement ce que c'étoit que ces assemblées qualifiées du titre important de Conciles qui décidoient des contestations formées entre les différentes sectes, et qui fixerent les articles de notre foi. On ne pourra sans horreur en achever l'histoire telle qu'on la trouve dans nos auteurs mêmes. Ce n'est qu'un tissu de mauvaise foi, de cabales, de perfidies, de crimes les plus atroces. L'Eglise latine est condamnée dans un Concile de 380 évêques,

n'étoient certainement pas baptisés, n'étoient cependant pas exclus du salut. Zuingle a été dans les mêmes sentimens. Cependant, aujourd'hui quiconque n'est point, je ne dis pas chrétien, mais catholique romain, est damné à tous les diables, quelque bien qu'il ait fait. Rome se trouvera quelque jour obligée de rab[illegible] quelque chose de cette rigidité. Les Juifs étoient autrefois si jaloux d'être le seul peuple de Dieu; présentement ils ne font plus difficulté d'avouer qu'on peut parvenir [illegible] salut par la seule religion naturelle, vid. Lancel. Addison. Londr. 1676.

S. Bernard, écrivant à Hugue de S. Victor, lui dit qu'il ne faut pas prendre à la lettre ce passage de

que les Orientaux appellent le huitième Concile universel : les Latins font ensuite condamner l'Eglise grecque par un Concile de 102 évêques, qu'ils appellent pareillement le Concile universel. Dans celui de Constantinople, Photius est déposé, et sa condamnation signée avec une plume trempée dans le calice : dix ans après un nouveau Concile annulle ce qu'a fait le premier, et rétablit Photius : c'est l'Empereur Basile qui dicte les décrets de ce Concile. Constantin se fait l'arbitre des démêlés des évêques dans le Concile de Nicée, il fixe la signification du terme de consubstantialité. Théodose décide les plus importantes questions sur la Trinité : il juge les deux factions qui partageoient le Concile d'Ephese : les démêlés de S. Cyrille avec Nestorius dans ce Concile ne peuvent se lire sans indignation,

l'écriture : *nisi quis renatus fuerit ex aqua et spiritu sancto, non intrabit in regnum cœlorum*; et que les Juifs et les Payens vertueux pouvoient se sauver, en vivant selon la loi naturelle.

S. Thomas a été dans les mêmes sentimens.

André de Vega, fameux théologien qui vivoit peu de temps avant le concile de trente, pense comme le S. Docteur.

c'est toujours le parti le plus fort ou celui de l'Empereur qui décide (*). Enfin le détail de ces premiers Conciles est plus odieux cent fois et plus scandaleux que celui des Conciles des derniers tems, dont on découvre à la vérité les mobiles et les pratiques artificieuses, mais qui sont remplis de moins de noirceurs et d'indignités.

Je n'en dirai pas davantage sur ces Con-

(*) Le concile de Constance, par un rare effet de la charité chrétienne, condamna Jean Hus et Jérôme de Prague, nonobstant les sauf-conduits sur la foi desquels Jean Hus étoit venu au concile.

Lenfant, qui a écrit l'histoire de cette assemblée de l'église, rapporte un évenement fort singulier qui y arriva. Dès l'ouverture du Concile, dit cet auteur, qui se se fit. après la messe, tout le monde ayant pris sa place, on vit tout-à-coup un hibou affreux s'élancer de quelque coin de l'église au milieu de l'assemblée. Le sinistre animal regardoit fixement le Pape, et jetoit des cris effroyables. Les uns en trembloient de peur, les autres avoient beaucoup de peine à s'empêcher de rire, et disoient tout bas, que le S. Esprit paroissoit là sous une figure bien étrange. Le Pape en fut si troublé, qu'il rompit l'assemblée; mais le vilain hibou reparut dans une autre séance, et les prélats le tuerent à coup de bâton, n'ayant pu venir à bout de le chasser de l'église.

ciles, dont on peut voir le détail dans l'ouvrage du P. Labbé; mais je puis assurer que l'homme le plus prévenu en faveur de la sainteté de ces assemblées, ne le sauroit lire sans trouver à chaque instant des occasions de scandale. Les évêques de Rome, qualifiés du titre de souverains Pontifes, fourniroient une ample matiere à nos réflexions. On voit le Pape Formose déclaré hérétique par son successeur. (Basnage, 1695, p. 185.) Les trois suivans réhabilitent sa mémoire; le quatrieme le fait exhumer, et traite son cadavre avec la derniere indignité; mais ces faits particuliers ne font rien à la cause présente, non plus que les désordres effroyables dans lesquels se sont plongés, presque de tout tems, les chefs de l'Eglise romaine, parce que le déréglement des mœurs n'influe point sur la bonté de la doctrine (*).

(*) Voici ce que nous dit des papes un savant du dernier siecle. La vertu est aussi rare dans le siege de Rome, que le vice l'y devroit être. Il n'y a point de trône temporel où l'on ait vu monter tant de scélérats, que sur celui où doit être assis le Vicaire de J. C.

Etienne VII fit déterrer Formose, son prédécesseur, et jetter son cadavre dans le tibre. Baronius convient

Cependant on ne peut s'empêcher de considérer que c'est l'autorité de ces hommes

que le pape Sergius étoit le plus infâme de tous les hommes; qu'il avoit deux concubines célebres, l'une appelée Théodose, l'autre Marosie, la mere et la fille, qui disposoient de l'église romaine à leur gré.

Jean XI étoit fils du pape Sergius, et concubinaire de Marosie sa propre mere. Jean XII étoit magicien, adoroit Jupiter et Vénus, violoit les femmes jusqu'au pieds des autels, et porta ses excès si loin, que l'empereur Othon le fit déposer par un Concile. Boniface VII fit étrangler Benoît VI pour se mettre en sa place. Enfin, ils se chassoient et s'étrangloient l'un l'autre. Le cardinal de Jermo dit que Gerard Brazet étoit empoisonneur à gages du S. Siege, et qu'il a empoisonné sept ou huit papes, le prédécesseur en faveur du successeur. Baronius avoue qu'on ne vit jamais tant d'horreur. Grégoire VII mit toute l'Allemagne en feu. Innocent III est appellé par Mathieu Paris, un lion en cruauté, et une sangsue en avarice. Benoît XII acheta, à beaux deniers comptans, la sœur de Pétrarque. Sixte IV, vicieux au-delà de ce qu'on peut imaginer, répondit sur une requête qui lui fut présentée, pour exercer la sodomie pendant les deux mois les plus chauds de l'année : *fiat ut petitur*.

La fameuse Lucrece (la courtisane) étoit la concubine et la belle-fille du pape Alexandre VI; tout le monde connoît son épitaphe.

Innocent VIII laissa huit fils et huit filles. Léon X disoit sans façon : *Questa favole di cristo è molta*

abominables réunie à celle de ces assemblées dont nous venons de parler, et que nous venons de dépeindre, qui est la regle de notre foi : ce sont là les organes par lesquels Dieu nous explique sa volonté. C'est en vérité trop humilier sa raison, trop abaisser l'humanité, et trop avilir la divinité, que d'avoir de pareils sentimens. C'est pourtant cet assemblage monstrueux qu'on a revêtu du nom important d'Eglise universelle : et c'est cette Eglise qui nous a assujétis au joug auquel on veut nous faire croire que c'est un crime de résister.

Si nous joignons à ces réflexions les preuves qui ont été rapportées plus haut du

utile alla chiesa. Paul III couchoit avec sa propre fille, et empoisonna son gendre, pour jouir d'elle avec plus de sûreté. Ceci ne regarde que les papes.

Il faudroit des volumes pour tracer une esquisse des débordemens des cardinaux. Dans ce siecle même, nous en avons vu de simoniaques, d'assassins; les moins dérangés sont ceux qui n'ont eu que sept ou huit maîtresses, la plupart femmes mariées. Et que seroit-ce, si l'on vouloit parler des évêques! mais je n'en veux rapporter qu'un seul trait. Jean de la Casa, archevêque de Bénévent, appelle la sodomie un art et une œuvre divin. C'est dans son livre infâme *de Laudibus Sodomiae, seu pederastis*; dans le ch. intitulé *Del forno*.

peu de confiance qu'on doit avoir aux écrits tant de l'ancien que du nouveau Testament, nous verrons que ce superbe édifice n'est que l'ouvrage de quelques hommes fourbes et ignorans, qui, de même que tous les autres fondateurs de toutes les religions de la terre, ont abusé de la crédulité du peuple, pour le plonger dans la plus honteuse superstition (*).

Loin donc ce respect aveugle qui captivoit notre raison, qui étouffoit la vérité! Pénétrons ce cahos de mysteres dont l'incompréhensibilité seule faisoit tout le mérite. Faisons un portrait de cet amas d'opinions bizarres, qualifiées du nom de religion chrétienne. Peignons-nous le créateur

(*) Voici ce que j'ai lu dans la troisieme partie de la réformation de l'Angleterre, sous Henri VIII, par l'évêque de Salisbury. On trouva, dit cet auteur, à Boxlay, dans la province de Kent, un crucifix à qui, par plusieurs ressorts, on faisoit mouvoir la tête et les yeux pour faire signe d'accepter ou de rejeter les prieres. Après avoir exposé la fraude aux yeux du peuple, on transporta le crucifix à Londres, où on lui fit jouer la farce devant le Roi et toute la Cour. Cette supercherie n'est pas la seule des catholiques; on leur en trouveroit beaucoup plus que chez les payens, si on en faisoit un parallele.

de ce vaste univers, qui fait sortir le premier homme du néant pour le rendre éternellement heureux. Il place cette créature, l'objet de son amour, dans un jardin délicieux dont il lui permet l'usage, à l'exception d'un seul fruit. Sans doute, lui qui a formé le cœur de l'homme et ses pensées, il n'a pas manqué de lui donner la force de résister à la tentation de goûter de ce fruit; au contraire, il lui en a donné un si violent desir, qu'il y succombe malgre tous ses efforts. Mais du moins une peine légere suffit pour expier une faute si pardonnable; point du tout; la mort ne suffit pas; un châtiment éternel n'est point encore assez, tous ses descendans, la postérité entiere, tous les hommes qui naîtront dans la suite des siecles, en porteront la peine et la vengeance: un Dieu si bon, si juste, si miséricordieux, veut qu'une damnation éternelle de tous ceux qui sont nés de lui, en soit la punition. Mais ne leur reste-t-il aucun moyen de se garantir d'un supplice si affreux et si peu mérité? Non. Jusqu'au tems de Noé ils ne peuvent espérer aucune réconciliation.

Que font-ils donc alors pour mériter cette

réconciliation ? à quelle pénitence se sont ils soumis pour fléchir un Dieu irrité. Ils se livrent aux plus grands excès et aux crimes les plus abominables ; enfin il les portent au point que Dieu se repent d'avoir fait l'homme, et qu'il se détermine à les faire tous périr par un déluge universel. Alors la vengeance de Dieu est assouvie et contente ; il va faire une alliance éternelle avec les hommes : il porte dans les nues pour toujours l'arc dont il se servoit contr'eux, et donne à Noé, qu'il a sauvé du déluge avec sa famille, le moyen de contracter cette alliance. Ce moyen est aussi puérile que le premier sujet de colere étoit léger ; il ne s'agit que de circoncire les enfans mâles ; cela efface tout d'un coup le crime de leur premier pere ; mais malheur à celui dont les parens ont négligé cette cérémonie ; malheur à celui qui n'est pas né dans le coin de l'univers où cet usage est connu : son arrêt est prononcé, et il est condamné au feu éternel pour n'avoir pas suivi une loi dont il n'a jamais eu ni pu avoir connoissance (*).

(*) Le baptême n'est pas une nouveauté introduite par J. C. ni par S. Jean ; c'étoit, au contraire, l'usage

Dieu ayant établi une union aussi solide et aussi respectable entre lui et les hommes se repent de sa cruauté passée ; il promet qu'il n'exterminera point une seconde fois le genre humain, parce qu'il reconnoît qu'il a un penchant invincible pour le mal : il accorde au peuple Juif une protection

chez les Juifs, de baptiser ceux qui se vouloient faire circoncire. Il suffisoit même d'être baptisé, sans être circoncis, pour avoir la liberté de demeurer en Judée. Le baptême signifioit qu'on renonçoit aux Idoles; et c'est ainsi que des milliers d'hommes y renoncerent du tems de David et de Salomon. Cette cérémonie, quoique connue des Juifs, n'étoit plus à la mode; elle y fut remise par S. Jean, qui avoit grand nombre de disciples, et qui baptisoit beaucoup de monde, à ce que dit l'abbé de S. Réal. Il est remarquable que cet abbé dit que J. C. fit sa priere lors de son baptême : mais qui prioit-il, s'il étoit Dieu ? Dieu peut-il prier quelqu'un, et que peut-il lui demander ? L'endroit où J. C. fut baptisé, est en grande vénération parmi les Chrétiens, à cause des prétendus prodiges qui s'y sont opérés. On voit en cet endroit, dit S. Grégoire de Tours, sur le rapport de ses Diacres, un tournoyement d'eau, dans lequel les Lépreux reçoivent du soulagement. Bede dit de plus, qu'il y a aussi une croix qui est plantée à hauteur du col, laquelle se trouve quelquefois cachée dans l'eau (lorsque l'eau est crue, sans doute) Quelle merveille!

particuliere : cependant ce malheureux peuple tombe sous la domination des Egyptiens, et pendant plusieurs siecles il subit le joug le plus accablant. Un d'entr'eux, que le hasard a fait élever à la Cour du Roi d'Egypte, entreprend de tirer sa nation d'esclavage : il étonne l'Egypte par les miracles les plus effrayans pour déterminer Pharaon à laisser sortir les Israélites, mais Dieu a soin d'endurcir le cœur de Pharaon, ensorte qu'il y résiste. Moïse les enmene cependant, leur fait traverser la mer rouge à pied sec, (*) engloutit l'armée qui les pour-

(*) Le passage de la mer rouge a bien l'air d'une fable. Il n'est pas impossible au surplus, que les Israëlites ayent passé cette mer lorsqu'elle étoit retirée, et qu'elle ait englouti les Egyptiens qu'elle surprit; parce qu'ils ignoroient, sans doute, que cette mer fut sujette au flux et reflux. Il me souvient que le P. Bouhours nous apprend, dans les entretiens d'Ariste et d'Eugene, que la mer rouge en cela différente de la méditerranée, a un flux et reflux très-remarquable; et c'est le bout de cette mer que passerent probablement les Hébreux pour aller dans l'Arabie déserte. Quint-Curse raconte que l'armée d'Alexandre faillit aussi à être submergée par un flux dont elle fut surprise. Rolin dit même dans l'histoire ancienne, qu'Hérodote fait mention d'un flux considérable de la

suivoit, les nourrit miraculeusement dans le désert, fait sortir l'eau des rochers (*); enfin chaque jour est marqué par un prodige nouveau qui prouve invinciblement que Moïse n'opere que par l'ordre de Dieu. Les Juifs sont sans doute dans une admiration continuelle : ils adorent le Dieu qui leur est annoncé par un homme dont la mission

mer rouge, dont les Egyptiens avoient conservé la mémoire, comme d'un événement extraordinaire : cela me fait penser que les Hébreux en ont profité, comme je viens de le dire, pour se sauver, et que ce n'est point un miracle. Josephe, pour rendre croyable aux Grecs le passage de la mer rouge, leur parle d'un événement semblable, arrivé dans la mer de Pamphilie, en faveur d'Alexandre-le-Grand; mais Strabon le dément.

(*) La manne pouvoit bien être regardée comme une nourriture miraculeuse par les Hébreux, qui ignoroient qu'elle tomboit avant leur arrivée. Elle y tombe encore aujourd'hui : les Arabes s'en nourrissent, comme faisoient les Hébreux, faute de meilleur aliment. Cette manne est une espece de rosée qui tombe en bien d'autres endroits; mais qui est meilleure en Arabie qu'ailleurs. Plusieurs auteurs donnent la raison physique, de ce prétendu prodige. M. Saumaise en parle en chrétien raisonnable, c'est-à-dire qu'il donne beaucoup à la nature, et quelque chose au prodige. Outre la manne, il se trouve aussi du gibier en Arabie, et surtout des cailles en grand nombre.

est autorisée par des exemples si frappans. Rien moins que cela ; ils murmurent continuellement contre lui ; ils se plaignent, ils regrettent leur esclavage, ils lui demandent des dieux visibles et palpables ; ils fondent un veau d'or ; et aussi-tôt que Moïse est éloigné d'eux pour quelques jours, ils se plongent dans la plus affreuse idolatrie. (*).

(*) (*Instruct. past. de 1736.*) Est-il croyable, dit l'évêque de Montpellier, que les hommes qui ont vu les plus grands prodiges s'opérer en leur faveur, oublient le dieu qui les a sauvés, et tombent dans une idolâtrie malheureuse ? Est-il croyable que le plus sage de tous les hommes, que Salomon à qui Dieu avoit apparu plusieurs fois, et qui avoit vu tomber le feu du Ciel sur les holocaustes, ait fait élever des temples à Astharoth, l'idole des Sydoniens, à Chamor, le scandale de Moab, à Mélehon, l'abomination des enfans d'Ammon ? Est-il croyable qu'un apôtre, qu'un témoin de tous les miracles de J. C. un homme qui lui même avoit fait des miracles, ait vendu pour être mis à mort, son Seigneur et son Dieu ? est-il croyable que le chef du collége apostolique, qui avoit chassé les Démons, ait renié jusqu'à trois fois, et même avec exécration, celui à qui il avoit dit : vous êtes le fils du Dieu vivant.

On oblige cependant les Chrétiens à croire ces absurdités : exigeoit-on rien de semblable des Payens ?

Tel est le caractere de ce peuple choisi de Dieu. Peut-on entendre tranquillement de pareilles extravagances ? et ne vient-il pas dans l'esprit de l'homme le moins soupçonneux de demander si des faits si incroyables sont revêtus d'une autorite suffisante pour nous obliger à les croire aveuglément ? Quoi ! sur la seule parole de l'auteur de ces prétendus miracles ; que dis-je, sur celle d'Esdras, qui nous a transmis tous les livres de la loi, nous devons croire des histoires si peu vraisemblables ! et quoi qu'aucun auteur n'en parle, quoique l'Egypte garde un profond silence, nous étoufferons toutes les lumieres de notre raison pour nous soumettre à des fables aussi ridicules ? C'est en vérité trop présumer de la crédulité et de l'imbécilité des hommes.

Suivons ce peuple, nous le verrons à chaque instant renoncer à cette religion authentique pour prendre les dieux de ses voisins. Ils iront sacrifier dans les hauts lieux ;

l'évêque de Montpellier, qui n'étoit pas un sot, paroît cependant avoir cru tout cela. J'en suis surpris, mais je ne sçaurois que le plaindre, comme je le plains de sa folle prévention et de son attachement au jansénisme.

ils maltraiteront les prophetes ; ils résisteront à tous ces miracles quelques frappans qu'on nous les dépeigne ; aux prophéties qu'on nous assure être si positivement accomplies : enfin ils se plongeront dans les plus horribles excès de toutes sortes de débauches et de crimes. Ces abominations ne suffisent pas cependant pour armer la colere de Dieu : il se contente de damner éternellement tous ceux qui sont incirconcis, à cause qu'ils descendent d'Adam : il fait périr par la peste la plus grande partie des Israélites, parce que David en avoit fait faire le dénombrement, sans penser que cela pouvoit déplaire à Dieu, mais il se garde bien de punir un peuple rebelle qui, au mépris de sa bonté et de sa patience, ne cesse point de l'offenser ; bien loin de là, voici un de ces mysteres sublimes qui sont au-dessus de la raison humaine. Ce Dieu avoit de toute éternité un fils ; depuis quatre à cinq mille ans que le monde étoit créé, personne ne savoit que ce fils existoit ; il paroît aujourd'hui : son Pere qui le destine à racheter par sa mort le salut des hommes, veut qu'il expie toutes leurs fautes, et qu'il en porte la peine : il le fait descendre du Ciel pour revêtir

revêtir la nature humaine. Ce fils émané de Dieu, égal à son Pere, Dieu lui-même, doit naître d'un sang exempt de toute tache, c'est le sang de David qui est choisi. (Bayle, art. David) David commet un adultere avec Behtzabée, dont il fait tuer le mari : c'est de cette source pure, selon S. Mathieu, que le fils de Dieu prend naissance. Il est vrai que Joseph descendant de David par Salomon, selon les uns, et par Nathan selon les autres, n'est que le mari de la mere de Dieu ; mais pour faire croire que Dieu a voulu réellement participer au sang de David, on suppose gratuitement que Marie pouvoit être parente de Joseph, et par conséquent descendre aussi de David, et cela sur le seul fondement qu'ils étoient de la même tribu ; c'étoit aussi le seul moyen de le faire descendre de David : car on assure que Joseph n'eut aucune part à la naissance de Jésus, et que ce fut une troisieme portion de Dieu inconnue jusqu'alors, qui, par ordre de la premiere, forma la deuxieme dans le corps de Marie. Celse raconte cette histoire d'une maniere qui s'accorde un peu mieux avec la bonne physique. Il prétend que Marie eut affaire à un soldat nommé Panther ; que

Joseph courroucé de la grossesse de sa femme, à laquelle il étoit sûr, par de bonnes raisons, de n'avoir pas contribué, la chassa de chez lui; qu'elle se sauva en Egypte avec son fils; que ce fils y apprit l'art des Egyptiens, fort connu, de faire des prestiges qui en imposerent au peuple, et qui passerent facilement pour des miracles parmi les Juifs, dont le caractere dominant étoit la crédulité et la superstition. Il faut avouer qu'il paroît y avoir bien du naturel dans ce trait historique qu'Origene n'a pas pu nous cacher, parce que c'étoit un reproche que de son tems on faisoit communément aux chrétiens.

Enfin donc, de quelque maniere que ce soit, le fils de Dieu co-éternel avec son Pere, se fait homme; il meurt du dernier supplice pour satisfaire à la vangeance que son pere vouloit exercer sur le genre-humain. Quel effet produit le sang d'une victime si chere? Voilà sans doute tous les hommes réconciliés avec leur créateur pour toujours. La damnation éternelle est révoquée? Nullement. Le péché d'Adam subsiste toujours, et continue d'être imputé à sa postérité. Jésus substitue seulement le baptême à la circon-

cision : il change le culte établi et suivi jusqu'alors, et forme un assemblage monstrueux des dogmes les plus contraires à la raison : il emprunte des payens (Platon) ses principaux mysteres : Ce n'est plus un Dieu seul et indivisible qu'il faut adorer ; trois personnes égales en puissances et en tous leurs attributs composent la nouvelle Divinité, et c'est une de ces personnes qui s'est revêtue d'un corps mortel pour expier le crime d'Adam, (*) sans quoi la colere

(*) Si notre mal est aussi ancien que le monde, pourquoi Dieu a-t-il laissé passer tant de siecles sans y remédier? Que n'est-il descendu du ciel pour se faire homme, et pour racheter le genre humain par sa mort, dès que l'homme a été coupable? En quoi les premiers hommes ont-ils péché, pour se rendre indignes d'une telle grace? Et quel a été le mérite de leurs descendans, pour être traités d'une façon si douce et si miséricordieuse?

Convenons de bonne-foi, que la religion chrétienne, pour être émanée de trois Dieux, ainsi qu'elle veut nous le persuader; savoir, du Pere pour la projeter, du Fils pour l'établir, et du S. Esprit pour l'écrire, ou tout au moins, l'inspirer aux écrivains, n'a pas le sens commun, et que l'homme le plus borné, s'il vouloit faire croire ce qu'il dit, n'auroit pas de peine à imaginer quelque chose qui choquât moins toutes les lumieres de la raison et du bon sens.

divine n'auroit plus connu de bornes. Mais qu'auroit donc pu faire ce Dieu irrité pour porter la vengeance plus loin ? Il auroit exterminé les hommes, me dira-t-on, mais cela se peut-il comparer au feu eternel, auquel il les a condamnés en naissant ? Eh bien, il les auroit tous damnés irrévocablement : c'étoit là ce que sa colere pouvoit imaginer de plus terrible. Qu'on y réfléchisse au moins un moment, et l'on va voir combien il s'en faut peu qu'il ne l'ait exécuté. On avouera que dans les principes de l'Evangile, c'est beaucoup si de 20 chrétiens il y en a un de sauvé ; supposons-le néanmoins ; et joignons ce calcul à celui que nous avons fait plus haut du petit nombre de chrétiens, nous trouverons qu'à peine, sur quatre mille hommes, il y en aura un seul de sauvé. Voilà donc à quoi se réduit cette grande bonté du créateur ; et c'est pour nous obtenir une grace si singuliere, qu'une portion de lui même s'est fait chair, et est venue périr du dernier supplice : quelle sublimité de raison ! quelle profondeur de sagesse !

Une si auguste victime ne suffira pas encore pour mériter un tel excès de bonté, il

faut que le même sacrifice se répete encore à chaque instant. Il est vrai qu'il devient aux hommes d'une utilité infinie. Le plus chétif des humains veut-il guérir d'un mal léger? veut-il retrouver une chose perdue? il a recours au même sacrifice. (*) L'appareil est bien plus considérable. Un prêtre le plus souvent noyé de crimes par le moyen de quatre ou cinq paroles mystérieuses, change un morceau de pain en cette portion de la Divinité, et l'offre de nouveau à son Pere en sacrifice. On croit peut-être que ce sacrifice est seulement typique ou figuré? Non, il est réel. Ce pain est effectivement Dieu, et ce Dieu meurt réellement pour obtenir de son Pere, qui est la même chose que lui, la guérison d'une misérable créature. Que devient ensuite ce corps divin? le même prêtre le mange, et il se fait par jour un million de pareils sacrifices.

La raison se révolte quand on examine de sang-froid de pareilles impiétés. Jamais la plus grossiere idolâtrie n'a rien imaginé de

(1) En admettant la religion chrétienne, n'est-ce pas une chose abominable que d'avoir recours à la messe pour des biens temporels?

si indigne de la Divinité : leurs simulacres n'étoient du moins que l'image d'un Dieu qu'ils adoroient dans le Ciel ; mais chez les chrétiens, le morceau de pain est Dieu lui-même, et ce n'est que par le fer et le feu qu'on doit en convaincre ceux qui ont la témérité d'en douter (*).

(*) Voici dequoi bien convaincre les incrédules sur la présence réelle. C'est un extrait que nous donne Bayle du livre d'un Jésuite nommé Bridout. (*Nouvel. juillet 1688. p.858.*

Un religieux de l'ordre de Citeaux disant la messe une arraignée tomba dans le sacré calice : il faisoit difficulté de le boire ; mais l'abbé le lui ordonna, ainsi par obéissance il prit le calice et avala l'arraignée, avec le vin consacré. A peine la messe fut-elle dite, que le doigt commença à lui démanger, et il y parut une petite enflure : le religieux frota son doigt, et l'arraignée sortit vivante.

Le bienheureux François Fabriano ayant aussi avalé un scorpion qui étoit tombé dans le calice, envoya quérir un chirurgien, et se fit saigner du bras : on vit sortir le scorpion en vie, avec le sang, sans avoir fait mal au Saint.

Un paysan garda un jour l'hostie dans sa bouche après avoir communié, et la porta dans une de ses ruches, persuadé que les abeilles du voisinage y viendroient faire leur miel. Elles y vinrent, mais ce ne fut que pour rendre à leur créateur l'adoration qu'elles

Voilà un portrait naïf mais fidele de la religion des chrétiens : mais on a beau en

lui devoient. En arrivant elles chanterent mélodieusement des cantiques ; ensuite elles bâtirent une église de cire, et un autel au milieu, sur lequel elles posérent le précieux corps de Jésus-Christ, et elles voloient au tour en continuant leur musique. Quand le temps fut venu d'ôter le miel, le paysan fut bien étonné de trouver ses ruches vuides. En s'approchant de celle où il avoit mis l'hostie, les abeilles se jetterent sur lui : alors il confessa sa faute au curé, qui par ordre de l'archevêque emporta l'hostie à l'église avec une grande dévotion, et les abeilles firent entendre leur joye par une grande mélodie.

Au près de Cazal, un chasseur au lieu d'entendre la messe un jour de fête, alla à la chasse et tua des perdrix ; mais les ayant mis dans le pot, elles s'envolerent.

Un chien de Lisbonne couroit de toute sa force à l'église, et accompagnoit toujours le viatique quand on administroit les malades. Un jour que ce chien suivoit la procession, il remarqua qu'un mercier étoit endormi, il se mit à abboyer, et tira le licou de l'ane jusqu'à ce qu'il eut éveillé le mercier, et qu'il l'eut vu à genoux. Il faudroit copier ce livre entier, si l'on vouloit rapporter tout ce qu'il contient d'extraordinaire : on y voit même des métamorphoses admirables, comme celle d'un homme et d'une femme qui avoient été changés l'un en loup et l'autre en louve. Un chevalier de Malthe qui fut aussi changé en âne, et

sentir le ridicule ; l'homme industrieux à se tromper, met tout en usage pour résister à la raison, et ne lui point sacrifier des préjugés et une opinion à laquelle il s'est accoutumé dès l'enfance. Il se dit à lui-même que ces mysteres inconcevables sont annoncés par des prophéties claires et visibles ; que l'on trouve dans ces prophéties tout le plan de la religion, et que c'est là une preuve incontestable de sa divinité, qui ne permet plus de raisonner sur le ridicule que nous croyons trouver dans ses dogmes et dans ses mysteres. Eh bien, forçons donc ce dernier retranchement de la crédulité, et détruisons jusqu'à la derniere pierre ce bâtiment fantastique. Portons le flambeau de la vérité dans ces ténebres que l'ignorance et la fraude ont rendus plus épaisses encore que l'éloignement des tems. Examinons en détail les

demeura en cet état pendant 3 ans, jusqu'à ce que passant devant une église dans le temps qu'on faisoit l'élévation, il se mit à genoux, au grand étonnement des assistans. Une magicienne convaincue d'avoir ensorcelé ce gentilhomme, fut contrainte de le remettre en son premier état ; après quoi elle fut brulée.

Voyez l'hist. du chien dévot et du corbeau excommunié, septembre 1686, p. 1019.

plus fameuses de ces prophéties, et attachons-nous particuliérement à celles qui portent les caracteres les plus marqués d'évidence et de divinité.

Commençons par ce principe de doute et d'incertitude qui s'étend sur tous les livres de l'ancien Testament, et que personne ne peut contester. La langue hébraïque s'écrivoit autrefois sans voyelles; il n'y avoit que les seules consonnes, et c'étoit la tradition et l'usage qui apprenoient comment il falloit placer les voyelles pour la lire et la prononcer. Cela est si vrai, que les anciens manuscrits de la Bible sont écrits sans points, c'est-à-dire sans voyelles, et que plusieurs exemplaires imprimés sont dans le même cas, témoins ceux dont les Juifs se servent aujourd'hui dans les synagogues. On connoît si facilement combien cela peut produire de différence et de variations entre le sens dans lequel ces livres ont été écrits et celui dans lequel nous les lisons. Les Juifs différent de nous à cet égard dans plusieurs passages, en nous accusant hautement d'en avoir changé et corrompu le sens. Mais je ne ferai point usage de cet argument, qui demande une parfaite connoissance de la

langue hébraïque ; d'ailleurs on n'a pas besoin d'y recourir pour découvrir la fausseté ou la supposition de ces prophéties, dont on nous veut faire croire que la religion chrétienne tire de si grands avantages.

Commençons par éclaircir l'opinion attachée à ce mot de prophete, la seule signification est prédicateur ou exhortateur. C'étoit en effet l'unique fonction des prophetes. Ils exhortoient le peuple à retourner au culte du vrai Dieu, le menaçoient de châtiment, s'il persistoit dans son infidélité, lui promettoient des récompenses, s'il rentroit dans son devoir. Ce sont ces promesses et ces menaces faites au hasard, et toujours démenties par l'événement, qui passoient pour des prédictions, et dont les chrétiens ont imaginé d'appliquer quelques-unes à J.C. Il est si vrai que ces promesses et menaces étoient souvent sans effet, qu'on voit dans Jonas qu'il prédit que dans quarante jours Ninive sera détruite, mais comme cela n'arriva point, il dit que Dieu touché du repentir des Ninivites révoqua son décret ; (Basnage, 1693.) il ajoute ensuite que lui, Jonas, en murmura contre Dieu, et que prévoyant le retour de miséricorde,

il s'étoit sauvé à Tarsis pour éviter ce reproche de mensonge.

Jérémie promet formellement de la part de Dieu à Sédécias qu'il mourra en paix; cependant on lui creve les yeux après avoir égorgé ses deux fils en sa présence. Veut-on une preuve que les prophetes ont éprouvé plusieurs fois cette contradiction entre l'événement et ce qu'ils avoient annoncé. Ils se ménageoient des excuses en cas qu'ils se trompassent (*). Ezéchiel dit : s'il advient

(*) Les Prophéties de l'ancien testament n'ont rien de clair, sur tout celles qu'on prétend regarder la venue du messie : on en voit de plus claires dans le Paganisme,

Philostrate en cite un exemple, en parlant d'Anaxagore dans la vie d'Apollonius de Thyanes. Tout le monde sait, dit cet auteur, qu'Anaxagore se vétit d'un mauvais habit, en allant aux jeux Olympiques, pour prédire qu'il pleuveroit quoi que le jour fut clair et serain, et qu'il n'y eut aucune apparence de pluye; ce qui arriva peu de momens après. Un autre jour ayant encore prédit qu'une maison effondreroit, bientôt apres elle écroula, quoique tres-bonne. Une autrefois ayant averti que le jour s'obscurciroit en plein midy, le jour fut, comme il l'avoit annoncé, changé en nuit. (Ceci pouvoit être une éclypse.) Enfin il plut un jour des pierres dans la riviere d'Egospotamos; et

que le prophete soit séduit, c'est moi, l'Eternel, qui l'aurai séduit. Peut-il y avoir une preuve plus positive de la défiance où ils étoient eux-mêmes de ce qu'ils osoient avancer? Mais venons à ces prophetes qui désignent à ce qu'on prétend d'une maniere si précise et si claire le tems et les circonstances de la naissance et de la mort de J. C.

La premiere, (Gen., chap. 49, v. 8,) et qui passe pour une des plus authentiques, est celle de Jacob, qui dit que le sceptre ne sortira pas de Juda que le Messie ne soit venu. Il ne faut pour faire sentir la foiblesse de cette prophétie, que rapporter quelques-unes des différentes manieres dont on a traduit ou interprété ce passage, (Houtteville, p. 64 et suiv.) les uns l'expliquent, que l'autorité sera pour jamais dans Juda, lorsque le Messie sera venu; d'autres, que le peuple de Juda sera dans l'affliction jusqu'à ce que l'envoyé du Seigneur vienne la terminer; d'autres, jusqu'à ce que la ville de Silho soit détruite; d'autres, l'autorité sera dans Juda lorsque l'arche ne sera plus dans Juda; d'autres, jusqu'à ce que l'en-

Anaxagore l'avoit encore annoncé. (*Voyez là-dessus le Théophrastus redivivus, manuscr. rare*).

voyé reçoive dans Silho la puissance souveraine. On voit par la diversité de ces traductions combien il y a d'obscurités dans le texte ; mais prenons-le dans le sens le plus favorable. Cette prédiction, toute vague qu'elle est, est visiblement fausse : car les Juifs se sont trouvés plusieurs fois sans chefs et sans rois, pendant leurs diverses captivités, et Hérode qui étoit leur Roi lors de la naissance de Jésus, n'étoit pas de leur nation (Josephe), mais Iduméen.

Une des plus fameuses ensuite est celle d'Isaïe, cap. 7, v. 14, qu'on oppose à chaque instant aux incrédules. La voici. Une Vierge concevra et enfantera un fils qui sera nommé Emmanuel. On y voit clairement la naissance miraculeuse de Jésus. S. Mathieu, chap. 2, v. 23, n'hésite pas à le citer comme une production formelle qui regarde J. C., on va être bien surpris, lorsqu'on ira chercher ce passage dans Isaïe, et qu'on y trouvera toute autre chose. Voici de quoi il s'agit. Le prophete assure Achas qu'il n'a rien à craindre des desseins des Rois d'Israël et de Syrie ; et il lui dit, pour signe de la vérité de sa prédiction, que le Seigneur lui est apparu et lui a dit, que sa femme con-

cevroit et enfanteroit un fils qui seroit nommé Emmanuel, et qu'avant que cet enfant fut en âge de discerner le bien et le mal, le pays d'Achas seroit délivré des Rois d'Israël et de Syrie. On voit combien ce passage a peu de rapport avec la naissance de J. C.; et les plus sages critiques, tels que l'abbé de Houtteville, ont mieux aimé passer cette prophétie sous silence que d'en faire mention, sentant que c'étoit abuser trop grossiérement de la crédulité des hommes. Peut-on assez admirer que Saint Mathieu ait osé en faire une ridicule application, et que des gens très-habiles d'ailleurs aient assez de foiblesse pour suivre son exemple.

Le même Isaïe nous fournit encore une de ces prophéties victorieuses. On y voit clairement, dit-on, la mort et les souffrances de J. C. Qu'on examine ce passage, chap. 50, et suiv., avec attention, on n'y trouvera que le récit de tous les tourmens que Jérémie eut à essuyer. Grotius, un des plus zélés défenseurs de la religion, est obligé d'en convenir; mais, pour conserver à ce récit un air de divinité, il ajoute que Jérémie est l'emblême et le type de Jésus, et que ce qui arriva à l'un, étoit la figure de

ce qui devoit arriver à l'autre. Voilà à quoi l'on est réduit quand on veut employer son esprit et ses lumieres à soutenir des choses aussi peu raisonnables.

La fameuse prophétie des soixante-dix semaines de Daniel est encore du nombre de celles dont on a ébloui ceux qui craignoient d'entreprendre une discussion qu'ils croient trop pénible, et qui aiment mieux croire tout aveuglément que d'entrer dans le moindre examen. Je me garderai bien de rapporter les différentes opinions des savans sur cette prophétie. C'est une chose singuliere que de voir combien ils se sont donné la torture pour la faire tant soit peu quadrer avec la naissance de Jésus. Il y a plus de cinquante opinions sur ce sujet, sans qu'aucune puisse satisfaire à l'esprit le moins difficile. Ce qu'on peut dire de plus vrai du passage que contient cette prophétie, c'est qu'il a été visiblement ajouté au texte de Daniel, pour faire accroire aux Juifs que Jonathas étoit le Messie ou l'envoyé de Dieu, ou le conducteur qui devoit les faire triompher de tous leurs ennemis. Il n'y a qu'à lire ce qui precede et ce qui suit immédiatement

cette prétendue prédiction, pour voir clairement qu'elle a été ajoutée, et pour peu qu'on veuille examiner avec attention et avec bonne-foi la chronologie de ces tems, on trouvera que les soixante-dix semaines finissent précisément au tems de Jonathas, Machabée, c'est-à-dire 130 ans avant J. C.

Si l'on consulte sur ce point Abadie, ce zélé protestant et l'un des défenseurs de la religion chrétienne ; on verra qu'il réduit toutes ces différentes opinions à sept seulement, qui roulent sur le tems auquel doivent commencer les soixante-dix semaines, et il dit que la providence l'a permis ainsi, afin que notre foi ne dépendit pas d'une supputation de chronologie. Veut-on de nouvelles preuves que cette prophétie n'a aucun rapport avec J. C., et que l'application qu'on en a faite est nouvelle ? c'est qu'aucun évangéliste n'a imaginé de s'en servir, quoiqu'ils connussent parfaitement Daniel qu'ils ont cité pour des minuties. S. Mathieu, qui a été chercher les applications les plus détournées, n'a eu garde de parler de cette prophétie de Daniel, parce qu'il étoit trop manifeste alors que le tems quelle désignoit étoit expiré depuis plus d'un siecle. Par la

même

même raison les premiers Peres de l'Eglise n'en ont point parlé, et ce n'est que depuis qu'un éloignement plus considérable a augmenté l'obscurité de ces tems reculés qu'on a imaginé différens systêmes pour l'accommoder à la naissance de J. C.

Je n'ai voulu rapporter que les principales et les plus authentiques de toutes les prophéties; car ce seroit un trop long détail de les examiner chacune en particulier. Je puis néanmoins assurer avec vérité que j'ai cherché celles qui ont toujours été regardées comme les plus formelles et les plus précises. J'aurois eu bien plus d'avantage à combattre les autres. Comme lorsque S. Mathieu prétend que la fuite en Egypte et le retour de J. C. sont prédits par Osée, (chap. 11, v. 3), lorsqu'il dit que Dieu a rappelé son peuple d'Egypte, et plusieurs autres de la même force : le même Evangéliste va jusqu'à citer des prédictions qui ne se trouvent en aucun endroit de l'Ecriture. Il dit, par exemple : (Math., chap. 2, v. 33) Jésus vint habiter à Nazareth, afin que cette prédiction fut accomplie. Il sera appelé Nazaréen. Cependant cette prophétie ne se trouve nulle part. Que doit-on penser de pareilles

autorités ? et ne faut-il pas avouer que ceux qui se sont appuyés sur ces prophéties, l'ont fait par ignorance ou par infidélité.

Si je n'avois pas résolu de me tenir dans des bornes très-étroites, je mettrois ici dans tout son jour le système d'un très-habile homme, suivant lequel les prophéties devroient être rangées, ce qui en rend l'explication fort simple et fort naturelle. Qu'on ne regarde pas comme une témérité de changer l'ordre de la vulgate à ce sujet : car il y-a déjà trois façons différentes de les arranger : la premiere, suivant S. Jérôme, ou la vulgate ; la seconde, suivant les Rabbins, ou l'usage des Synagogues ; et la troisieme, suivant Esdras, L. 4, ch. 1, v. 31. Cette diversité nous autorise à proposer un quatrieme arrangement que voici. Nahum, Ozée, Amos, Abdias, Habacuk, Aggée, Zacharie, Esdras, Jonas, Malachie ; cet arrangement s'accorde avec l'histoire mieux que tout autre. Le but de Daniel et d'Ezéchiel étoit le même : c'étoit de faire passer Jonathas Machabée pour le Messie libérateur du peuple juif. Barko-Kebas, longtems après, se servit des mêmes prophéties et prétendit que les péchés d'Israël avoient

suspendu jusqu'à lui l'effet des promesses de Dieu ; mais ayant été défait et son parti détruit, ainsi que l'avoit été celui de Jonathas, les prophéties de Daniel tomberent dans un mépris général ; et elles ne reparurent avec une sorte d'éclat, que lorsque les chrétiens imaginerent, long-tems après J. C., d'appliquer au tems de sa venue les soixante-dix semaines de Daniel, et les 430 ans du sommeil d'Ezéchiel.

Je ne dirai rien de plus sur les prophéties ; mais s'il y en avoit quelqu'une, outre celles dont j'ai parlé, qui demandât une explication particuliere, j'offre de faire voir qu'elle est aussi mal fondée que les autres, ou que c'est une de ces prédictions vagues qui ne manquent jamais d'avoir leur accomplissement tôt ou tard ; comme lorsqu'on annonce la destruction d'une ville ou la décadence d'un empire.

Il est tems maintenant de répondre à deux objections qu'on ne manquera pas de me faire. Ces dogmes bizarres, me dira-t-on, ces mysteres inconcevables si contraires à la raison ; ces faits que vous jugez supposés, ont trouvé des sectateurs qui n'ont pas craint la mort pour en soutenir la vérité ;

qui ont signé de leur sang la foi qu'ils professoient. Cela est vrai ; mais il ne faut pas croire qu'il y en ait eu une si prodigieuse quantité ; car Origene convient que le nombre des martyrs étoit beaucoup moindre qu'on le croyoit. Les anciens Grecs parloient de la même maniere ; et ce n'est que dans des tems d'obscurité et d'ignorance que des moines oisifs ont fabriqué de martyrologes ridicules dont les sçavans découvrent tous les jours la fausseté et la supposition. J'accorde cependant qu'il y ait eu beaucoup de martyrs : (1) que doit-on conclure ? quelle est là religion miserable qui n'a pas eu ses martyrs (2) ? Qu'on lise les histoires, et l'on verra

(1) Le nombre des martyrs ne fait rien, il faudroit seulement savoir si c'étoient des gens éclairés et sçavans qui connussent à fond la cause pour laquelle ils mouroient, ou bien si c'étoient des fanatiques et des sots qui se sacrifioient pour une religion qu'ils ne connoissoient point, sinon par le moyen des prêtres et des moines.

(2) Combien l'inquisition n'a-t-elle pas fait brûler de Juifs ? quelle persécution cette nation n'a-t-elle pas soufferte dans les autres pays où ce redoutable tribunal n'est pas etabli ? Combien de Maures ont été égorgés par les Espagnols dans le royaume de Grenade et ailleurs ? Combien d'Huguenots n'ont-ils pas été

que chaque siecle en fournit mille exemples. Jusqu'où l'extravagance des hommes ne s'est elle pas portée? On a vu, et presque de nos jours, des martyrs de l'athéisme professer

exécutés par la reine Marie en Angleterre, et dans les Pays-bas, par l'ordre du Duc d'Albe? Socrate ne fut-il pas martyr du paganisme? Les Chrétiens n'ont-ils pas exterminé des millions de Mahométans lors des croisades? En un mot, si l'on comptoit bien, on trouveroit que les princes catholiques et les papes ont fait mourir plus de monde, pour cause de religion, que les empereurs Payens, qui n'ont pas été tous si méchans diables qu'on s'imagine. Ces martyrs n'ont-ils pas le même argument à faire en faveur de la religion pour laquelle ils ont souffert, que celui qu'on fait en faveur de la religion chrétienne sur le fondement du nombre de ses martyrs.

Ferrand nous apprend que les religions les plus fausses se glorifient de leurs martyrs. Pour appuyer son sentiment, il cite un livre hébreu, composé par Joseph le prêtre, qui n'a point encore été traduit, et qui a pour titre: Annales des rois de France et de la maison Ottomane; dans lequel livre on trouve de grandes listes de gens qui sont morts pour la religion Judaïque, durant les croisades. Ainsi, de l'aveu de Ferrand, qui étoit cependant un zélé catholique, puisqu'il a écrit contre les Protestans et contre le célébre ministre Claude, les martyrs dont se glorifient le christianisme, ne prouvent rien en faveur de cettereligion.

jusqu'au dernier soupir une doctrine qui leur ôtoit toute espérance d'une récompense en l'autre vie. Dira-t-on après cela que les martyrs prouvent quelque chose en matiere de religion ?

Pour derniere ressource on m'objectera les miracles; mais voyons quelles preuves on peut en tirer en faveur de la religion chrétienne? 1°. de quelle autoritésont-ils revêtus? (*) Esdras nous atteste la vérité de ceux de

(*) Les miracles de J. C. et des apôtres n'ont point été crus dans les lieux ou ils se faisoient ni par ceux qui en étoient témoins. Il n'y a pas d'apparence que l'on eut chassé des gens qui guérissoient les malades et ressuscitoient les morts : mais, quand même ils auroient été crus, ce ne seroit point une preuve convaincante, parce que les papistes ont bien infatué les peuples d'une infinité de miracles ridicules et puériles, que bien des gens croyent cependant comme articles de foi. Il n'y a qu'à lire Ribadeneire pour voir la preuve de ce que j'avance. N'est-ce pas abuser de la crédulité des peuples, que de leur annoncer comme une chose certaine que S. Adelbert, évêque de Prague, ne pouvant persuader les vérités chrétiennes aux Prussiens, chez lesquels il n'avoit point d'auditeurs, il en fut si indigné, qu'il alla prêcher les bœufs, les ânes et les pourceaux, qui l'écouterent attentivement, et lui marquerent par des signes de tête, qu'ils

l'ancien Testament, puisqu'il nous assure que c'est Dieu lui même qui lui a dicté les livres saints tels qu'il nous les a transmis. Peut-on dire que ce témoignage soit suffisant. Supposons néanmoins que ce prêtre de la loi ait sçu par cœur les livres de la loi sainte; que sa mémoire lui ait été fidele; enfin que tous ces livres soient des auteurs dont ils portent les noms, quoique le contraire ait été démontré plus haut : que peut-on conclure; c'est Moïse lui même qui nous raconte les miracles qu'il a faits : dois-je le croire aveuglement? mais me dira-t-on, ils ont été faits aux yeux de tout le peuple : qui nous le dit? Ce même Moïse, et je ne veux pour le convaincre d'imposture par lui même, que le reçit naïf qu'il nous fait des infidélités continuelles de ce même peuple, qui sans doute n'auroit pas été assez aveugle et assez obstiné pour résister à des signes aussi visibles de la volonté de Dieu. Mais, ajoute-t-on, (car il n'y a point d'extravagance auxquelles on n'ait recours) Dieu endurcissoit leurs cœurs, et les ren-

approuvoient ses discours? C'est Dubravius qui raconte ces puérilités et bien d'autres sotises dans l'histoire de Bohême.

doit sourds à sa voix. Peut-on sans horreur entendre un pareil discours ! Quoi ! Dieu choisit dans tout l'univers un peuple auquel il veut donner des marques particulieres de sa bonté ; il interrompt pour eux à chaque instant le cours de la nature par les miracles les plus éclatans ; (*) et en

(*) Soit par ostentation, soit par un autre motif, les Juifs étoient de grands conteurs de miracles. Pour relever la gloire de leur nation, ils avoient inventé ce grand nombre d'événemens prodigieux qui se lisent dans les histoires de la bible. Jaloux de persuader aux peuples voisins, combien Dieu avoit favorisé leurs ancêtres, ils débitoient une foule de merveilles qui montroient qu'il avoit renversé toute la nature en leur faveur. Josephe lui-même, quoique très-zelé pour sa nation, diminue la créance et l'admiration de ces prétendus miracles. Il rapporte les raisons naturelles de plusieurs de ces événemens, et laisse à chacun la liberté d'en penser ce qu'il lui plaira. Au reste, nous voyons tous les jours arriver des choses extraordinaires, que nous ne comprenons point, et nous ne devons pas en conclure que ce sont des miracles faits dans la vue de nous persuader certaines choses. Par exemple, Brunet dans son voyage d'Italie, dit que dans le siecle dernier, deux religieuses enfermées dans deux couvents différens proche de Rome, ont senti changer leur sexe et sont devenues hommes. Ce prodige est, dit-il, attesté par les abbés Fabretti et Nazari, et par

même tems il les force à une ingratitude involontaire en endurcissant leur cœur, en éteignant jusqu'aux moindres lumieres de leur esprit. C'est en vérité donner à la Divinité les sentimens du plus méchant et du plus extravagant de tous les hommes. Qu'est-ce donc qui nous force à recourir à un si étrange paradoxe ? Un anonyme qui nous raconte historiquement des faits dont il prétend être bien instruit.

Les miracles de Josué sont-ils plus dignes de foi ? Les murs de Jéricho renversés par le son des trompettes, le Soleil arrêté au milieu de sa course ; ce sont des événemens dignes de l'attention de tous les hommes : mais si nous ne les apprenons que par l'auteur inconnu du livre de Josué ; si même nous n'avons ce livre que par la copie qu'Esdras en a faite de mémoire, sera-t-il raisonnable de croire ces prodiges sur des témoignages pareils ? On sent assez que la même chose se peut dire de tous les autres miracles de l'ancien Testament.

le cardinal Houard. S'il avoit plu à ces religieuses de nous débiter quelques extravagances, et d'appuyer une mission sur ce prodige, aurions-nous été obligés de les croire ?

Sommes-nous donc mieux fondés à croire ceux du nouveau Testament ? Des hommes ignorans, dont on connoît à peine le nom, sans qu'on sache même le tems auquel ils ont écrit, nous ont laissé la vie de Jésus. C'est sur leur parole que nous devons croire les prodiges qu'ils nous racontent. Le Soleil obscurci miraculeusement ; les sépulcres ouverts ; les morts résuscités ; un astre brillant prenant dans le ciel une route nouvelle : tous ces événemens arrivent dans le siecle le plus éclairé, le plus fécond en historiens : (*) aucun n'en dit mot : cependant il les faut

(*) Je crois cependant avoir lu quelque part qu'un officier romain écrivoit au sénat, qu'il paroissoit en Judée un homme nommé Jésus, qui faisoit des miracles, et que le peuple suivoit : mais je n'ai de cela qu'une idée confuse, et je crois que cette lettre est dans l'Espion Turc. Nous en avons une autre qu'on attribue à J. C. même, et que Baronius rapporte comme écrite à Abgare, roi d'Edesse, en réponse à celle qu'il reçut de ce Prince, qui demandoit la guérison d'une maladie dont il étoit tourmenté. Cette réponse est singuliere ; » vous ne m'avez point vu, dit-il, par cette lettre au » roi d'Edesse, et vous croyez les merveilles qu'on » dit de moi, et ceux qui m'ont vu ne me croyent » point » ; et il disoit vrai, car J. C. ne persuada plus beaucoup de monde, et ses miracles ne furent pas

croire sur la foi de trois ou quatre anonymes qui en parlent très-diversement, et dont

crus par ceux mêmes qui en étoient témoins. Au reste, il n'y a que bien peu d'auteurs qui regardent la lettre d'Abgare et la réponse de J. C. comme quelque chose de vrai; au contraire, les gens sensés n'en font que le cas que cette imagination mérite. Morery rapporte cette lettre à l'article Abgare.

Je pense que J. C. auroit eu beaucoup plus de partisans, si, au-lieu de faire ses miracles, il eut produit de bons argumens pour convaincre, sinon les savans, du moins les ignorans de son tems. Est-il donc plus aisé de rendre la vue aux aveugles, et de ressusciter les morts, que de raisonner juste? Plusieurs raisonnemens de J. C. paroissent manquer de solidité.

Le premier qui se présente est la malédiction que le Messie donne aux Pharisiens et aux docteurs de la loi en ces termes: « Malheur à vous hypocrites, parce » que vous avez élevé des tombeaux aux Prophêtes et » aux Justes, en disant que vous n'auriez point parti- » cipé à leur mort, si vous aviez été du tems de vos » peres; mais vous faites bien voir, par cette action, que » vous approuvez leur injustice, puisque vos ancêtres » ont fait mourir les prophêtes, et que vous leur érigez » ensuite des tombeaux ». Les Pharisiens croyoient désavouer la violence de leurs peres, réparer leur faute en quelque sorte, et rétablir l'honneur et la mémoire des prophêtes, en leur élevant des tombeaux; on penseroit encore aujourd'hui de la même maniere, cependant J. C. assure qu'on auroit tort.

quelques-uns prétendent avoir été disciples de l'auteur de ces miracles.

Les défenseurs de J. C. ne se croiront apparemment pas convaincus par ce raisonnement; mais en voici quelques autres auxquels ils ne sauront que répondre. (*Math*, c. 22. *Marc*. 12. *Luc*. 21). Le Messie ayant demandé aux Pharisiens si le Christ devoit être fils de David, et ceux-ci lui ayant répondu qu'oui, il ajouta : David cependant parle ainsi dans ses pseaumes : *Le Seigneur a dit à mon Seigneur, asseyez-vous à ma droite, jusqu'à ce que j'aie mis vos ennemis à vos pieds. Pourquoi David l'appelle-t-il mon Seigneur, s'il est fils de David comme vous le prétendez? A cela, disent les évangélistes, les Pharisiens resterent sans réplique, et confus au point, qu'ils n'osoient plus lui faire de question*. Les enfans des Juifs et des Chrétiens en savent plus aujourd'hui, que les docteurs de la loi. Comment auroient-ils dit à J. C., ignorez-vous que le pseaume dont vous parlez a été fait à l'occasion de Salomon, lorsque David l'installa, de son vivant, sur le trône de la Judée, au préjudice d'Adonias et de ses autres freres? L'auteur de ce pseaume pouvoit-il s'expliquer autrement en parlant de ses rois? D'ailleurs, Salomon et David sont également traités de Seigneur dans les paroles que vous citez; la puissance même y est principalement attribuée à David, puisque c'est lui qui doit soumettre les ennemis de son fils Que prétendez-vous donc conclure de-là en faveur du Christ, qui d'ailleurs est

Croyons donc aveuglément tous les miracles du paganisme; ils ont un fondement

annoncé par les prophêtes, devoir être fils de David?
A cette réponse, le Messie auroit pu être lui-même réduit au silence.

Lorsqu'on trouve dans l'écriture que Dieu y est nommé le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, la premiere et l'unique pensée qui vient dans l'esprit, c'est que ces paroles signifient que Dieu est le Dieu qu'ont servi et adoré autrefois ces patriarches: J. C. a pourtant fait entendre, dans une occasion, que ce n'est pas là le sens de ces paroles, et il confondit les Saducéens, (*Math.* 22. *Luc.* 20. *Marc.* 12) dit-on, par la force de son raisonnement. Ceux-ci voulant tenter le Messie, lui dirent un jour: Maître, il est mort parmi nous sept freres, qui avoient épousé la même femme l'un après l'autre, ainsi que Moyse l'a ordonné. Or, nous voudrions savoir, lequel des sept cette femme aura pour mari au jour de la résurrection? Le Messie leur répondit d'abord, que les hommes ne se marioient point après la résurrection, et qu'ils seroient comme les anges de Dieu. Il devoit s'en tenir là; mais il ajoute: Vous êtes dans l'erreur, de ne pas croire que les hommes doivent ressusciter; car enfin, l'écriture nous le dit clairement. Ne voyez-vous pas que Dieu y est appelé le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, or, Dieu, comme vous savez, est Dieu des vivans; il n'est pas le Dieu des morts. Ainsi, vous avez tort de ne pas croire la résurrection. Il ne faut pas être

plus réel. Les historiens nous les attestent, et ils ne sont point intéressés à la croyance

un logicien bien subtil, pour sentir le faux de cet argument.

(*Joan* 10) Les Juifs environnant J. C., lui dirent, jusqu'à quand nous tiendrez-vous en suspens; si vous êtes le Christ, dites-le nous ouvertement. Il leur dit: Je vous parle assez, mais vous ne me croyez pas. Les œuvres que je fais au nom de mon pere, rendent témoignage de moi: mon pere et moi, sommes une même chose. Alors les Juifs prirent des pierres pour le lapider; mais Jésus leur dit: J'ai fait beaucoup de bonnes œuvres en votre présence par la vertu de mon pere; pour laquelle de ces bonnes œuvres me lapidez-vous? Les Juifs répondirent: Ce n'est pas pour une bonne œuvre que nous vous lapidons, mais pour un blasphême, et parce qu'étant homme, vous vous faites Dieu. Jésus répondit: N'est-il pas écrit dans votre loi, j'ai dit que vous êtes des Dieux; or, si ceux à qui cette parole s'adresse sont appelés des Dieux par l'écriture même, qui ne peut errer, comment pouvez-vous dire que celui que le Pere a sanctifié, et qu'il a envoyé dans le monde blasphême, parce qu'il a dit, je suis le fils de Dieu?

Pour sentir la conséquence désavantageuse, à la divinité de J. C., qu'on peut tirer de ce mauvais raisonnement, il ne faut que le rapporter, car il n'y a personne qui n'en soit frappé. J. C. se met dans le même rang que les juges et les autres magistrats (qui

de ces miracles, comme disciples et amis de ceux à qui ils les attribuent. Ils nous

sont ceux que l'écriture appelle Dieux) quoique dans un degré supérieur à eux. Or, les juges et les magistrats sont appellés improprement des Dieux dans l'écriture; par conséquent, J. C. fait entendre que c'est improprement aussi qu'il prend la qualité de Dieu. Car enfin, quoiqu'il se croye mieux fondé à prendre cette qualité que ceux à qui l'écriture l'attribue, cette différence n'est que du plus au moins, et laisse toujours J. C. dans le même genre que ceux à qui il se compare. Voilà du moins la seule maniere dont une logique un peu exacte permet qu'on explique ces paroles. On ne peut pas disconvenir que J. C. n'en renverse l'idée par l'explication qu'il en donne, et qu'il porte seulement à le faire regarder comme un homme que Dieu a voulu distinguer du reste des hommes.

Il n'est pas étonnant que les Chrétiens ayent été autrefois scandalisés de l'histoire de la femme adultere (*Joan* 8), jusqu'à désavouer cette histoire, et la vouloir effacer de l'évangile de S. Jean. On n'est point choqué de la douceur et de la bonté que le Messie témoigne à l'égard d'une criminelle qui, selon la rigueur des loix judaïques, méritoit la mort: au contraire, sa bonté touche et édifie; rien ne convient mieux à Dieu que la miséricorde, mais il y a maniere de l'exercer, et ce n'est point aux dépends du maintien des loix que Dieu doit pardonner aux pécheurs. Les droits des hommes n'ont rien de commun avec les droits de Dieu. Pour maintenir l'ordre dans les sociétés

rapportent des miracles que l'événement a vérifiés, et justifiés. Tite-Live et Valere

civiles, les hommes doivent punir les crimes; mais Dieu peut faire miséricorde aux pécheurs quand il lui plaît. Or, il paroît que le Messie a confondu les choses dans cette occasion, lorsqu'il dit en parlant de la femme adultère, que celui qui est sans péché lui jette la premiere pierre. A ces paroles, les Phariziens s'en allerent tous les uns après les autres, et la femme étant restée seule, il la renvoya, en lui recommandant de ne plus pécher à l'avenir. N'est-ce pas là introduire le désordre dans les sociétés, que de mettre les juges hors d'état de condamner les criminels, par la raison qu'ils sont pécheur aussi bien qu'eux.

Nos critiques poussent peut-être un peu trop loin la justesse et la précision qu'ils demandent dans les paroles du Messie. Ils trouvent, par exemple, que cette comparaison prophétique, si souvent répétée dans l'évangile, n'est pas exacte : ainsi que Jonas est resté trois jours et trois nuits dans le corps de la baleine, tout de même le fils de l'homme restera trois jours et trois nuits dans le sein de la terre. J. C., disent-ils, est mort le vendredi à midi, il est ressuscité le dimanche à la pointe du jour. Par quelle supposition, et par quel effort d'imagination peut-on faire trouver trois jours et trois nuits dans un espace de trente-sept ou quarante heures?

Ils sont choqués de ce que le Messie sortant quel-

Maxime

Maxime nous racontent ces prodiges opérés à la vue de tout un peuple : pourquoi les révoquerions-nous en doute ? Apollonius de Thyane fait aux yeux des Romains plus de miracles que Jésus. Il guérit les malades ; il ressuscite les morts : il remplit la Grece, l'Italie, l'Egypte, les Indes de son nom ; il désigne à Ephèse le moment ou Domitien est tué à Rome : (Philostrate, l. 4, 6, 7.) Il ressuscite lui-même et apparoît, non à ses disciples fourbes et fanatiques, mais en présence de toute l'armée ; il se montre à l'Empereur Aurelien, et le force à lever le siége de Thyane : Maxime, Meragene et Damis, trois de ses disciples, recueillent les preuves de ces prodiges, dont ils ont été les témoins oculaires, et Philostrate, par

quefois de sa simplicité ordinaire, a recours à la subtilité pour ne pas répondre directement aux questions qu'on lui fait ; comme, par exemple, lorsque les Pharisiens lui ayant demandé sur quoi étoit fondé le pouvoir qu'il s'attribuoit d'enseigner le peuple, il éluda cette question par une autre question embarrassante qu'il leur fit sur le baptême de S. Jean. De pareilles subtilités paroissent, aux incrédules, convenir plutôt à un sophiste qu'à la gravité d'un homme Dieu.

ordre de l'Empereur, en fait l'histoire. Les miracles de Jésus sont-ils plus éclatans? sont-ils revêtus de témoignages plus authentiques? Cependant nous voulons admettre les uns et rejeter les autres : nous traitons de prestiges et de superstitions les miracles des autres nations et des autres religions, et nous voulons qu'on croie véritables ceux de la nôtre. N'est il pas plus raisonnable et plus sûr de rejeter également les uns et les autres; puisque sans aller fouiller dans l'antiquité la plus reculée, nous voyons tous les jours les exemples les plus humilians de la crédulité des hommes. Combien trouvons-nous de gens, de la probité et de (*) la

(*) Baronius, l'abbé Houtteville et bien d'autres ont fait les plus grands efforts pour écarter l'induction et l'argument tiré des prodiges operés par Apollonius de Thyanes; mais malgré toutes leurs raisons, ils sont obligés de convenir qu'Apollonius a fait des miracles et des merveilles incompréhensibles. Il a été mis au rang des divinités, et s'il eut trouvé des apôtres et des disciples plus intelligens que Damis, pour prêcher ses prodiges, et composer un corps de doctrine, c'étoit fait du christianisme (*) Tout le monde parle des

(*) *Voyez le chapitre intitulé : de la fausseté des miracles, dans les morceaux conservés du* Theophrastus redivivus.

bonne-foi desquels on feroit scrupule de douter, qui nous attestent tous les jours des

choses extraordinaires qu'a fait Apollonius, plusieurs auteurs contemporains en font foi, et pas un seul ne fait mention des miracles de J.C. si l'on en excepte les évangélistes qui ont écrit son histoire longtemps après. (*Quest.* 24. 16.) Justin martyr rapporte les prodiges d'Apollonius à la connoissance qu'il avoit de la nature des choses par la vertu desquelles il opéroit.

(*L.* 4. *C.* 17. *L.* 6. *C.* 14.) Alexandre d'Alexandrie dit qu'Apollonius demandoit une seule chose aux Dieux, qui étoit le moyen de connoître les bons, et d'éviter les méchans. Peu de chrétiens forment des voeux aussi désintéressés. On lui érigea une statue à Ephese que l'Empereur Caracalla et les Ephésiens honoroient sous le nom d'Hercules-Chasse-Mal. Il ajoute que l'Empereur Sévère conservoit son image avec celle de J. C.

Pour revenir au silence qui a été gardé par rapport à J. C. et à ses miracles, je me servirois encore de Josephe. On ne peut trop alléguer son silence; lui qui est entré dans un détail infini de tous les événemens un peu considérables, qui parle de toutes les sectes qui subsistoient avant lui, a pourtant oublié celle des chrétiens. Les miracles de J. C. dont l'éclat s'est accru, à mesure qu'ils se sont éloignés de leur source, avoient fait trop peu de bruit, pour être connus de Josephe. (*Antiq. L.* 2. *C.* 2. *L.* 10. *C.* 2). Cet historien parle du fameux Galiléen Judas qui fut prince et instituteur de la secte des *Siccaires* ou *Assassins*; du

guérisons miraculeuses dont ils se persuadent avoir été les témoins ! Faisons l'appli-

fanatique Jonathas, suivi sur le mont des Olives par 30000 autres fanatiques; de Theudas, ce nouveau Josué, qui conduisoit la populace imbécille sur le bord du Jourdain, l'assurant qu'il le lui feroit passer à pied sec. (*L.* 18. *C.* 5.) Cet autre fanatique qui, sous le gouvernement de Pilate, couta la vie à un grand nombre de Samaritains, ne lui est pas échappé: mais il ne parle aucunement de J. C. s'il l'a connu il ne l'a pas trouvé digne d'être mis au rang des imposteurs célebres. Ce qu'il y a de singulier et d'humiliant en même-tems pour les Chrétiens, c'est que Josephe a jugé le précurseur de J. C. plus digne qu'on en fit mention, que du Messie lui-même. Il parle honorablement de Jean Baptiste; c'étoit un homme pieux, dit-il, qui exhortoit les Juifs à la vertu, leur recommandoit de joindre la pureté du corps à celle de l'ame, et comme il étoit toujours suivi par une grande foule de peuple, Hérodes craignant qu'il n'excitât quelque sédition par le pouvoir qu'il avoit sur cette multitude, le fit arrêter, et l'envoya prisonnier dans le château de Machiza. Les Juifs, ajoute-t-il, attribuerent la défaite de ce Prince (par les Arabes) à un châtiment du ciel pour une action si injuste. Les évangélistes, comme on sait, attribuent l'emprisonnement de S. Jean aux reproches qu'il faisoit à Hérodes sur son mariage illégitime avec la femme de son frere; ils disent même qu'Hérodiade demanda, et obtint sa tête dans la prison.

cation de ce que nous voyons arriver aujourd'hui ; à ce qui est vraisemblablement arri-

Joseph ne dit ni l'un ni l'autre, et c'étoit là l'occasion de le faire.

Le silence de ce Juif, sur les enfans de Bethléem massacrés, est encore fort difficile à sauver, ainsi que le ridicule voyage des astrologues d'Orient, dont aucun historien ne fait mention, quoique ces événemens fussent desplus remarquables.

Il n'y a rien qui puisse faire comprendre comment Josephe, cet écrivain si exact et si instruit, a pu oublier ces faits importans; on ne peut entrer plus avant que lui sur les défiances, les tyrannies, et les cruautés d'Hérodes. Il a étendu la barbarie de ce Prince au-delà de sa vie, par l'ordre cruel qu'il lui fait donner en mourant. Josephe a peut-être poussé la chose trop loin, par l'horreur qui est restée dans le cœur des Juifs pour la mémoire d'un tyran qui les avoit long-tems opprimés; cependant il oublie l'action de ce tyran la plus inhumaine; celle qui auroit du inspirer le plus d'horreur pour lui pendant sa vie, et qui devoit le plus rendre sa mémoire odieuse, après sa mort.

Il omet, d'un autre côté, un point d'histoire si marqué et si considérable dans la vie d'Hérode, qui est la naissance d'un enfant extraordinaire, à qui le ciel sembloit destiner la couronne des Juifs, à qui des philosophes guidés par une étoile miraculeuse viennent exprès rendre leurs hommages à Bethléem, après avoir mis, par leurs discours, toute la ville de Jérusalem en

vé dans toutes les religions, dans tous les pays et dans tous les siecles, et concluons

émotion, et allumé dans le cœur du Roi une jalousie qui le porte à commettre l'action du monde la plus barbare.

Bien plus, S. Luc même quoiqu'il se soit particulierement appliqué à décrire toutes les particularités de l'enfance du messie; cet évangéliste ne parle ni d'Hérodes ni des mages, ni de la suite de Jésus en Egypte, ni de son retour d'Egypte à Nazareth, et cela par la raison, sans doute, qu'il fait naître J. C. dix ans après la mort d'Hérodes, sans quoi il est absurde de s'imaginer qu'un fait aussi éclatant ait pu lui échapper : et qu'il eut négligé de le mettre dans son évangile, s'il étoit venu à sa connoissance, et qu'il l'eut cru véritable, puisqu'il rapporte conformément à S. Mathieu une infinité de choses bien moins importantes; car enfin quelques efforts que fassent les commentateurs pour accorder S. Luc et S. Mathieu, pour le temps de la naissance de J. C. il est impossible de les concilier sur ce point. S. Mathieu fait naître J. C. sur la fin du régne d'Hérodes; S. Luc, au contraire, place sa naissance au temps du dénombrement que Cyrénius gouverneur de Syrie, fit dans la Judée par ordre d'Auguste; et ce dénombrement, si tant est qu'il y en ait eu un, à l'occasion duquel l'Evangile fait aller Joseph et Marie à Bethléem, n'arriva qu'après la réunion de la Judée à l'empire Romain, la dixieme et derniere année du régne d'Archelaüs, successeur d'Hérodes, ainsi que Josephe le marque

que les martyrs et les miracles ne fournissent aucune preuve en faveur d'une reli-

expressément. S. Luc a donc pu omettre à dessein un fait qui lui paroissoit chymérique, puisqu'il devoit s'être passé dix ans avant le tems où il place la naissance de J. C.

Enfin, ajoute encore l'incrédule, pourquoi le S. Esprit qui inspiroit ces divins auteurs, a-t-il tellement fait négliger la conformité, et l'arrangement des faits qui sont dans les évangiles, qu'ils semblent tous se contredire l'un l'autre, hors S. Marc qui paroît avoir suivi S. Mathieu pas à pas ? Il faut avouer que l'ordre est entiérement renversé dans les deux autres évangélistes : jamais ils n'observent les temps, souvent ils confondent les lieux ; l'un place à la fin ce que l'autre met au commencement.

Croyez chrétiens, que si votre Messie avoit réellement fait la moindre partie des miracles que vous lui attribués, il eut fallu un miracle plus grand que tous les siens ensemble, pour tenir ainsi captive dans l'obscurité, une histoire de faits aussi éclatans et aussi merveilleux. Concevez-vous, en bonne foi, que dans une province de l'empire aussi fréquentée que la Palestine, il se soit passé des choses si extraordinaires pendant l'espace de trois ou quatre années de suite, sans qu'on en ait entendu dire le moindre mot ? Cependant pas un historien n'en fait mention. Il y avoit à Jérusalem un gouverneur et une garnison nombreuse, la Judée étoit pleine de Romains, le

gion, puisque les uns et les autres se trouvent également dans toutes. (*Vid.* les Pensées philosophiques.)

Qu'a donc la religion chrétienne de plus que les autres pour mériter qu'un homme raisonnable et dépouillé des préjugés de la naissance, lui donne la préférence sur et à l'exclusion de toutes les autres? On ne peut pas dire qu'elle est prouvée par l'accomplissement des oracles, et appuyée sur des faits historiques dont la vérité est évidente: nous avons examiné l'un et l'autre de ces fondemens avec assez de détails et de discussions pour être assurés que, pour les prophéties, elles sont véritablement fausses, soit par l'application forcée qu'on en a faite, soit par le changement des termes ou de la ponctuation de l'Hébreu, soit enfin par la supposition des passages. On peut même s'étonner de ce qu'après avoir mis tous ces moyens en usage, on ne nous présente pas encore des prophéties plus embarrassantes. Car si on vouloit examiner tous les oracles

commerce étoit continuel de Rome à Joppé, et aucun auteur ne parle de J. C., quoiqu'il y eut cependant un grand nombre d'écrivains de toutes les especes.

du paganisme qui se trouvent dans les auteurs profanes, on y trouveroit des prédictions bien plus singulieres et bien plus positives ; (*) quoiqu'elles soient l'ouvrage de quelques prêtres imposteurs ou l'effet du pur hasard, comme Messieurs Vandale et Fontenelle l'ont prouvé sans replique dans les ouvrages qu'ils ont faits sur cette matiere.

Pour ce qui est de l'histoire de la religion, je crois en avoir démontré bien clairement la fausseté ou l'incertitude ; l'incertitude, lorsqu'un auteur inconnu et intéressé à soutenir sa cause nous avance des faits obscurs qui n'ont pu venir à la connoissance de personne ; et la fausseté, lorsqu'il nous raconte des faits publics et éclatans qui sont, ou formellement démentis par les historiens contemporains, ou passés sous silence par les auteurs les plus attentifs à rapporter jusqu'aux moindres minuties qui avoient quelqu'apparence de religion ou de prodige.

Eloignons donc pour jamais un respect servile qui nous faisoit adorer cet assem-

(*) Vandale, Rollin, Fontenelle et tous les auteurs qui ont parlé des oracles du paganisme, rapportent une infinité de prédictions que l'événement a confirmés.

blage monstrueux de ridicules superstitions ; regardons la religion chrétienne du même œil que nous regardons les autres ; suivons le culte établi dans le pays où le hasard nous a fait naître. Regardons ce culte comme faisant partie des loix civiles ; et conformons-nous à ce qu'il exige, de même que nous en usons à l'égard des loix et même des coutumes que nous trouvons établies. Qu'il soit pour le peuple imbécile et grossier un frein qui l'empêche de s'abandonner au mal ; mais nous devons penser d'une maniere plus élevée. Quoi ! l'homme raisonnable ne peut-il faire le bien que dans l'espérance d'une félicité éternelle après sa mort, ni éviter le mal que dans la crainte de la damnation ? Non. La nature humaine est capable de sentimens plus nobles. Réglons notre conduite à l'égard des autres sur ce que nous exigerions d'eux, s'ils étoient à notre place. Cette loi est de tous les pays et de tous les tems : elle suffit pour maintenir les liens de la société. Suivons-la le plus exactement qu'il nous sera possible pendant le cours de notre vie, et attendons-en tranquillement la fin sans la desirer ni la craindre.

PREUVES

QUE

L'AUTEUR

DE LA RELIGION CHRÉTIENNE,

ANALYSÉE,

A simplement indiquées dans l'Ouvrage.

HISTOIRE DE CAÏN.

OBSERVATIONS.

Nous pouvons considérer la bible ou comme un ouvrage inspiré de Dieu, ou comme une histoire purement humaine. Sous l'un et l'autre point de vue, l'histoire de Caïn renferme mauvaise exposition, obscurité, contradiction, impossibilité physique.

Des trois chapitres qui commencent la Genése, le premier nous offre la création de tous les êtres, terminée par celle de l'homme, dans l'espace de six jours.

Le second contient la description du jardin d'Éden où Dieu met Adam, la défense de

TEXTE.

GENESE, c. 4.

OR, Adam connut Eve sa femme; elle conçut et enfanta Caïn, et elle dit : Je possede un homme par la grace de Dieu. V. 1.

Elle mit encore au monde Abel, frere de Caïn : or, Abel fut berger, et Caïn laboureur. V. 2.

Il arriva quelque tems après que Caïn présenta au seigneur une oblation des fruits de la terre. V. 3.

Abel fit aussi la sienne, qui étoit des premiers nés de son troupeau, et de ce qu'il avoit de plus gras; et le seigneur regarda favorablement Abel et ses présens. V. 4.

Mais il ne regarda point Caïn, ni ce qu'il

OBSERVATIONS.

manger du fruit de l'arbre de vie, et la formation de la femme d'une des côtes d'Adam.

Le troisieme nous raconte la séduction d'Eve par un serpent, qu'elle n'est point surprise d'entendre parler, et celle d'Adam par Eve pour manger du fruit défendu : les malédictions prononcées sur eux, à cause de leur péché, et en conséquence leur sortie du paradis terrestre.

Ce n'est qu'au quatrieme chap., v. 1, 2, où nous voyons naître les deux premiers hommes; Caïn et Abel.

Si la bible est dictée par Dieu même, pour nous instruire et nous préserver de l'erreur, comme on nous l'insinue; Dieu se proportionnant à notre foiblesse, doit l'avoir rendue claire, à notre portée,

TEXTE.

lui avoit offert ; c'est pourquoi Caïn en fut fort abatu. V. 5.

Et le Seigneur dit à Caïn : Pourquoi êtes-vous en colere, et pourquoi votre visage est-il abatu ? V. 6.

Si vous faites le bien, n'en serez-vous pas récompensé; et si vous ne faites pas le bien, le péché ne sera-t-il pas aussi-tôt comme un monstre couché à votre porte pour vous dévorer? Mais c'est à vous de réprimer ses desirs et de le dominer. V. 7.

Or, Caïn dit à son frere Abel : Sortons dans les champs ; et lorsqu'ils furent dans les champs, Caïn se jetta sur son frere Abel, et le tua. V. 8.

Le Seigneur dit ensuite à Caïn : Où est votre frere Abel? Il répondit : Je ne sais ; suis-je le gardien de mon frere? V. 9.

Le Seigneur lui repartit : Qu'as-tu fait? La voix du sang de ton frere crie de la terre jusqu'à moi. V. 10.

Maintenant donc, tu

OBSERVATIONS.

vraie en toutes ses circonstances, exempte de toute ombre de contradictions et d'impossibilités.

Nous ne pouvons sans offenser sa sagesse, sa bonté et sa toute puissance, penser qu'un livre qu'il a fait lui-même, pour nous, qu'il destine à fonder à jamais nos idées et notre culte envers lui, se trouve actuellement assez mal écrit, soit par vice d'origine, soit par altération, pour donner occasion aux hommes d'aucun siècle de former le moindre doute à son sujet, ou de faire le moindre changement à son texte. Ainsi nous devons croire pieusement, comme la Genése nous l'expose, qu'Adam et Eve sont les deux premiers époux de l'univers; que lors du meurtre d'Abel, la famille d'Adam, la seule qui

TEXTE.

seras maudit, et en horreur à la terre qui a ouvert sa bouche, et qui a reçu le sang de ton frere lorsque tu l'as répandu. V. 11.

Quand tu l'auras cultivée, elle ne te rendra plus son fruit: tu seras fugitif et vagabond sur la terre. V. 12.

Caïn répondit au Seigneur: Mon iniquité est trop grande pour en obtenir le pardon. V. 13.

Vous me chassez aujourd'hui de cette terre, et j'irai me cacher devant votre face. Je serai fugitif et vagabond sur la terre. Ce qui arrivera, c'est que quiconque me trouvera, me tuera. V. 14.

Le Seigneur lui répondit: Non, cela ne sera pas. Quiconque tuera Caïn, sera puni jusqu'à sept fois. Et le Seigneur mit un signe sur Caïn, afin que ceux qui le trouveroient, ne le tuassent point. V. 15.

Caïn s'étant retiré de devant la face du Seigneur, habita dans le pays de Nod, vers l'orient d'Eden. V. 16.

OBSERVATIONS.

fut sur la terre, se trouva réduite à trois personnes, Adam, Eve et Caïn, et que certain tems après, lors de la construction de la ville d'Hénoch, il n'y avoit encore que deux personnes de plus au monde; savoir : le fils naissant de Caïn et sa femme. La bible ne fait mention en ces deux différens tems, que de ces cinq premieres créatures.

TEXTE.

Caïn connut sa femme qui conçut et enfanta Hénoch; et il bâtit ensuite une ville qu'il appella Hénoch, du nom de son fils. V. 17.

Caïn après le meurtre d'Abel, en s'éloignant de ses pere et mere, s'éloignoit donc de tout le genre humain : Caïn bâtissant une ville au pays de Nod, l'a donc bâtie seul, sans autre secours que sa femme et son fils nouvellement né. Voilà d'une part ce que l'exposé de la bible nous oblige à croire.

D'un autre côté; quand nous voyons Caïn meurtrier, s'expatrier tout tremblant, tout agité de la crainte que *quiconque le trouvera*

trouvera ne le tue; Dieu mettre un signe sur lui, afin que ceux qui le rencontreront ne le tuent point; nous sommes induits à croire, pour fonder cette crainte, qu'il y avoit au tems du meurtre d'Abel d'autres hommes qu'Adam et Eve, dont Caïn avoit raison d'avoir peur d'être tué, chez quelques-uns desquels il se retire au pays de Nod, où il se marie, et à l'aide desquels il bâtit la ville d'Hénoch. Ainsi nous sommes ici engagés à croire, et à ne pas croire les mêmes choses. L'objet proposé à notre foi, emporte donc obscure exposition, contradiction, impossibilité physique.

Comment un livre écrit pour nous, par une sagesse sans bornes, par une lumiere infinie, peut-il nous raconter des choses mal expliquées, obscures, contradictoires, contre l'ordre de la nature? Si l'on dit que le texte en est altéré, comment croire possible l'altération d'un titre dont Dieu même est auteur, et qu'il s'est déterminé à faire exprès pour être la base immuable d'une religion contre laquelle toutes les puissances de l'enfer ne peuvent jamais prévaloir?

Si nous considérons la bible comme une histoire purement humaine, les mêmes ténèbres, les mêmes contrariétés, les mêmes impossibilités subsisteront avec une égale force. Un texte original, sans être appuyé sur l'autorité de la révélation divine, doit être néanmoins assez respectable aux yeux de la raison, pour nous obliger à nous en tenir à ce qu'il nous expose. Nous n'avons droit ni d'ôter ni d'ajouter, que quand nous trouvons, soit en lui-même, soit dans quelque texte aussi ancien et aussi respectable que ce texte même, une autorité capable de balancer ou détruire la sienne. Moyse n'offre, dans aucun endroit des livres qu'on lui attribue, rien qui détruise, balance ou éclaircisse l'histoire de Caïn. Nous ne lui connoissons non plus aucun auteur contemporain qui le contredise ou qui l'éclaircisse : ainsi de deux choses l'une ; ou nous devons rejetter totalement ce qu'il nous raconte, ou le croire tel qu'il nous l'expose.

Ce n'est pas assez pour concilier Moyse avec lui-même, que de supposer, ou qu'il y avoit au tems du meurtre d'Abel et de la

construction de la ville d'Henoch, un grand nombre de personnes sur la terre, parens de Caïn, ou enfans d'autres familles que celle d'Adam et d'Eve, comme le soutiennent les Préadamites; ou enfin que la peur de Caïn n'avoit d'autre objet que les hommes à venir, non encore nés, qu'il craignoit long-tems avant leur existence, et plus long-tems encore avant qu'ils fussent assez âgés, et assez forts pour songer à le tuer.

En fait d'histoires ou d'événemens passés, il ne suffit pas qu'un fait, qu'une chose soit seulement vraisemblable ou possible pour la supposer. Tout ce qui est vraisemblable ou possible n'arrive pas, et nous devons même plutôt croire qu'un historien judicieux nous auroit écrit les choses comme nous les supposons, si elles étoient arrivées telles, que de les croire telles que nous les supposons, quand l'histoire ne nous le dit pas.

L'exposition louche, l'obscurité, la contradiction, l'impossibilité physique, subsistent donc toujours dans l'histoire de Caïn, soit qu'on la regarde comme révélée par Dieu même, soit qu'on la tienne pour un ouvrage purement humain. Toute la dif-

férence qui s'y trouve, c'est que dans le premier cas, c'est un Dieu qui dicte aux hommes un livre informe, obscur, contradictoire; et dans le second cas, c'est l'homme qui fabrique un ouvrage marqué visiblement au coin de l'humanité, où l'on voit régner l'ignorance et l'erreur, soit depuis l'instant de sa naissance, soit par altération du texte dans la suite des siecles.

ARCHE DE NOÉ, ET DÉLUGE.

OBSERVATIONS.

BIEN des interprêtes de ces livres, qui devroient n'en avoir pas besoin, se sont donné la torture pour pallier l'impossibilité physique de l'histoire de l'arche, et du déluge universel. L'extrême disproportion qui se trouve entre la capacité de l'arche de Noé, et la prodigieuse quantité des divers animaux qui ont dû y entrer avec chacun leurs différentes provisions de vivres pour un an, a sur-tout évertué leur génie (*). Les uns, pour aggrandir le vaisseau, y mettent de leur propre

(*) *Vid. Josephe*, *Philon*, *Pelletier*, *Druxellius*, *Fournier*, *Buter*, *Temporerius*, *Arias*, &c.

TEXTE.

GENESE, c. 6.

DIEU dit donc à Noé: J'ai résolu de faire périr toute chair; car les hommes ont rempli toute la terre d'iniquités, et je les perdrai avec la terre même. V. 13.

Faites-vous une arche de bois de gopher, vous y ferez des loges, et vous l'enduirez en dedans et en dehors d'un enduit convenable. V. 14.

Et voici comment vous la ferez; elle aura trois cent coudées de long, cinquante de large, et trente de haut. V. 15.

Vous donnerez du jour à l'arche. Le comble qui la couvrira sera haut d'une coudée, et vous mettrez la porte de l'arche au côté: vous ferez un étage en bas, un étage au milieu, et

OBSERVATIONS.

autorité un étage de plus que la bible n'en met.

Les autres s'en tenant aux termes du texte, y mettent de leur autorité privée un plus grand nombre de loges et les multiplient jusqu'au nombre de soixante-douze; certains à celui de 300, certains autres à 333 : quelques uns vont jusqu'à 400. Quelques autres enfin en mettent autant qu'il y avoit de différentes espèces d'animaux. Mais on peut dire de tous ces arrangemens imaginaires, qu'ils se nuisent les uns aux autres; que le seul moyen de les concilier, c'est de les renverser. La chose est aisée; cependant, pour ôter toute ressource à ces sortes d'esprits, qui ne sont pas faits pour se rendre sur la simple exposition de l'évidence,

TEXTE.

un au troisieme. V. 16.

Je vais répandre sur la terre un déluge d'eaux, pour faire mourir toute chair qui respire et qui est vivante sous le ciel : tout ce qui est sur la terre expirera. V. 17.

J'établirai mon alliance avec vous, et vous entrerez dans l'arche vous et vos fils, votre femme et les femmes de vos fils. V. 18.

Vous ferez entrer aussi dans l'arche des animaux de toutes especes, deux de chacune, un mâle et une femelle afin qu'ils vivent avec vous. V. 19.

De chaque espece des oiseaux, de chaque espece des animaux terrestres, de chaque espece de ce qui rampe sur la terre; de toutes especes il en entrera deux avec vous dans l'arche, afin qu'ils puissent vivre. V. 20.

Prenez aussi avec vous de tout ce qui peut se manger, et portez-en dans l'arche, pour votre nourriture, et pour celle des animaux. V. 21.

Noé accomplit donc

OBSERVATIONS.

nous allons entrer dans quelques détails.

L'arche ne pouvoit absolument suffire pour contenir et pour sauver du naufrage la dixiéme partie de la prodigieuse multitude des divers animaux que la sphère terrestre renferme.

Pour opposer calcul à calcul, si nous évaluons la coudée à sa plus grande longueur, qui est un pied et demi, et que nous comparions les trois dimension de l'arche avec celles de l'un de nos plus grands vaisseaux, nous les trouverons en proportion pour la longueur de 150 à 450 pieds, pour la hauteur de 16 à 45, et pour la largeur, de 40 à 75. Ainsi il demeure démontré que l'arche n'étoit que deux fois plus longue, deux fois plus haute et pas moitié plus

TEXTE.

exactement tout ce que le Seigneur lui avoit commandé. V. 22.

GEN. c. 7.

Le Seigneur dit à Noé : Entrez dans l'arche, vous et toute votre famille, parce qu'entre ceux qui vivent aujourd'hui, j'ai reconnu que vous étiez juste devant moi. V. 2.

De toutes especes d'animaux purs, prenez-en sept, les uns mâles et les autres femelles. De chaque espece des animaux impurs, prenez-en deux, un mâle et une femelle. V. 2.

Quant aux oiseaux du ciel qui sont purs, prenez-en aussi sept, mâles et femelles, et deux des oiseaux impurs, afin d'en conserver la race sur la face de toute la terre. V. 3.

Noé entra donc dans l'arche, et avec lui ses fils, sa femme, et les femmes de ses fils, pour éviter les eaux du déluge. V. 7.

Les animaux purs et impurs, et les oiseaux

OBSERVATIONS.

large qu'un de nos grands navires.

C'est donc ne rien dire de trop peu, que de dire qu'elle n'étoit grande, tout au plus, que deux fois plus qu'un de nos plus grands vaisseaux tout le monde peut soi-même vérifier ce calcul.

La seule exposition des divisions les plus générales des animaux de toutes les espèces nous va d'abord convaincre de l'insuffisance d'un pareil bâtiment pour les renfermer tous, avec leur nourriture pendant un an.

Toute la terre est couverte de créatures animées. Nous pouvons les diviser très-commodément par la nature des lieux que l'auteur de l'univers leur a assigés sur la surface du globe, pour naître, se retirer et vivre; mais

TEXTE.

avec tout ce qui se meut sur la terre, entrèrent aussi dans l'arche avec Noé deux à deux, mâle et femelle, selon que le Seigneur avoit commandé à Noé. V. 8, 9.

Noé entra dans l'arche avec ses fils, Sem, Cam et Japhet sa femme, et les trois femmes de ses fils. V. 13.

Tous les animaux sauvages, selon leur espece, tout ce qui se meut sur la terre, selon son espece, y entrerent aussi avec eux; tous les animaux domestiques, selon leur espece; tout ce qui se meut sur la terre, selon son espece, tous les oiseaux et tout ce qui s'éleve dans l'air. V. 14.

Tous ces animaux entrerent avec Noé dans l'arche deux à deux, mâle et femelle, de toute chair vivante et animée. V. 15.

Ceux qui entrerent étoient donc mâles et femelles, et de toute espece, selon que Dieu l'avoit commandé à Noé et le Seigneur l'y enferma par dehors. V. 16.

OBSERVATIONS.

particulièrement pour naître. Le lieu de la naissance, décide la patrie : nous devons y avoir égard plus qu'à toute autre chose.

TEXTE.

GEN. c. 8.

Sortez de l'arche, vous et votre femme, vos fils et les femmes de vos fils avec vous. V. 16.

Faites-en sortir aussi tous les animaux qui y sont avec vous, de toute sortes d'especes, tant des oiseaux que des bêtes de la terre, et de tout ce qui y rampe; qu'ils se repandent sur la terre, qu'ils y produisent leurs semblables et s'y multiplient. V. 17.

Noé sortit donc de l'arche avec ses fils, sa femme et les femmes de ses fils. V. 18.

Toutes les bêtes sauvages en sortirent aussi, les animaux domestiques, tous les oiseaux, et tout ce qui se meut sur la terre, chacun selon son espece.

Tous les animaux naissent, habitent et vivent sans cesse, ou dans l'eau, ou sur la terre, ou en partie sur terre et en partie dans l'eau. Tout animal est aquatique, terrestre ou amphibie.

Les animaux naissans, demeurans ou vivans sans cesse dans les eaux, sont tous ceux connus sous le nom général de poissons. Ils n'ont pu périr par le déluge; et nous n'entrerons point dans leurs subdivisions.

Les animaux qui prennent toujours naissance, et nourriture, et retraite sur terre, doivent être nommés généralement animaux terrestres.

On peut les diviser d'abord en ceux qui ont des pieds et en ceux qui n'en ont point. Tout animal terrestre est marchant ou rampant.

Les animaux terrestres sans pieds ou rampans sont tous ceux qui pour se mouvoir, n'ont d'autres moyens que de se trainer sur le ventre. On les nomme communément, pour cette raison, reptiles.

La premiere division générale des reptiles, est en ceux qui ne changent point de forme, et en ceux qui en changent.

Les reptiles qui ne changent point de forme, sont tous les serpens, comme les couleuvres, les viperes, les aspics, &c., les limaçons à coquilles, certains vers et

vermisseaux de terre, d'arbres, de fruits, de plantes, &c.

Les reptiles qui changent de forme, sont certains autres vers et vermisseaux de terre, d'arbres, de fruits, &c., qui passent de l'espece des reptiles à celle des insectes, et dont il y a un nombre surprenant d'especes.

Les animaux terrestres ayant des pieds, qu'on a droit de nommer pédestres et marchans, sont divisibles par le nombre de leurs pieds en bipedes, quadrupedes et multipedes.

Les animaux terrestres-pedestres-bipedes, sont tous ceux qui n'ont que deux pieds, qui sont couverts de plumes et munis d'aîles. On les appelle universellement oiseaux. Quoiqu'ils s'élevent dans l'air, ils sont néanmoins terrestres, en ce qu'ils naissent tous, vivent la plupart du tems, et dorment sur la terre : c'est-à-dire qu'ils y passent la plus grande partie de leur vie.

Les oiseaux qui naissent, habitent et vivent sans cesse dans les bois, sont, ou de haute-futaie, ou de taillis, ou de buissons, ou de broussailles, ou de toutes ces choses, ou de plusieurs d'entr'elles à la fois.

Les oiseaux qui naissent, habitent et vivent communément dans les lieux pierreux, sont ou de murs, ou de rochers, ou de l'un et de l'autre ensemble. Une multitude d'especes habitent les plaines campagnes; et un nombre considérable d'autres se nichent, résident et se nourrissent successivement dans les bois, dans les lieux pierreux, dans les plaines, ou dans plusieurs de ces endroits seulement.

Les animaux terrestres pédestres-quadrupedes, sont tous ceux qui marchent avec quatre pieds.

Ils sont susceptibles d'être divisés, en premier lieu, en ceux qui sont couverts de poil, et en ceux qui ne le sont pas.

Les quadrupedes couverts de poil, sont divisés ordinairement, selon la forme de leurs pieds, en ceux qui l'ont fourchu, en ceux qui l'ont solide, et en ceux qui l'ont divisé en plusieurs doigts.

Les animaux terrestres-pédestres-multipedes, sont les animaux qui ont pour marcher plus ou moins de pieds au-dessus de quatre. On les nomme vulgairement insectes, du verbe latin *insecare*, qui veut dire *couper*, à cause que les parties de leur corps sont comme découpées.

Les naturalistes les divisent en général, en ceux qui changent de forme, et en ceux qui n'en changent point.

Les animaux qui naissent, habitent, et vivent en partie sur terre, et en partie dans l'eau, sont tous ceux appelés à cause de cela, amphibies. Enfin, on feroit un très-gros volume, si on entreprenoit d'en nommer un seul de chaque espece en suivant les divisions et subdivisions qu'on est dans l'usage d'en faire.

Je demande maintenant si sur ce simple coup d'œil, une personne sensée peut penser qu'un bâtiment comme l'arche, ou (ce qui est la même chose, comme nous venons de le prouver ci-devant) trois de nos grands vaisseaux pourroient seulement contenir la dixieme partie de toute cette infinité d'especes d'animaux qui couvrent la surface de la terre?

Mais combien l'idée que nous avons de leur prodigieuse quantité va-t-elle s'augmenter encore, si nous considérons qu'on en découvre tous les jours de nouvelles sortes; et combien, malgré les recherches les plus exactes, il nous en reste d'ignorées, tant dans l'étendue des isles et des quatre

parties du monde, que nous connoissons, que dans tous les pays que nous ne connoissons pas encore, mais que nous pouvons découvrir par la suite ? Jugeons-en par quelques especes étrangeres, dont à peine savons-nous les noms : les hoaugeois, les hoengeins, les oiseaux moqueurs, les oiseaux rouges, les oiseaux murmures, les oiseaux de paradis, les oiseaux-mouches, les colibris, les ibis, les saquidas, les ouaras, les ænnes, les gazelles, les civettes, les chiens marons, les hyennes, les uzicatlinas, les xutas, les uzebros, les azoufas, les cuzos, &c.

Ce n'est pas tout : combien d'especes toutes différentes sont comprises sous chacun des grands genres ? Il n'y en a pas un seul qui n'en renferme un très-grand nombre, sous lesquelles en sont encore d'autres, qui renferment elles-mêmes une grande quantité d'especes particulieres, auxquelles nous ne donnons point de noms propres, mais des noms communs, faute la plupart de les bien connoître.

Les serpens, compris sous le genre de reptiles, renferment en eux-mêmes plusieurs especes de serpens : les serpens coule-

sang, les serpens pourrisseurs, les serpens à sonnettes, les serpens d'Esculape, les serpens appelés jaculus, ceux appelés Orvet, &c.

On distingue trois sortes d'aspics ; le ptyas, le cherséen, le chelidonien. Les oiseaux sont dans le même cas. Nous avons plusieurs sortes d'aigles : l'aigle faucon, l'aigle d'orinoque, l'aigle royal, l'aigle noirâtre, l'aigle à queue blanche, l'aigle de moyenne grandeur, l'aigle de mer, ou orfraye, l'aigle barbu, espece d'orsifraye.

Les hyboux cornus, chat-huans, ou moyen-ducs, sont trois especes différentes. Les grands hiboux, les petits, les moyens ducs, se subdivisent encore en deux especes: et sans citer les especes sauvages, qui sont en bien plus grand nombre que les autres, combien n'en avons-nous pas d'especes particulieres parmi les genres les plus connus ?

Nous comptons grand nombre de sortes de poules : les poules communes, les poules de Loudun, les poules hupées, les poules de Guinée, d'Inde, de la Chine, les poules d'eau, &c. Que de sortes de canes ! Canes domestiques, sauvages, d'Inde, du Levant, de mer ; canes à tête rousse, canes pénélo-

pes, canes sauvages brunes, canes mouches, canes du Caire, &c.

Nous trouvons trois sortes de bœufs à Madagascar : des bœufs ordinaires, des bœufs sans cornes, des bœufs qui ont des cornes lâches et pendantes. Combien de sortes de chiens ? Nous ne finirions pas si nous voulions entrer dans toutes ces divisions, et pousser les subdivisions jusqu'où elles peuvent aller.

Est-il donc étonnant de voir le grand nombre des ouvrages sur les animaux mis au jour après de longs travaux et de grandes dépenses par nos Lybarius, nos Harvées, nos Fabricius, nos Mousets, nos Malpighis, nos Ædis, nos Joustons, nos Swammerdam, nos Hooks, nos Rays, nos Pugets, nos Maraldis, &c. Mais sur-tout les treize grands *in-folio* d'Aldovrandus, dont trois pour les oiseaux, sept livres d'insectes en un volume, un volume de serpens, trois volumes de quadrupedes, un volume de poissons, un d'animaux qui n'ont point de sang, un pour les monstres, avec des supplémens d'animaux; les deux derniers pour les métaux et pour les arbres.

Mais si l'arche nous paroît déjà trop petite

tite pour contenir seulement la dixieme partie de tous les animaux qui devoient être dedans, combien va-t-elle nous le paroître infiniment plus, si nous considérons l'emplacement qu'il falloit encore, pour renfermer en outre la quantité prodigieuse de leurs différentes provisions nécessaires pour un an ? Pour le faire sentir au plus épais préjugé, qu'il nous soit permis de prouver en peu de mots deux choses : la premiere, que les plus petites especes de vermisseaux devoient aussi bien être dans l'arche, que les plus grands animaux; la deuxieme, que les nourritures de tous ces divers animaux sont presque aussi variées, que l'est leur surprenante multiplicité.

Toutes les especes d'animaux répandues dans la vaste étendue des Isles et des grands continens du monde tant connu qu'inconnu, devoient nécessairement être dans l'arche, excepté les poissons et les monstres. Le texte de la Bible, tout informe qu'il est, le porte précisément. Nous voyons clairement à travers ses répétitions inutiles, ses louches descriptions et son désordre, les quatre grands genres des animaux terrestres désignés en plusieurs des passages du

texte rapporté ci-dessus, particuliérement dans le verset quatorzieme du septieme chapitre de la Genèse, où il est dit en parlant de l'arche et de la famille de Nòé : « Tous les animaux sauvages, selon leur espece, y entrerent aussi avec eux; tous les animaux domestiques suivant leur espece; tout ce qui se meut sur la terre, selon son espece; tous les oiseaux, et tout ce qui s'éleve dans l'air ». Par ces phrases : *tous les animaux sauvages, tous les animaux domestiques*, nous ne pouvons entendre autre chose en général que les quadrupedes. Par ces expressions : *tout ce qui se meut sur la terre*, doivent être désignés les reptiles et les insectes sans aîles. *Tous les oiseaux*; voilà clairement tous les bipedes : et ces termes : *tout ce qui s'éleve dans l'air*, ajoutez, après l'expression claire : *tous les oiseaux*, ne peuvent s'entendre que de tout ce qui vole comme eux; savoir, tous les insectes volans qui s'élevent dans l'air tout ainsi que les oiseaux.

Toutes les especes d'animaux étoient donc dans l'arche, suivant les paroles de la Genèse : mais quand le texte ne le diroit pas si clairement, plusieurs raisons nous le persuadent.

L'eau qui est un des premiers dissolvans, auroit eu tout le tems dans sa longueur de douze mois, d'amollir, de pénétrer, de dissoudre et d'anéantir tous les germes, tous les œufs de tout ce qui respire sur la terre, et depuis l'espece des éléphans jusqu'à celle des cirons, aucune n'a dû périr. Ce ne seroit pas avoir assez bonne opinion de la sagesse du créateur, que de croire qu'en prenant soin des masses volumineuses des rhinocéros, des crocodiles, des autruches, des serpens, il ait laissé éteindre la race des écureuils, des rats d'eau, des roitelets, des chenilles, des plus petits vers de terre. S'il a daigné les créer, il n'a pu dédaigner de les conserver. D'ailleurs il y a une considération à faire : c'est que dans la grande chaîne des animaux, Dieu fait figurer aussi utilement pour nous, les plus petits, que les autres : nous tirons de ceux-là diverses sortes d'avantages aussi réels, que ceux que nous tirons des plus grands (1).

De plus, nos savans naturalistes modernes nous enseignent avec raison que rien ne s'engendre de corruption (2). Le vieux

(1) Spect. de la nat. com. I, pag. 46, 200, 204.
(2) Ibid. pag. 18.

préjugé est heureusement dissipé : nous savons maintenant qu'il faut aux plus petits insectes, un germe, un œuf pour naître. Dieu n'a créé qu'une seule fois ; le déluge en faisant périr les animaux les plus vils à nos yeux, n'a pas dû le mettre dans la nécessité de créer une seconde fois. Rien de nouveau sous le Soleil : ce que nous voyons arriver actuellement, n'est qu'une explication de ce qui est arrivé au commencement; et il doit exister une suite de générations non interrompues, pour pouvoir remonter tout aussi bien de la dernière née des fourmis, jusqu'à la premiere créée, que pour pouvoir remonter du dernier né des hommes, jusqu'au premier créé avant le déluge. Il demeure donc démontré contre le principe de la génération par corruption, que tout ce qui vit, tout ce qui respire, devoit être dans l'arche.

Les nourritures des animaux sont presque aussi prodigieusement variées que leurs diverses especes. Les grands reptiles, comme toutes les especes de serpens, vivent de différentes sortes d'herbes, de grenouilles, d'insectes, de grenailles, de crapauds, &c. Les plus gros même, comme ceux d'Afri-

que, mangent de toutes les autres especes possibles d'animaux. Les petits reptiles, comme les vers, les vermisseaux, les limaçons, vivent de fruits, de fleurs, de feuillages, et d'une infinité de sortes de verdures. Les petits oiseaux vivent de vermisseaux, de vers, de chenilles, de mouches, d'araignées, de limaçons, de toutes les sortes de graines et de fruits, selon chaque saison. Les grands oiseaux, tant de nuit que de jour, comme l'aigle, le vautour, le hibou, se nourrissent de toutes sortes d'autres oiseaux tant sauvages que domestiques, de chapons, de poules, de canards, d'agneaux, &c. Les quadrupedes, comme les lions, les tygres, vivent de toutes sortes de quadrupedes, tant sauvages que domestiques, qu'ils peuvent attraper. Les cerfs, les sangliers, les lievres, &c. vivent de fruits, de feuilles, de plantes, d'herbes, &c. Tous les insectes ont leur méthode et leur nourriture propre qu'ils ne changent point, et les chenilles sont (excepté quelques especes en petit nombre) bornées non-seulement à la verdure, mais même à une certaine sorte de verdure. Chaque espece a reçu ordre de se contenter d'une certaine plante; ordre au-

quel elle est si fidele, qu'elle se laissera plutôt mourir de faim, que de toucher à un autre feuillage, à moins qu'on ne lui en offre dont les qualités simpatisent avec celles de son pays ordinaire. On ne trouvera jamais sur un chou les œufs des chenilles qui rongent le saule, ni sur les saules les œufs de la chenille qui ronge le chou. On trouve les œufs du ver à soie sur le mûrier, jamais autre part. Si la plante qui nourrit une espece de chenilles vient à manquer, l'espece manquera aussi. Leur nourriture même leur déplait, quand elle n'est pas assez fraîche. Il faut renouveller aux chenilles, tous les jours, la verdure sur laquelle on les aura vu manger. Les vers à soye sont dans le même cas; outre les insectes qui vivent de verdure, il y en a qui vivent du bois qu'ils rongent, ou de pierre, ou d'eau, ou d'autres liqueurs, ou d'autres animaux. On en a trouvé jusque dans le verre, et dans le fer même.

Ces deux principes incontestables une fois établis, que tous les animaux, depuis l'éléphant jusqu'au ciron, devoient être absolument dans l'arche, et que leurs nourritures sont presque aussi prodigieusement

variées que leurs especes ; combien l'arche, déjà prouvée insuffisante, va-t-elle nous le paroître encore davantage, comme nous venons de l'avancer ci-dessus, si nous considérons qu'au prodigieux nombre de loges qu'il a fallu d'abord pour renfermer l'infinie multitude des diverses especes destinées à être conservées, il en faut encore ajouter un infiniment plus grand nombre d'autres, pour placer séparément et sans confusion l'infinie diversité de leurs immenses provisions, tant de graines, de fruits, de feuillages, d'arbres, d'arbrisseaux, de plantes, &c., que de reptiles, d'insectes, d'oiseaux, de quadrupedes de toute espece, pour nourrir tous les jours, pendant une année entiere, Noé et sa famille, avec toutes les especes d'animaux destinées à être préservées des eaux du déluge ?

Mais outre cette raison, de l'extrême disproportion entre le contenant et le contenu, combien d'autres aussi fortes n'avons-nous pas à produire contre cette monstrueuse histoire ? Comment tant de bêtes sauvages et créées pour être libres, que nous savons par expérience ne pouvoir être captivées long-tems sans périr, se sont-elles appri-

voisées tout d'un coup, pour passer du fond des forêts dans les logettes de l'arche? Et comment n'en est-il mort aucune pendant le tems de leur prison? Comment leur poids énorme, joint à celui des animaux infiniment supérieurs en nombre, enfermés avec eux pour les nourrir, joint encore au poids de la prodigieuse quantité de leurs autres especes de provisions, d'arbres, de fruits, d'arbrisseaux, de plantes, de graines, &c. n'a-t-il pas fait abîmer l'arche pour jamais sous les eaux? Comment Noé a-t-il pu les rassembler des quatre parties du monde? Comment, des isles éloignées ou adjacentes dans lesquelles ces animaux avoient eu tout le tems de se répandre durant l'espace de 1656 ans, au bout duquel, suivant le calcul de la vulgate, qui est le moindre, le déluge est arrivé? Comment un homme seul, et même plusieurs, auroient-ils pu connoître, dans un détail assez universel et assez exact, toutes les diverses especes, sur-tout les petites, pour s'assurer de n'en oublier aucune? Comment auroient-ils pu distinguer parmi les reptiles et parmi les insectes, les mâles d'avec les femelles de plusieurs petites especes, pour

ne pas choisir, au moins en quelques-unes deux mâles ou deux femelles? Comment en particulier les animaux amphybies, tels que les loutres, les castors, les veaux marins, les tortues, &c. qui meurent nécessairement s'ils sont, ou toujours dans l'eau, ou toujours sur la terre, ont-ils pu rester sans eau renfermés durant une année entiere? Comment Noé, ou quelques autres avec lui, ont-ils pu posséder la connoissance universelle de l'infinie diversité d'especes, de leurs nourritures, tant pour leurs doses proportionnées, que pour leurs qualités si diverses et si variées? Comment a-t-il été possible d'amasser, des quatre parties de la terre, et des isles de la mer de si immenses et de si différentes provisions, qui ne se trouvent la plupart que dans leurs propres climats, et ne se peuvent garder par-tout ailleurs? Comment les conserver faîches dans des lieux convenables pour le dégré nécessaire de chaleur, d'humidité, et de température, pour en éviter l'altération ou la corruption? Comment être à portée de les changer, de les renouveller chaque jour, ou au moins de tems en tems, comme l'exigent bien des especes d'animaux, selon la

saison et la qualité de chacune d'elles? Enfin, pour passer sous silence une foule inépuisable d'autres objections qui s'offrent à la fois, comment huit personnes, dont quatre femmes, ont elles pu subvenir seules, pendant l'espace d'une année, à donner tous les jours l'effroyable quantité de mets différens, propre à nourrir une si immense multitude d'animaux si discordans ; à nétoyer le grand nombre de leurs différentes loges, et à veiller en même tems à la conservation d'une si épouvantable quantité de grains de diverses sortes, de fruits, de plantes, de feuillages, d'herbes, &c., et d'animaux destinés à nourrir tous les jours l'immense multitude de bêtes qui ont dû être conservées dans l'arche durant tout le cours d'une année entiere (*) ?

Je ne crois pas que personne s'avise de bonne foi, après avoir réfléchi sur la nature invariable des volontés d'un Dieu, de donner sa toute-puissance et sa volonté pour réponse à toutes ces objections, et à toutes celles qu'on peut faire sur cette histoire : ce seroit assurément ce que les philosophes

(*) Voyez syst. de relig. nat. 1er. pag.

appellent avec raison : *evocare Deum machina*. Cependant, comme tous les moyens sont ordinairement bons aux défenseurs des préjugés succés avec le lait, si quelques-uns d'eux imaginoient de répondre de cette sorte, on les prieroit de faire réflexion, une fois pour toutes, que, quoique Dieu soit tout-puissant, il ne peut user de sa toute-puissance et de sa volonté pour aller contre l'ordre qu'il a lui-même établi dans les choses naturelles. L'état actuel de tout ce qui existe dans l'univers, doit être le même qu'il y a pris lors de la création. Dieu a voulu, de toute éternité, que le contenant fut plus grand que le contenu : Dieu a voulu de tout tems que les diverses nourritures des animaux fussent aussi diversifiées que leurs especes. Le naturel des animaux est immuable: l'éducation le masque ; mais ne le change point. Les lions, les tigres, les loups, les serpens, les hiboux, les aiglés, ont été féroces et sauvages dès l'instant de leur existence. Les cerfs, les daims, les lapins, les lievres, ont été créés sauvages sans être féroces. Les chevaux, les chiens, les moutons sont doux, et familiers avec nous dès leur naissance. Les arbres, les plantes, les arbrisseaux, qui ne se trouvent communé-

ment que dans un seul climat, y ont été placés par les mains du Créateur dès la formation du monde. Tel a été et doit être encore l'ordre des choses naturelles. Qu'on y prenne bien garde : dire que Dieu ne peut point aller contre cet ordre, ce n'est point limiter sa toute-puissance, c'est l'adorer au contraire dans toute sa grandeur et dans toute sa divinité ; c'est reconnoître que cette toute-puissance est incapable d'aller jamais contre les loix qu'elle a une fois établies ; c'est avancer qu'on est convaincu qu'elle ne peut jamais se démentir dans ses opérations. Mais dire au contraire que le créateur a été contre ses propres établissemens dans la suite des siecles, qu'il a voulu changer quelquefois le cours de la nature ; c'est admettre en Dieu une volonté dans un tems, et une volonté dans un autre ; c'est le supposer sans prévoyance, léger et inconstant; c'est lui prêter les foiblesses de l'humanité : en un mot, c'est avoir de lui une idée basse, indigne, et même impie.

Nos objections, et toutes celles de pareille nature qu'on peut faire, subsistent donc dans toute leur force, et démontrent parfaitement l'impossibilité physique de l'histoire de l'arche, et de l'universalité du déluge.

MARIAGE DE JACOB;

VIOL DE DINA,

Tous les hommes de Salem passés au fil de l'épée par Siméon et Lévi.

PILLAGE DE SALEM

Par les autres enfans de Jacob; histoire de Juda et de Thamar.

OBSERVATIONS.

Que Jacob se soit marié à quatre vingt-quatre ans, que Siméon et Lévi, âgés tout au plus d'onze à douze ans, ayent eux seuls passé tous les hommes d'une ville au fil de l'épée, pour venger Dina, leur sœur, violée à l'âge de sept ans, au plus, par Sichem; que les autres enfans de Jacob, tous moins âgés qu'eux, excepté Ruben, l'ainé, âgé au plus de 13 ans,

TEXTE.

Jacob arrive chez Laban, âgé de 77 ans. Gen. C. 29, v. 21.

Il y sert 7 ans, après lesquels il épouse Lia et Rachel, à 7 jours de distance. V. 18, 20, 21, 22, 23, 28, 30.

D'un événement à un autre, 7 ans. Depuis l'arrivée de Jacob chez Laban, 7 ans. Jacob étoit âgé de 84 ans.

Jacob sert encore sept autres années pour Rachel. Gen. C. 29. v. 27, 30.

Lia enfanta Ruben. V. 32.

OBSERVATIONS.

aient pillé et saccagé ensuite la même ville; et qu'enfin l'histoire de Thamar et de Juda soit arrivée dans l'espace de 22 ans ; c'est ce que nous trouvons que la Génèse avance, si nous nous donnons la peine de suivre le fil informe de sa narration.

D'abord pour fixer l'année du mariage de Jacob, la bible ne nous laisse d'autres ressource, que de rassembler, tantôt d'après le raisonnement, tantôt d'après les calculs qu'elle nous offre tout faits, plusieurs espaces de tems épars, sans nulle liaison, comme nous l'allons voir.

Joseph avoit 30 ans lorsqu'il parut devant Pharaon ; suivent 7 années d'abondance. A leur expiration Joseph devoit avoir 37 ans après les 7 années d'abondan-

TEXTE.

Siméon. V. 33.

Lévi. V. 34.

Juda ; elle ne cesse d'avoir des enfans. V. 35.

Rachel étoit stérile. V. 31.

Baïa, servante de Rachel, enfante Dan; C. 30. v. 5, 6.

Ensuite Nephtali. V. 7, 8.

Lia voyant qu'elle avoit cessé d'avoir des enfans, donna Zelpha, sa servante, à son mari. V. 9.

Zelpha enfante Gad. V. 10, 11.

Ensuite Azer. V. 12, 13.

Lia enfante Issachar. V. 17, 18.

Zabulon. V. 19, 20.

Dina. V. 21.

Rachel enfante Josephe. V. 22, 23, 24.

Il y a d'un événement à un autre 7 ans. Depuis l'arrivée de Jacob chez Laban 14 ans; depuis le mariage de Jacob 7 ans : il étoit âgé de 91 ans.

Après que Rachel eut mis Josephe au monde, Jacob demande

OBSERVATIONS.	TEXTE.
ce expirées, nous lisons qu'il commence 7 années de stérilité. Joseph dit à ses frères, venus pour lors en Egypte afin d'acheter du bled, qu'il y a déjà deux ans que la famine a commencé, et qu'il en reste encore cinq à expirer. Joseph doit donc avoir alors 39 ans. Les frères de Joseph s'en retournent aussi-tôt en Canaan, d'où ils reviennent tout de suite en Egypte avec Jacob leur pere, cette même année. Jacob paroît devant le Roi à son arrivée. Il dit à Pharaon qu'il a 130 ans. Cette jonction, de la 30e année de Jacob, avec la 39e de Joseph, nous donne déjà une portion de ce que nous cherchons. Si Joseph a 39 ans quand son pere en a 130, il s'ensuit que Jacob étoit âgé de 91	à Laban de retourner au lieu de sa naissance. C. 30, v. 25. Laban le prie de demeurer encore avec lui. Jacob demeure, moyennant que toutes les brebis et toutes les chevres qui naîtront avec de petites ou de grandes taches, et les agneaux tous noirs seront pour lui; les autres pour Laban. C'est là que commenne le tems du service pour les troupeaux. V. 27, 28, 31, 34. Jacob part de Mésopotamie de Syrie, pour retourner vers Isaac son pere, au pays de Canaan. C. 31, v. 17, 18. Laban averti que Jacob s'enfuit, le poursuit durant 7 jours, jusqu'à la montagne de Galaad. V. 22, 23. Ils dressent chacun leurs tentes sur cette montagne. V. 25. C'est là que Jacob dit à Laban, dans une explication entr'eux, qu'il a passé avec lui les 20

OBSERVATIONS.

ans lors de la naissance de Joseph.

Jacob en chemin de Mésopotamie de Syrie pour retourner vers Isaac son pere, dit à Laban qu'il a passé les 20 dernières années avec lui, savoir 14 pour ses deux filles et six pour ses troupeaux.

La Génèse dit expressement qu'après que Rachel eut mis Joseph au monde, Jacob demanda à Laban à retourner au lieu de sa naissance. Laban n'y consent point, mais prie Jacob de demeurer encore avec lui. Jacob demeure moyennant un accord fait entre Laban et lui, pour partager le profit des troupeaux. Ainsi le service de Jacob pour les troupeaux commence immédiatement après la naissance de Joseph : d'où il suit que Joseph est né sur la fin

TEXTE.

dernieres années, 14 pour ses filles, et 6 ponr ses troupeaux. C. 31, v. 38, 41.

Laban, le lendemain matin s'en retourne.

Jacob continue son chemin, envoye des gens devant lui en la terre de Seïr, au pays d'Edem, pour donner avis de sa venue à son frere Esaü. C. 32, v. 1, 3.

On revient dire à Jacob, qu'Esaü vient audevant de lui avec 400 hommes. V. 6.

Jacob passe la nuit en ce même lieu en son camp. V. 13, 21.

Jacob s'étant levé avant le jour, fait passer le gué de Jaboé à tout ce qui étoit avec lui; pour lui, il demeure seul en ce lieu là. V. 22, 23, 24.

Sitôt qu'il eut passé Phanuel, il vit le soleil qui se levoit. V. 30, 31.

Esaü le quitta, et s'en retourna le même jour devant en Seïr. C. 33, v. 16.

Jacob alla à Socoth,

de

OBSERVATIONS.

de la 14e année du service de Jacob, pour les filles de Laban; et très-peu avant le commencement de la premiere des 6 de son service pour les troupeaux.

Or, si comme nous venons de le voir, Jacob étoit âgé de 91 ans lors de la naissance de Joseph, cette 91e année étant la 14e des 20 que Jacob passe avec Laban, elle doit être la 7e du mariage de Jacob; et ainsi Jacob devoit avoir 84 ans quand il épousa Lia, après les sept premieres années de son service pour les filles de Laban, et 77 quand il arriva chez le même Laban. C'est par toutes ces cascades ténébreuses que nous devons croire que Dieu a inspiré à Moyse de nous informer de l'année du mariage de Jacob.

TEXTE.

où il bâtit une maison pour lui, et des cabanes pour ses troupeaux. V. 17.

Il passe ensuite à Salem, ville des Sichimites, au pays de Canaan, et demeure près de cette ville, depuis son retour de Mésopotamie de Syrie. V. 18.

Dina sort pour voir les femmes de ce pays-là. C. 34, v. 2.

Elle est violée par Sichem. V. 2.

Siméon et Lévi passent au fil de l'épée tous les mâles de la ville de Sichem, et emmenent leur sœur. V. 52, 26.

Les autres enfans de Jacob viennent dépouiller les morts, et piller la ville. Ils prennent les brebis, les bœufs, les ânes, emmenent les femmes captives avec tous les petits enfans; ruinent tout ce qui étoit dans les champs, et pillent tout ce qui étoit dans les maisons. V. 27, 29.

Dieu dit à Jacob de s'enfuir promptement à

OBSERVATIONS.

Cette époque et celles qui la fondent une fois établies, il est aisé de fixer l'âge où Dina est violée, et l'âge de Siméon et de Lévi, lors qu'ils en tirent vengeance, et celui des autres enfans de Jacob quand ils viennent ensuite piller et emmener tout ce qu'ils trouvent dans la ville de Salem et dans ses campagnes. Si Joseph est né la 7e année du mariage de Jacob, immédiatement avant le commençement des six années de son service pour les troupeaux de Laban, il sort de là une chaîne de conséquences qui nous donne tout ce que nous demandons.

Si Joseph est né après sa sœur Dina dans l'ordre où la bible les place, il est le dernier des enfans qui naissent à Jacob en Mésopotamie,

TEXTE.

Béthel, avec toute sa maison. C. 35, v. 1.

Jacob, avec tout le peuple qui étoit avec lui, vint à Luz, surnommé Béthel, qui est au pays de Canaan. V. 6.

Ils partent de Béthel, et passent à une petite distance d'Ephrats, appelée depuis Bethléem, où ils alloient. Rachel accouche là de Benjamin. V. 16.

Après être sorti de ce lieu, il dresse sa tente au-delà de la tour du troupeau. V. 21.

Jacob vient ensuite trouver Isaac en la plaine de Mambré, à Cariatharbé, appelée depuis Hébron. V. 27.

Jacob demeure dans le pays de Canaan. C. 47, v. 1.

Joseph âgé de 17 ans, est jeté dans une citerne par ses freres, et vendu ensuite à des marchands, qui le vendent en Egypte à Putiphar C. 37, v. 2, 23, 24, 28, 36.

En ce tems-là, Juda quitte son frere, va

OBSERVATIONS.

et tous ses freres et sa sœur, tant de Rachel et de Lia, que de leurs servantes, excepté Benjamin, sont nés dans l'espace de 7 ans. Si Lia accouche seule en 7 ans de 7 enfans, malgré l'intervale durant lequel ayant cessé d'en avoir, sa servante Zelpha accouche pour elle de deux; comme Jacob s'est marié dans le commencement de la premiere de ces 7 années, nous pouvons, d'après un raisonnement fondé sur le cours de la nature, placer la naissance de chacun de ces 7 enfans succéssivement dans la fin de chacune de ces 7 années. Ainsi Siméon, Lévi, Dina, 2e 3e et 7e enfans de Lia, sont nés sur la fin des 2e 3e et 7e années du mariage de Jacob: d'où il suit que la 7e année du mariage de Jacob

TEXTE.

chez un homme d'Odollam, nommé Hyras. C. 38, v. 1.

Il voit la fille d'un Cananéen, nommé Sue, l'épouse, et vit avec elle. V. 2.

Elle accouche ensuite d'un fils, nommé Her. V. 3.

D'Onan. V. 4.

De Sela. V. 5.

Her, fils ainé, épouse Thamar, et meurt. V. 6, 7.

Onan, deuxieme fils de Juda, épouse la veuve de son frere, et meurt après. V. 8, 10.

Juda dit à Thamar, sa bru, de venir demeurer chez lui pendant son veuvage, jusqu'à ce que Sela soit assez grand pour l'épouser. Thamar va demeurer dans la maison de son beau-pere. V. 11.

Beaucoup de tems se passe; la femme de Juda meurt. Juda, après l'avoir pleurée, et s'être consolé de cette perte, va à Thamnath. V. 12.

Thamar se déguise, attend son beau-pere

OBSERVATIONS.

où naît Dina, étant comme nous venons de le voir, la 14e des 20 que Jacob passe chez Laban, la 2e et la 3e année du mariage de Jacob, où naissent Siméon et Lévi, doivent être les 9e et 10e des 20 ans passés chez Laban. Et conséquement Siméon doit avoir onze ans, Lévi douze, et Dina six ans accomplis lors que Jacob se met en chemin au bout de ces vingt années, pour retourner en Canaan vers son pere Isaac. Doù il suit encore que l'avanture du viol de Dina, et la vengeance qu'en tirent Siméon et Lévi arrivant en chemin, quand on supposeroit contre toute vraisemblance que Jacob est un an à faire une route d'environ 180 lieues, comme on peut le mésurer sur toutes les cartes géographiques pour

TEXTE.

Juda sur le chemin, et tombe avec lui en adultere incestueux, dont elle devient grosse, impatientée de ce qu'on ne lui faisoit point épouser Sela devenu grand. V. 13, 14.

Thamar, grosse de son beau-pere, accouche de deux fils jumeaux, l'un nommé Pharès, l'autre Zara. V. 24, 27, 28, 30.

Joseph est âgé de 30 ans lorsqu'il paroît devant Pharaon. C. 41, 41, v. 45, 46.

Suivent sept années d'abondance. V. 47, 53.

Ensuite commencent sept ans de stérilité. V. 54.

Joseph dit à ses freres : Il y a deux ans que la famine a commencé, et il en reste encore cinq à expirer. C. 45, v. 6.

Il leur dit ensuite de se hâter d'aller chercher Jacob, et de l'ammener en Egypte. V. 9.

Ils retournent d'Egypte au pays de Canaan, vers Jacob. V. 25.

OBSERVATIONS.

l'ancien testament, ce seroit toujours une conséquence nécessaire de ne pouvoir donner à Dina que 7 ans, au plus, quand elle sort seule pour aller voir les dames Sichimites, et que Sichem la viole, et tout au plus aussi 12 à Siméon et 11 à Lévi, lorsqu'à cause de cela ils passent eux deux seuls tous les hommes de Salem au fil de l'épée; d'où il suit enfin que tous les enfans de Jacob étant nés les uns après les autres dans l'espace de sept ans, Ruben l'aîné devoit avoir treize ans au plus, et tous les sept autres, Dan, Nephtali, Gad, Aser, Issachar, Zabulon, Joseph, devoient avoir moins de dix ans, en diminuant toujours d'une année jusqu'à Joseph, qui ne venoit que de naître lorsqu'ils viennent tous ensemble, selon ce que dit la Génese, dépouiller les morts tués par Siméon et Lévi, piller la ville, prendre les brebis, les bœufs, les ânes, emmener les femmes captives,

TEXTE.

Jacob part avec tout ce qu'il a pour venir en Egypte, avec toute sa famille, au nombre de 70 personnes. V. 1, 5, 27, du chap. 46.

Pharès, fils de Juda, est alors pere d'Hesron et d'Hamul. V. 12.

Jacob a 130 ans en ce même-tems, lorsqu'il paroît devant Pharaon. C. 47, v. 7, 9.

avec tous les petits enfans, saccager tout ce qui étoit dans les champs et dans les environs. En un mot, selon la Génese, c'est une troupe d'enfans, dont les aînés sont à peine en âge de raison, qui exécutent une action si violente et si périlleuse.

On feroit une mauvaise réponse, en alléguant, pour allonger le voyage, les deux séjours que Jacob fait en chemin, d'abord à Socoth, où il bâtit une maison pour lui, et des cabanes pour ses troupeaux, ensuite à Salem, ville des Sichimites, où il passe après, proche de laquelle il demeure depuis son retour de Mésopotamie de Syrie, et où il achete une partie du champ dans lequel il avoit dressé ses tentes.

Cette objection est aisée à détruire par la bible même. Quelques longs qu'on suppose ces deux séjours, ils ne peuvent jamais faire compter plus d'un an pour le tems d'un voyage dont Jacob a déjà fait plus des trois quarts en 6 ou 7 jours, comme on le voit par ce même nombre (Gen. c. 31. V. 22. 23.) de jours seulement qu'employe Laban pour le rattraper sur la montagne de Galaad, distante d'environ cinquante lieues de Cariatharbé, appelé aussi

Hébron, où Jacob va trouver Isaac, son pere. D'ailleurs, ces deux jours doivent avoir été assez courts, et faits sans nulle interruption de la route, simplement pour reposer Jacob, sa famille et ses troupeaux; car nous lisons au 7e verset du chap. 18 de la Genèse, que Jacob dit : *Lorsque je revenois de Mésopotamie, je perdis Rachel, qui mourut en chemin au pays de Canaan.* Nous voyons de plus, dans les passages exposés ci-devant, que la naissance de Benjamin arrive après le viol de Dina, et après ces deux séjours. Or, si Jacob dit qu'il étoit en chemin lors de la naissance de Benjamin, il est évident que ces deux séjours qui la précedent, doivent avoir été de simples altes, fort courtes, pour se reposer seulement, puisqu'après elles Jacob se regardant comme n'ayant point cessé sa route, dit positivement que ce fut en chemin que Rachel mourut au pays de Canaan.

L'histoire de Judas et de Thamar commence à la 17e année de l'âge de Joseph. C'est après qu'il est jeté dans la citerne, et vendu à des marchands Ismaëlites, que Juda quitte ses freres, et va à Odollam se marier. Nous voyons, d'autre côté, dans

le dénombrement de la famille de Jacob, arrivant en Egypte, que Pharès, fils de Thamar et de Juda, est déjà pere lui-même de deux enfans, de Hesron et d'Hamul. Juda voyoit donc alors les enfans de ses enfans; il étoit grand pere. Joseph, en ce même-tems de l'arrivée de Jacob en Egypte, est, comme nous l'avons vu ci-dessus, dans sa 39e année: ainsi, il est clair que l'histoire de Juda et de Thamar est renfermée entre la 17e et la 39e année de Joseph : l'espace est juste de 22 ans. Comment Juda a-t-il pu voir deux générations, et devenir grand pere en si peu de tems, dans des siecles où, selon la bible, nous voyons tous les hommes se marier généralement au-dessus de trente ans, comme nous le verrons dans la suite? Mais combien la chose devient-elle encore plus incroyable et plus impossible, si nous comptons tous les petits espaces de tems que la bible détaille, tant avant qu'au milieu des générations marquées si clairement? Juda a dû vraisemblablement rester quelque tems à Odollam avant que de s'y marier. Thamar a dû aussi vivre quelque tems avec Her, son premier mari; son veuvage, après la mort d'Her, doit avoir eu

une certaine durée, ne fût-ce que pour le deuil qui s'observoit alors religieusement. Thamar doit avoir vécu encore un certain tems avec Onam, son deuxieme mari; l'espace de tems ensuite, qui est son second veuvage, pendant lequel elle va demeurer chez Juda son beau-pere, en attendant que Sela soit assez grand pour qu'elle l'épouse, paroît avoir été assez considérable, selon l'idée qu'en donne le texte : il est énoncé par cette phrase : *Beaucoup de tems s'étant passé, &c.* C'est pendant sa durée que meurt la femme de Juda, qu'il la pleure et qu'il s'en console. C'est sur sa longueur que Thamar, impatientée de ce qu'on ne lui faisoit point épouser Sela, *qui*, dit la bible, *étoit devenu grand*, se détermine à commettre un inceste avec Juda, son beau-pere. Où en serons-nous donc, si nous joignons encore toutes ces portions de tems, quelques petites qu'on les suppose, à l'espace des deux générations déjà entassées dans une durée aussi courte que celle de vingt-deux ans?

DUREE

Du quatrieme âge du monde.

Nous lisons dans le troisieme livre des Rois (Ch. 6, v. 1.), que les fondemens du temple de Jérusalem furent posés par Salomon, la quatrieme année de son regne, 480 ans après la sortie des Juifs de l'Egypte. Consultons les textes originaux, débrouillons, s'il est possible, le chaos le plus ténébreux; tâchons de rassembler les diverses portions de tems confusément éparses, qui doivent nous donner précisément cette totalité.

Nous trouvons dans les Commentateurs ecclésiastiques, deux façons autorisées dans l'église, pour calculer cette durée, appelée le quatrieme âge du monde. Cet espace de tems nous offre l'histoire de la vie ou du gouvernement de tous les juges, et des trois premiers Rois d'Israël, jusqu'à la quatrieme année du regne de Salomon. Les uns, pour en établir la chronologie, ne comptent que la durée de la vie et du regne de chacun des Juges et des Rois, sans y comprendre les

interrègnes. Examinons le plus briévement qu'il sera possible, les deux diverses façons également approuvées pour faire ce calcul; nous verrons que ni l'une ni l'autre ne s'accorde avec le total de 480 ans, rapporté au 4e livre des Rois. Bien plus, nous allons être convaincus que celle qui s'y accorde le moins, est beaucoup plus naturelle que celle qui s'y accorde davantage.

PREMIERE FAÇON

De calculer le quatrième âge du monde.

OBSERVATIONS.	TEXTE.	TOTAL des années.
NOUS ne rencontrons dans la bible aucune époque qui lie les événemens du gouvernement de Moyse, avec ceux des juges qui lui succedent, qu'en descendant jusqu'au huitieme juge, après ce premier conducteur	MOYSE parle à Pharaon à l'âge de 80 ans, et meurt ensuite âgé de 120, la 40e année depuis la sortie de l'Egypte. (Ex. c. 7, v. 7, Deut. c. 1, v. 1, 3, c. 34, v. 7.........	40
	Josué succéda à Moyse, et gouverna le peuple juif pendant l'espace de 27	
	Total......	40

OBSERVATIONS.

des juifs; c'est-à-dire jusqu'à la première année où Jephté commença à gouverner, (*id est*, à juger) trois cent ans après la mort de Moyse. Voici mes preuves. Nous connoisons par plusieurs passages (*) qui se confirment mutuellement que Séhon, Roi des Amorrhéens, fut défait par les Israëlites, qui s'emparèrent de son pays, la 4e année depuis la sortie d'Egypte, quelques mois avant que Moyse mourut nous voyons d'autre part dans le 2e chapitre du livre des juges

(*) Nomb. c. 21, v. 21 et seq. c. 32, v. 33 et Seq. Deut. c. 3, v. 1, c. 4, v. 46 et Seq. c. 29, v. 27, c. 31, v. 4.

TEXTE.		TOTAL des années.
rapport. . . .		40
ans. (Deut. c. 31, v. 2, 3, 7, 14, Jos. c. 24, v. 29. . . .	27	52
Anarchie de 17 ans après la mort de Josué. Jos. c. 24, v. 31.	17	
Ensuite les juifs sont assujettis à Cusan Rasathaïm pendant 8 ans. Juges, c. 3, v. 8.	8	
Othoniel juge Israël pendant 40 ans; Juges, c. 3.	40	359
Aod.	80	
Debora. . . .	40	
Gédéon. . . .	40	
Abimelec. . .	3	
Thola.	23	
Jaïr.	22	
Jephté. . . .	6	
Abesan. . . .	7	
Aialon.	10	
Abdon.	8	
Samson. . . .	20	
Héli.	40	
Samuel.	20	
Saül.	40	80
David.	40	
Total.		531

OBSERVATIONS.	TEXTE.	TOTAL des années.
(V. 25 26.) que Jephté se disposant à combattre les Philistins, unis aux enfans d'Ammon, leur envoye des ambassadeurs, qui, dans le discours qu'ils leur tiennent	rapport.	531
	Salomon fonde le temple de Jérusalem la quatrieme année de son regne.	4
	Total suivant la premiere maniere de calculer. . . .	535

au nom des Israëlites, leur disent positivement que depuis 300 ans que les juifs se sont emparés du pays de Séhon, roi des Ammorrhéens, ils ne se sont point avisés de réclamer les prétendus droits qu'ils ont sur ce pays. Ainsi, comme la défaite de ce Séhon arrive durant la vie de Moyse, vers le temps de sa mort, sur la fin de la 4e année depuis la sortie d'Egypte, nous pouvons assurer sur la foi du titre que depuis la 4e année après la sortie d'Egypte, jusqu'à la premiere du gouvernement de Jepthé, il y a 300 ans.

Ce principe posé, il s'ensuit que les diverses durées des gouvernemens des sept juges, avant Jephté, faisant un total de

deux cent quarante-huit ans, l'espace depuis la mort de Moyse jusqu'au gouvernement d'Othoniel, premier de ces sept juges, doit être nécessairement de 52 ans; ce tems, joint à celui des gouvernemens de ces sept juges, jusqu'à Jephté,	Othoniel . . . . . 40 Aod. . . . . 80 Débora. . . . . . . 40 Gédéon. . . . . . . 40 Abimélec. . . . . 3 Thola. . . . . 23 Jaïr. . . . . 22 Années. 248

complette les trois cent années dont parlent les ambassadeurs de Jephté.

L'ancien testament nous dit bien que Josué a vécu 110 ans; mais comme il garde un profond silence sur la durée du tems qu'il a gouverné le peuple après Moyse, il n'est pas étonnant de voir la grande diversité d'opinions qui se trouvent à ce sujet entre les commentateurs.

Ceux qui ne voudront pas se donner la peine d'examiner chacun de ces divers sentimens en particulier, dans chacun de leurs différens auteurs, peuvent voir dans Morery qu'il y en a dix. Les uns font gouverner Josué pendant sept ans, d'autres pendant dix ans, d'autres pendant quatorze,

certains autres durant vingt-cinq, quelques-uns pendant vingt-six, quelques autres pendant vingt-sept; nous en voyons qui poussent la chose jusqu'à vingt-huit, et d'autres enfin jusqu'à trente et trente-un.

Dans une si grande diversité d'opinions, nous sommes réduits à l'estime et aux conjectures. Voici celles qui fondent celle que nous embrassons.

Les douze espions que Moyse envoye pour reconnoître la terre promise, sont choisis aux termes du chap. 13, v. 3, du livre des Nomb. non d'entre les princes d'Israël, mais d'entre les principaux de chacune des douze tribus. La qualité de Prince, dans un peuple, divisé par famille, et où régnoit la patriarchie, ne pouvoit se donner qu'au pere commun de toutes les branches de chaque tribu: ainsi les douze Princes nommés dans le même livre des Nomb. c. 7, n'ont point le titre de Prince, comme ayant fait des actions illustres qui le leur ayent mérité, ou comme étant d'un sang plus noble que les autres; cette qualité ne se donnoit qu'à l'âge et à l'ancienneté. Le nom de Prince ne signifioit alors chez les Hébreux autre chose, que le pere com-

mun de toute la tribu, le pere des peres des diverses branches de chaque famille.

Or, si la qualité de Prince ne se donnoit qu'au plus âgé dans chaque tribu, il s'ensuit que les douze espions envoyés par Moyse, étant pris d'entre les principaux de chaque famille, ils ont dû être choisis, non entre les enfans et les jeunes gens, mais entre les hommes d'un âge mûr, sans être cependant trop avancé; en un mot, dans un âge capable à-la-fois d'assez de vigueur et de raison pour pouvoir exécuter heureusement une entreprise de la nature de celle dont Moyse les chargeoit, au nom de tout le peuple, pour le bien général. Cet âge, qui pour nous seroit au plus de trente à quarante ans, doit être pour le moins de quarante à cinquante pour des gens qui vivoient communement cent et cent dix ans; ainsi, nous pouvons croire, sans croire trop, que ces douze espions étoient âgés tous d'environ quarante à cinquante ans. En effet, Caleb, l'un d'entr'eux (Deut. c. 14, v. 6, 7, 10), dit qu'il avoit quarante ans lorsqu'il fut choisi pour l'être. Josué doit donc avoir à-peu-près le même âge, quand il est choisi avec lui dans le même-tems.

Cependant

Cependant nous croyons ne pouvoir mettre Josué entre les plus jeunes de ces douze espions; ce qui nous le fait penser, c'est que nous voyons (1) que le salut d'Israël est confié à sa conduite peu de tems avant, dans la bataille contre les Amalécites; il paroît là à la tête des troupes. D'ailleurs, nous ne pouvons le mettre entre les plus vieux, parce que nous trouvons qu'il est nommé jeune après cette même bataille en plusieurs endroits (2). Ainsi, coupant les choses par le milieu, nous avons lieu de croire que Josué pouvoit avoir quarante-cinq ans lorsqu'il fut choisi pour espion avec les onze autres. Sur ce principe, nous allons fixer la durée que nous cherchons.

Josué devoit en conséquence avoir cinq ans plus que Caleb; car Caleb, âgé de quarante ans, fut envoyé comme espion (3) en Canaan, avec les onze autres, la deuxième année après la sortie d'Egypte. C'est trente-huit ans avant la mort de Moyse, qui mou-

(1) Exod. c. 17, v. 8 et Seq.

(2) Exod. c. 33, v. 11. Nomb. c. 11, v. 2, 8.

(3) Jos. c. 15, v. 6, 7, 10, 15.

rut la quarantieme année depuis cette même sortie; ainsi, Caleb, qui avoit quarante ans lorsqu'il fut choisi pour espion, devoit en avoir soixante-dix-huit lors de la mort de Moyse; et Josué ayant cinq ans plus que Caleb, en devoit avoir quatre-vingt-trois quand il succéda à Moyse. Ainsi, il a dû gouverner le peuple juif pendant vingt-sept ans, et c'est le sentiment d'Usserius.

Nous voyons encore par ce même principe que la conquête de la terre promise s'est faite en 7 ans. Caleb a 78 ans lors de la mort de Moyse : la conquête commence aussitôt après.

Caleb est âgé de 85 ans lorsque Josué lui donne la ville d'Hébron, appelée avant Cariatharbé : dans ce même temps tout est en repos; toutes les guerres cessent dans la terre de Canaan, qui est la terre promise : ainsi, depuis la guerre pour la conquête de cette terre, commencée par Josué immédiatement après la mort de Moyse, il doit y avoir sept ans.

Joignons toutes ces durées à celles que la bible donne à la vie, ou au regne des Juges et des Rois suivans, nous trouverons que

cette premiere maniere de calculer le quatrieme âge du monde, nous donne un total de *535* ans, au lieu de 480, ce qui forme une différence de *55* années.

OPÉRATION.

	Années.
D'après le calcul. . . .	*535*
Suivant le texte. . . .	480
Différence.	*55*

DEUXIEME FAÇON

DE CALCULER

Le quatrieme âge du Monde.

OBSERVATIONS. TEXTE. Années.

SI nous comptons séparément la durée du gouvernement des Juges et des Rois, et celle des interrègnes ou tems d'oppression, nous trouvons que le nombre d'années écoulées depuis la sortie d'Egypte jusqu'à la fondation du temple par Salomon est de 641 ans. Nous remarquons même que cette deuxieme maniere de calculer cette suite d'années est la plus naturelle, puisqu'elle s'accorde davantage avec les propres expressions du texte original.

MOYSE de la tribu de Lévi, âgé de 80 ans, parle à Pharaon pour lui ordonner, de la part de Dieu, de laisser sortir les Hébreux de l'Egypte. (Exod. c. 2, v. 1, 2, 11).

Ils sortent cette même année. Ibid. c. 6, v. 18, 20.

Moyse les conduit errans dans le désert pendant l'espace de 40 ans, à cause du péché qu'ils avoient commis en craignant d'attaquer les Cananéens, selon que Dieu le leur avoit commandé.

V. les nombres et le Deuteronome.

Ils sont nourris de manne pendant tout ce tems, après

OBSERVATIONS.	TEXTE.	Années.
Si la bible garde un profond silence sur la durée du gouvernement de Josué, au moins nous laisse-t-elle dans la premiere façon de faire le calcul en question, quelques notions prochaines sur lesquelles nous pouvons asseoir nos conjectures pour la fixer à vingt-sept ans. Il n'en est pas de même de l'espace de tems écoulé depuis la mort du même Josué, jusqu'à la première des huit années pendant lesquelles les juifs sont livrés à Chusan Rasathaïm, Roi de Mésopotamie : nous n'avons que peu de passages qui nous donnent quelques notions vagues et	lequel Moyse mourut âgé de 120 ans. Jos. c. 5, v. 6. . .	40
	Moyse, âgé de 120 ans, près du jour de sa mort, établit Josué, appelé avant Osée, fils de Nun, de la tribu d'Ephraïm, pour lui succéder. Josué meurt âgé de cent dix ans, après avoir gouverné les juifs pendant vingt-sept ans. Nom. c. 13. Deut. c. 31, Jos. c. 24. . . .	27
	Anarchie, tems pendant lequel meurt Eléazar, vivent les anciens, qui vécurent long-tems après Josué, et qui avoient vû toutes les guerres des Cananéens, et toutes les merveilles que Dieu avoit faites en faveur d'Israël, après la mort desquels il	
		67

OBSERVATIONS. TEXTE. Années.

éloignées à ce sujet les voici.

Israël servit le Seigneur pendant toute la vie de Josué, et des anciens qui vécurent long-tems après lui, et qui savoient toutes les œuvres merveilleuses que le Seigneur avoit faites en Israël. Jos. c. 24, v. 31.

Ils servirent le Seigneur tout le tems de la vie de Josué et des anciens qui vécurent long-tems après lui, et qui avoient vu toutes les œuvres merveilleuses que le Seigneur avoit faites en faveur d'Israël. Jug. c. 2, v. 7.

Toute cette race ayant été réunie à ses Peres, il s'en éleva une autre

rapport. . . . .

s'éleve une autre race, qui, n'ayant vu ni toutes ces merveilles ni toutes ces guerres, adore les Dieux des Cananéens, épouse leurs filles, et donne les siennes propres en mariage à leurs fils. On doit rapporter à ce tems les cinq derniers chapitres du livre des Juges qui sont déplacés, et qui contiennent l'histoire de l'idole de Michas, &c. et celle du Lévite qui coupe sa femme en douze parts, &c. arrivées toutes deux durant la vie de Phnées, successeur et fils d'Eléazar, et de Jonathan, fils de Gersum, fils de Moyse. Nous lisons dans chacune de ces histoires, qu'elles se sont passées qu'il n'y avoit ni juge ni roi en Israël, et

67

67

OBSERVATIONS. TEXTE Années.

qui ne connoissoit point le Seigneur ni les merveilles qu'il avoit faites en faveur d'Israël (Jug. c. 2, v. 10, 11, 12, 13) alors les enfans firent le mal à la vue du Seigneur, et ils servirent Baal et Astharoth.

Voici les peuples que le Seigneur laissa vivre pour servir d'exercice et d'instruction aux Israëlites, c'est-à dire, à ceux qui n'avoient point vu toutes les guerres des Cananéens; ils épouserent leurs filles, donnerent les leurs propres en mariage à leurs fils, et adorerent leurs Dieux. Jug. c. 3, v. 1, 5, 6.

Quel espace de tems entendrons-

rapport. . . . 67

que chacun faisoit ce qu'il vouloit. Jos. c. 24, Juges, c. 2, 3, 17, 18, 21. 40

PREMIERE OPPRESSION.

Les Israëlites, c. à d. tous ceux qui n'avoient point vu toutes les guerres des Cananéens, épouserent leurs filles, donnerent les leurs propres en mariage à leurs fils, et adorerent leurs Dieux. Le Seigneur donc étant en colere contre Israël, les livra entre les mains du Chusan Rasathaïm, roi de Mésopotamie, auquel ils furent assujettis pendant 8 ans. Jug. c. 3. . . 8

Othoniel, fils de Cenez, jeune frere de Caleb, de la

115

OBSERVATIONS.	TEXTE.	Années.
nous par toutes ces expressions vagues et indéfinies? Sur quoi fonderons-nous ici un caloul certain? cependant quoique nous ne puissions pas calcurer au juste d'après ces passages illimités, l'espace précis que nous cherchons, nous pouvons commencer par assurer qu'ils se réunissent tous à nous donner l'idée d'un long espace de tems : ensuite en les examinant de plus près, nous trouvons que le dernier d'entre eux, nous donne l'idée d'un tems moins indéterminé. Ces expressions : *Ceux qui n'avoient point vu les guerres des Cananéens épouserent leurs filles*,	rapport.	115
	tribu de Juda, les délivre, il juge Israël pendant 40 ans, et meurt ensuite. Nomb. 13. Jos. 15, Jug. 3. .	40
	DEUXIEME OPPRESSION.	
	Alors les enfans d'Israël firent de nouveau le mal aux yeux du Seigneur qui fortifia contre eux Eglon, roi de Moab : il joignit les enfans d'Ammon et d'Amalec à Eglon, qui, s'étant avancé avec eux, défit Israël. Les enfans d'Israël furent assujétis à Eglon, roi de Moab pendant dix-huit ans. Jug. c. 3.	18
	Après cela ils crierent au Seigneur, et il leur suscita un Sauveur nommé Aod, fils de Gera, de la tribu	
		73

OBSERVATIONS.	TEXTE.	Années.
donnerent les leurs propres en mariage à leurs fils, nous marquent clairement deux générations. On sait qu'universellement tous les commentateurs ecclésiastiques s'accordent à entendre par le mot race ou génération une espace d'environ 30 ans. En effet, nous avons plusieurs preuves qui nous démontrent que nous ne pouvons l'estimer moindre. L'âge commun où nous voyons se marier tous les hommes chez les Hébreux, est en général, au moins de trente ans, des dix patriarches du second âge, nous en voyons sept mariés de 29 à 35, il n'y en a qu'un seul de 29	rapport.	173
	de Benjamin. Il marche à la tête des enfans d'Israël, contre les Moabites; ils en tuerent environ dix mille, Moab fut humilié ce jour là sous la main d'Israël, et demeura en paix durant 80 ans. Jug. c. 3.	80
	TROISIEME OPPRESSION.	
	Les enfans continuerent de faire le mal.... Le Seigneur, après la mort de Aod, les livra entre les mains de Jabin, roi des Cananéens, qui pendant vingt ans les opprima cruellement. Jug. c. 4.	20
	Il y avoit une prophétesse nommée Débora.... elle se joint à Barat. Ils combattent Li-	
		273

OBSERVATIONS.	TEXTE.	Années.
ans : le moins âgé après a 32 ans : tous les autres en ont davantage. Isaac et Esaü se marient à 40 ans, Joseph à 35, &c.	rapport	273
	bara, gener. de Jabin. Le pays demeura en paix quarante ans. Jug. c. 4, 5.	40
Il est dit dans la Génése, c. 50 v. 23. que Joseph vit les enfans d'Ephraïm jusqu'à la troisieme génération, et que Machir, aussi fils de Manassé, eut des enfans qui furent élevés sur les genoux de Joseph, leur grand pere. Joseph se maria à trente-cinq ans, il mourut soixante-ans quinze après, âgé de cent dix ans.	QUATRIEME OPPRESSION. Les enfans d'Israël firent encore le mal aux yeux du Seigneur, et il les livra pendant sept ans entre les mains des Madianites. Ces peuples les tinrent dans une si grande oppression, qu'ils furent obligés de se retirer dans les antres, dans les cavernes des montagnes, et dans les lieux les plus forts pour se mettre à couvert. Jug. c. 6..	7
De ces soixante-quinze ans, soixante au moins sont donc employés pour les deux premieres générations : le surplus de dix à quinze	Gédéon, appele aussi Jérobaal, fils de Joas, de la tribu de Manassé, reçoit de Dieu ordre de délivrer Israël. Les	
		320

OBSERVATIONS. TEXTE. Années.

ans, reste pour l'âge des jeunes enfans d'Ephraïm et de Manassé, qui sont dit élévés sur les genoux de Joseph. Ce compte se trouve juste en rassemblant les v. 11, 12, 13, 14, du ch. 30, de l'Exode; les v. 1, 2, 3, 18, 19, du 1er chap. le vingt-neuvieme du chap. 14, les 2, 4, 63, 64, 65, du chap. des nombres et enfin les versets 14, 16, du deuxieme chap. du Deutéronome.

Nous voyons que Moyse fait dans le désert de Sinaï un dénombrement de tous les Israëlites propres à porter les armes, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus; qu'il en fait un second tout

rapport. 320

Madianites, les Amalécites, et les peuples d'Orient se joignent ensemble. Gédéon et ses gens sonnent de la trompette, et heurtent des vases de terre l'un contre l'autre: aussi-tôt le camp des Madianites se trouve tout en désordre; ils tournent leurs épées contre eux-mêmes, ils se tuent mutuellement, et d'autres s'enfuient. Les enfans d'Israël les poursuivent; il ne reste à ce peuple d'Orient que 15000 hommes, en ayant perdu 12000 dans cette défaite. Ce reste est encore défait. Ainsi, les Madianites furent humiliés, ils ne purent plus lever la tête, et tout le pays demeura en paix pendant les quarante années

320

OBSERVATIONS.	TEXTE.	Années
semblable dans la plaine de Moal, peu de tems avant que de mourir ; qu'il y a trente-huit ans, de distance entre ces deux dénombremens, qu'aucun des hommes comptés dans le premier ne se trouvent dans le second, et qu'il est dit expressément que toute la race des premiers gens de guerre est eteinte durant cet espace.	rapport.	320
	du gouvernement de Gédéon. Jug. c. 7, et eq. . . .	40
	Après la mort de Gédéon, les enfans d'Israël se détournerent du culte de Dieu. Alors Abimelec, fils de Jérobaal, fut prince d'Israël pendant trois ans. Il est tué par une femme, qui lui jette un morceau de meule de moulin sur la tête. Jug. c. 8, 9. . .	3
Encore faut-il observer que ce renouvellement d'une race est forcé par un décret particulier de Dieu. Ainsi cet espace de trente-huit ans, pour le renouvellement d'une race ou génération, revient encore à notre calcul.	Après Abimelec, Thola, fils de Phua oncle paternel d'Abimelec, qui étoit de la tribu d'Issachar, sauva Israël, et le jugea pendant vingt-trois ans, après quoi il mourut. Jug. c. 10. . .	23
	Jaïr, fils de Galaad, fils de Manassé, lui succéda, et fut juge dans Israël pendant 22 ans. Jaïr mourut, et fut enseveli au	386

OBSERVATIONS.

Il est donc certain que la bible entend ordinairement un espace au moins de trente-ans, par les termes de race et de génération. Nous ne pouvons pas conséquement mettre moins de soixante ans, pour le tems des deux générations marquées dans les derniers des passages que nous venons de rapporter ci-dessus. Tout ce qui nous reste maintenant à éclaircir, c'est le tems où commencent ces soixante années. Est-ce de la mort des anciens qui vécurent longtems après Josué; est-ce immédiatement après la fin des guerres contre les Cananécns?

TEXTE. Années.

rapport. 386

lieu applé Camon. Nomb. c. 32. Deut. ç. 3. . . . 22

CINQUIEME OPPRESSION.

Mais les enfans d'Israël joignant de nouveaux crimes aux anciens, abandonnerent le Seigneur, et adorerent les Idoles. Dieu étant en colere contre eux, les livra aux Philistins et aux enfans d'Ammon pendant dix-huit ans, et Israël se trouva dans une grande affliction. Jug. c. 10. . . . 18

Les Israëlites crierent au Seigneur, et lui demanderent d'être délivrés. Les enfans d'Ammon et d'Israël s'assemblent chacun de leur côté pour combattre :

426

OBSERVATIONS. TEXTE. Années

Ces expressions du troisieme passage rapporté cidevant : *toute cette race*, (c'est-à-dire, celle où vécurent Josué et les anciens qui vécurent longtems après lui) *ayant été réunie à ses peres, il s'en éleva une autre*, &c. Ces expressions, dis-je, semblent favoriser la premicre opinion. Le sens qu'elles présentent d'abord à l'esprit, c'estqu'aussitôt la fin de la race fidelle au Seigneur, il en nâquit une autre qui se détourna de son culte. Il s'ensuivroit de-là que les 60 années de nos deux générationsne commencent qu'après la mort des anciens qui vécu-

rapport 426

quelque tems après le combat se donne. Les enfans d'Israël vivement pénétrés, vont trouver Jephté de la tribu de Manassé, et l'élisent leur prince, afin qu'il combatte pour eux contre les enfans d'Ammon. Jephté passa ensuite dans les terres des enfans d'Ammon pour les combattre, et le Seigneur les livra entre ses mains, et ils furent désolés par les enfans d'Israël. Jepthé jugea donc le peuple d'Israël pendant six ans, et mourut ensuite. Nomb. c. 26. . . 6

Abésan, de Béthléem, fut après lui juge d'Israël, et mourut après avoir jugé pendant sept ans. Jug. c. 12. 7

Ayalon de Zabulon lui succéda,

439

OBSERVATIONS. | TEXTE. | Années.

rent long-tems après Josué. Ce sentiment peut très-bien se soutenir : cependant comme les termes : *il s'en éleva une autre*, ne sont pas là assez clairs, pour que leur sens soit à couvert de toute contestation, et que les uns pourroient fort bien entendre en cette constitution le verbe *élever* dans une signification et les autres dans une autre ; pour ne tabler sur rien que d'évident, nous ne nous appuyerons que sur la netteté du dernier passage. Il est clair à ne pouvoir de bonne foi être attaqué. Que nous dit-il ? Il nous fait entendre, sans la moindre ombre

rapport. 439

et jugea Israël pendant dix ans. Jug. c. 12. 10

Abdon, fils d'Ilul, de Pharathon, fut après lui juge d'Israël pendant huit ans, et étant mort, il fut enselevi à Pharathon, au pays d'Ephraïm, sur la montagne d'Amalec. 8

SIXIEME OPPRESSION.

Les enfans d'Israël commirent le mal aux yeux du Seigneur, qui les livra entre les mains des Philistins pendant quarante ans. Samson, fils de Manné, de la tribu de Dan, jugea le peuple pendant 20 ans lorsqu'il étoit dominé par les Philistins. Jug. c. 13, 15, 16. 40

Héli, de la tribu

497

OBSERVATIONS.

d'obscurité et d'équivoque, que les Israélites qui, n'avoient point vu les guerres des Cananéens épousèrent leurs filles et donnerent les leurs propres en mariage à leurs fils. Ainsi c'est immédiatement après la fin des guerres contre les Cananéens (tems du repos donné par Josué, qui suit la conquête de la terre promise) que nous commencerons à compter les soixante années de nos deux générations.

Josué, comme nous l'avons prouvé, gouverna le peuple, après la mort de Moïse, pendant vingt-sept ans. Il commence par faire la con-

TEXTE. — **Années.**

rapport 497

de Lévi, à quatre-vingt-dix-huit ans lorsqu'il apprend la prise de l'arche par les Philistins. Il meurt à cet âge, après avoir jugé Israël pendant quarante ans. Jug. 2, 4, Rois, l. 1, c. 2, 4. 40

SEPTIEME OPPRESSION.

Au bout de sept mois, les Philistins renvoyent l'arche sur un chariot attelé deux vaches. Les vaches, sans être conduites, marcherent tout droit par le chemin qui conduit à Bethsamès. Le chariot vient se rendre au champ de Josué Bethsamite, et s'arrête-là. Les habitans de Cariathiarim y viennent à la priere des Bethsa-

537

OBSERVATIONS. TEXTE. Années.

quête de la terre promise en sept ans; il gouverne donc encore pendant vingt ans après cette même conquête. Les soixante années pour le tems des deux générations dont nous parle notre dernier passage, commencent nécessairement après la conquête de la terre de Canaan. Ainsi, Josué mourant vingt ans après cette conquête, il doit rester les quarante dernieres années des soixante de nos deux générations en question, pour la durée de l'anarchie qui suit sa mort.

Nous voyons par la lecture des passages de la Bible, rapportés ci-devant, qu'il y a eu sept

rapport. 537

mites, et emmenent l'arche. Rois, liv. 1, chap. 6, 7. . 0

Il s'étoit passé beaucoup de tems depuis que l'arche demeuroit à Cariathiarim, et il y avoit déjà vingt ans. Rois. l. 1, c. 7. 20

Alors Samuel de la tribu de Lévi, dit aux enfans d'Israël de s'assembler tous à Masphat: ils s'assemblent. Les Philistins marchent à Masphat contre Israël. Le combat se livre, et les Philistins sont défaits. Paral. l. 1, c. 6. Roi. l. 1, c. 7. . .

Les Philistins furent alors humiliés, et ils n'oserent plus venir sur les terres d'Israël, tant que Samuel gouverna. Ibid. c. 7. .

Samuel étant devenu vieux, établit ses enfans pour juges sur Israël; mais ils ne marcherent

557

OBSERVATIONS.	TEXTE.	Années.
oppressions ou interregnes rapportés en différens tems, dans la suite des gouvernemens des Juges d'Israël. Diverses preuves nous démontrent que ces sept espaces de tems ne doivent être confondus, ni avec aucun de ceux qui les précedent, ni avec aucun de ceux qui leur succedent.	rapport.	557
	point dans ses voyes. Ibid. c. 8.	
	Saül, de la tribu de Benjamin, est sacré roi par Samuel. Il regne pendant quarante ans. Rois, l. 1, c. 9, 10, 13.	40
	David, de la tribu de Juda, regne quarante ans sur Israël; savoir, sept ans à Hébron, et trente-trois à Jérusalem. Ruth. c. 4. Rois, l. 3, c. 2. .	40
La premiere de ces sept oppressions sous Chusan-Rasathaïm, ne souffle pas la moindre difficulté. La succession de ces huit an-	On commença à bâtir le temple du Seigneur, la quatrieme année du regne de Salomon. R. l. 3, c. 6. . .	4
		641

nées, après les soixante des deux générations, ou les quarante de l'anarchie dont nous venons d'établir le commencement et la durée, est très-clairement marquée par cette phrase : *le Seigneur donc étant en colere, les livra entre les mains de Chusan-*

Rasathaïm pendant huit ans. Cette phrase, où entre la particule causale, *donc*, marque clairement la colere du Seigneur comme une suite de quelque chose qui l'occasionne.

Cet assujettissement de huit années est là exposé comme le châtiment d'un crime qui le précéde. Mais quel est ce crime antérieur à sa punition ? C'est que les Juifs qui n'avoient point vu toutes les guerres des Cananéens, épouserent leurs filles, donnerent les leurs propres en mariage à leurs fils, et adorèrent leurs dieux. Ces actions criminelles, d'épouser les filles des Cananéens, de donner les siennes propres en mariage à leurs fils, et d'adorer leurs dieux, sont donc toutes faites et toutes accomplies quand le Seigneur se met en colere. Ce n'est qu'après le mariage des peres et des enfans que commence cette premiere oppression. Ainsi ce n'est qu'après l'expiration des soixante années des deux générations, ou des quarante de l'anarchie après Josué, que nous devons compter les huit années d'assujettissement sous Chusan-Rasataïm. Il faut nécessairement que le tems de crime précede celui de la punition.

Une raison évidente nous prouve que l'on

doit compter de même à part la deuxieme, la troisieme et la quatrieme oppression. Il y auroit une contradiction manifeste à confondre ces espaces de tems avec ceux du gouvernement des Juges qui les précedent; car en les unissant, comme fait Sacy et tant d'autres, la seconde oppression de dix-huit ans commenceroit à la vingt-deuxieme du gouvernement d'Othoniel; la troisieme de vingt ans, commenceroit à la soixantieme année de la paix donnée par Aod; et la quatrieme de 7 ans, à la trente-troisieme de la paix donnée par Débora et Baruc. Or, il est contradictoire de faire dire à la Bible qu'un pays reste en paix pendant ces trois diverses durées, tandis que dix-huit dernieres années des premiers quarante ans, les vingt dernieres des quatre-vingt, et les sept dernieres du second espace de quarante ans, se passent dans l'assujettissement sous une domination ennemie.

A l'égard de la cinquieme et de la sixieme oppression, nous n'avons pas plus de droit d'enclaver leurs durées dans celles des gouvernemens des juges qui les précédent: deux argumens qui militent par surabondance pour les quatre oppressions antérieures, ne

nous laissent là-dessus aucun doute. Le premier, c'est que comme nous ne voyons point que le texte original dise ni implicitement ni explicitement en aucun endroit, que la cinquieme oppression ait commencé à la quatrieme année du gouvernement de Jaïr, et qu'Abdon, Ayalon, Abésan, ou même Jephté, au moins en partie, aient jugé Israël pendant plusieurs de ces premieres années jusqu'à Samson, nous n'avons nul droit de le supposer. Supposer un fait être arrivé autrement que l'histoire ne le dit, et dans un tems où elle ne dit point non plus qu'il soit arrivé, c'est ajouter au sens d'un titre, c'est le falsifier. Notre second argument, confirmatif du premier, est que l'histoire a toujours soin de nous avertir expressément, ou au moins indirectement, lorsqu'il faut confondre le gouvernement de quelques Juges, avec le tems de quelques oppressions. Après nous avoir instruit que les enfans d'Israël furent étrangement opprimés pendant vingt ans par Jabin, l'écriture nous dit formellement tout de suite dans le verset suivant, que Débora jugeoit alors le peuple. Après nous avoir montré Samuel depuis sa tendre jeunesse

élevé dans le temple sous les yeux d'Héli, favorisé d'une protection marquée de la part de Dieu, connu de tout Israël, depuis Dan jusqu'à Bersabée, pour le fidele prophete du Seigneur pendant la vie d'Héli, l'histoire nous le représente après la mort du même grand prêtre Héli, comme ayant été tous les ans à Bethel, à Galgata, &c. Enfin, après nous avoir instruit de plusieurs particularités de la vie de Samson, l'histoire nous dit positivement que Samson jugea le peuple vingt ans pendant la domination des Philistins. Cette attention particuliere à nous marquer cela de ces trois seuls Juges, nous prouve clairement *que si* quelques uns des autres eussent jugé pendant quelques-unes des oppressions précédentes, le texte n'auroit pas oublié de nous l'apprendre, soit d'une façon indirecte, soit d'une façon positive; et qu'ainsi la troisieme, la sixieme et la septieme oppressions sont les seules pendant lesquelles il ait existé en Judée des Juges israélites. Les ennemis qui ont assujetti les hébreux pendant les quatre autres oppressions, leur ont donné sans doute, par le droit des vainqueurs, des juges et des gouverneurs de leur nation.

Par une conséquence nécessaire, des deux argumens dont nous venons de faire usage, c'est à tort que certains auteurs donnent vingt des quarante années d'Héli à Samson, ou retranchent tout-à-fait celles de Samson du calcul, pour compter en entier les quarante d'Héli. L'histoire ne dit, ni implicitement ni explicitement que ces deux hommes aient été juges en même tems; et l'attention particuliere qu'elle a à nous marquer cela de Samuel seul, et de ses deux fils qu'il établit Juges en même tems que lui, lorsqu'il fut devenu vieux, nous démontre qu'elle nous en auroit instruit, si Héli et Samson eussent été Juges en même tems. Il est donc bien plus naturel de nous en tenir à ce que nous dit le texte, sans oser y rien ôter ni y rien ajouter, et conséquemment de faire avec lui succèder Héli et Samson, soit immédiatement, soit médiatement : en sorte que les quarante années de la sixieme oppression, pendant lesquelles il est dit que Samson fut juge durant vingt ans soient comptées en entier, avant les quarante pendant lesquelles nous lisons qu'Héli fut juge, qui devoient être comptées ensuite. Le texte d'ailleurs vient à l'ap-

pui de la distinction de ces deux durées, et de leur succession immédiate. Le second chapitre du livre des Juges, v. 16 et 18, nous apprend que Dieu suscita des Juges aux Israélites, qui les délivroient des mains de ceux qui les opprimoient ; que lorsque Dieu leur avoit suscité un Juge, il étoit avec lui, et il les sauvoit de la main de leurs ennemis pendant la vie de ce Juge. Les propositions générales sont confirmées en particulier dans la suite de ce livre, où nous voyons que les six premieres oppressions finissent toutes par le ministere d'un Juge, soit par ses conseils, soit par ses propres actions, en se mettant à la tête des troupes pour combattre les oppresseurs. Ainsi nous sommes fondés par le texte à croire que les quarante années, pendant vingt ans desquelles Samson est Juge, finissent par une défaite des Philistins par Samuel, soit qu'elle fût le fruit de ses conseils, soit qu'elle fût l'effet de ses actions ; et par conséquent ces deux durées de quarante ans se succedent immédiatement, et doivent être comptées dans leur entier l'une après l'autre.

Selon ce nous venons de dire, nous devons penser que Samuel succédant à Héli,

a jugé le peuple tout le tems de la septieme oppression ; mais qu'alors il ne l'a point gouverné. Son gouvernement n'a commencé qu'à la défaite des Philistins, où finit cette septieme oppression. On peut remarquer même que l'Ecriture différencie les deux divers états de Samuel par des expressions convenables. Elle emploie le terme de juger en parlant de ses fonctions qui tombent dans le tems de l'oppression, et celui de gouverner aussi-tôt la fin de cette même oppression. Mais si la Bible est exacte à fixer le tems durant lequel Samuel a été Juge, elle ne l'est nullement à éclaircir la durée de son gouvernement. Tout ce qu'elle nous donne lieu de penser, c'est que Samuel a dû gouverner et juger en même tems plusieurs années après la défaite des Philistins : voici les passages qui nous le font croire (*). Les Philistins humiliés n'oserent plus venir sur les terres d'Israël, tant que Samuel gouverna le peuple : Samuel jugea le peuple tous les jours de sa vie : il alloit tous les ans à Béthel, à Galgata et à Masphat, et il y rendoit la justice à Israël. Samuel étant de-

(*) Rois, liv. 1. c. 7, v. 13, 15. 16, c. 8, v. 1.

venu vieux, établit ses enfans pour Juges sur Israël; mais ils ne marcherent point dans ses voies. On voit clairement deux choses par le premier de ces passages; *les Philistins humiliés n'oserent plus venir sur les terres d'Israël, tant que Samuël gouverna le peuple*. La premiere, que le gouvernement de Samuel ne commence qu'après la défaite des Philintins. S'il y eût gouverné avant, il y auroit contradiction de dire que les Philistins humiliés n'oserent plus venir sur les terres d'Israël, tant que Samuel gouverna le peuple, puisqu'alors les Philistins étoient libres d'y venir tant qu'ils vouloient en qualité de vainqueurs et de maîtres de tout le pays. La seconde, que la phrase, *tant que Samuel gouverna le peuple*, donne l'idée d'une espace de plusieurs années.

Le second passage : *Samuel jugea Israël tous les jours de sa vie*, marque de même évidemment une suite de plusieurs années, tant avant qu'après la fin de la septieme oppression. La troisieme, *il alloit tous les ans à Béthel, à Masphat, &c.*, dénote encore une suite de plusieurs années, et le quatrieme, *Samuel étant devenu vieux*,

établit ses enfans pour Juges sur Israël ; mais ils ne marchereut point dans ses voies, donne l'idée aussi d'une durée assez longue.

Nos interpretes font juger Samuel pendant vingt-un ans, y compris les vingt du tems de la septieme opposition ; ainsi c'est un an pour le tems de son gouvernement après la défaite des Philistins. Cependant il ne paroît pas qu'il ait dû gouverner si peu de tems, selon les passages que nous venons de mettre sous les yeux, qui donnent tous l'idée claire d'une suite de plusieurs années.

Nous devrions encore ajouter ici plusieurs petites portions de tems au total de cette seconde façon de calculer le quatrieme du monde : tels sont les six espaces de tems qui précedent chacune des six dernieres oppressions pendant lesquels les Israélites se détournerent du culte de Dieu pour servir les Dieux étrangers ; le tems du gouvernement d'Anath, fils de Samgar, que la Bible met dans la suite des Juges, entre Aod et Débora, sans nous dire un seul mot du tems qu'il a jugé Israël ; l'espace de tems écoulé depuis la fin des guerres contre les Cananéens, après la conquête de la terre promise, jusqu'à la mort de tous les an-

ciens qui vécurent long-tems après Josué, et au tems où toute cette race d'hommes fideles à Dieu est réunie à ses peres, si nous voulions ne faire commencer que là, comme nous avons déjà insinué que nous le pourrions, les soixante années des deux générations qui établissent la durée des quarante ans de l'anarchie qui suit la mort de Josué: ce qui nous donneroit encore au moins vingt ou trente ans de plus. Mais nous ne trouvons rien qui puisse nous faire déterminer, ou même estimer à peu près la durée précise de tous ces divers espaces de tems; et nous sommes forcés malgré nous à n'en point faire mention. Nous voulons des preuves certaines : en cela moins hardis que Sacy, et bien d'autres, qui, de leur propre autorité, malgré l'expression formelle du texte, allongent ou abrégent les tems comme ils le jugent à propos. Sacy, par exemple, réduit à neuf années le gouvernement de Gédéon, c'est trente-un ans qu'il retranche, puisque la Bible dit expressément que Gédéon gouverna pendant quarante ans, au lieu qu'il prolonge jusqu'à neuf années le tems écoulé après la mort du même Gédéon, durant lequel les

Juifs se détournerent du culte de Dieu. Qu'on lise le texte : *Alors Abimelec fut prince d'Israël pendant trente ans. Après la mort de Gédéon les Israélites se détournerent du culte de Dieu.* Trouvons-nous dans aucune de ces expressions la moindre idée d'un interregne de neuf années ? n'y trouvons-nous pas, au contraire, dans l'expression *alors*, qui porte naturellement sur le tems qui suit la mort de Gédéon, qu'Abimelec jugea Israël, à commencer immédiatement après la mort de ce juge durant l'espace de trois ans, pendant le même tems que les Israélites se détournent du culte de Dieu? Le sens le plus naturel est donc, contre celui de Sacy, que Gédéon, Abimelec, Thola, se sont succédés immédiatement, sans aucun intervalle, pendant ce tems, bref ou long, durant lequel les Juifs se détournerent du culte de Dieu, immédiatement après la mort de Gédéon. C'est ainsi que souvent de bons esprits emploient leur jugement au service de leurs préjugés.

Toutes ces raisons tirées du fond des choses, d'après les propres expressions du texte, se réunissent pour nous démontrer que la seule façon naturelle de compter le

tems écoulé depuis la sortie d'Egypte jusqu'à la fondation du temple, est d'y comprendre à part, et dans leur ordre, ces sèpt oppressions ou interregnes, sans en confondre une seule année, avec la durée du gouvernement d'aucun juge.

Après avoir ramassé ainsi avec peine toutes ces différentes durées, nous trouvons une durée de 641 ans.

Il demeure donc démontré que ni l'une ni l'autre des deux manieres reçues, pour calculer les années du quatrieme âge du monde, ne s'accorde avec la quantité de 480 ans, où nous le trouvons fixé par le troisieme livre des Rois. La premiere nous donne une erreur de plus d'un demi siecle, et celle-ci une autre erreur de bien plus d'un siecle et demi; sans même y comprendre tous les petits espaces de tems dont nous venons de prouver qu'il est impossible d'établir au justs la durée.

OPÉRATION.

	Années.
Suivant le calcul. . . .	641
D'après le texte.	480
Différence qui fait l'erreur.	161

RICHESSES DE SALOMON.

Quoique la réduction de la valeur précise du talent des Hébreux, appellé Sicar, ou Cicar, à notre monnoie, soit un point fort ignoré des auteurs qui ont fait les meilleurs traités sur les monnoies anciennes; tous conviennent néanmoins que le talent d'or valoit douze fois autant que le talent d'argent.

Certains auteurs évaluent le talent d'or à environ 75000 livres de notre monnoie, et le talent d'argent à environ 5000 livres. Quelques autres évaluent le talent d'or hébraïque à environ 66666 livres 13 s. 4 d. et le talent d'argent à environ 5555 livres 11 s. 1 d. un tiers. Tel est Sacy caché sous le nom de Royaumont dans les figures de la Bible. Il fixe les 120 talens d'or donnés à Salomon par la Reine de Saba à près de 8,000,000 de livres.

Nous allons voir suivant ces différentes réductions des talens hébraïques, que notre auteur est ici dans le cas où il prévoit qu'il

peut être souvent, de ne point dire assez. Nous pouvons aisément nous convaincre en calculant d'après elles, que les richesses amassées par David montoient non-seulement à onze milliards, comme le dit l'auteur, mais à bien plus de douze. A l'égard de ce que Salomon a pu y ajouter après la mort de son pere, nous ne trouvons rien dans l'histoire qui nous en instruise. Ce qui paroît seulement certain, c'est que si nous jugeons des richesses qu'à dû ajouter Salomon à celles que lui avoit laissées son pere, pour édifier et orner le temple, par celles qu'il lui a fallu depuis pour construire et orner son propre palais, il faut avouer qu'il a dû y dépenser une somme bien plus incroyable encore que celle que David avoit amassée pour les frais de la construction du temple. La maison de Dieu n'a été que sept ans à construire; il en a fallu treize pour bâtir le palais du roi Salomon.

TEXTE.	TALENS d'or.	TALENS d'argent.
David dit à Salomon, son fils, vous voyez que dans ma pauvreté j'ai préparé dequoi fournir à la dépense du bâtiment de la maison du Seigneur; savoir, cent mille talens d'or, et un million de talens d'argent, &c. à quoi vous ajouterez ce qu'il conviendra. Paral. l. 1, c. 22, v. 14.	100,000	1,000,000
David dit, qu'outre l'argent qu'il a amassé pour fournir à la dépense du temple du Seigneur, il a encore ménagé de son propre bien 3000 talens d'or d'ophir, et 7000 talens d'argent pour revêtir les murailles du temple. Ibid. c. 9, v. 24. . . .	3000	7,000
David après.... demande au peuple, si quelqu'un veut encore offrir quelque chose. Le peuple..... donne 5,000 talens d'or (*) 10,000 talens d'argent. Ibid. c. 9, v. 5, 7.	5000	10,000
Total.	10,8000	1,017,000

(*) On ne parle point de 10,000 sols d'or, qui font encore une grande somme, portés en cet endroit.

PREMIERE ÉVALUATION,

DES TALENS HÉBRAIQUES.

TALENS D'OR, évalués selon Sacy.	TALENS D'ARGENT, évalués au douxieme.	
108000	1017000	
à ....66666l. 13. 4.	à ..5555 l. 11. 1. ⅑	
....648000	...5085000	
...648000	..5085000	
..648000	.5085000	
.648000	5085000	
648000	...508500	
.....64800	50850	
......5400	4237	10
......1800	1412	10

Talens d'or.	7,200,000,000
Talens d'argent. ..	5,650,000,000
Total arg. de France.	12,850,000,000

DEUXIEME FAÇON D'ÉVALUER

LES TALENS HÉBRAIQUES.

Talens d'or.	Talens d'argent.
108000	1,017,000
à............. 75000	à.......... 5,000
540,000,000	5,085,000,000
756,000,000	
8,100,000,000	

Talens d'or.........	8,100,000,000
Talens d'argent......	5,085,000,000
Talens arg. de France.	13,185,000,000

Quand nous établirions l'Euphrate, le Nil, et la mer méditéranée pour les bornes de la Judée, nous serions toujours autorisés à dire qu'il est incroyable qu'une somme si exorbitante ait pû se trouver dans un état aussi petit que le royaume des Juifs. Nous n'avons pas quatre milliards d'espèces

dans l'Europe entière : or la Judée, considérée dans sa plus grande étendue, n'égale au plus qu'un quatre-vingtieme de l'Europe. De quel effroyable excès de crédulité faut-il être capable pour penser que le royaume d'Israël, quatre-vingt fois plus petit que l'Europe, l'ait surpassée trois fois et plus en richesses?

NOMBRE DES ISRAÉLITES

Revenant de la captivité de Babylone.

QUAND on imagineroit à loisir une plus lourde erreur de calcul que celle que nous trouvons dans le total des Israélites qui reviennent de la captivité de Babylone à Jérusalem, sous la conduite de Zorobabel, je ne crois pas qu'on pût mieux réussir. Nous allons voir sur la simple exposition, que cette erreur est de 12542 personnes sur une totalité de 42360, et comme si on eut craint de diminuer cette différence, on a eû soin de nous avertir (Esdras, liv. I, chap. 2, ver. 65.) qu'il ne faut point y comprendre les serviteurs et les servantes qui se montoient au nombre de 7337.

Livre.	Chap.	Versets	Texte.	Produits partiaux.	Total.
Esdras, Liv. Ier.		2	Nombre des Israélites qui reviennent de la captivité de Babylone, sous la conduite de Zorobabel.		
	2		*Nombre des hommes du peuple.*		
			Les enfans de		
		3	Pharos..	2172	
		4	Sephatta.	372	
		5	Arca.	775	
			Phahath, Moab, d'entre les fils de Josué et de Joab.	2812	
			Elam	1254	
			Zothua.	945	17317
			Zachaï.	760	
			Bani.	642	
			Bébaï.	623	
			Azgad.	1222	
			Adonican.	666	
			Bégaï.	2056	
			Adin.	454	
			Ather, qui venoit d'Ezéchias.	98	
			Bezaï.	323	
			Jora.	112	
			Hazum.	223	
			Gebbar.	95	
			Bethléem.	123	
			Nétupha.	56	
			Anatoth.	128	
			Azmaveth.	42	
			Cariathiarim, Cephira et Beroth.	743	
			Rama, Gabaa.	621	17317

Livre.	Chap.	Versets.	TEXTE.	Produits partiaux.	TOTAL.
			rapport.		17317
			Suite du peuple.		
Esdras, Liv. Ier.	2	23 33	Les enfans de Machmas. . . .	122	
			Bethel, Haï. . .	223	
			Nébo.	52	
			Megbis. . . .	156	2852
			Elam (l'autre). .	1254	
			Harim.	320	
			Lod, Hadid, Ono. .	725	
		34	Les hommes de Jericho.	345	
		35	Les enfans de Senaa. . .	3630	3975
			Nombre des hommes de la Tribu de Lévi.		
			PRÊTRES.		
		36	Les enfans de Jadaïs dans la maison de Josué. . .	973	
		37	Emmer. . . .	1052	4289
		38	Pheshur. . . .	1247	
		39	Harim.	1017	
			LÉVITES.		
		40	Les enfans de Josué et Ledmiel, fils d'Odovia.		74
			CHANTRES.		
		41	Les enfans d'Asaph. . .		128
					28635

Livre.	Chap.	Versets.		Texte.	Produits partiaux.	Total.
				rapport.		28635
				ENFANS DES PORTIERS.		
Esdras, Liv. Ier.	2	42	Les enfans de	Sellum, Ater, Telmon, Accul, Hatita, Sabaï. . .		139
				NATHINÉENS.		
		43 54	Les enfans de	Siha, Hazupha, Tabbaoch, Ceros, Siaa, Phodon, Lebana, Hagaba, Accub, Hagab, Semlaï, Hanan, Gaddel, Gaher, Raaïa, Rasin, Nécoda, Gazam, Aza, Phasca, Besee, Aséna, Munim, Nephuzim, Bacbuc, Hacupha, Hurhur, Besluth, Mahida, Harsa, Bercos, Sisara, Théma, Nasia, Hatipha.		392
				ENFANS *des serviteurs de Salomon.*		
		55 57	Les enfans de	Sotaï, Sopheret, Phasuda, Jala, Dercon, Jeddel, Saphatia, Hatil, Phochereth, (qui étoient d'Asébaïm) fils d'Ami.		652
				Total suivant le calcul. .		29818

Livre.	Chap.	Versets.	Texte.	Total.
Esdras, Liv. Ier	2	64	rapport.	29818
			Toute cette multitude étoit comme un seul homme, et comprenoit quarante deux mille trois cent soixante. . . .	42360
			Erreur qui fait la différence.	12542

Fin du tome quatrième et dernier.

